This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

AP
25
.N93

AP
25
.N93

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Septembre 1701.

Par JAQUES BERNARD.

A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES
dans le Kalver-Straat.

M. DCC I.

Avec Privilege des Etats de Holl. & Westf.

Dunning
high.
12-26-39
39433

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Septembre 1701.

ARTICLE I.

FRIDERICI SPANHEMII *F. F. Professoris Batavi Primarii* OPERUM TOMUS I. *continens Geographiam, Chronologiam, & Historiam Sacram atque Ecclesiasticam utriusque Temporis.* C'est-à dire, *Tome premier des Ouvrages de Frédéric Spanheim fils de Frédéric, contenant la Géographie, la Chronologie, & l'Histoire Sainte & Ecclésiastique devant & après Jesus-Christ.* A Leide, chez Corneille Boutesteyn, Jordan Luchtmans, Jean du Vivié,

& Iſaac Severin, 1701. in folio. pagg. 960. ſans les Indices.

C'Eſt ici le premier Volume des Ouvrages de M. *Spanheim*, que nous annonçâmes dans nos *Nouvelles de Septembre* 1700. *pag.* 354. Quoi que nous ayons raporté un peu plus au long ce qu'il contient, qu'on ne le voit dans le tître qu'on vient de lire, il ne ſera pas inutile de l'expliquer davantage, ſans entrer pourtant dans aucun détail. Ce Volume comprend tout ce qui eſt néceſſaire pour bien ſavoir l'Hiſtoire Eccléſiaſtique depuis le commencement du Monde, juſques au tems de la Réformation; & pour en avoir une idée plus juſte, & s'en former un Syſtême bien lié, l'Auteur a pris ſoin d'ajouter partout un Abrégé des événemens les plus remarquables de l'Hiſtoire Civile, afin que l'un ſlant à l'Eccléſiaſtique, & que voyant ce qui ſe paſſoit dans le Monde, en même tems que ce qui arrivoit dans l'Egliſe, l'une ſervé à faire retenir l'autre, & que l'on découvre tout d'un coup leur rapo t & l'influence qu'elles avoient réciproquement l'une ſur l'autre.

M. Spanheim avoit déja donné au Public un petit Abrégé de Géographie Sa-

Sacrée & Ecclésiastique; mais quelque utile qu'il soit, il n'est pas comparable, à ce qu'on en trouve au commencement de ce Volume. Il y examine avec soin tout ce que les Anciens & les Modernes ont écrit sur le premier Monde, sur les lieux où les anciens Patriarches ont séjourné, sur les Pays voisins, & sur les villes qui y ont été. Il fait voir que les Auteurs qui en ont écrit ont raporté comme certaines, ou comme vraisemblables, une infinité de choses, ou tout à-fait fausses, ou qui n'ont pour tout fondement qu'une vaine tradition. Il montre, par exemple, que dans la description de la Palestine en général, soit avant, soit après que les Israëlites s'y sont établis, & dans celle de Jérusalem en particulier, *Joseph.* & S. *Jerôme*, entre les Anciens, quoi qu'ils ayent été sur les lieux, *Adrichomius*, *Ligtfoot* & divers autres parmi les Modernes, ont bronché assez souvent, & ont raporté plus d'une fois, comme certaines, des choses qui n'étoient appuyées que sur une simple ressemblance de noms, ou sur des conjectures encore plus frivoles. Il s'aplique surtout à bien marquer la situation des Egliſes Chrétiennes avant & après l'Empire *de Constantin le Grand.* Il y a peu de difficultez concernant les

Colonies Romaines, les Métropoles, & les Lieux particuliers, qu'il n'ait examinées avec ſoin, & tâché de développer. Il fait voir quelles étoient les véritables bornes de la juriſdiction de l'Evêque de Rome, qu'*Allatius*, *Holſtenius* & pluſieurs autres Auteurs Catholiques R. ont étendues le plus qu'il leur a été poſſible. Il marque avec ſoin les révolutions qui ſont arrivées à châque lieu par l'irruption des Barbares & par d'autres raiſons, ce qui a auſſi cauſé des changemens de noms, ou, du moins, des altérations dans les anciens noms de tous ces lieux. Il s'attache ſurtout à bien expliquer, quel étoit le Gouvernement Eccléſiaſtique dans tous les tems, les droits des Provinces, des Diocéſes, & des Métropoles, tant en Orient qu'en Occident. Il ne ſe renferme pas dans le ſeul Empire Romain. Après avoir expliqué tout ce qui concerne les Egliſes répanduës dans ce vaſte Empire, il paſſe à celles qui n'étoient point de ſa dépendance, en Europe, en Aſie, & en Afrique; il marque leur ſituation, leur origine, les noms des Peuples qui les compoſoient, & ne néglige aucune des difficultez agitées par ceux qui ont traité ces matiéres. Mais comme les plus ſavans ſont d'ordinaire les moins déci-

déciſifs, & ceux qui ſentent le mieux les difficultez, on ne trouvera point ici, non plus que dans les autres Ouvrages de nôtre Auteur, de conjectures hardies raportées comme des véritez conſtantes, quoi qu'elles n'ayent d'ordinaire pour tout fondement, que la confiance avec laquelle les produiſent ceux qui en ſont les Auteurs. Une ſemblable méthode eſt funeſte à la Vérité; car quand on voit un Auteur avancer les paradoxes les plus étranges, avec la même aſſurance, que les véritez les plus ſûres, on eſt tenté de rejetter tout également, & de traiter les véritez, comme les paradoxes. M. Spanheim s'eſt fait une loi, dont il ne s'écarte jamais, de diſtinguer le certain, du vraiſemblable, & du faux. Il commence d'ordinaire par ce qu'il y a de certain; il paſſe de là au vraiſemblable, & raporte enfin ce qu'il y a de faux, avec les raiſons, qui en démontrent la fauſſeté. Ce qu'il y a encore de commode dans la méthode de nôtre Auteur, c'eſt qu'il ne néglige jamais le ſentiment des Auteurs qui l'ont précédé, lors qu'ils ſe ſont aquis quelque réputation dans la République des Lettres; & comme il avoit une prodigieuſe lecture; on peut dire, après avoir lû ſon

Ouvrage, qu'on fait à peu près ce que tous les Savans ont penſé ſur les queſtions qu'il a examinées ; je ne ſai même ſi ce ſeroit en trop dire, que d'aſſurer qu'on fait auſſi toutes les difficultez que ceux qui l'ont précédé ont agitées, puis que M. Spanheim n'en omet aucune, pour peu qu'elle ſoit conſidérable. On a joint à tout cela diverſes Cartes de Géographie, qui ſont d'un grand ſecours pour ſe faire un plan exact de tout ce qu'explique notre Auteur. La Chronologie de M. Spanheim, quoi que courte, n'eſt pas moins exacte, que ſa Géographie. Il la diviſe en deux Parties, l'une qu'il apelle *Technique*, & l'autre *Hiſtorique*. Dans la premiére, il explique les différentes diviſions des Tems chez les divers peuples, en heures, en jours, en ſemaines, en mois, en années. Il dévelope les principales difficultez de ces diviſions, tant chez les Nations les plus polies, que chez les Barbares. Il parle des Cycles, des Périodes, des Eres, il les compare & entr'elles, & avec l'Ere Chrétienne, & fait voir par divers exemples, & par quelques erreurs des Anciens, en quoi elles ſconviennent, en quoi elles différent, & le raport des unes aux autres.

Dans

Dans la seconde Partie M Spanheim traite de la différente maniére dont les années du Monde ont été comptées tant par ceux qui ont suivi la Chronologie Sainte ou selon le Texte Hébreu, ou selon les Septante, que par ceux qui n'en ont eu aucune connoissance, tels que sont les Chaldéens, les Egyptiens, les Assyriens, les Babyloniens, les Chinois, les Grecs, &c. On voit ensuite ce qu'on doit penser des Années des Olympiades, de celles de la Fondation de Rome, de l'Ere de *Nabonassa*, de celles des Perses, d'Alexandrie, des *Ptolémées*, des *Séleucides*, &c. & de leurs commencemens, sur lesquels les Savans ne sont pas toujours d'accord. M. Spanheim examine particuliérement les années du régne d'*Hérode le Grand*, parce que cét examen sert à faire voir le défaut de l'Ere de *Denys le Petit*. Il s'attache sur tout à bien développer ce qui concerne l'année de la Naissance & celle de la Passion de Jesus-Christ: & pour en mieux juger, il nous donne une Table, où l'on peut voir tout d'un coup les différentes opinions des Savans sur cette matiére importante de Chronologie, & il y joint ses réflexions. Tout cela est traité d'une maniére si claire & en même tems si courte, qu'on

peut dire que M. Spanheim ne perd pas un mot inutilement, & que ſon diſcours ſeroit moins parfait, s'il y en avoit un ſeul de plus ou de moins.

Ayant enſuite diviſé tous les tems depuis la création du Monde, juſques à la naiſſance de Jeſus-Chriſt, en neuf Epoques principales, il nous donne des Tables Chronologiques de châcune de ces Epoques; il les explique; & réſout les principales difficultez, qui s'y rencontrent. Enfin il traite auſſi des Epoques, qui ont ſuivi celles de la Naiſſance & de la Paſſion du Fils de Dieu, depuis celle de la converſion de S. *Paul*, & en fait partout la comparaiſon avec l'Ere de Denys le Petit, & avec la *Période Julienne*.

Le dernier & le plus long Ouvrage de ce Volume, eſt l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de M. Spanheim, depuis le commencement du Monde juſques à la Réformation. On ne peut pas dire, à parler proprement, que cette Hiſtoire eut déja paru, parce que celle de notre Auteur, qui a déja été publiée, eſt de la moitié moins ample, que celle qu'on nous donne ici. Elle eſt diviſée en deux Parties, l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de l'Ancien Teſtament, & l'Hiſtoire de l'Egliſe Chrétienne. Cette derniére eſt précédée

cédée de dix neuf Régles ou Canons, qu'on doit obſerver pour diſtinguer les Ecrits & les autres Monumens de l'Antiquité, qui ſont véritables, de ceux qui ſont ſuppoſez. Chacun de ces Canons, eſt accompagné de ſon Explication, & d'un grand nombre d'exemples, qui marquent l'aplication qu'on en peut faire, & l'uſage qu'on en peut tirer.

A l'égard de l'Hiſtoire même; M. Spanheim s'eſt principalement attaché à mettre la vérité dans tout ſon jour, & à la défendre contre tout ce que *Baronius*, & les autres Partiſans de l'Autorité du Pape ont allegué, pour l'obſcurcir, ou pour la combattre. Ainſi l'on peut dire que notre Auteur nous donne dans cèt Ouvrage une refutation ſolide de tout ce que ce ſavant Cardinal, & ceux de ſon parti ont allégué contre la vérité, en faveur de leur Egliſe. C'eſt ici particulierement où notre Auteur s'eſt apliqué à bien diſtinguer le faux du véritable; le certain, du vraiſemblable, & du fabuleux. Comme il ne donne pas aux dogmes & aux pratiques de l'Egliſe Romaine toute l'Antiquité que ſes Partiſans voudroient leur attribuer; auſſi ne leur refuſe-t-il pas celle qu'ils ont véritablement. Il marque par tout leur origine, leur progrès, & les

changemens, qui y ſont arrivez. Quoi qu'il s'attache particuliérement à Baronius, il ne néglige pas ceux qui ont écrit depuis pour la même cauſe, & l'on peut dire qu'il y en a peu, qui ayent échapé à ſon exactitude. Il fait ſurtout paroître une dextérité & une adreſſe merveilleuſes à commettre les Adverſaires les uns avec les autres, & à refuter ce que les uns ont ſoutenu, parce que les autres ont avoüé de bonne foi. Comme M. Spanheim avoit fait une étude particuliére de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, il la ſavoit à peu près auſſi bien que celle de ſa Famille. Auſſi ne voit-on point ici un Auteur qui paroiſſe embarraſſé de ſa matiére, & qui ſemble voyager dans des pays, qui ne lui ſont pas bien connus; il paroit au contraire qu'il ſe joüe de ſon ſujet. Il ſait toujours où il eſt; il n'y a point de petit ſentier, qui ne lui ſoit connu, & dont il ne marque préciſément les iſſuës.

On ſeroit, ſans doute, ſurpris de me voir abandonner ma méthode ordinaire, & m'étendre beaucoup plus que je n'ai accoutumé de faire dans d'autres occaſions, ſur le mérite de l'Ouvrage qui fait le ſujet de cèt article, & ſur celui de ſon Auteur; ſi je n'avertiſſois

vertissois ici qu'il a vû finir sa vie, à peu près en même tems que l'Edition de ce Volume; & que sa modestie ne s'opposant plus aux justes loüanges qui lui sont duës, j'ai crû qu'il m'étoit permis de m'expliquer sur son sujet d'une autre maniére que je n'aurois fait, s'il eut pu lire le peu que j'en ai dit.

Du reste, il tenoit un rang trop distingué dans la République des Lettres, pour ne pas ajouter ici un court abrégé de sa vie. M. * *Trigland*, qui en a prononcé † l'Oraison funebre dans l'Université de Leide, par ordre du Senat Académique, nous fournira le peu que nous en allons dire.

Frideric Spanheim étoit fils de §. *Frideric Spanheim* Professeur en Théologie à Leide & de *Charlote du Port* fille d'un Gentilhomme de Poitou. Il nâquit à

* *Professeur en Théologie.*

† *En voici le titre.* Laudatio Funebris Celeberrimi atque Sapientissimi Viri Frid. Spanhemii, Friderici Filii, Phil. & S. S. Theol. D. hujusque & S. S. Antiquitatum Prof. Primarii, Biblioth. Publ. Præfecti. Ex Auctoritate Amplissimi Senatus Academici, publico Luctu, dicta à Jacobo Triglandio

§ *C'est ce que signifient ces deux Lettres F. F, qu'il a mis à la suite de son nom dans ses Ouvrages.*

Genéve le premier de Mai de 1632. & y paſſa les premiéres années de ſa vie. Monſieur ſon Pére ayant été apellé à Leide, il y fut auſſi conduit à l'âge de dix ans. Il s'occupa de bonne heure à l'étude, en fit ſa paſſion favorite, & y réuſſit parfaitement bien. Il étudia en Philoſophie ſous le célébre *Hereboord*, & fut reçu Docteur dans cette Faculté en 1651. Il avoit perdu ſon Pére quelque tems auparavant, & comme on l'avoit deſtiné au Miniſtére, il s'apliqua avec ſoin à l'étude de la Théologie, & des Langues. Il fut reçu Propoſant en 1652. après un examen qui lui fit beaucoup d'honneur; la Zélande & la ville d'Utrecht eurent les premiers fruits de ſon Miniſtére, & il s'y aquit une ſi grande réputation, qu'*Alexandre Morus*, qui faiſoit alors beaucoup de bruit dans ces Provinces, en conçut quelque jalouſie, à ce que nous dit M. Trigland. Il fut bientôt après apellé par *Charles Loüis* Electeur Palatin, qui avoit réſolu de rétablir ſon Univerſité d'Heidelberg, & qui lui donna une place de Profeſſeur en Théologie à l'âge de vint-trois ans. Avant que d'aller s'en mettre en poſſeſſion, il reçut le tître de Docteur en Théologie à Leide, au mois d'Avril 1655. & ſoutint des Théſes ſur les cinq Articles qui ſéparent

les

les Réformez attachez au Synode de Dordrecht de ceux qu'on nomme *Remontrans*. Les occupations de ſon emploi ne l'empêchérent pas de travailler à divers Ouvrages durant ſon ſéjour à Heidelberg. Un des principaux, & des plus généralement eſtimez eſt ſon *Hiſtoire de Job*, dont il s'eſt fait diverſes Editions. Il compoſa auſſi une Diſſertation fort ſavante pour prouver que l'Epître aux Hébreux eſt véritablement de l'Apôtre S. *Paul*. Son mérite lui attira diverſes vocations, qu'il ne trouva pas à propos d'accepter. L'Egliſe Réformée de Lyon le voulut avoir pour ſon Paſteur en 1659. L'Univerſité d'Hardervic lui ofrit une Chaire en Théologie; l'Académie de Lauſanne en fit de même plus d'une fois. On voulut auſſi l'avoir à Francfort ſur l'Oder, & on lui promit de joindre à la Charge de Profeſſeur, celle de Paſteur de la Cour de l'Electeur Palatin à Berlin. L'Univerſité de Franeker voulut auſſi l'attirer, & on lui ofrit en même tems l'emploi de conduire les Etudes d'*Henri Caſimir* Prince de Naſſau, qui a été Gouverneur de Friſe. Mais il refuſa tous ces emplois, & ne ſe laiſſa perſuader, que par l'Univerſité de Leide, où il fut reçu Profeſſeur avec un aplaudiſſement général, au mois d'Octobre de 1670.

C'eſt

C'eſt ſur ce Théatre où il s'eſt aquis une ſi belle réputation par la ſolidité & la pureté de ſa doctrine, par ſa profonde connoiſſance dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, qui lui attiroit une foule d'Auditeurs de tout ordre toutes les fois qu'il l'expliquoit, par un ſi grand nombre d'excellens Ouvrages qu'il a mis au jour ſur tant de ſujets différens, & par une éloquence mâle & ſans fard, qui faiſoit que les Temples étoient trop petits lors qu'il vouloit bien, comme pour ſe délaſſer, accorder quelque Sermon à l'empreſſement du Public. Mais ce qu'on doit plus eſtimer que toutes ces qualitez, c'eſt qu'il a toujours eu une conduite ſage, prudente, pure, & ſans reproche. Il a été aimé & conſulté même ſouvent des Puiſſances; mais M. Triglaud raporte un fait, qui prouve évidemment, qu'une lâche complaiſance ne l'a jamais pû emporter ſur ſon devoir. C'eſt que dans le tems qu'il étoit à Heidelberg, il s'oppoſa hardiment au deſſein qu'avoit l'Electeur *Charles Loüis* de ſe ſéparer de la Princeſſe ſoit Epouſe, pour en épouſer une autre, & le combattit fortement, ſans craindre la colére du Prince, à qui une ſemblable réſiſtance ne pouvoit être que très desagréable. Cette fermeté mérite d'autant plus de loüanges, qu'il y avoit alors peu

de

de Docteurs à la Cour Palatine, qui en témoignaſſent une pareille, & qu'il y en avoit plus d'un qui défendoient les intentions du Prince.

Pluſieurs années avant ſa mort, on l'avoit déchargé du ſoin de faire des leçons publiques, pour lui donner le moyen de travailler avec plus de loiſir aux divers Ouvrages qu'il a publiez. Il fut attaqué en 1695. d'une eſpéce de Paralyſie de la moitié du corps, de laquelle il parut enſuite aſſez bien remis. Mais il ne joüit point d'une ſanté parfaite depuis cèt accident; & comme ſes infirmitez ne purent le détourner de ſes études & de ſes travaux & qu'il ne ſe donna point un repos, dont l'état où il ſe trouvoit avoit tant de beſoin, après avoir été languiſſant aſſez longtems, il mourut le 18. de Mai paſſé à l'âge de ſoixante & dix ans. Il étoit premier Profeſſeur en Théologie & en Hiſtoire Sacrée; il prêchoit une fois tous les mois en François, excepté les derniéres années de ſa vie, qu'il en fut empêché par ſes incommoditez; il étoit Bibliothécaire, & fut quatre fois Recteur de l'Univerſité. On ne raportera point ici d'autres particularitez de ſa vie; on ne parlera point de ſes alliances, ni de ſon illuſtre famille. Ceux qui voudront s'en inſtruire peuvent conſulter ſon

Orai-

Oraiſon funébre, & *Moreri*, au mot *Spanheim.*

ARTICLE II.

* *Suite de la* LETTRE *écrite à l'Auteur de ces Nouvelles par Mr.* DES MAIZEAUX, *& qui contient diverſes Remarques de Litérature.*

CE que je vous ai dit juſques ici fait aſſez voir, que bien loin que le Public ſoit las du grand nombre de Journaux, qui paroiſſent de tems en tems, il ſe feroit un plaiſir d'en recevoir encore davantage, ſi on les lui donnoit. Mais il n'apartient pas à tout le monde de lui faire un préſent ſi conſidérable. Il faut, comme je l'ai déja dit, une habileté toute particuliére, pour ſe bien aquitter de la fonction de Journaliſte; ſans parler des correſpondances qu'il eſt néceſſaire d'entretenir dans les Pays étrangers. Il ne laiſſe pas néanmoins d'être ſurprenant,

* *La premiére Partie ſe trouve à la pag.* 151. *des Nouvelles du mois d'Août dernier.*

rant, que dans les endroits où les Savans ne manquent point, non plus que les bons Livres, on ne travaille pas plus que l'on ne fait ſur cette matiére. Il n'eſt perſonne, par exemple, qui connoiſſant un peu l'Angleterre, n'avoüe que c'eſt, peut-être, le lieu du Monde le mieux fourni d'habiles gens, & où il paroit le plus de bons Livres, cependant on peut dire qu'ils n'ont point de Journal, car outre que les *Tranſactions Philoſophiques* ſe reſſentent extrêmement du mauvais état où ſe trouve la Societé Royale, le Gayer qu'on y publie tous les mois ſous le tître d'*Hiſtory of the works of the Learned*, ne mérite rien moins que d'être mis en ligne de compte. Ce n'eſt, en effet, qu'une Traduction, quelquefois aſſez fautive, des autres Journaux, & lors qu'on y fait de nouveaux Extraits, il y régne ſi peu d'honnêteté & de politeſſe, que les habiles gens ſe font une peine de les lire.

J'ai dit, Monſieur, que l'on n'oublieroit pas les *Journaux* dans l'Ouvrage dont il s'agit; mais je ne crois pourtant pas qu'il fallut y traiter à fonds l'Hiſtoire des Journaux. Ce n'eſt pas que je croye, qu'un pareil Ouvrage fût moins néceſſaire que l'autre: au contraire, je ſouhaiterois paſſionnément que quelcun le

fit

fit au plutôt. Il eſt vrai que Mr. * *Jœcker* l'entreprit il y a quelques années ; mais il a été ſi mal informé de la plupart des faits qu'il raporte, & il ſe mouve ſi malheureux dans toutes ſes conjectures, qu'on ne ſauroit guéres ſe fier à ce qu'il dit. Mais pour le petit Ouvrage dont je parle, on pourroit y marquer les divers changemens que l'on a faits de tems en tems dans les Journaux. Car on ne les a pas rendus d'abord auſſi parfaits qu'ils le ſont à préſent.

Le principal but d'un Journal étant de faire connoître les Livres nouveaux, autant que cela ſe peut ; on ne ſauroit en venir à bout, non ſeulement ſans en donner de bons Extraits, mais encore ſans en marquer la groſſeur. Cependant on voit que les premiers Journaux ne diſoient que deux mots ſur chaque Livre, & que la moitié du tems, ils n'en marquoient pas la *forme*. C'eſt-à-dire, que l'on n'indiquoit pas ſi c'étoit un *in-folio* ou un *in-12. &c.* On y vint néanmoins dans la ſuite. Mais parce qu'il ne ſervoit pas de beaucoup, de ſavoir qu'un Livre étoit *in folio* ou *in octavo*, pour en connoître

la.

* Schediaſma Hiſtoricum de Ephemeridibus ſive Diariis Eruditorum, &c. in 12. Lipſiæ 1692.

la groſſeur, on s'aviſa dans la * Bibliothéque Univerſelle de marquer auſſi le nombre des *pages*. Cette exactitude a paru ſi néceſſaire, qu'elle a été généralement ſuivie. Il n'y a eu que quelques Journaliſtes, qui, ſoit pour ſe diſtinguer, ou peut-être faute de bien ſentir l'avantage de cette méthode, ne ſe ſont pas ſoucïez de la ſuivre: ou bien ils ſe ſont contentez de marquer le nombre des *feuilles*, ce qui eſt beaucoup plus embarraſſant & beaucoup plus difficile à comprendre.

Cependant quelques avantages qu'il y aît dans cette derniére méthode, je ne ſai ſi l'on ne pourroit pas la rendre plus parfaite. Vous ſavez, Monſieur, la différence qu'il y a entre les *formats* d'une même eſpéce: les uns ſont grans & les autres petits. Il y a des *in folio*, qui ne ſont guéres plus grans que des *in* 4. & l'on trouve des *in* 8. plus petits que des *in* 12. D'ailleurs la diverſité de caractéres produit une différence ſi conſidérable, qu'il ſemble qu'on n'eſt guéres plus avancé, de ſavoir le nombre des pages d'un Livre, ou même d'en connoître préciſément la forme; ſi on ignore en même tems l'eſpéce du caractére. Les Libraires de Hollande reduiſent ordinaire-

ment

* *Tom. IV.* 1687.

ment les plus gros *in* 4. de Paris, à des *in* 12. Il arrive même ſouvent que l *in* 12. aura moins de pages que l'*in* 4. Supposé donc que vous donniez l'Extrait d'un Livre ſur l'Edition de Paris, pourra-t-on juger de ſa véritable groſſeur par le nombre de ſes pages? De cent perſonnes n'y en aura-t-il pas quatre vints dix, qui ne pourront s'imaginer qu'un *in quarto*, par exemple, de 600. pages, ne contienne pas plus de matiére qu'un *in* 12. de cinq cens? Et en général il n'y a perſonne, qui puiſſe avoir une juſte idée de la groſſeur d'un Livre, à moins qu'outre le nombre des pages, il ne connoiſſe auſſi la véritable grandeur de la forme & la nature du caractére. Il ſemble donc, Monſieur, qu'il faudroit remédier à cèt inconvénient, & marquer avec le nombre des pages la grandeur du format & le genre du caractére. J'avoüe que tout le monde n'entend pas ce que c'eſt, que *gros* ou *petit Texte*, *Cicero*, *œil de bœuf*, *S. Auguſtin*, *Garamond*, *Nompareille*, &c. mais il y auroit un moyen d'en inſtruire les plus ignorans, qui ſeroit de faire imprimer de tems en tems ſur une page de votre Journal, les noms & la différence de tous les caractéres, dont vous auriez occaſion de parler. Tout le monde pourroit alors en faire

uſage,

uſage, les Libraires tireroient une grande utilité de cette exactitude : car lors qu'ils trouveroient qu'un Livre ſeroit bon pour eux, ils verroient d'abord à quoi ils pourroient le reduire.

Une autre choſe, qui a beaucoup perfectionné les Journaux, ce ſont les Nouvelles Littéraires, ou *Extraits de diverſes Lettres*, que l'on y met à la fin. Ce n'eſt pas là l'endroit du Journal, qui ſoit lû le dernier, ou qui faſſe le moins de plaiſir. Et ſans doute que le Public n'eſt pas moins redevable à l'Auteur de l'*Hiſtoire des Ouvrages des Savans*, pour le ſoin particulier qu'il a pris de l'inſtruire de cette maniére, que pour ſes excellens Extraits. Il eſt aiſé de juger par là de ce qu'il vous doit, Monſieur, puiſque vous rencheriſſez de beaucoup. Mais vous ne ſauriez outrer la matiére. Ces nouvelles ſont ſi agréables & en même tems ſi importantes, qu'on ne ſauroit jamais ſe laſſer du trop grand nombre. Elles ſeront d'un merveilleux ſecours pour l'Hiſtoire Littéraire, & ſi l'on avoit toujours eu d'auſſi bons Mémoires, on pourroit être inſtruit de mille choſes, que l'on ne ſaura, peut-être, jamais. Il ſeroit donc à ſouhaiter qu'on ne mît rien, qui ne fût exactement véritable, ou, du moins, puis que cela n'eſt preſque pas poſſi-

poſſible, il faudroit toujours avertir dans les Journaux ſuivans, de ce qu'on auroit avancé ſur de faux Mémoires. On y annonce, par exemple, des Livres, qui ne furent jamais, on multiplie les Ouvrages d'un Auteur, en donnant différens tîtres à un même Livre: on y marque de nouvelles Editions, ou des Traductions, qui n'ont point été faites: on aſſure qu'un Livre paroit ou qu'il va paroitre, quoi qu'après pluſieurs années cela ne ſoit point encore arrivé: on raporte pluſieurs particularitez, ſur l'Edition ou la Compoſition de certains Ouvrages, où l'on trouve enſuite tout le contraire: on prend un vieux Livre, ou une nouvelle Edition, pour un Livre nouveau: on annonce un même Livre deux fois: ſans parler des fautes qu'on fait en défigurant le nom de l'Auteur, ou en raportant mal ſes qualitez &c.

Mais parce que dans une occaſion comme celle-ci, il eſt bon de parler preuves en main, je m'en vai, Monſieur, vous en donner trois ou quatre. Je prendrai même la liberté de les tirer de votre Journal, ſans craindre de vous déplaire, puis que ſachant que je devois vous écrire ſur cette matiére, vous avez ſouhaité que j'en uſaſſe ainſi, afin de ne choquer perſonne, & que d'ailleurs vous

avez

avez fait voir en plus d'un endroit, que vous étiez ravi de rectifier les fautes qui s'y étoient glissées, lors que l'on vous en avertissoit, ou que vous vous en apercceviez vous même. Vous parlez dans votre mois de * Février dernier d'un Ouvrage de Mr. *le Grand*, que vous aviez annoncé, il y avoit huit ou dix † mois, & encore voit-on que dans ce tems-là, il n'étoit pas tout-à-fait nouveau. Dans un autre endroit § en donnant le titre de quelques Livres (*a*) Nouveaux imprimez en Angleterre, vous en nommez, qui sont bien éloignez de l'être. Celui, par exemple, qui a pour tître *Recherches sur les fondemens & les causes du mépris que l'on a pour le Clergé & la Religion, &c.* paroît il y a plus de trente ans. En parlant de la *Critique générale des Avantures de* (*b*) *Télémaque*, vous en attribuez une à M. l'Abbé *Faydit*, qui est bien différente de celle qu'il a ensuite publiée. Ce-

* *Pag.* 230.

† *Avril*, 1699. *pag.* 478.

§ *Août*, 1699. *pag.* 218. *&c.*

(a) *Le mot de* Livres Nouveaux, *est équivoque, on le prend assez souvent pour une nouvelle Edition. Cependant il est vrai que pour être plus exact, il faudroit distinguer, & cela justifie la remarque de l'Auteur de cette Lettre.*

(b) *Mai* 1700. *pag.* 584.

la me fait ſouvenir d'un autre (*a*) endroit où vous annoncez un *Telemaquiana*, qui n'a pourtant point encore paru que je ſache, & qui n'eſt, ſans doute, autre choſe, que la *Telémacomanie* de Mr. Faydit. Vous parlez ailleurs des (*b*) *Inſtructions pour un jeune Seigneur de Mr. de la Chetardye*, comme d'un Livre tout nouveau; cependant il y a paſſé vint ans qu'il paroit. Vous avez eu raiſon de ſoupçonner que le Libelle, qui a pour tître, *le Pére Bouhours Jéſuite convaincu &c.* n'étoit rien moins qu'un Livre Nouveau; mais il ne falloit pas donc lui donner ce nom dans la *Table Alphabétique*. Il eſt vrai qu'il eſt difficile qu'on s'y trompe, ſi l'on a recours à l'endroit où vous en parlez, comme tout homme, qui conſulte une table doit faire. Lorſque vous annoncez le (*c*) *Commentaire de Mr. Witby ſur les Epîtres*, vous ſupoſez que la troiſiéme Marote d'*Hammond* eſt *que l'Epiſcopat eſt d'inſtitution divine:* mais il falloit dire que c'étoit la *Diſcipline Eccléſiaſtique*, ou, *la Puiſſance des Clés*, que ce Docteur a effectivement prétendu trou-

(a) *Octob.* 1700. *pag* 450.
(b) *Juillet* 1700. *pag.* 119.
(c) *Octobre* 1700. *pag.* 465. *& ſuiv. C'eſt ainſi qu'il faut écrire le nom de cet Auteur, & non pas* Wisby.

trouver dans une infinité d'endroits, où perſonne ne les avoit encore aperçuës.

Si l'Ami qui vous parla de la mort de Mr. (*a*) *Creech* avoit un peu connu la Carte d'Oxford, il ne vous auroit pas dit que ce Savant *étoit depuis la tête juſqu'aux piés dans l'abondance*; puis qu'il s'en faloit bien qu'il ne fût médiocrement acommodé des biens de la fortune. Il n'eſt pas vrai non plus qu'il ſe ſoit donné la mort, pour les raiſons qu'il raporte. (*b*) Le fait, tel que je l'ai apris de quelques perſonnes qui ſe trouvérent alors ſur les lieux, eſt que Mr. Creech, aimoit paſſionnément une Demoiſelle, qui n'avoit pas la moindre tendreſſe pour lui, pendant qu'elle étoit aſſez humaine pour d'autres. Il ne put digérer un malheur auſſi accablant que celui-là, & ne ſachant de quel bois faire flêche, il pratiqua actuellement ce que les autres ſe contentent de dire; il s'alla pendre dans ſon cabinet, après s'y être bien barricadé. Dans votre mois de (*c*) Mars dernier, vous annoncez une *Satyre* Angloiſe, où l'on a mis la *Litanie des Gaſcons*, mais il eſt viſible que c'eſt une faute d'Impreſſion au lieu de *Garçons*, puis que cet-

(a) *Septembre 1700. pag. 468.*
(b) *Octobre 1700. pag. 478.*
(c) *Pag. 434.*

te queüe n'a aucun raport avec le reſte du tître.

Voila, Monſieur, quelques exemples des irrégularitez qui ſe gliſſent dans les Nouvelles Littéraires des Journaux. Elles paroiſſent aſſez importantes, pour faire ſouhaiter que quelcun entreprît d'en compoſer un *Errata*. Comme ces Nouvelles peuvent être d'un très-grand uſage à une infinité de perſonnes; il faudroit tâcher de remarquer ce qu'il y a de défectueux, afin que l'on put enſuite ſe fier au reſte. Mais pendant qu'on y laiſſera ainſi le vrai confondu avec le faux, on craindra toujours de s'y tromper, & dans cette incertitude, on ne ſaura quel parti prendre. Cela formera même des contradictions & des difficultez, qu'on aura bien de la peine à ſoudre. Ce ſera en un mot

Aux BAYLES *à-venir préparer des tortures.*

Je ne ſaurois croire, après tout, que quelcun fût aſſez déraiſonnable, pour imputer ces ſortes de fautes au Journaliſte. Il compoſe ſes Extraits ſur les Lettres qu'il reçoit, ſans être obligé de prévoir, qu'une partie de ce qu'on lui dit n'eſt pas véritable. Tout ce qu'on peut exiger de lui dans cette rencontre, c'eſt qu'il veuille bien remarquer dans la ſuite,

te, ce qui ſe ſera trouvé faux. Il ne ſeroit pas moins ridicule de vouloir blâmer, à cauſe de cela, une choſe auſſi agréable & auſſi utile que le ſont ces ſortes d'Extraits. S'il s'y trouve des fautes, il faut les mettre ſur le compte des Correſpondans, qui parlent ſouvent ſur un oui-dire, ſans être ſurs par eux-mêmes de ce qu'ils avancent. On peut même ajouter qu'ils ne ſont pas toujours inexcuſables, puis qu'ils ont affaire à des gens, qui prennent à tâche d'en impoſer au Public. Chacun ſait le manége que font les Libraires, pour ſe défaire des vieux Livres, & donner du cours aux nouveaux. Il eſt auſſi des Auteurs à vaſtes projets. S'ils font imprimer un Livre, ils en promettent inceſſamment deux ou trois dans la Préface. La compilation de celui-là leur a peu coûté, la promeſſe de donner les autres coûte encore moins; ils ſe rendront célébres à peu de frais. Ce ſont les Entrepreneurs de la République des Lettres : ils voudroient en être les ſeuls tenans. *Juvénal* l'a dit il y a * longtems.

Tenet inſanabile multos
Scribendi Cacoëthes, & ægro in corde ſeneſcit.

Lors que la fantaiſie les prend de traiter

* *Satyr. VII. vers* 51.

une matiére, ils ne manquent pas de blier auſſi-tôt dans le Monde, qu'ils y vaillent, que leur Ouvrage eſt preſe achevé, * quelquefois même qu'il ſous la preſſe; quoi qu'ils fuſſent bien peine d'en produire un ſeul Cayer, qui en état d'y être mis. On voit bien 'ils prennent ainſi les devans, afin 'en cas qu'ils viennent effectivement à ravailler, ils n'ayent pas la mortifican de la concurrence. Mais ces ſortes ſupercheries ne peuvent que faire du rt à la République des Lettres. D'au:s perſonnes plus habiles ſont ſouvent tournées par là du deſſein qu'elles aient véritablement formé de travailler r les mêmes matiéres. On en a même l, qui ont diſcontinué leurs Ouvras, pour faire place à d'autres que l'on ntoit tant, & qui ſe ſont à la fin trouz inviſibles. Ce qu'il y a de réjoüiſnt, c'eſt de voir enſuite des Auteurs aves, qui y renvoyent bonnement leurs ecteurs, ou qui les citent avec éloge, oi qu'ils n'ayent jamais eu d'autre exiſnce, que celle que leur a donnée l'imanation de l'Entrepreneur.

Je

* *Comparez les Nouvelles de la République s Lettres, Août, 1699, pag. 135. avec Hiſtoire des Ouvrages des Savans, Avril 689. pag. 136.*

Je ne ſai ſi on ne pourroit pas mettre au nombre de ceux-là, un gros *Dictionnaire*, qu'on nous * promettoit il y a ſix ou ſept ans. Il devoit contenir tous les *Dogmes*, les *Rites*, les *Cérémonies*, la *Diſcipline*, les *Docteurs*, les *Martyrs*, les *Conciles* & les *Ecrits*, tant de l'Egliſe *Juive* que de la *Chrétienne*. *Héréſies*, *Perſécutions*; tout y devoit être. En un mot toute *l'Antiquité Eccléſiaſtique* devoit s'y ranger, *ſous chaque Lettre de l'Alphabet*. Cependant on n'en entend plus parler; & il y a beaucoup d'apparence, qu'on ne verra jamais un pareil Ouvrage. Ce n'eſt pas qu'il ne pût être fort utile; mais il demanderoit dans ſon Auteur une érudition ſi vaſte, un gout ſi juſte, & un eſprit ſi droit & ſi dégagé de tous Préjugez; que nous pourrons aiſément nous conſoler de ſa perte.

Mais pour revenir aux *Extraits de diverſes Lettres*, j'ajouterai qu'il y a très-peu de Journaliſtes, qui ſe ſoient piquez d'en enrichir leurs Journaux. Ceux de Paris entr'autres ſe ſont aſſez bien épargné cette peine, tant ils ont de l'horreur pour les moindres innovations. Peut-être auſſi qu'ils agiſſent de la ſorte, pour conſerver une plus grande uniformité

* *Voyez l'Hiſtoire des Ouvrages des Savans, Novemb. 1694. pag. 142.*

entre les premiers Journaux & les ſuivans. Dans les Journaux de toute l'année 1698. il n'y a que l'Extrait d'une ſeule * Lettre, qui remplit à peine une page. C'eſt, ſans doute, là le plus ſûr moyen d'éviter toutes les fautes, qui ſe gliſſent dans ces Extraits, lors qu'ils ſont un peu étendus, & qu'ils ſe ſuivent de près. Rien n'eſt plus évident. Si, par exemple, on n'avoit pas inſéré l'Extrait de cette Lettre dans le Journal, on n'y verroit pas deux fautes aſſez groſſiéres. Le Compilateur du *Spicilegium Sanctorum Patrum &c.* y eſt apellé *Heabe*, au lieu de *Grabe*: & l'on y parle d'un Livre, qui ſe voyoit, dit-on, à Amſterdam ſous ce tître: *Syntagma Scriptorum primi & ſecundi Seculi, quos ſuis & variorum Notis illuſtravit* DAVID CLERICUS. Cependant on pourroit bien parier ſans craindre de perdre, qu'aucun Libraire de Hollande ne ſauroit produire un Livre, ſous un *Titre* tel que celui-là.

Ne croyez-vous pas, Monſieur, que ſi on faiſoit bien attention à ce que je viens de dire, on ne groſſiroit pas tant la Liſte des Livres perdus. Il y en a, ſans doute, un bon nombre de ceux que l'on pleure amérement, qui n'ont jamais exiſté. Ils ne doivent leur être, qu'à la vaine

* *Inſéré dans le Journal du* 11. *Août.*

vaine promeſſe d'un Auteur, à quelque faux bruit, qui en a couru, ou bien à la différente maniére, dont on a raporté le tître d'un même Ouvrage.

Je crains au reſte d'avoir parlé trop affirmativement, quand j'ai dit que les Journaliſtes de Paris avoient de l'horreur pour les innovations. Ils en ont fait dans l'orthographe, quoi qu'ils ſemblent quelquefois oublier les régles, qu'ils s'étoient preſcrites. Cela me met dans l'eſprit une choſe que vous pratiquez, & qui devroit auſſi être marquée dans l'Ouvrage dont il s'agit. Lors que vous parlez d'une perſonne pour la premiére fois, vous mettez ſon nom en Capitale ou en Italique. Mr. *Arnauld d'Andilly* eſt le premier, qui ſe ſoit ſervi de cette méthode. C'eſt dans la Traduction de *Joſeph*; & l'on peut dire aſſurément qu'elle a de grandes commoditez. Car, pour me ſervir de ſes termes, en les rendant un peu plus généraux, cela produit deux effets: „ l'un que l'on eſt aſſuré par cette „ différence de lettre, que l'on n'a point „ parlé de cette perſonne; au lieu que „ quand les noms ſont en lettre Ro„ maine comme le reſte de l'impreſſion, „ c'eſt une marque que l'on en a déja „ parlé: & l'autre qu'en cherchant plus „ haut le nom de cette perſonne, juſ-

„ qu'à ce qu'on le trouve en Capitale ou
„ en Italique, on voit plus particuliére-
„ ment quelle elle eſt, parce qu'on en
„ avertit ordinairement la premiére fois
„ qu'on en parle.

Je ne dirai plus qu'un mot, Monſieur. Peut-être pourriez-vous croire que j'ai deſſein de travailler au petit Ouvrage, qui m'a fait prendre la liberté de vous écrire; cependant je n'en ai pas la moindre penſée. Si néanmoins vous connoiſſiez quelcun qui voulût l'entreprendre, & que vous me jugeaſſiez capable de lui fournir quelques Mémoires; il n'y a rien que je ne fiſſe, pour obliger les honnêtes gens, & vous particuliérement, Monſieur, &c.

ARTICLE III.

HISTOIRE DE LA MÉDÉCINE, *où l'on voit l'Origine & les Progrès de cèt Art de Siécle en Siécle; les Sectes qui s'y ſont formées; les noms des Médecins, leurs Découvertes, leurs Opinions, & les circonſtances les plus remarquables de leur Vie. Avec des Figures en tailles douces, tirées des Médailles anciennes. Par* DANIEL LE CLERC, *Docteur en Médecine.* A Amſterdam, chez Geor-

George Gallet 1702. En petit *in* 4. du caractére de ces *Nouvelles*. Seconde Partie, pagg. 248.

LA ſeconde Partie de l'Hiſtoire de la Médecine de Mr. *Le Clerc*, nous fait voir cèt Art ſous une face tout autre, que celle qu'elle avoit auparavant. On y trouve premiérement des Médecins, dont le Chef s'apelloit *Chryſippe*, qui à force de raiſonner, ou de philoſopher, condamnérent la *Saignée* & la *Purgation*, deux remêdes, que l'expérience de tous les Siécles précedens avoit confirmez. On y découvre en ſecond lieu un grand progrès dans l'Anatomie, par les ſoins d'*Hérophile* & d'*Eraſiſtrate*, qui eurent pluſieurs Sectateurs, & qui abandonnérent la pratique des Anciens. Enſuite viennent les Médecins qu'on nomma *Empiriques*, qui fatiguez des grans raiſonnemens des autres affectérent de ne ſuivre que l'expérience; ſans vouloir rendre raiſon d'aucune choſe, ni rechercher en aucune maniére les cauſes des maladies ou de l'effet des remêdes. Les choſes ayant demeuré quelque tems en cèt état, *Aſclépiade* paroit ſur la Scéne, qui introduit de nouveau la Philoſophie dans la Médecine; mais une Philoſophie, qui n'avoit point encore ſervi à cèt

uſage. C'eſt celle de *Démocrite* ou d'*Epicure*, par laquelle le même Aſclépiade renverſe tous les Principes d'Hippocrate, en même tems qu'il terraſſe les Empiriques. Alors les Malades n'entendent plus parler que d'*atomes* & de *pores*, de *petits corps* de différente groſſeur, de *paſſages bouchez*, ou *reſſerrez*, de paſſages trop *ouverts* ou *relâchez*. Mais cette maniére de traiter la Médecine n'ayant pas été de la portée de tout le monde, *Themiſon*, Diſciple d'Aſclépiade, entreprit de la rendre plus aiſée. Il ne retint de tout le Syſtême de ſon Maître, que ce qui concerne le reſſerrement & l'ouverture des paſſages. Il reduiſit toutes les maladies à deux genres ſeuls, le genre *reſſerré*, & le genre *relâché*, & ne reconnut par conſéquent que deux ſortes de remêdes, les uns pour reſſerrer, les autres pour relâcher; ſans vouloir raiſonner ſur la maniére ou ſur les cauſes de ce reſſerrement ou de ce relâchement, qu'il ſe contentoit de connoître par leurs effets. Cette nouvelle Médecine, qu'on nomma la *Médecine Méthodique*, & qui tenoit un milieu entre l'*Empirique* & la *Rationelle*, ſe trouva du goût d'un grand nombre de Médecins, par la facilité qu'il y avoit à l'aprendre. M. Le Clerc s'eſt fort attaché à expliquer ou à développer

loper le Syſtême & la pratique de ces *Méthodiques*, parce que c'eſt une choſe peu connuë dans les Ecoles. La Secte Méthodique en produiſit quelques autres ; dont l'Auteur fait auſſi l'Hiſtoire ſur la fin de cette Seconde Partie, dont on vient de donner un plan général, tel qu'on le trouve dans la Préface de cèt Ouvrage : mais il ne ſera pas inutile d'entrer dans un plus grand détail.

1. Le premier Livre de cette Seconde Partie contient ce qui s'eſt paſſé dans toute la ſuite du Siécle trente-ſeptiéme, juſqu'au commencement du trente-huitiéme, & particuliérement les Innovations de Chryſippe & de ſes Sectateurs ; les progrès de l'Anatomie ſous Eraſiſtrate & Hérophile, & le partage de la Médecine en trois Profeſſions. Hérophile ſe rendit principalement célébre par ſon aplication à l'Anatomie, Mr. *Dacier* parlant de lui, dans la Préface de ſa Traduction Françoiſe des Oeuvres d'Hippocrate, l'apelle après *Tertullien*, *ce célébre Médecin, ou plûtôt ce Bourreau, qui a diſſequé ſept cens hommes vivans, pour aprofondir & ſonder la Nature, & qui afin de connoître les hommes les a haïs.* Il eſt vrai qu'il ajoute, que ce qui pourroit faire douter de ce témoignage de Tertullien & de celui de

* *Celſe*, qui dit la même choſe, c'eſt le grand reſpect que les Grecs avoient pour les morts, & les égards qu'ils conſervoient pour les Criminels, qui étoient condamnez, car ils les regardoient comme des victimes conſacrées, qu'il n'étoit pas même permis de retenir dans les fers; on les délioit dès que leur ſentence étoit prononcée. Pour reſoudre cette difficulté M. Dacier remarque qu'Hérophile étoit de Chalçédoine ville de Bithynie, qui, quoi que fondée par des Mégariens, ſe ſentoit du voiſinage des Barbares; que d'ailleurs il exerçoit la Médecine dans une Iſle, chez le † plus cruel de tous les Tyrans; qu'ainſi il y a beaucoup d'apparence, qu'il n'avoit pas conſervé les mœurs Grecques. Peut-être que M. Dacier auroit mieux fait de reſoudre cette difficulté de la même maniére que l'Auteur de § *l'Art de penſer* fait reſoudre à *Plutarque* cette queſtion, *pourquoi les Poulains, qui ont été courus par les Loups, ſont plus vîtes que les autres?*

* *Celui-ci dit, qu'Hérophile & Eraſiſtrate ont diſſequé vifs des Criminels condamnez à la mort, que les Rois tiroient des priſons, pour les leur remettre.*

† *Phalaris.*

§ *Part. III. Chap.* 18.

tres. C'eſt que, peut-être, cela n'eſt pas vrai. Je dis que l'Auteur de l'Art de penſer fait ainſi répondre Plutarque ; parce que j'aprens de M. † *Bayle* qu'ayant lû & relû l'Original du Chapitre huitiéme du ſecond livre des Propos de Table, dans lequel cette queſtion eſt examinée ; il n'y a point trouvé cette réponſe. Quoi qu'il en ſoit, on auroit pû répondre de la même maniere à la queſtion, comment Hérophile a pû diſſequer tant d'hommes vivans ? C'eſt que, peut-être, cela n'eſt pas vrai. Du moins, M. Le Clerc ſoupçonne qu'Hérophile & Eraſiſtrate étant les premiers, qui ont diſſequé des corps humains, la nouveauté de leur entrepriſe ayant frapé les eſprits, fit qu'on exaggera la choſe, & qu'on en publia beaucoup plus qu'il n'y en avoit, comme c'eſt la coutume en pareille occaſion ; à peu près comme *Medée* n'eut la réputation de faire boüillir des hommes vivans, que parce qu'elle fut la premiére, qui mit en uſage les bains chauds.

Ce qu'il y a de conſtant, c'eſt que ces deux Médecins ont diſſequé des hommes ou vivans ou morts, & ſi Hérophile en a diſſéqué de vivans, on ne ſau-

† *Penſées diverſes ſur les Comet. pag. 128. de l'Edit. de 1683.*

ſauroit répondre à l'objection que ſe propoſe M. Dacier, comme il y a répondu, ſans tomber dans un Anachroniſme de deux cens ans; puis que M. Le Clerc fait voir, qu'Hérophile exerçoit la Médecine en Egypte & non pas à Samos, & qu'il vivoit ſous *Ptolomée*, fils de *Lagus*, & non pas du tems de *Phalaris*.

Quant à Eraſiſtrate, la principale découverte qu'il fit en Anatomie non ſur des hommes, mais ſur des bêtes, c'eſt de certains vaiſſeaux blancs, qu'il trouvoit dans le méſentére des Chevreaux qui tettent, & qu'il croyoit être des artéres. Il ajoutoit que ces vaiſſeaux paroiſſoient premiérement pleins d'air & enſuite de chyle. Il reconnut auſſi dans ſa vieilleſſe, que tous les nerfs viennent également du cerveau. Il ſoutenoit que les veines & les artéres tirent également leur origine du cœur; que ces derniéres, dans l'état naturel, ne contiennent point de ſang, & qu'elles ne ſont remplies que d'eſprit ou d'air, non plus que le ventricule gauche du cœur: & ſi on vouloit le convaincre du contraire par la vuë, il répondoit que dès qu'on ouvre ce ventricule, l'eſprit s'évapore ſans qu'on le voye, & le ventricule ſe remplit tout auſſi tôt de ſang. Il diſoit la même

même choſe des artéres. Ce qui l'avoit engagé dans une opinion ſi fauſſe, c'eſt qu'il ne comprenoit pas pourquoi il y auroit eu de deux ſortes de vaiſſeaux deſtinez à porter la même liqueur; c'eſt-à-dire, pourquoi les veines & les artéres auroient également contenu & charrié du ſang. A l'égard de la reſpiration, il prétendoit qu'elle ne ſervoit aux animaux, que pour remplir d'air les artéres. Il avoit une opinion aſſez particuliere ſur la digeſtion des alimens dans l'eſtomac. On pourra la voir à la pag. 17. de notre Auteur.

Nous avons déja remarqué qu'Eraſiſtrate & ſes Diſciples condamnoient la ſaignée; mais ſi *Galien* en eſt cru, ils ne s'accordoient pas ſur les raiſons de leur ſentiment. Ils diſoient qu'il étoit très-difficile de réuſſir dans la ſaignée, ſoit parce qu'on ne peut pas toujours bien diſcerner la veine qu'on veut ouvrir, ſoit parce qu'on n'eſt pas ſûr, ſi on ne piquera point une artére pour une veine. Que quelques uns étoient morts de peur, ou enſuite d'une défaillance, avant ou après la ſaignée. D'autres ajoutoient qu'on ne pouvoit pas ſavoir au juſte la quantité de ſang qu'il étoit néceſſaire de tirer; que ſi l'on en tire moins qu'il ne faut, cela ne ſert de rien;

ſi

ſi l'on en tire plus, on court riſque de tuer le malade. D'autres diſoient que l'évacuation du ſang, qui eſt dans les veines, eſt ſuivie de celle des eſprits, qui paſſent en cette rencontre des artéres dans les veines. D'autres, enfin, aſſuroient, que l'inflammation étant formée dans les artéres, par le ſang qui s'eſt coagulé à leur entrée, il eſt inutile de ſaigner.

Il ne purgeoit auſſi que très-rarement, quoi qu'il donnât des lavemens & même des vomitifs. La raiſon qu'il en alleguoit, c'eſt que la purgation, non plus que la ſaignée, ne ſervoient qu'à diminuer la plénitude, & qu'on avoit pour cela d'autres moyens plus ſûrs. Il ajoutoit que les humeurs que les purgatifs font vuider n'ont pas été telles dans le corps, qu'elles paroiſſent, après qu'on les a renduës; mais que le médicament les a fait changer de nature, comme par une eſpêce de corruption, ſentiment qui a été ſoutenu depuis par un grand nombre de Médecins.

Le principal remêde qu'il ſubſtituoit aux ſaignées & aux purgations étoit le jûne & l'abſtinence. Lorſque ce remêde joint aux lavemens & aux vomitifs ne ſuffiſoit pas pour ôter la *plénitude*, qui eſt ſelon lui la cauſe la plus générale

rale de toutes les maladies, il avoit recours à l'exercice. Dans le ſcirrhe du Foye ou dans les tumeurs, qui ſurviennent à ce Viſcére, Eraſiſtrate inciſoit la peau & tous les tégumens qui le couvrent, & ayant ouvert le ventre, il apliquoit enſuite des médicamens ſur la partie toute nuë.

Quant à Hérophile, dont nous avons déja parlé, il logeoit l'Ame raiſonnable dans les ventricules du cerveau. Une de ſes principales découvertes, par raport à celles qui ſe ſont faites ſeulement dans ce ſiécle, & que l'on a cru nouvelles, quoi qu'elles puſſent être fort anciennes, c'eſt celle de certaines veines, qu'il trouvoit dans le Méſentére, qui ſont, ſelon lui, deſtinées à nourrir les inteſtins, & qui ne vont point vers la veine porte, comme toutes les autres, mais ſe rendent à de certains corps glanduleux. Ce fut lui qui donna le nom de *veine artérieuſe*, au vaiſſeau qui paſſe du ventricule droit du cœur dans les poûmons, parce qu'il le prenoit pour une veine, & qu'il voyoit pourtant qu'il avoit la tunique épaiſſe comme une artére. Il apella par une raiſon contraire *artére veneuſe* le vaiſſeau qui va du poûmon dans le ventricule gauche. C'eſt encore Hérophile qui a don-

donné à deux Tuniques de l'œil, les noms de Tunique Retine & de *Tunique Arachnoide*. On lui eſt de même redevable de pluſieurs autres noms, qu'il a donnez à diverſes parties du corps; & ſon autorité a été ſi grande par raport à l'Anatomie, que les noms qu'il avoit donnez à toutes ces parties ſe ſont preſque tous conſervez. C'eſt le premier de tous les anciens Médecins Dogmatiques, qui a fait un grand uſage des médicamens, tant ſimples, que compoſez; & qui a traité avec exactitude la doctrine des *Pouls* ou Batemens des artéres, qui avoit été négligée par tous ceux qui l'avoient précédé.

Il parloit d'une maladie aſſez rare, qui eſt la Paralyſie du cœur; il diſoit que c'eſt à cette maladie qu'on doit atribuer certaines morts ſubites, qui arrivent quelquefois.

Ce fut à peu près du tems d'Hérophile & d'Eraſiſtrate, ſelon la remarque de Celſe, que la Médecine, qui juſqu'alors avoit été exercée avec toutes ſes dépendances, par une ſeule perſonne, fut partagée en trois parties, dont châcune fit l'occupation d'une perſonne différente. Ces trois Parties furent la Médecine *Diétetique*, la *Pharmaceutique*, & la *Chirurgique*. La premiére em-

employoit le régime de vivre pour guérir les malades, la ſeconde les médicamens, & la troiſiéme l'opération de la main. Il ne faut pas croire cependant, que cette diviſion marque les trois profeſſions par leſquelles la Médecine s'exerce aujourd'hui, c'eſt-à-dire, celle des Médecins, celle des Apothicaires, & celle des Chirurgiens. Il eſt vrai que ceux qui exerçoient la Diétetique étoient les mêmes que nos Médecins; mais il n'en eſt pas ainſi des autres. Ceux qui exerçoient la troiſiéme partie différoient de nos Chirurgiens, en ce qu'ils n'embraſſoient pas tant de choſes qu'eux. Ils ne ſe mêloient que de la ſeule opération de la main, & ils n'entreprenoient point les maladies, qui ſe peuvent guérir par un autre moyen. Ils ne devoient pas même traiter les playes, & encore moins les ulcéres & les tumeurs, ſi ce n'eſt dans les cas, où il faloit néceſſairement faire quelque ouverture ou quelque inciſion. Les maladies qu'on vient de nommer étoient le partage de ceux qui exerçoient la Pharmaceutique, qui les traitoient par l'aplication des médicamens, propres à arrêter le ſang, à conſolider, &c. Que s'ils n'en pouvoient venir à bout, & qu'il falut employer le fer & le feu, ils

remettoient alors leurs malades aux Chirurgiens.

Avant ce partage, les Médecins rempliſſoient ſeuls tous les devoirs de ces trois profeſſions, & l'on ne reconnoiſſoit tout au plus que de deux ordres de Médecins: les prémiers que l'on apelloit Médecins *Architectes* ſervoient ſeulement les malades de leurs conſeils, & donnoient les ordres aux ſeconds, qui étoient apellez Médecins *Manœuvres*, & qui travailloient de leurs mains ſous les yeux des autres, ſoit pour les opérations, ſoit pour la compoſition & l'aplication des remêdes. Mais il arriva que les derniers, qui étoient les ſerviteurs des premiers & quelquefois leurs enfans ou leurs diſciples, s'ingérérent de faire ſeuls ce qu'ils n'avoient fait auparavant que ſous la conduite d'autrui, & de ſe faire un métier particulier, châcun de ce qu'il entendoit le mieux, par raport à la Chirurgie ou à la Pharmaceutique, en ſorte que la Médecine ſe trouva partagée, comme on l'a dit.

Ceux qui pratiquoient la Chirurgie avoient le même nom qu'ils ont aujourd'hui. On les apelloit *Chirurgiens* ou *Médecins Chirurgiens*. Ceux qui s'attachoient à la Pharmaceutique, ou à la Médecine Médicamentaire, étoient apel-

apellez *Pharmaceutæ.* Le nom de *Pharmacopœus* ſe prenoit en mauvaiſe part, & ſignifioit dans l'uſage ordinaire un *Empoiſonneur.* Le mot de *Pharmacopola* marquoit chez les Anciens une autre eſpêce de profeſſion. On apelloit ainſi en général tous ceux qui vendoient des médicamens, quoi qu'ils ne les préparaſſent pas. Mais on donnoit particuliérement cé nom à ceux que nous apellons aujourd'hui *Charlatans* ou *Bateleurs*, qui montent ſur le Théatre, & qui vont courant le monde pour vendre des médicamens.

Quant au partage de la Médecine, dont on a parlé, cét uſage changea dans la ſuite, les uns ayant empieté ſur le métier des autres, ou en ayant exercé plus d'un, ou les mêmes noms ayant reſté, quoy que les emplois n'ayent plus été les mêmes. Ce partage n'empêcha pas non plus que pluſieurs Médecins ne retinſſent l'ancien uſage. Il n'eſt pas impoſſible auſſi qu'on n'en uſât à cét égard dans le même tems, de différente maniére en différens lieux.

Notre Auteur parle ſur la fin de ce premier livre, d'un Chirurgien célébre d'Alexandrie appellé *Ammonius*, qui fut ſurnommé *Lithotome*, c'eſt à-dire, *Coupeur de pierres*, parce qu'il s'aviſa le

le premier de couper, ou de rompre dans la veſſie les pierres qui étoient trop groſſes, pour pouvoir ſortir par l'ouverture qui ſe fait pour cela: d'où M. Le Clerc conclut, que le mot de *Lithotomie*, dont quelques uns ſe ſervent pour marquer l'opération par laquelle on tire la pierre de la veſſie n'eſt pas propre, & que l'on parleroit plus juſte en apellant cette opération cyſtotomie, puis que c'eſt la veſſie & non pas la pierre que l'on coupe.

II. Le Livre ſecond eſt employé tout entier à l'Hiſtoire de la Secte Empirique, qui commença avec le Siécle trente huitiême. Les Médecins laſſez ou peu ſatisfaits du raiſonnement, & des découvertes des Philoſophes, & des Anatomiſtes, prétendirent qu'on pouvoit ſe paſſer de l'une & de l'autre, & que les ſeules lumiéres que l'on doit ſuivre dans l'exercice de la Médecine, ſont celles que fournit l'expérience. On les apella pour cette raiſon *Empiriques* d'un mot Grec, qui ſignifie *expérience*. *Serapion* d'Alexandrie fut le premier qui enſeigna cette doctrine, ou qui, du moins, ſoutint ce ſentiment avec chaleur, & qui ayant d'abord été ſuivi par pluſieurs autres, ſe trouva par là érigé en chef de la Secte des Empiriques

ques. D'autres ont attribué la même choſe à *Philinus*, de l'Iſle de Cos, qui avoit été diſciple d'Hérophile; d'autres à *Acron* d'Agrigente, qui a vécu avant Hippocrate. Les Empiriques ſoûtenoient ce dernier ſentiment, afin d'avoir l'avantage de l'antiquité par deſſus les Médecins Dogmatiques, qui n'avoient commencé qu'avec Hippocrate.

Ils diſoient, qu'on pouvoit faire de trois ſortes d'expériences, pour diſcerner, par raport à la ſanté, ce qui eſt utile d'avec ce qui eſt nuiſible. La premiére & la plus ſimple eſt celle que produit le hazard. Quelcun, par exemple, qui avoit une grande douleur de tête, étant tombé, s'eſt ouvert la veine du front, & ayant perdu beaucoup de ſang on a vû qu'il a été ſoulagé. Ils mettoient dans le même rang les expériences qu'on fait en obſervant ce qu'opére quelquefois la nature ſeule, ſans l'aide d'aucun remède; comme lors que quelcun, qui avoit la fiévre, s'eſt mieux trouvé, enſuite d'une perte de ſang par le nez, d'une ſueur, ou d'une diarrhée. La ſeconde ſorte d'expérience eſt, quand on fait quelque choſe par eſſai, à deſſein de voir quel en ſera le ſuccès, comme lors que quelcun ayant été mordu par un animal vénimeux, aplique

d'abord ſur la bleſſure la premiére herbe qu'il trouve. La troiſiéme maniére eſt celle que les Empiriques apelloient *imitatoire*, lors qu'après avoir vû ce qu'ont produit le hazard, la nature, ou le deſſein, on eſſaye une autrefois ſi on réuſſira de même, en imitant ce qui a été fait en ces occaſions. Ils diſoient que cette derniére ſorte d'expérience eſt proprement celle qui fait l'art, lors qu'elle a été réitérée pluſieurs fois. Mais parce qu'il arrive quelquefois de nouvelles maladies, ſur leſquelles notre propre expérience, ni celle d'autrui ne nous fourniſſent rien, ou qu'on peut ſe rencontrer en des lieux, où les moyens de ſecours qu'on a expérimenté ailleurs manquent, les Empiriques avoient pourvû à ces cas particuliers par ce qu'ils apelloient *la ſubſtitution d'une choſe ſemblable*. C'étoit un nouvel eſſai qu'ils faiſoient, après avoir comparé une maladie avec une autre maladie, ou une partie du corps avec une autre partie de même nature, ou enfin un ſimple ou remède, quel qu'il fût, dont la nature eut été connuë ou expérimentée, avec un autre qui eût du raport au premier. L'*Obſervation* donc, c'eſt-à-dire, ce que chacun avoit expérimenté ſoi-même, l'*Hiſtoire*, c'eſt-à dire, ce qui s'en redigeoit

geoit par écrit, & la *ſubſtitution d'une choſe ſemblable* étoient les trois fondemens de leur Art, & ce que quelques uns d'entr'eux apparemment appelloient le *Trépié de la Médecine.*

M. Le Clerc ajoute des réflexions très-judicieuſes ſur cette méthode des Empiriques, qu'il produit ſous la perſonne d'un Ami qu'il ne nomme point, ſoit qu'effectivement elles ne ſoient pas de lui, ſoit qu'il aît pris ce tour, pour ne choquer pas de front ceux qui trouveroient quelque choſe de contraire à leurs ſentimens dans ces réflexions. Quoi qu'il en ſoit, celui qui en eſt l'Auteur ſoûtient qu'il n'y a rien de plus abſurde, que le projet des anciens Empiriques, de vouloir bannir le raiſonnement de la Médecine, ſi l'on prend cette propoſition dans un ſens abſolu; mais il croit qu'on pourroit donner à leur opinion un certain ſens, qui la feroit paroître plus raiſonnable, qu'elle ne le ſemble d'abord. Ce ſens eſt que l'expérience eſt plus utile dans la Médecine que le raiſonnement; qu'il ſeroit à la vérité à ſouhaiter, que l'on eut, par exemple, une connoiſſance exacte & particuliére des cauſes des maladies, ſoit par le moyen de l'Anatomie, ſoit autrement; il y a de l'apparence qu'on

en pourroit guérir plus aiſément une partie. Mais c'eſt ce qui ſe peut plutot ſouhaiter qu'eſperer, & les remêdes ſont plutot trouvez en certaines rencontres, que les cauſes des maladies ne ſont découvertes. Il eſt vrai qu'on peut raiſonner aſſez juſte ſur certaines généralitez des cauſes de quelques effets, dont nous nous apercevons ; mais lors que nous voulons pénétrer juſqu'aux cauſes de ces cauſes, c'eſt là où nous nous embarraſſons ordinairement, & c'eſt pourtant là où nous nous piquons de parvenir. Cependant il eſt bien ſûr, que la Médecine n'a pas été fondée ſur des raiſonnemens abſtraits ou pouſſez fort loin, mais ſur des raiſonnemens ſimples & naturels, dont les principaux ont été tirez *des choſes qui ſont du bien & de celles qui ſont du mal. Cela a été nuiſible au malade*, a-t-on dit, *il le faut donc éviter une autre fois ; cela au contraire lui a ſervi, il faut donc le réitérer en ſemblable cas.* Un peu de ſens commun ſufit pour raiſonner de cette maniére.

L'indication que fourniſſent les cauſes évidentes ſe préſente de même fort naturellement. Cèt homme eſt ſur le point de mourir d'une perte de ſang; il faut donc pour le ſécourir, tâcher d'arrêter cette perte, &c. Il

Il ne faut pas non plus une grande Philoſophie, pour diſcerner en pluſieurs occaſions la partie malade, auſſi bien que les diverſes cauſes d'un même accident; comme on le fait voir par des exemples. C'eſt juſques où Eraſiſtrate & Hérophile vouloient qu'on allât à l'égard du raiſonnement; mais c'eſt ce que les Médecins Philoſophes prétendent n'être point ſuffiſant. On voit bien, diſent-ils, par exemple, que l'indication qui ſe tire du mouvement extraordinaire & inteſtin du ſang dans la fiévre, & de la chaleur qui l'accompagne ne ſert pas de beaucoup pour y apporter du remède; puis que ni les ſaignées, ni les purgations, ni les rafraichiſſans, ne la guériſſent pas toujours, & ſouvent ne ſont d'aucun effet. On convient de tout cela, & ſi à force de raiſonner, on pouvoit trouver des remèdes plus ſûrs que ceux là, les Empiriques n'auroient pas le mot à dire. Mais par malheur on ne voit pas qu'on avance beaucoup plus, en pouſſant le raiſonnement plus loin. Si on deſcend plus dans le particulier & qu'on diſe, que puis que l'évacuation du ſang, ou celle de quelques humeurs, qu'on a cru le tenir en mouvement, n'ont pu arrêter la fiévre, non plus que les re-

mêdes qui rafraichiſſent, il faut en trouver quelque autre; cela va le mieux du monde. Si on ajoute que ce qui excite ce mouvement du ſang eſt un levain particulier, auquel il faut s'atacher & travailler à l'adoucir ou à l'éteindre, faute dequoi la fiévre continuera, quand vous ne laiſſeriez qu'une goute de ſang dans le corps, cela peut encore être véritable; mais qu'eſt-ce que ce raiſonnement opérera? Il obligera à chercher avec ſoin quelle eſt la nature de ce levain, mais il ne contribuera en rien à le faire découvrir. On ſaura bien en général, ou, du moins, on croira ſavoir, que ce levain doit être un acide. On ſuppoſera même qu'il faut néceſſairement lui oppoſer un alkali, parce qu'on a remarqué que les alkali détruiſent les acides & en rompent les pointes. Mais il y a tant d'eſpêces différentes d'acides & d'alkalis, qu'on eſſayera, peut-être, de cent ſortes de ces derniers, avant qu'on aît trouvé celui qui peut mortifier l'acide dont il s'agit, toutes ſortes d'alkalis indifféremment n'étant pas propres à détruire toutes ſortes d'acides; & ſi le hazard ne nous avoit pas découvert le *Kinkina*, nous ſerions, peut-être, à chercher juſqu'à la fin du monde.

M. Le

M. Le Clerc ou ſon Ami fait voir de même, qu'on n'a pas tiré grand avantage des belles découvertes qu'on a faites de notre tems dans l'Anatomie. Il avoüe que ce n'eſt pas ſans raiſon, qu'on a * raillé les Médecins de ce qu'il ne meurt pas moins de gens, depuis qu'on a trouvé la circulation du ſang, qu'il en mouroit auparavant. Cette découverte eſt de la derniére importance, pour connoître le mouvement du ſang; cependant, à la reſerve de quelques uſages, que la Chirurgie en peut tirer, auſſi bien que de celles des vaiſſeaux lymphatiques & des canaux excrétoires des glandes, tout le reſte n'eſt pas fort conſidérable. Il en eſt de même des autres découvertes, comme on le fait voir dans le Chapitre ſixiéme de ce ſecond Livre, qui n'eſt pas le moins curieux de tout l'Ouvrage. On y examine auſſi avec ſoin ce qu'on peut alleguer contre l'expérience. On y loüe fort les remédes ſpécifiques, & l'on prétend que c'eſt une choſe honteuſe, que de plus de dix mille plantes que les Herbiers décrivent, il n'y en aît pas la dixiéme partie qui ſoit en uſage dans la Médecine. On y fait voir qu'il eſt fort aiſé de ſe tromper ſur les expériences,

* *Fontenelle dans ſes Dialogues des Morts.*

auſſi bien que dans les raiſonnemens. On allégue deux ou trois cauſes principales de la rareté des bons remêdes. La premiére, c'eſt la mauvaiſe foi des Médecins, qui ont aſſuré, contre la vérité, qu'ils avoient vû de bons effets de certains remêdes en certains cas qu'ils marquent. La ſeconde & la plus ordinaire eſt l'intérêt particulier, ou l'envie qui régne entre les gens de même profeſſion, & qui a empêché de tout tems les Médecins de ſe communiquer les uns aux autres les remêdes qu'ils ont cru les plus excellens; pendant qu'ils ont été libéraux de leurs raiſonnemens, qu'ils ſavoient bien n'être pas de grand uſage. La troiſiéme eſt la pareſſe des Médecins, qui ne veulent pas ſe donner la peine de chercher des remêdes; comme ſi la Médecine étoit un art parfait, où il n'y eut plus rien à trouver. Et parce que de tout ce qu'on vient de dire, il ſemble qu'on en pourroit conclurre que la Médecine n'eſt qu'une chimére, on ne manque pas de répondre ſolidement à cette objection.

Après cette eſpéce de digreſſion, on revient aux Empiriques. M. Le Clerc croit que ce ſont eux les prémiers, qui ont fait beaucoup d'uſage de l'*Opium*. Ils ne pouvoient rien employer qui fut

plus

plus capable de leur faire honneur. Comme ils ſe moquoient des raiſonnemens, on leur demandoit, ſans doute, des effets, puis qu'ils ne vouloient pas donner des paroles. Or il n'y avoit rien de plus commode que l'Opium, pour pouvoir tenir les promeſſes qu'ils faiſoient aux malades accablez de douleur ou de veilles, de charmer leurs maux par un doux ſommeil. Auſſi voyons-nous qu'*Héraclide* Médecin Empirique employoit l'Opium en diverſes rencontres.

III. Le Livre troiſiéme contient l'introduction de la Médecine à Rome par *Archagathus*, dans le ſiécle trente-huitiéme du Monde; & les changemens qu'*Aſclépiade* aporta à cèt Art dans le Siécle trente-neuviéme. M. Le Clerc y parle auſſi, à l'occaſion de *Cléopatre*, des femmes, qui ont exercé la Médecine.

L'an DXXXV. de la fondation de Rome, *Archagathus* Médecin Grec alla s'établir à Rome, & y porta la Médecine de ſon Pays. On a prétendu qu'avant luy la Médecine n'étoit point connuë dans cette grande Ville, & s'il en faut croire *Pline*, elle n'y fut même reçuë qu'après tous les Arts libéraux & toutes les Sciences. * *Le peuple Romain*

* *Liv. XXIX. Chap.* 1.

main, dit-il, *a été plus de ſix cens ans ſans Médecins*, &c. Mais M. Le Clerc n'eſt point du ſentiment de Pline, & il oppoſe à ſon autorité celle de *Denys d'Halicarnaſſe*, qui dit qu'il y eut en CCCI. une ſi furieuſe peſte à Rome, qu'elle emporta preſque tous les Eſclaves, & la moitié des Citoyens, les Médecins ne ſuffiſant pas pour le nombre des malades.

Il faut donc ou que Pline ſe ſoit trompé, ou plutot, il ne faut entendre que des Médecins étrangers, & particuliérement des Grecs, ce qu'il dit dans l'endroit qu'on vient de citer. Il s'explique lui-même dans la ſuite; le paſſage eſt long; mais comme il eſt curieux, il eſt bon de le raporter. *Pour être convaincu*, dit-il, *de la vérité de ce que j'ai avancé*, c'eſt-à-dire, de l'éloignement que les Romains de ce tems-là avoient pour la Médecine, *il ne faut qu'entendre là-deſſus le ſentiment de* Marc Caton, *qui a vécu ſoixante & dix ans après Archagathus, & qui étoit un homme, duquel on peut dire, que l'honneur du triomphe, qui lui a été décerné, & la charge de Cenſeur, qu'il a exercée, ſont ce qui le relève le moins, tant il y a eu d'autres choſes conſidérables en ſa perſonne. Voici ſes propres termes, tirez d'une Lettre, qu'il écrivoit à ſon fils.* „ Je „ vous dirai quand il en ſera tems, mon

„ fils

„ fils Marc, ce que je penſe de ces Grecs,
„ & ce que j'eſtime le plus de tout ce qui
„ eſt à Athénes. Il eſt bon d'étudier,
„ comme en paſſant, leurs Lettres, &
„ leurs Sciences; mais il ne faut pas les
„ aprendre à fonds. Je viendrai à bout
„ de cette race méchante & fiére; mais
„ ſoyez aſſuré, comme ſi un * devin
„ vous l'avoit dit, qu'auſſi tôt que cette
„ Nation nous aura communiqué ſes
„ Lettres, elle gâtera ou corrompra
„ tout; & cela ſe fera d'autant plus aiſé-
„ ment, ſi elle nous envoye ſes Méde-
„ cins. Ils ont juré entr'eux de tuer tous
„ les Barbares par le moyen de la Mé-
„ decine; & encore exigent-ils un ſalai-
„ re pour cela de ceux qu'ils traitent,
„ afin qu'ils ſe fient mieux à eux, &
„ qu'ils les puiſſent perdre plus facile-
„ ment. Ils ſont aſſez inſolens, pour
„ nous apeller Barbares, auſſi bien que
„ les autres; ils nous traitent même plus
„ inſolemment en nous apellant † *Opi-*
„ *ques.* En un mot ſouvenez-vous que je
„ vous ai défendu les Médecins.

Il paroit par là que Caton n'avoit en vuë que la Médecine étrangére. Les

* *Plutarque a remarqué que Caton s'étoit fort trompé dans ſa conjecture.*

† *C'eſt-à-dire, groſſiers, ſans politeſſe, ignorans.*

Romains n'ont pas donc été ſans Médecins au commencement de leur République, mais il y a aparence, qu'avant la venuë d'Archagathus, ils ne s'étoient ſervis que de la Médecine naturelle, ou de la ſimple Empirique, telle qu'on a * ſuppoſé que les premiers hommes la pratiquoient. C'eſt cette Médecine, qui étoit du gout de Caton & de laquelle aucun Romain n'a écrit avant lui.

† Quelques Modernes ont dit, que les Médecins avoient été bannis de Rome du tems de Caton le Cenſeur; mais M. Le Clerc croit que cette Hiſtoire n'a été forgée, que ſur l'avanture d'Archagathus, quoi qu'il ne ſoit pas dit que ce Médecin fut chaſſé de Rome, mais ſimplement que ſa Profeſſion y fut décriée. D'ailleurs Caton n'eut aucune part à cette affaire, puis qu'il n'avoit que quinze ans, lors de la venuë d'Archagathus à Rome, & que celui-ci n'y fit pas aparemment grand ſéjour. Sans doute que ceux qui ont inventé ce fait ne ſe piquoient pas d'une grande exactitude dans la Chronologie.

Aſclé-

* *Voyez l'Extrait de la premiére Partie de cèt Ouvrage dans nos Nouvelles d'Août. pag.* 123.

† *Agrippa de Vanitate Scientiarum. Eſſais de Montagne.*

Aſclépiade rétablit la Médecine à Rome, environ cent ans après Archagathus On trouve ici ſon Hiſtoire, ſon Syſtême Philoſophique, ſon Syſtême de Médecine & ſa pratique. Il ne propoſoit que des remêdes fort doux, & il diſoit d'ordinaire qu'un Médecin doit guérir ſes malades *ſurement*, *tot*, & *agréablement*. *Ces trois mots*, ajoute M. Le Clerc, *renferment les plus belles promeſſes, que l'on puiſſe attendre de la Médecine; mais le malheur eſt qu'on a bien de la peine à les effectuer.* Les principaux remêdes d'Aſclépiade étoient l'abſtinence des viandes, l'abſtinence du vin en certaines occaſions, les frictions, la promenade, & la geſtation. *Apulée* dit qu'il a été le premier des Médecins, qui s'eſt aviſé de ſécourir les malades en leur donnant du vin. Il ſe moquoit de la doctrine des criſes & des jours critiques; il ne reconnoiſſoit point d'attraction, non pas même à l'égard de l'Aiman & du Fer; ſuppoſant que tout cela ſe fait par le concours des petits corps, & par la diverſe diſpoſition des pores. Il ne vouloit point que l'Ame eut reçu dès le commencement aucune connoiſſance, ni aucune idée du juſte & de l'injuſte, de l'honnête & du deshonnête. Il croyoit même, qu'il n'y a dans l'ame aucune faculté qui

raiſonne ; mais que nous ſommes entraînez par nos paſſions, comme les bêtes. Du reſte ſon Syſtême Philoſophique a beaucoup de raport à celui de Deſcartes, quoi qu'il admette le vuide, que Deſcartes a abſolument rejetté. On ne dira rien de ſon Syſtême de Médecine, ni de ſa Pratique; on pourra le lire dans notre * Auteur.

IV. Le quatriême Livre eſt ſubdiviſé en deux Sections. 1. La premiére contient l'Hiſtoire de l'établiſſement & des progrès de la Secte Méthodique fondée par Themiſon, au commencement du quarantiême Siécle.

Les Principes d'Aſclépiade lui ayant paru trop difficiles à entendre & trop vaſtes, il crut qu'il faloit trouver un chemin plus aiſé & plus court, ou une méthode abrégée, qui fût de la portée de tout le monde. C'eſt de là que cette nouvelle doctrine prit le nom de *Médecine Méthodique*. Les Empiriques avoient déja entrepris d'abréger & de faciliter l'étude de la Médecine, en retranchant celle des cauſes cachées des maladies. Les Méthodiques allérent beaucoup plus loin. Ils entreprirent de réduire à deux genres principaux ce grand nombre de maladies, que les Dogmatiques & les Em-

* *Pag.* 107. *&c.*

Empiriques eux-mêmes avoient distinguées avec beaucoup de soin, & s'imaginérent qu'en observant ce que les maladies ont de commun entr'elles, à certain égard, il ne servoit de rien de descendre davantage dans le particulier. Cela posé, ils s'imaginérent, que n'y ayant, selon eux, que de deux sortes de maladies, il ne falloit aussi que de deux sortes de remêdes, qui étoient naturellement indiquez par les deux genres, dont on vient de parler; en sorte qu'il suffisoit de connoître auquel de ces deux genres une maladie devoit être raportée, pour trouver en peu de tems le remêde. Par la même raison il n'étoit point nécessaire d'entendre ni de Philosophie, ni d'Anatomie, ni même d'avoir une grande expérience, pour posséder la Médecine. Ce Systême parut si commode, qu'un grand nombre de Médecins l'embrassa, & que cette Secte, qui commença presque avec le Siécle quarantiême, environ deux cens ans après l'établissement de celle des Empiriques, se soutint, même avec quelque éclat, pendant trois ou quatre Siécles.

On voit ici tout leur Systême expliqué au long & fort nettement. Nous nous contenterons de dire en général que Themison reduisoit toutes les maladies

sous

ſous deux eſpéces, ou tout au plus ſous trois genres principaux. Le premier étoit le genre *reſſerré*, le ſecond le genre *relâché*, ou, *coulant*; & le troiſiéme le genre *mêlé*, qui tenoit des deux premiers. Mais quelque ingénieuſe & quelque commode que ſoit cette diviſion, on s'aperçoit aiſément que quand il s'agiſſoit de deſcendre dans le détail Themiſon avoit bien de la peine de reduire certaines maladies à l'un ou à l'autre de ces genres, & il faiſoit paroître alors plus de ſubtilité, que de ſolidité. On lui peut atribuer en quelque ſorte l'invention de l'uſage des ſangſuës, du moins l'Hiſtoire ne nous aprend-elle point que perſonne s'en ſoit ſervi avant lui. M. Le Clerc croit que ce remêde a tout l'air d'un remêde Empirique, ou d'un remêde, qui peut être venu des Payſans, qui ſe ſeront les premiers aperçus de l'effet de la Sangſuë.

2. La ſeconde Section de ce quatriéme Livre, parle de certaines Sectes moins connues, qui ont eu quelque choſe de commun avec la Méthodique, & qui ſe ſont établies peu de tems après. L'Auteur y traite auſſi en particulier de la Médecine de Celſe. Il remarque au ſujet du Médecin *Aratée*, que ceux qui ont prétendu qu'il n'étoit d'aucune

Secte

Secte se sont trompez, & il prouve démonstrativement qu'il étoit de celle des *Pneumatiques* fondée par *Athenée*. Du tems d'Aretée, il y avoit des Médecins, qui saignoient à la main, ce qu'Aretée n'aprouvoit pas, & c'est là l'exemple le plus ancien que l'on aît de la Saignée de la main. M. Le Clerc paroit faire beaucoup de cas de cèt ancien Médecin, qui n'a pas vécu avant les Césars, comme Vossius l'a prétendu, mais pour le plutot sous l'Empire de *Néron*, ce que personne n'avoit remarqué avant notre Auteur.

Ce qu'il dit de la Médecine de Celse mériteroit bien qu'on s'y arrêtât un peu, si cèt Article n'étoit pas si long. Mais on se voit obligé de finir ici & de remettre au mois prochain ce qui concerne la troisiéme & derniére Partie de cèt Ouvrage.

ARTICLE IV.

EXTRAIT *de quelques* PROBLÊMES *de* GNOMONIQUE, *tiré des Mémoires Mathématiques Manuscrits de Mr.* DE LAISEMENT *Professeur au Colége de Navarre à Paris, & communiqué à l'Auteur de ces Nouvelles.*

Quand

(

Sp
C
av
E
C
da
fe
qu
de
de
dr
les
tu
m
eu
nc
en
lie
ne

bu

quateur & la hauteur du Pole ſur
izon, trouver le Centre du Ca-

lution. Soit * AB l'Equinoxiale,
conſéquent ſa perpendiculaire KD
ſera

* *Fig. 1.*

déci [illegible]
CH ſera égale à CF rayon de
teur, ce qu'il falloit trouver.

Problême III.

Tracer la Souſtilaire, ſur quelc
que ce ſoit, connoiſſant la Situa

plan, & la hauteur du Pole ſur l'Horizon.

Solution. La Souſtilaire ne fait point de peine à trouver dans les Cadrans réguliers; car elle eſt la même que la Méridienne dans le Cadran Horizontal, dans celui du premier vertical, & dans le polaire. Elle eſt la même que la ligne de ſix heures dans l'oriental & l'occidental. Elle eſt plus difficile à trouver dans les * Cadrans irréguliers.

R. Car. Pour les Cadrans verticaux Déclinans AB (Fig. II.) eſt la ligne Horizontale, CD eſt la ligne Verticale. Du point O comme centre, & d'une ouverture de compas priſe à diſcrétion, décrivez un Cercle. Prenez EF égale à la déclinaiſon du plan. Du point F menez ſur l'Horizontale AB la perpendiculaire FG, le point G eſt un des points de la Souſtilaire. Enſuite par le point H tirez la ligne HI faiſant avec l'Horizontale AB l'angle IHO égal à la hauteur du Pole ſur l'Horizon; elle déterminera ſur la verticale CD le point I qui ſera un autre point de la Souſtilaire, & en même tems le centre du Cadran. Ainſi comme la poſition d'une ligne droite ne dépend que de deux points, la

* *J'apelle ainſi les Cadrans verticaux déclinans, ou déclinans & inclinez.*

a ligne IG ſera la Souſtilaire qu'il faloit rouver.

2. *Cas.* Pour les Cadrans inclinez & déclinans, AB (Fig. III.) eſt l'Horizontale, CD Verticale. Soit l'Angle EOF égal à la déclinaiſon du plan. Menez FG perpendiculaire à AB. Menez GM égale à GF. Faites l'Angle MGL égal à l'angle que le plan du Cadran fait avec le plan vertical de même déclinaiſon, & cèt angle MGL doit être au deſſous de la ligne AB, ſi le plan du Cadran fait un angle obtus avec l'Horiſon, comme dans la Fig. III. Au contraire il doit être au deſſus de la ligne AB, ſi le plan recline, c'eſt-à-dire, qu'il faſſe un angle aigu avec l'Horizon, comme dans la Fig. IV. Par le point G menez LK perpendiculaire ſur FG. Si le plan eſt incliné, c'eſt-à-dire qu'il faſſe un angle obtus avec l'Horizon, le point K ſera au deſſous de l'Horizontale AB (Fig. III.) Si, au contraire, le plan recline, c'eſt-à-dire, qu'il faſſe un angle aigu avec l'Horizon, le point K tombera au deſſus de l'Horizontale AB (Fig. IV.) ſur le prolongé de la Ligne FG, & ce point K déterminera un des points de la Souſtilaire. Pour avoir un autre point P (Fig. III. & IV.) faites l'angle POI = MGL, tirez OH perpendiculaire à OI, &

& égale à OF, par H tirez HI faiſant l'angle OHI égal à la hauteur du Pole ſur l'Horizon. Par I menez IP perpendiculaire ſur CD, le point P ſera un autre point de la Souſtilaire; par K & P, tirez la ligne KP, elle ſera la Souſtilaire qu'il faloit tracer.

Problême IV.

Ayant tracé la Souſtilaire par le Problême précédent trouver la ſituation de l'Axe.

Solution. 1. *Cas.* Si le Plan eſt ſimplement un Vertical déclinant, comme dans la Fig. II. du point G élevez GK perpendiculaire ſur la Souſtilaire, & faites la égale à GF, par les points K & I, tirez IK, elle repréſentera la ſituation de l'Axe, qu'il faloit trouver.

2. *Cas.* Si le plan eſt déclinant & incliné (Fig. III. & IV.) tirez KR & NP toutes deux perpendiculaires ſur la Souſtilaire PK, en ſorte que KR = KL, & NP = PI. Tirez NR, qui repréſentera la ſituation de l'Axe qu'il faloit trouver. Si elle coupe la Souſtilaire en un point Q, ce point Q ſera le centre du Cadran. Si elle eſt paralléle à la Souſtilaire le Cadran n'aura point de centre.

Il faut remarquer que la perpendiculaire PN doit être tirée du même côté de la ligne KR, ſi le plan du Cadran eſt in-

incliné, ou faiſant un angle obtus avec l'Horizon (Fig. III.) Mais ſi ce plan recline, ou, ce qui eſt la même choſe, s'il fait un angle aigu avec l'Horizon, la perpendiculaire PN doit être d'un côté de la Souſtilaire, & KR de l'autre côté (Fig. III.) & alors le Cadran aura néceſſairement un centre, & ce centre Q ſera toujours entre le point P & le point K.

Problême V.

Par une ſeule ouverture de compas trouver les points horaires ſur l'Equinoxiale d'un Cadran Horizontal.

Solution. * NS eſt la Méridienne & Souſtilaire, OE eſt l'équinoxiale. Du point C comme centre, & d'une ouverture de compas à diſcrétion décrivez un cercle EFDG, portez le rayon EC de E en F, de F au point 4 & du point 4 portez la même ouverture deux fois de part & d'autre, pour avoir les deux points 5 & 11. Faites la même choſe de E en G, de G en 8. de 8. deux fois juſqu'en 7, & deux fois juſqu'en 1. Les points 9 & 3. ſont déterminez par la circonférence du cercle EFDG. Du point D par les points G & F, tirez les deux lignes DG, DF, qui détermineront ſur l'Equinoxiale les points de 10 & de 2 heu-

* *Fig. V.*

heures. Par ce moyen, tous les points horaires ſont marquez ſur la ligne Equinoxiale. Il ne reſte plus pour achever le Cadran, qu'à trouver le centre 1. du Cadran Horizontal, par le premier Problême.

Problême VI.

D'une ſeule ouverture de Compas trouver les points horaires d'un Cadran irrégulier, c'eſt-à-dire, vertical déclinant, ou déclinant & incliné.

Solution. Ayant tracé l'Horizontale AB, la Verticale CD, la Soultilaire PG, la ſituation de l'Axe HR. Premiérement ſi le Cadran a un centre Q, tirez QO, qui ſera la Méridienne, tirez l'Equinoxiale ST, en ſorte que le point G ſoit le centre du Cercle Equinoxial. La ligne ST coupera l'Horizontale AB au point de VI. heures, & la Méridienne QO au point de XII. heures. Tirez les lignes GVI, GXII, qui ſeront un angle droit au point G, par le ppint XII. tirez la ligne EF touchante au Cercle Equinoxial. Trouvez ſur cette ligne les points horaires 7. 8. 9. 10 11. 12. 1. 2. 3. 4. 5 comme on a fait par le Problême cinquiême ſur l'Equinoxiale d'un Cadran Horizontal. Tirez par le point G & par tous les points 7, 8, 9, 10, 11, 12, 1, 2, 3, 4, 5, des lignes, qui couperont l'E-

l'Equinoxiale ST dans tous les points horaires, ce qu'il faloit trouver.

Secondement, si le Cadran n'avoit point de centre, ou qu'il fût hors du plan, élevez G12 perpendiculaire sur VIG, cette ligne G12 prolongée déterminera le point de XII. heures sur l'Equinoxiale ST. Tirez la ligne EF touchante au point 12 du Cercle Equinoxial, & trouvez sur cette ligne les points horaires, comme ci devant.

Ensuite, tirez une autre Equinoxiale VX, en sorte que le point Y soit le centre de son Cercle Equinoxial. Tirez Y6 parallèle à GVI, & Y12 parallèle à GXII, ces deux lignes détermineront sur la ligne VX les points de 6 & de 12. heures. Il est facile maintenant d'avoir tous les autres points horaires sur cette Equinoxiale VX, de la même maniére qu'on les a trouvez ci-dessus sur la ligne Equinoxiale ST. Il ne restera plus qu'à tirer les lignes horaires par les points horaires correspondans sur les deux lignes Equinoxiales ST & VX, & le Cadran sera tracé.

Autre Méthode.

1. Si le Cadran qu'on veut décrire a un centre (Fig. VII.) Soit AB la ligne Horizontale, CD la verticale. Prenez LE égal à la déclinaison du plan. Tirez

la ligne O E indéterminée. D'une ouverture de compas prise à discrétion décrivez un Cercle. Par le point O menez M N perpendiculaire sur E O, trouvez sur M N les points horaires 7, 8, 9, 10, 11, 12, 1, 2, 3, 4, 5, d'une seule ouverture de compas comme sur l'Equinoxiale d'un Cadran Horizontal. Cherchez par le Problême 1. le centre F d'un Cadran Horizontal. Du point F, par tous les points horaires de la ligne M N tirez des lignes qui rencontreront la ligne Horizontale A B en autant de points horaires. Ensuite du point O & de l'intervale O F décrivez un Cercle F R P. Ce Cercle servira à trouver par les Problêmes 3 & 4. la Soustilaire & la situation de l'Axe. Le point où l'Axe coupera la Soustilaire sera le Centre du Cadran. Par le centre G d'un vertical déclinant, ou H d'un déclinant incliné, & par les points horaires de la ligne Horizontale A B, tirez les lignes horaires, & le Cadran sera tracé.

2. Si le Cadran déclinant incliné qu'on veut décrire n'a point de centre, ou que le centre soit hors le plan du Cadran (Fig. VIII.) ayant trouvé les points horaires sur la ligne Horizontale A B par la pratique précedente, il faut trouver d'autres points horaires sur une

ſeconde ligne Horizontale P Q. La difficulté conſiſte à trouver cette ligne Horizontale P Q, qui doit paſſer pour un point déterminé S de la ligne C D. Vous trouverez le point S en faiſant S O I égal à l'angle que fait le plan du Cadran avec le plan vertical. Par O tirez O H perpendiculaire ſur O I, tirez H I faiſant l'angle O H I égal à la hauteur du Pole ſur l'Horizon. Par le point I tirez I S perpendiculaire ſur O I, elle coupera C D au point S. Par S tirez la ligne P S Q perpendiculaire à C D ou paralléle à A B, elle ſera l'Horizontale, que vous cherchez. Il faut trouver maintenant des points horaires ſur cette Horizontale P Q. Portez S I de S en Y, par Y tirez Y T faiſant l'angle S Y T égal à la déclinaiſon du plan. Le point T ſera le point de 12. heures. Par le point T. tirez la ligne M T N perpendiculaire ſur Y T, le point Y repréſente le centre d'un Cadran horizontal, dont Y T ſeroit la Méridienne, & dont M N repréſente l'Equinoxiale. Or le centre Y étant donné, & la diſtance de ce centre à l'Equinoxiale M N, vous trouverez par le Problême 2 le rayon de l'Equateur, qui ſervira à décrire du point T un Cercle. Ce Cercle étant

décrit, vous aurez facilement les points horaires ſur la ligne MN, par le moyen d'une ſeule ouverture de compas. Tirez des lignes du centre Y par les points horaires de la ligne MN. Ces lignes détermineront ſur l'Horizontale PQ les vrais points horaires qu'on cherche. Par les points correſpondans de ces deux Horizontales AB & PQ tirez les lignes horaires, & le Cadran ſera tracé. Il ne reſtera plus qu'à trouver par les Problêmes 3. & 4. la Souſtilaire & la ſituation de l'Axe ſur le plan.

3. Si le plan étoit ſeulement vertical déclinant, & que le centre I (Fig. IX.) ſe trouvât hors ce plan, ayant porté OF de O en H & tiré HI faiſant avec OH l'angle OHI égal à la hauteur du pole, par un point R pris à volonté ſur HI tirez VRX, qui coupe CD perpendiculairement au point Q. Du point Q & de l'intervalle QR décrivez un Cercle, ſur la circonférence duquel prenez ZT égal à la déclinaiſon du plan, le point T ſera le centre, TQ la Méridienne, & MN l'Equinoxiale d'un Cadran Horizontal. Il eſt facile maintenant de trouver les points horaires ſur l'Equinoxial MN, pour les raporter ſur l'Horizontal VX. Car T étant le centre d'un Horizontal, & TQ la diſ-

tance

tance à l'Equinoxiale M N, vous aurez le rayon Q S de l'Equateur par le Problême 2. Si du point Q & de l'intervalle Q S vous décrivez un cercle, vous déterminerez ſur M N tous les points horaires par une ſeule ouverture de compas égale à Q S. Tirez enſuite du point T par les points horaires de M N des lignes, qui détermineront les vrais points horaires ſur l'Horizontale V X. Enſuite par les points horaires correſpondans des lignes horizontales A B, V X, tirez les lignes horaires, & le cadran ſera tracé.

Voila, ce me ſemble, à peu près de quelle maniére on peut apliquer à toutes ſortes de plans la méthode de trouver ſur l'Equinoxiale d'un Cadran régulier tous les points horaires par une ſeule ouverture de compas. L'aplication de ces pratiques ſe peut faire ſur les Cadrans qui regardent le Septentrion, comme je viens de la faire ſur ceux qui regardent le Midi.

ARTICLE V.

ΤΑΤΙΑΝΟΥ ΠΡΟΣ ΕΛΛΗΝΑΣ. ΕΡΜΙΟΥ ΔΙΑΣΤΡΟΜΟΣ τῶν ἔξω φιλοσόφων. TATIANI

TIANI ORATIO *ad Græcos.* HERMIÆ IRRISIO *Gentilium Philosophorum. Ex vetustis Exemplaribus recensuit, Adnotationibusque integris Conradi Gesneri, Frontonis Ducæi, Christiani Kortholti, Thomæ Galei, selectisque Henrici Stephani, Meursii, Bocharti, Cotelerii, utriusque Vossii, aliorum, suas qualescunque adjecit* WILHELMUS WORTH, A.M. C'est-à-dire, *Discours de Tatien contre les Gentils. Raillerie des Philosophes Payens par Hermias. Edition revuë sur les anciens Exemplaires, avec toutes les Notes de Conrad Gesner, de Fronton le Duc, de Chrétien Kortholt, de Thomas Gale, & les Notes principales d'Henri Etienne, de Meursius, de Bochart, de Cotelier, des deux Vossius, & d'autres, ausquelles Guillaume Worth a ajouté les siennes.* A Oxfort, 1700. En grand 8. pagg. 280. Et se trouve à Amsterdam, chez les Waesbergues.

M. WORTH s'étant attaché à la Lecture du Discours de *Tatien* contre les Gentils, a crû qu'il étoit très-propre pour refuter l'impieté de certaines gens, qui ont entrepris de relever l'excellence de la Religion naturelle, aux dépens de la Chrétienne, comme si la premiére

miére ſuffiſoit, ſans qu'il ſoit néceſſaire de s'embarraſſer des dogmes & des préceptes de la ſeconde. C'eſt ce qui l'a obligé à en donner une nouvelle Edition.

Il y a au devant une courte Préface, où M. Worth parle du tems auquel Tatien écrivit ce Diſcours, & des diverſes Editions qui s'en ſont faites. Il y explique auſſi ce qui concerne celle qu'il nous donne préſentement. Il croit que Tatien écrivit cette Piéce environ l'an LXVIII. de Jeſus-Chriſt. En effet on peut raiſonnablement conclurre de ce qu'il y dit, que *Juſtin* Martyr étoit mort dans le tems qu'il l'écrivoit, & il paroit par un endroit de * l'Hiſtoire d'*Euſebe*, qu'il lui avoit ſuccedé dans la Charge d'inſtruire les Chrétiens, qui étoient à Rome. Or ſelon le calcul de Mr. *Grabe*, S. *Juſtin* ſoufrit le martyre l'an CLXIII. ou CLXV, & Tatien raporte en quelque endroit une célébre parole de *Protée*, qui mourut en CLXVII. ſelon Euſébe. Il ſemble qu'il commençoit dès lors à avoir du penchant pour les ſentimens qu'il publia dans la ſuite, & qui lui aquirent le tître † d'Héréſiarque; car il y parle du mariage, comme d'un état d'im-

* *Lib. V. Ch.* 13.

† *Il fut le Pére des Encratites.*

d'impureté. D'où l'on peut conclurre qu'il publia ce Discours, avant qu'il quittât la ville de Rome pour s'en retourner en Assyrie, qui étoit sa Patrie, où S. *Epiphane* nous aprend qu'il commença à publier son Hérésie l'an 12. de l'Empire de *Marc Aurele*, qui répond au CLXXII. de Jesus-Christ.

Ce Discours de Tatien fut imprimé pour la premiére fois en Grec à Zurich en * 1546. avec quelques conjectures & corrections à la marge. La même année *Conrad Gesner* fit imprimer à part une version Latine de ce Discours avec de longues Notes. On l'a imprimé plusieurs fois depuis en Grec & en Latin, mais sans les Notes de Gesner. En 1615. on l'imprima à la fin des Oeuvres de Justin Martyr, avec les Opuscules d'*Athénagore*, de *Théophile* d'Antioche, & d'autres. Neuf ans après on l'inséra dans la Bibliothéque des Péres, avec de savantes Notes de Fronton le Duc. Enfin Chrétien Kortholt l'a aussi enrichi de ses remarques.

L'Edition Grecque de Zurich est, selon M. Worth, la plus pure de toutes: & ceux qui ont fait imprimer cét Ouvrage

* *Dans la Bibliothéq. de M. Du Pin. Edit. de Holl. on lit* 1646. *mais c'est apparemment une faute.*

vrage depuis, s'en ſont ſouvent éloignez par caprice ou ſans aucun légitime fondement. L'Edition même de Paris, qui eſt d'ailleurs ſi belle, s'écarte ſouvent ſans raiſon de celle de Zurich, & a inſéré mal-à-propos dans le texte les conjectures de Geſner, qui étoient à la marge, & qui ne ſont pas toujours ſolides. Cependant M. Worth a ſuivi l'Edition de Paris, parce qu'elle eſt aujourdhui la plus commune; mais il a rétabli le véritable texte en pluſieurs endroits, quelquefois dans le texte même, & quelquefois ſeulement dans les Notes.

Il a examiné & conféré enſemble toutes les Editions, qui ont été faites de cèt Ouvrage, & a eu, de plus, le ſecours de trois différens Manuſcrits, deux de la Bibliothéque du Roi de France, dont on lui a communiqué les différentes leçons, & le troiſiéme d'Angleterre. Il s'eſt ſervi de la Verſion de Geſner, qu'il a corrigée en quelques endroits. Il y a mis les Notes de cèt Auteur toutes entiéres, celles de *Fronton le Duc* & *de Kortholt*; auſquelles il a ajouté les ſiennes particuliéres celles qu'*Henri Etienne* publia en MDXCII. ſur quelques endroits de Tatien, & ce que divers Savans ont pû remarquer par occaſion ou autrement ſur le même Auteur.

Pour dire un mot de l'Ouvrage même, il n'y paroit pas beaucoup d'ordre, défaut aſſez ordinaire aux Ecrivains de ce tems-là; & quelques forts que ſoient les reproches que Tatien y fait aux Payens; il me ſemble que pour peu qu'on eût de lumiéres & de jugement, il ne ſeroit pas difficile de mieux faire ſur le même ſujet. Cependant cèt Ouvrage ne laiſſe pas d'être recommandable par ſon antiquité, & parce qu'on y voit diverſes cérémonies & pluſieurs pratiques des Payens, avec les noms d'un grand nombre d'Auteurs, qu'on auroit peut-être de la peine de trouver ailleurs.

Tatien fait voir d'abord que la haine des Grecs contre les Barbares eſt injuſte, puis que c'eſt d'eux qu'ils ont reçu les Sciences & les Arts, qui ſont le ſujet de leur vanité, & qu'ils apliquent cependant à de très-mauvais uſages. D'où il conclut qu'il faut qu'ils renoncent à toutes ces choſes, pour ſuivre la Religion Chrétienne. Il parle avec aſſez d'exactitude & de netteté de la reſurrection des Morts. Il enſeigne que les Anges & les Hommes ont été créez libres, & qu'ils ſont tombez volontairement dans le péché. Il refute l'opinion des Payens touchant la Deſtinée ou le *Fatum*, & fait voir qu'ils ſont ridicules de rendre des hon-

honneurs Divins à des Dieux qu'ils avoüent s'être ſouillez de mille crimes.

Il traite aſſez au long de l'immortalité de l'Ame, & prétend qu'elle n'a ce privilége que par grace, en ſorte que celle des méchans meurt, pour ne reſſuſciter qu'au dernier jour, afin d'être tourmentée de peines éternelles conjointement avec le corps. Il eſt vrai qu'on entreprend de le juſtifier en diſant, que Tatien a cru, de même que pluſieurs autres, que l'homme étoit compoſé de trois Parties, le Corps, l'Ame, & l'Eſprit, fondez ſur un paſſage de S. * *Paul* mal-entendu ; que l'Ame & le Corps ſont mortels ; mais que l'Eſprit eſt immortel. Mais Fronton le Duc, qui aporte cette ſolution, avoüe ingénument qu'elle n'eſt pas ſans replique ; puis qu'il paroit que Tatien ne regarde point l'Eſprit comme une partie eſſentielle de l'homme, & qu'au contraire il enſeigne que les méchans en ſont privez, & que c'eſt une grace particuliére aux Elus. Tatien a auſſi cru l'Ame matérielle, & le même Savant l'excuſe en quelque ſorte, en faiſant voir que S. *Auguſtin* lui-même a été de cette opinion. Je ne ſai ſi le Pére *Malebranche* conviendroit de ce fait, lui qui

* I. Theſſalon. V. 23.

a * prétendu que l'Evêque d'Hippone avoit eu des idées si nettes & si distinctes sur cette matière.

Tatien enseigne que l'homme est tombé dans le péché par les artifices des Démons, qui sont composez d'une substance corporelle, mais spirituelle, c'est-à-dire, extrêmement subtile. Que les hommes ne peuvent les voir, & qu'ils sont des Etres distinguez des ames des morts. Il enseigne, que ne pouvant se repentir de leurs péchez, ils en recevront un jour les justes peines, qui seront éternelles. Il prétend que c'est faussement qu'on leur attribuë le pouvoir de guérir les maladies & de rendre la santé aux hommes.

Il censure ensuite la conduite des Philosophes Payens, qu'il fait voir être tout-à-fait opposée à leurs maximes. Il leur dit que ce n'est point à eux à trouver à redire à ce que les Chrétiens enseignent de la personne de Jesus-Christ; puis qu'ils publient eux-mêmes des choses entiérement absurdes de leurs Dieux, & si éloignées de toute vraisemblance, que *Métrodore* n'osant les défendre, a entrepris, mais inutilement, de les tourner tou-

* *Dans la Préface de la Recherche de la Vérité, & en plusieurs autres endroits de ce Livre.*

toutes en allégories. Il reproche aux Payens les cruels Spectacles de leurs Gladiateurs, & aux Philosophes leurs fausses vertus & ce nombre infini de disputes qui étoit entr'eux. Il rejette comme fausse l'accusation intentée aux Chrétiens, de manger de la chair humaine, & fait voir que c'est aux Payens à qui on peut reprocher ce crime.

Il prouve par les exemples même des Payens, qu'on ne doit point condamner les Chrétiens sans les entendre, ni les contraindre à mentir ou à dissimuler, quand on les interroge sur leur Religion. Il entreprend de faire voir, que la Religion qu'il a embrassée est la plus ancienne de toutes, puis que *Moyse*, qui l'a le premier redigée par écrit, est plus ancien qu'*Homère* le plus ancien Ecrivain parmi les Payens, ce qu'il établit sur le témoignage même des Auteurs profanes.

Au reste, quand nous avons dit que Tatien prouve cette ou cette chose, nous n'avons pas prétendu que ses preuves soient toujours des Démonstrations. D'ordinaire, il s'en faut beaucoup que ses raisonnemens ne soient aussi solides & dans la même précision qu'on les demande aujourd'hui.

Après l'Ouvrage de Tatien vient une courte Dissertation du fameux *George*

Bull, dans laquelle il entreprend de prouver que cèt ancien n'a point eu de ſentiment erroné ſur la Perſonne éternelle du Fils de Dieu, comme quelques Savans ont prétendu le conclurre de quelques expreſſions qui ſe trouvent dans ce Diſcours contre les Gentils. Cette Diſſertation eſt tirée du Chap. 6. *de la Section III.* du fameux Livre de ce ſavant Anglois, qui a pour titre *Defenſio Fidei Nicenæ.*

Elle eſt ſuivie des Notes de Kortholt ſur l'Ouvrage de Tatien, Mr. Worth n'ayant pas, ſans doute, jugé à propos de les mettre au deſſous du Texte, comme les autres.

On trouve après cela les Lettres miſes au devant des Editions précédentes; & enſuite une ſavante Diſſertation de Nicolas le Nourry ſur les Ouvrages de Tatien. Elle comprend trois Chapitres. Dans le premier il traite de la perſonne de Tatien, fait l'hiſtoire de ſa vie, l'Analyſe de ſon Diſcours contre les Gentils, & la Critique de cèt Ouvrage. Le ſecond contient des remarques particuliéres ſur cette même Piéce. On y parle de l'antiquité des Livres de Moyſe, de la Divinité de Jeſus-Chriſt, de la nature des Anges & des Démons, du ſentiment de Tatien ſur la nature de l'Ame de l'hom-

l'homme, ſur ce qu'il a dit de ſa chute, des Inventeurs des Arts, & des Sciences, des Philoſophes, des Grammairiens, de pluſieurs autres Ecrivains, & de la Succeſſion des Rois d'Argos. On parle dans le dernier Chapitre d'une eſpéce de Concordance des quatre Evangiles, que Tatien avoit compoſée, & qu'il avoit nommée *Diateſſaron*. On examine les raiſons qu'a eues Baronius de croire que c'étoit cèt Ouvrage de Tatien, qui étoit dans le ſeptiéme Tome de la Bibliothéque des Péres, ſous le nom d'*Ammonius*. Après avoir peſé les raiſons de part & d'autre, l'Auteur ſe détermine pour la négative. Auſſi ſemble-t-il, qu'il n'y aît pas à balancer ſur ce ſujet.

Cette Edition étoit achevée, quand Mr. *Allix* fournit à M. Worth une Diſſertation manuſcrite ſur Tatien compoſée par un habile homme, qui ne veut pas être nommé, & qui a auſſi écrit quelque choſe ſur *Juſtin* Martyr, & qu'on nous fait eſpérer. Cèt Auteur nous donné l'hiſtoire de Tatien, & de ſes Dogmes, tirée des écrits de cèt Ancien, de l'Hiſtoire d'Euſébe, de ce que S. Epiphane a écrit ſur les Héréſies, & de quelques autres anciens Ecrivains. Il ſemble que ce Savant n'aît pas vû ce qu'a écrit le Docteur Bull pour défendre les expreſſions

de

de Tatien ſur la Perſonne éternelle du Fils de Dieu, ni la Diſſertation de Nicolas le Nourry; du moins traite-t-il ſon ſujet, tout-à-fait indépendamment de ce que ces deux Savans ont écrit ſur la même matiére. Il attribuë des erreurs groſſiéres à Tatien ſur la Perſonne du Fils. Il allégue la plûpart des raiſons de le Nourry contre l'opinion de Baronius au ſujet du *Diateſſaron*, & ne fait aucune mention des réponſes que ce Savant a cru qu'on y pouvoit faire, quoi que, comme on l'a remarqué, il ne ſoit pas non plus de l'opinion de Baronius.

Pour faire un Volume raiſonnable, Mr. Worth a joint au Diſcours de Tatien, la raillerie des opinions des Philoſophes Payens, par *Hermias* Philoſophe Chrétien, comme cela ſe voit par le tître. Mais comme on ne ſait pas trop bien qui eſt cèt Auteur, ni en quel tems il a vécu; il y a joint le jugement qu'en porte Mr. *Cave* dans le *Tome II.* de ſon *Hiſtoria Litteraria*. Les Anciens n'ont rien dit de cèt Auteur, peut-être, parce que ſa piéce eſt ſi courte, qu'elle ne méritoit preſque pas qu'on en parlât. Les Modernes n'en ont guéres dit davantage. * *Lambecius* a cru que c'étoit *Hermias Sozo-*

* *Comment. de Biblioth. Vindob. Lib. VII. pag.* 54.

Sozoméne, le même qui a écrit une toire Eccléſiaſtique. Mais M. Ca fute ſolidement cette Opinion. Il qu'Hermias eſt un Auteur du ſecon cle, qui a écrit lors que la Religio yenne étoit encore la Religion d nante. Il raille partout les Philoſ Payens, & tâche de les tourner dicule.

ARTICLE VI.

ANNALES *de* LA COUR *&* *de* RIS, *pour les Années* 1697. 169 Cologne, chez Pierre Marteau en grand *in* 12. d'un caractére un plus gros que celui de ces Nouv pagg. 700. Et ſe trouve à la Haye, Henri van Bulderen.

IL ſeroit bien difficile de donne Extrait exact de ce Livre; à cau grand nombre de faits différens qu'il tient, & parce que l'Auteur traita ſujets, comme en maniére de conv tion aiſée, où l'on raporte les cho meſure qu'on s'en ſouvient, ou s'en préſente quelque occaſion; il n point preſcrit d'ordre méthodique. peut dire en général que c'eſt ici un

des affaires les plus importantes qui ſe ſont paſſées en Europe il y a quelques années, entremêlé d'un grand nombre d'avantures particuliéres. arrivées à la Cour de France, à Paris, & ailleurs.

L'Auteur paroit bien connoitre les principales Familles de France, leurs alliances, leurs intérêts, & les avantures des Particuliers qui les compoſent. Ceux qui aiment les Anecdotes trouveront leur compte dans la lecture de ce Livre. Ils y liront bien des Hiſtoires, qu'ils n'ont point vuës ailleurs, & quant à celles qu'ils ſavent déja, & qui ſont raportées dans cèt Ouvrage; il arrive rarement à l'Auteur de les raporter, ſans y joindre des circonſtances particuliéres, qui n'étoient point encore venuës à la connoiſſance du Public.

Il commence par le mariage du Duc de Bourgogne avec la Princeſſe de Savoye, parce qu'il dit que ce fut en ce tems qu'il arriva à la Cour de France. Il nous aprend qu'on fut embarraſſé quel nom on donneroit à cette Princeſſe, quand elle ſeroit arrivée à Verſailles, juſques au tems que ſon mariage ſe devoit acomplir. On ne ſavoit ſi on devoit lui continuer ſon nom, ou lui donner par avance celui de Ducheſſe de Bourgogne. Le Roi avoit du penchant

pour

pour ce dernier nom, par la raiſon qu'il lui donneroit lieu de précéder toutes les Princeſſes du Sang, ſans qu'elles euſſent aucun ſujet de s'en plaindre. Mais le Duc ſon Pére fit prier le Roi qu'elle gardât ſon nom, juſques à ce que le Duc de Bourgogne l'eut épouſée. L'Auteur ſoupçonne, que ce Prince, qui a fait paroître une grande habileté, depuis qu'il gouverne par lui-même, a prétendu s'en faire un tître pour lui & pour ſa Maiſon, parce qu'il ſe doutoit bien, que de quelque maniére qu'on l'apellât, elle auroit toujours le pas par deſſus toutes les Dames de la Cour, quelles qu'elles puſſent être. Quoi qu'il en ſoit, cette affaire parut aſſez importante, pour obliger le Roi à tenir un Conſeil avec ſes Miniſtres, pour voir à quoi on ſe détermineroit. Le réſultat en fut, ainſi qu'il arrive d'ordinaire dans ces ſortes d'occaſions, qu'on prendroit un certain milieu; c'eſt qu'on ne nommeroit cette Princeſſe, ni Ducheſſe de Bourgogne, ni Princeſſe de Savoye; mais *la Princeſſe* tout court, & c'eſt ainſi qu'on l'a toujours apellée juſques à ſon mariage. L'Auteur ajoute que le Duc de Savoye ne fut pas trop content de cèt expédient.

Cependant ſi ce Prince n'eut rien eu à ſe reprocher par raport aux Alliez, qu'il

avoit

avoit abandonnez, il auroit eu assez de sujet d'être content de son sort. Il n'avoit pas perdu au marché qu'il avoit fait avec la France. Quoi qu'on eût retranché le nom de *Savoye* à la Princesse sa Fille, elle n'en eut pas moins le pas sur tout ce qu'il y avoit de distingué à la Cour de France, & elle se vit à la tête de toutes les personnes de son Sexe, dans le plus beau & le plus puissant Royaume de l'Europe. On fit au Duc un autre honneur auquel il ne fut guéres moins sensible. Il vit à sa Cour deux * Ducs & Pairs de France, qui lui furent envoyez pour ôtages, en attendant l'exécution du Traité qu'il avoit fait avec cette Couronne ; & profitant de la conjoncture, en Politique habile, il voulut que le Prince de *Carignan*, qui est de sa Maison, le vengeât lui & tous les Princes de son sang, de l'afront qu'*Henri IV.* avoit fait à leur Ancêtre : comme ce Roi avoit fait le Maître chez soi, en voulant que le premier Prince de son sang passât devant un Duc de Savoye ; le Duc fit aussi le maître à son tour dans ses Etats, en ordonnant que le Prince de Carignan prît la main sur ces deux Ducs.

Cependant, après avoir ainsi satisfait à ce qu'il devoit à sa gloire, il voulut se piquer

* *Les Ducs de Foix & de Choiseul.*

piquer de généroſité. Il renvoya les Otages au Roi de France, lui déclarant, qu'il ne vouloit d'autre garant du Traité, que ſa parole Royale. Sur cèt avis le Roi ordonna à ſes Otages de s'en retourner, & fit aſſûrer le Duc qu'il lui étoit obligé de ſon honnêteté. Il envoya en même tems un Ambaſſadeur en ce Pays-là. Ce fut le Comte *de Briord*, qu'on a vû à la Haye, qui étoit au Prince de Condé, & qui, à ce que dit l'Auteur, avoit brigué cet emploi ſans la participation de ſon Alteſſe. Elle en fut fort indignée contre lui, mais elle n'oſa en témoigner ſon reſſentiment, de peur d'en recevoir des reprimandes du Roi.

Notre Auteur parle en pluſieurs endroits & aſſez au long, de tout ce qui s'eſt paſſé en Pologne à la derniére élection du Roi de ce Pays. Il tache de démêler toutes les intrigues qu'il y a eu dans cette occaſion. Tout le Monde ſait que l'Evêque de *Cujavie* y étoit à la tête du Parti de la Maiſon d'Autriche, & qu'il a beaucoup contribué à élever l'Electeur de *Saxe* ſur le Thrône de Pologne. L'Auteur prétend que ſi l'Abbé de *Polignac* Ambaſſadeur de France n'eut pas préféré ſes intérêts particuliers à ceux de ſon Maître, il eût pû gagner l'Evêque de Cujavie & lui faire apuyer les prétentions du Prince

de

de *Conti*. Cét Evêque vouloit ſeulement, qu'après que ce Prince ſeroit éleve ſur le trône, il lui fit obtenir un Chapeau de Cardinal à Rome : l'Abbé ne voulut point le lui promettre, parce qu'il prétendoit à la même dignité, & c'eſt ce qui fit que ce Prélat tourna ſes vuës ailleurs. Si ce fait eſt véritable, il ne faut pas s'étonner, que l'Abbé aît reçu pour toute recompenſe de ſes peines, à ſon retour, un ordre du Roi de ſe retirer dans ſon Abbaye. Notre Auteur prétend auſſi que le Prince de Conti ne ſouhaitoit pas avec beaucoup de paſſion la Couronne de Pologne ; parce qu'elle lui eut fait perdre une maîtreſſe qu'il avoit à Paris, & qu'il aimoit avec une paſſion déméſurée.

Le Lecteur juge bien que les Négociations de Ryſwic ne ſont pas oubliées, dans un Livre qui contient l'Hiſtoire des années 1697. & 1698. L'Auteur en parle en plus d'un endroit, & en raporte diverſes circonſtances, qui ne ſont point venuës à la connoiſſance du Public. En voici une qui fait bien de l'honneur au Roi d'Angleterre. Quand les Plénipotentiaires de France eurent promis que leur Maître le reconnoitroit pour Roi de la Grand' Bretagne, ils voulurent lui faire beaucoup valoir cèt Article, & le mettre en ligne de compte, pour le rendre

dre facile ſur d'autres, que ce Prince croyoit ne devoir pas accorder. Mais le Roi répondit avec fermeté, que ſi cèt Article faiſoit tant de peine, on n'avoit qu'à le rayer; qu'il ſauroit bien ſe maintenir avec le ſecours de ſes Peuples & de ſes Alliez, dans la dignité qui lui avoit été conférée par le Parlement d'Angleterre; qu'ainſi il n'y avoit qu'à agiter les autres points, qui étoient en conteſtation entre les Parties, parce que celui-là ne méritoit pas qu'on s'y arrêtât.

En voila aſſez pour donner quelque idée du Livre qui fait le ſujet de cèt Article. On doit ſeulement ajouter qu'on nous en promet la continuation. Il y a grande apparence que l'heureux ſuccès du premier obligera le Libraire à tenir ſa parole. Ces ſortes d'Ouvrages ſont d'un gout aſſez général.

ARTICLE VII.

CATALOGUE DE LIVRES *Nouveaux ou réimprimez depuis peu, accompagnez de quelques Remarques.*

I.

ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE *de l'*HISTOIRE DE FRANCE, *par* FRANÇOIS

de

de MEZERAY, *Hiſtoriographe de France. Nouvelle Edition revuë & corrigée ſur la derniére de Paris; & augmentée outre cela de quelques Piéces originales, & de l'Abrégé de la Vie des Reines, par l'Auteur.* A Amſterdam, chez Henri Schelte 1701. en grand in 12. du Caractére des Editions précédentes. Tom. I. pagg. 488. Tom. II. pagg. 514. Tom. III. pagg. 578. Tom. IV. pagg. 444. Tom. V. pagg. 384. Tom. VI. pagg. 454.

NOUS annonçâmes cette nouvelle Edition de l'*Abrégé de l'Hiſtoire de France par Mézeray*, dans nos Extraits des Lettres du mois * paſſé: mais comme nous n'en ſavions que ce qu'on nous en avoit écrit d'Amſterdam, nous avons cru qu'il ne ſeroit pas inutile d'en dire quelque choſe de plus dans ce mois-ci. Il eſt donc néceſſaire de ſavoir, que cette nouvelle Edition eſt faite ſur la derniére de Paris copiée ſur un Exemplaire revû avec ſoin par l'Auteur, qui y avoit corrigé une infinité de fautes, ou d'inadvertence, ou d'impreſſion, ou de langage. Il lui étoit facile d'en corriger beaucoup de ces derniéres, puis qu'il ſemble que Mr. Mezeray entiérement occupé de ſon ſujet

* *Pag.* 238.

ſujet n'avoit pris aucun ſoin de ſon Stile, dans les premiéres Editions de ſes Ouvrages; en ſorte que s'il pouvoit ſervir de modéle aux Hiſtoriens, ce n'étoit point, ſans doute, par raport à l'élocution. Cependant, comme les Editions de cette Hiſtoire faites en Hollande ont toujours été préférées aux derniéres de France, où l'on a retranché diverſes choſes qui avoient paru trop libres, on a tellement ſuivi dans celle-ci celle de France, dont on vient de parler, qu'on n'a pourtant rien retranché de ce qui étoit dans les précédentes, qui ſe ſont faites en Hollande.

De plus, on a tiré de la grande Hiſtoire de Mezerai, la vie de châque Reine, que l'Auteur avoit jointe à celle de leurs Époux. On dira, peut-être, que puis qu'on avoit cette vie dans le grand Ouvrage, il n'étoit pas néceſſaire de la repeter encore dans l'Abrégé; mais on peut répondre, qu'outre que tout cela n'occupe pas beaucoup de place, la grande Hiſtoire de Mezerai eſt devenuë aſſez rare, il n'eſt pas ſur qu'on la réimprime de longtems; & quand cela arriveroit, il y a bien des gens, qui ne s'embarraſſeront point de la lecture d'un ſi grand Ouvrage, & qui ſe contentant de l'Abrégé, ne ſeront pas fâchez d'y trouver la vie des Reines de France.

Enfin, le Libraire ayant recouvré de bonne main, une Relation du siége de Rome par *Charles de Bourbon*, composée par Mr. de Mezerai, on n'a pas crû devoir la laisser dans l'obscurité, où elle étoit demeurée jusqu'à présent. On l'a jointe à la vie de *François I.* dans laquelle il est fait mention de ce siége. Toutes ces raisons font voir que cette Edition est de beaucoup préférable à toutes celles qui ont paru jusques à présent.

II.

JOH. HENRICI HEIDEGGERI *SS. Theol. Doct. & in Scholâ Tigurinâ Prof.* LABORES EXEGETICI *in Josuam, Matthæum, Epistolas S. Pauli ad Romanos, Corinthios, & Ebræos. Ecclesiæ Christi perpetuis usibus consecrati.* C'est-à-dire, *Commentaires sur Josué, S. Matthieu, les Epîtres de S. Paul aux Romains, aux Corinthiens, & aux Ebreux, par Jean Henri Heidegger, Docteur & Professeur en Théologie à Zurich.* Imprimé dans la même ville, in 4. du caractére, à peu près, de ces Nouvelles. pagg. 959. Et se trouve à Amsterdam, chez Thomas Lombrail.

M

M. HEIDEGGER s'étoit aquis une ſi grande reputation dans tout le Parti Proteſtant, que quoi que ces Commentaires n'ayent été imprimez qu'après ſa * mort, on ne doit point douter qu'ils n'en ſoient favorablement reçus: d'autant plus qu'on voit bien qu'il y avoit mis la derniére main avant ſa mort, & qu'il y a même † apparence qu'ils étoient déja ſous la preſſe, lors qu'il mourut. Il paroit aſſez par la groſſeur du Volume, que l'Auteur n'eſt pas extrêmement long dans ſes Explications. Elles ne ſont ni purement Critiques, ni tout-à-fait Théologiques. Il explique partout nettement la diviſion générale des Livres qu'il commente, & celle des Chapitres en particulier. Il propoſe en peu de mots les difficultez, qui ſemblent naître du Texte, qu'il reſout auſſi fort briévement, en raportant, non ſeulement ſon opinion particuliére, mais auſſi celle des Ecrivains qui l'ont précédé, tant anciens que modernes. Il ne néglige pas non plus de faire ſentir l'uſage

* *Arrivée le 28. Janvier N. St. 1698.*

† *On tire cette conſéquence de ce que le tître particulier de chaque Commentaire, porte qu'il a été imprimé en 1699. quoi que le tître général porte, 1700.*

qu'on peut faire des paſſages qu'il explique, tant pour la réfutation de l'erreur, que pour l'apui de la vérité. Il répond auſſi briévement aux objections que les Hetérodoxes tirent des endroits qu'il commente, pour apuyer leurs opinions. Il ſemble que ſa méthode eſt un peu trop Scholaſtique: mais ſi c'eſt là un défaut, il eſt aſſez leger, & ne peut pas empêcher le fruit que le Public recevra de cèt Ouvrage.

Quatre * ans avant l'Impreſſion de ces Commentaires, on imprima à Zurich un Cours de Théologie du même Auteur, qu'on trouve auſſi à Amſterdam, chez *Thomas Lombrail*, & dont voici le tître, *Joh. Henrici Heideggeri Medulla Theologiæ Chriſtianæ; Corporis Theologiæ prævia Epitome.* Ce Cours de Théologie, qu'on promet dans ce Tître, a auſſi été imprimé *in folio* ſous ce tître, *Corpus Theologiæ Chriſtianæ.* Il y a un troiſiéme Ouvrage du même Auteur *in* 8. & ſur la même matiére. Il lui a donné le nom de *Medulla Medullæ Theologiæ Chriſtianæ.* En 1700. on a encore imprimé un *in* 4. de Mr. Heidegger, dont on pourra parler une autre fois. Ce ſont des Diſſertations ſur la Bible. En voici le tître. *Joh. Henrici Heideggeri &c. Diſ-*

* En 1696.

Dissertationes Biblicæ, Capelli, Simonis, Spinosæ, & aliorum, sive aberrationibus, sive fraudibus oppositæ. Accedunt Historia Vitæ, & Dissertationes tres de Religione communi, & de Peste.

III.

PROFESSION DE FOI *de Monsieur* DE VALLONNE *ci-devant Chanoine de l'Abbaye Royale de Sainte Geneviève de Paris, & à présent Ministre du S. Evangile; précédée de l'Histoire de sa Conversion, & de ses différens en France avec les Sociniens de l'Eglise Romaine.* A la Haye, chez Meyndert Uytwerf, 1701. En petit 8. du Caractére de ces Nouvelles. Pagg. 251.

CE Livre avoit déja été imprimé en Allemagne; mais l'Auteur avoüe qu'il étoit rempli de tant de fautes, qu'ayant sû qu'on se disposoit à en faire une seconde Edition, il a travaillé à le corriger. Il y a ajouté diverses circonstances, il en a supprimé, qui lui paroissoient inutiles, & comme il a apris qu'on parloit diversement de son séjour à Berlin, il a cru qu'il étoit à propos d'en dire encore quelque chose. Il paroit par le reste de ses avantures, qu'il y a dans l'Eglise

Romaine un Parti de Sociniens, & de *Tolérans*, ou, pour parler plus juſte, *d'Indifférens*, qui prétendent *qu'on peut vivre dans toutes les Religions ſe diſant Chrétiennes; & par un eſprit de charité ſe ſoumettre à leurs différentes pratiques, ſelon les lieux où le hazard nous place; puis que partout on y peut trouver l'eſſentiel, qui eſt de croire un Dieu, & de ſuivre l'exemple que Jeſus-Chriſt nous a laiſſé.* M. *de Vallonne* devint l'objet de la perſécution de ces ſortes de gens, parce qu'il ne put ſuporter une doctrine ſi erronée. Cèt orage, après divers accidens, l'a heureuſement jetté dans le port, où il eſt à préſent. Comme les Réformez ſe piquent de ne recevoir pas indifféremment toutes ſortes de gens dans leur ſein; l'Egliſe Françoiſe de Berlin ſouhaita d'avoir quelques éclairciſſemens avec M. de Vallonne, parce *qu'on avoit été averti de certains endroits, qu'avant ſa converſion ſa conduite n'avoit pas été réguliére. M. de Vallonne demanda ſi on vouloit produire ces avis & les témoins, qui les avoient rendus. Que ſi c'étoit des matiéres graves & des faits importans, quoiqu'il ne ſe crut obligé de répondre qu'à Dieu de tout ce qui s'étoit paſſé devant ſa converſion, il ne refuſoit pas cependant, pour ſa propre ſatisfaction,*

qu'on

qu'on en fit toutes les perquiſitions néceſſaires, afin d'en connoître la vérité; mais que s'il ne s'agiſſoit que de legéretez de jeuneſſe, de reſtes d'une mauvaiſe éducation, & d'autres défauts de cette ſorte, ſans aller plus loin, il avoüoit de bonne foi le beſoin qu'il avoit de la miſéricorde de Dieu à les lui pardonner, & de la charité des fidéles à les oublier. On n'entra pas dans un plus grand détail ſur cette matiére.

Quant à la Profeſſion de Foi de Mr. de Vallonne, qui fait la ſeconde partie de cèt Ouvrage, elle eſt augmentée de plus d'un tiers dans cette nouvelle Edition. C'eſt un petit abrégé de Théologie; où l'Auteur ne ſe contente pas de mettre ce qu'on apelle *la Poſitive*; il y refute encore toutes les erreurs tant anciennes que modernes; & fait uſage, pour cèt effet, de l'Ecriture, de l'Antiquité, & de la Philoſophie. Quoi qu'il croye la propagation du péché, & ce qu'on nomme le *péché originel inhérant* dans toute ſon étenduë, il ſemble qu'il ne reconnoiſſe point de péché originel imputé. Il prétend que ceux qui ont enſeigué, que Dieu avoit traité une Alliance avec *Adam*, & en ſa perſonne avec ſa Poſtérité, n'ont pas aſſez pris garde à l'union étroite, qu'il y avoit

alors entre la Créature & le Créateur, & qui rendoit une telle Alliance inutile. Il la croit même sujette à plusieurs inconvéniens, & à diverses fâcheuses conséquences.

ARTICLE VIII.

Extrait de diverses Lettres.

D'*Angleterre*. Le *Grand Dictionaire Historique* Anglois, de la revision de Mr. *Collier* paroit depuis environ * six Semaines. Il prétend que dans cette nouvelle Edition, il y a quatre vints feuilles de plus que dans la premiére, outre les endroits qu'il a retouchez. Au reste, il semble qu'on lui attribuë directement une faute dans vos Nouvelles de † Juillet dernier, dont il n'est pourtant que le Copiste. Elle avoit déja paru dans la premiére Edition du Dictionnaire Historique Anglois, & elle vient originairement du *Suplément* de Moreri. Il faut donc, pour parler juste, substituer Mr. *Simon* à la place de Mr. Collier, & citer le *Suplément* de Paris, au lieu de la nouvelle

* *Dans une Lettre du 14. Juillet.*

† *Pag.* 95.

velle Edition Angloiſe du *Grand Dictionnaire Hiſtorique.*

Mr. Collier vient de faire imprimer une Traduction Angloiſe des *Réflexions Morales* de l'Empereur *Antonin*, *The Emperor Marcus Antoninus his Converſations with himſelf*, or *Moral Meditations &c.* C'eſt-à-dire, *Converſations de l'Empereur* Marc Antonin *avec lui-même*, *ou Méditations Morales*, *avec le Diſcours Préliminaire du Savant* Gataker, *& la vie de cét Empereur écrite par Mr.* Dacier, *& ſoutenuë des autoritez recueillies par le Docteur* Stanhope, *à quoi on a joint le Portrait Mythologique de* Cébes *le Thébain &c. in* 8. Les verſions Françoiſes ſont d'un grand ſecours à nos Traducteurs Anglois: ils ne le diſent pas tous; mais, du moins, on en voit de tems en tems quelcun qui n'en fait pas le fin. Il faut mettre de ce nombre celui qui a nouvellement traduit quelques Oeuvres de *Platon*; puis qu'il avertit dès le tître, que ſa Traduction eſt faite ſur la Verſion Françoiſe de Mr. Dacier. *Plato abrig'd.*, *&c.*

Il ſemble qu'on veuille renouveller la Diſpute entre le Docteur * *Bentley* &

* *Voyez nos Nouvelles du Juin. pag. 657. & 691.*

Mr. *Boyle*. On a imprimé un petit Livre, où l'on n'épargne point ce Docteur. On lui reproche sa prétenduë humeur pédantesque & bourruë, ses maniéres agrestes & fiéres, & les éloges qu'il se donne perpétuellement à lui-même. *A Short review of the Controversy betwen Mr. Boyle & Dr. Bentley*, &c. C'est-à-dire, *Courte revuë de la Dispute entre Mr. Boyle & le Docteur Bentley, avec des réflexions accommodées au sujet, & une ample déduction du caractère avantageux que ce Docteur donne de lui-même, recommandé à la lecture sérieuse de ceux qui se proposent d'être estimez dans leurs Ecrits, par leur politesse, leur modestie, & leur douceur. in* 8. *pagg.* 158.

On commence à débiter la Traduction Latine de l'*Essai de l'Entendement de Mr. Locke. De Intellectu humano, in quatuor Libris, Auctore Johanne Lockio Armigero, Editio quarta aucta & emendata, & nunc primum Latinè reddita. in fol. pagg.* 317. La Latinité n'est pas tout-à-fait du Siécle d'*Auguste*, & il est bon quelquefois de savoir l'Anglois, pour l'entendre. Les Sieurs Churchill ont imprimé, *Q. Horatii Eclogæ unà cum Scholiis perpetuis, tam veteribus quàm novis, præcipuè verò antiquorum Grammaticorum*, Helenii Acronis, Pomponii, Por-

Porphyrionis, *quorumque exſtant reliquiæ, fœdis interpolationibus purgatæ, nunc primùm ferè integræ reponuntur. Adjecit ubi viſum eſt & ſua, textumque ipſum plurimis locis vel corruptum, vel turbatum reſtituit*, Willelmus Baxter. *in* 8. Je vous envoye un * nouveau Livre de la façon de M. *Toland*, *Anglia Libera, or the Limitation and Succeſſion of the Crown of England explain'd and aſſert'd &c.* C'eſt-à-dire, *l'Angleterre Libre, ou la limitation & Succeſſion de la Couronne d'Angleterre expliquée & confirmée; comme étant fondée ſur la Harangue de Sa Majeſté, les procedures du Parlement, les ſouhaits du Peuple, la ſureté de notre Religion, la nature de notre Conſtitution, l'Equilibre de l'Europe, & le Droit des gens. Par Jean Toland, in* 8.

Vous verrez auſſi les Réflexions de Mr. *Dennys* ſur la Poëſie des Modernes, *The Advancement and Reformation of Modern Poëtry &c.* C'eſt-à-dire, *l'Avancement & la Réformation de la Poëſie Moderne: Diſcours Critique diviſé en deux Parties, dont la premiére fait voir que la principale raiſon pourquoi les Anciens ont excellé ſur les Modernes dans le Poë-*

* *On en parlera dans quelque mois ſuivant.*

me Epique, vient de ce qu'ils ont mêlé la Religion avec la Poësie, & la seconde prouve qu'en joignant la Poësie avec la Religion, qui nous est révélée dans l'Ecriture Sainte, les Poëtes Modernes pourroient égaler les Anciens.

Vous ne ſerez, peut-être, pas fâché de voir la Diſpute que Mr. *Allix* a eüe avec un ſavant Rabin, & qu'il vient de faire imprimer ſous ce tître, *De Meſſiæ duplici Adventu Diſſertationes Duæ adverſus Judæos.* Le Livre du Docteur *Davenant* Juriſconſulte, dont vous avez parlé dans vos Nouvelles de Juillet 1701. *pag.* 68. n'a pas eu l'aprobation générale. On l'a refuté dans un petit Livre ſous ce tître. *Animadverſions on a late factious Book, entitled,* Eſſay upon the Ballance of Power, &c. C'eſt-à-dire, *Remarques ſur un Livre ſéditieux imprimé depuis peu ſous le tître* d'Eſſai de l'Equilibre du Pouvoir, &c. *avec une Lettre, qui contient une Cenſure de ce Livre.*

Un nouvel Auteur a écrit ſur la Réunion des Proteſtans. *An Eſſay toward a Comprehenſion, or a perſuaſion to Unity amongſt Proteſtants,* &c. C'eſt-à-dire, *Eſſai ſur la Réunion des Religions, ou Exhortation à l'union des Proteſtans; humblement preſentée aux deux Cham-*

bres

bres du Parlement, & particulièrement aux Archevêques, Evêques, & au reste du Clergé assemblé en Convocation, &c. in 8. L'Auteur donne d'abord quelques raisons pour faire voir combien une telle Réunion est nécessaire, raisonnable, & avantageuse. Il examine ensuite les difficultez qu'on peut faire, & propose après cela quelques moyens, qui pourroient, dit-il, avec la bénédiction de Dieu, produire cette union.

Voici un Livre contre les Sociniens. *Socinianismus purus putus Antichristianismus, seu omnimodæ Socinianismi iniquitatis Demonstratio. Auctore Edmundo Elisio Coll. Bal. in Acad. Oxon. quondam Socio. in* 8. *pagg.* 133.

On a réimprimé les Oeuvres de *Jean Flavel*, Ministre de Dartmouth dans la Province de Devon, en deux Volumes *in folio*. Ce sont des Traitez de Théologie ou de Morale. On a mis à la tête la vie de l'Auteur.

Voici le titre d'un nouveau Livre de pieté. *Christianity the great ornament of Humane Life &c.* C'est-à-dire, *Que le Christianisme est le plus grand ornement de la vie humaine : ou, l'Homme considéré dans son état spirituel, civil, & moral : Essai pour l'acroissement de la pieté & de la charité, & pour l'éloignement*

de tous les préjugez déraiſonnables, & les animoſitez qui regardent l'Etat ou l'Egliſe.

Mr. *de la Baſtide* vient de faire imprimer une nouvelle Edition des Pſeaumes de *Conrart*, qu'il a encore retouchez. En voici le tître. *Les Pſeaumes de* David, *retouchez ſur la Verſion de* Marot *& de* Béze, *aprouvez par les Paſteurs de l'Egliſe de Paris, & par les Synodes de France, revus à Genéve & a Berlin, avec la Liturgie, le Catéchiſme, & la Confeſſion de Foi: nouvelle Edition, corrigée ſur les précédentes. A Londres, pour Jean Cailloüé & Jaques Levi in* 12.

De France. Mr. *Caſſini*, qui étoit allé avec ſon Fils, ſon Neveu, & Mr. *Coxplet*, pour tracer le Méridien de Paris, juſqu'aux frontiéres d'Eſpagne, éſt revenu il y a environ deux mois. Il a donné ſon plan à l'Académie des Sciences. Il contient la deſcription des Pays d'alentour, & les niveaux des principales montagnes par raport aux bords de l'Océan & de la Méditerranée. On donnera ce Plan au Public, avec la rélation du voyage. Mr. *Piton de Tournefort* a envoyé déja deux amples Mémoires des Iſles de l'Archipel à Meſſ. de l'Académie Royale des Sciences. Ces Mémoires ſont en bel ordre.

ordre. Ils contiennent plusieurs particularitez très-curieuses par raport à l'Histoire ancienne & naturelle, à la Physique, à la Géographie, &c. Il va présentement en Egypte & sur la Mer Rouge, pour y faire ses Remarques. Les Curieux & les Savans liront avec plaisir ces Rélations, qui paroîtront, sans doute, dans l'Histoire de l'Académie. Un autre Académicien, qui a autrefois voyagé & parcouru l'Egypte, a donné son projet à l'Académie, pour faire le tour du Monde & donner une description exacte de tout ce qu'il trouveroit de remarquable en son chemin, particuliérement dans les Pays, qui nous sont incomnus, & dont nous n'avons point de fidéle Rélation.

On a donné depuis peu à l'Académie Royale des Sciences une Description très-curieuse des plus beaux Monumens d Egypte, suivant les Mémoires qui ont été dressez par ordre de Mr. de *Nointel*, lors qu'il étoit Ambassadeur à Constantinople. On voit entr'autres choses dans cette Rélation, la description & les dimensions de toutes les parties intérieures & extérieures de toutes les Pyramides d'Egypte, &c.

Je ne sai si vous avez apris, que Mr.

Mr. *Cailly* fameux Professeur en Philosophie dans l'Université de Caën a fait imprimer il y a déja quelque tems une espéce de Dissertation sur le Traité de l'Eucharistie de *Durand*. Il s'est un peu éloigné du sentiment commun des Théologiens Catholiques, sur ce Mystére. C'est ce qui a fait que Mr. l'Evêque de Bayeux a censuré son Livre dans un Synode, & qu'il l'a obligé de se retracter. Le Livre est supprimé; je vous enverrai une autrefois les propositions qu'on en a extraites, & qui sont le sujet de la Censure.

On imprime l'Itinéraire d'Italie de *Dom Bernard de Montfaucon* Bénédictin de la Congrégation de S. *Maur*, connu par la derniére Edition des Oeuvres de S. *Athanase*, qui a été si bien reçuë du Public. Il n'y a pas * deux mois qu'il est de retour à Paris. Il est revenu avec quantité de Piéces nouvelles des anciens Péres Grecs, qu'on ne doute point qu'il ne donne au Public. Il y a quelques Fragmens des *Exaples* d'*Origéne*, qui n'ont point encore vû le jour. Il a aussi quelques Explications de l'Ecriture faites par *Aquila*, *Symmaque*, & *Theodotion*; quelques Piéces non imprimées de

* *Dans une Lettre du 23 Juillet.*

de S. *Chryſoſtome*, comme pluſieurs Homélies ſur les Pſeaumes, qui manquoient &c. Il a auſſi aporté des nouvelles Lettres de S. *Baſile*, & des Traitez de S. Athanaſe. On dit qu'il en a aſſez pour faire un petit *in folio*, qu'il joindra, en forme de ſuplément, aux deux Tomes de ce Pére qu'il nous a donnez.

L'Archevêque de Philippopolis dans la Thrace, qui eſt venu ici (Paris) avec train, tout exprès pour voir le Roi, à ce qu'il dit, eut audience de ſa Majeſté à Verſailles, le mois de Juillet dernier. Il fit ſa Harangue en langage Vénitien. Le Roi qui l'entend, mais qui ne le parle pas, lui répondit par un Interprête. Il a fait préſent à Sa Majeſté d'un Buſte d'Alexandre le Grand de [illegible], &c. trois Ouvrages Grecs de S. Jean Chryſoſtome, qu'il prétend être écrits de la main de ce Pére, & de quelques autres raretez de ſon Pays.

On réimprime à Roüen l'Hiſtoire des Conciles de Mr. *Herman* Curé en Normandie, & Neveu de l'Illuſtre Herman Docteur de la Maiſon de Sorbonne & Chanoine de Beauvais. Cette ſeconde Edition eſt augmentée de beaucoup. Mr. *Baillet* a fait depuis peu la vie de ce Savant. Je ne ſai quand il la fera imprimer.

Il me ſemble (Mr. **) que l'expérience Phyſique, que fit Mr. *Hombert* à l'Aſſemblée publique de l'Académie des Sciences, n'eſt pas raportée avec exactitude dans vos Nouvelles de * Juillet. Voici le fait en deux mots. L'Eſprit de nitre verſé ſur une huile eſſentielle de canelle bien déflegmée produiſit une flamme par la violence de la fermentation. L'eſprit de nitre jetté ſur de la poudre à canon ne l'enflamma point. L'eſprit de nitre verſé ſur l'huile de canelle dans laquelle il y avoit de la poudre à canon produiſit une flamme. Enſuite ayant fait diſſoudre du camphre, qui eſt une matiére fort inflammable, dans l'huile de canelle, il ne ſe fit qu'une ſimple fermentation avec fumée. Le reſte eſt tel que vous l'avez raporté.

Il paroit une *Apologie de Mr. de la Bruyére, ou réponſe à la Critique des Caractéres de Théophraſte* 1. Vol. in 12. chez *de l'Eſpine*. On voit un autre Volume de la même forme ſous ce titre *le Nouveau Démocrite ou Délaſſemens de l'Eſprit*. Il paroit auſſi une nouvelle Comédie de cinq Actes, qui a pour titre le *Capricieux*; & deux Satyres Nouvel-

les

* *Juillet*, 1701. *pag.* 97.

les avec une Ode ſur l'heureuſe convaleſcence de Mr. *le Dauphin.* Ces Satyres ont pour tître *le Démocrite moderne.* La premiére eſt ſur les diverſes folies des hommes, & la ſeconde ſur les miſéres des Plaideurs. Nous avons depuis peu une * nouvelle Edition de l'Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences de Mr. *du Hamel* écrite en Latin.

On imprime actuellement la ſuite des *Reflexions ſur les égaremens des hommes dans la voye du Salut; où il eſt traité de la maniere dont les Chrétiens doivent aimer & ſervir Dieu, & de la négligence & l'abus des moyens néceſſaires pour vivre ſaintement*, par Mr. l'Abbé *de Villiers.*

Le P. Bernaiſe Bénédictin, qui demeure à l'Abbaye de S. *Oüen* à Roüen travaille à nous donner les Conciles de la Province de Normandie. On a réimprimé dans cette même Ville la ſeconde Requête au Roi de Mr. l'Archevêque de *Roüen*, touchant ſa Primatie, qui lui eſt diſputée par l'Archêveque de *Lyon.* Elle eſt *in* 4.

Un Jéſuite ayant prêché le Carême à Marſeille contre le Livre de la *Fréquente Communion* de Mr. *Arnauld*, une per-

* *On a parlé de la premiére dans ces Nouvelles, Juillet 1699. pag. 3.*

perſonne zélée pour ce Livre en a fait l'Hiſtoire abrégée pour refuter le Jéſuite ; mais on dit qu'elle n'a pu obtenir un privilége pour le faire imprimer.

D' Allemagne. Mr. *Scultet* a repliqué à la Lettre que Mr. *Pictet* lui avoit écrite, au ſujet des différens des Luthériens avec les Calviniſtes, & de laquelle vous avez parlé dans vos * *Nouvelles.* Voici le titre de cette Réplique *Aſſertio ampliſſimæ divinæ Gratiæ ad amicam Reſponſionem Celeberrimi Genevenſis Theologi Domini Benedicti Pictéti ex amore veritatis & pacis amicè repetita à Danielo Severino Sculteto. Annectitur Epicriſis ad ejuſdem V. Cel noviſſimum de conſenſu Lutheri & Calvini ſcriptum, cum* [illegible] *Objectionum ad D. Jurimeum Criticam Concionatoriam Irenicis*, *Lipſiæ*, 1701. C'eſt un *in* 8. de 397. pages. L'Auteur ne veut point de Communion avec les Calviniſtes, à moins qu'ils ne renoncent à leurs ſentimens, & craint que leur commerce ne fut dangereux & funeſte autrement. C'eſt pour ce ſujet qu'il entre en matiére, & ſoutient tout ce qu'il avoit dit dans ſon Livre, & dans ceux qu'il a publiez contre Mr. *Jurieu.* On ne croit pas que Mr. Pictet réponde à ce Livre ; parce qu'il avoit penſé juſ-

* *Juillet* 1706. *pag.* 115.

juſques ici, qu'il ſuffiſoit de prouver que les différens qu'il y a entre les Luthériens & les Calviniſtes ne ſont pas aſſez importans, pour les tenir ſéparez. Mais dès qu'on ne veut point ſe réunir, qu'on ne croye ce que les Luthériens croyent, il n'y a plus à diſputer; c'eſt dire nettement qu'on ne veut point d'union; mais ſeulement que ſi les Calviniſtes vouloient bien abandonner leurs dogmes, pour embraſſer ceux des Luthériens, ceux-ci ne ſeroient pas aſſez cruels pour les rejetter, mais leur feroient la grace de les recevoir dans leur Communion.

De Hollande. Le Sieur *George Gallet* Directeur de l'Imprimerie de Meſſ. *Huguetan* imprime la *Vie de Charles Quint* en François traduite de l'Italien de feu Mr. *Leti.* Les Sieurs *Waeſberge* & Compagnie ont achevé l'Edition de toutes les Oeuvres de *Voſſius* en ſix Volumes *in folio.* (Nous en parlerons dans quelque mois ſuivant) Ils ont auſſi réimprimé les Oeuvres de *Cocceïus* en dix Volumes & impriment actuellement deux Volumes d'Oeuvres Poſthumes du même Auteur. Ils achévent l'Impreſſion d'un ſecond Tome du *Theſaurus Diſſertationum Novi Teſtamenti.* Ils publieront auſſi au pre-

nier jour, *Gousseti Commentarii Linguæ Hebraicæ ad methodum Manualis Buxtorfii, sive Lexicon Hebraicum, in folio.* Ils ont encore sous la presse les *Métamorphoses d'Ovide* avec les Remarques de Mr. *Baudoin*, *in fol.* Les mêmes Libraires debitent la premiére Apologie de *Justin Martyr* en Grec & en Latin, que Mr. *Grabe* vient de faire imprimer en Angleterre, le *Spicilegium SS. Patrum* du même Auteur, de la seconde Edition; & les Vies d'*Usserius* & de *Chaderton*, dont on a parlé dans ces * Nouvelles.

Il y a déja quelque tems qu'on débite les II. & III. Tomes des *Mémoires d'Artagnan.* Ils se trouvent à la Haye, chez le Sr. *van Bulderen.* On en pourra parler le mois prochain.

* *Janvier* 1701 *pag.* 70.

TABLE

TABLE

Des Matieres Principales.

Septembre 1701.

FR. SPANHEMII F. F. *Operum Tomus I.* 243

DES MAIZEAUX, *Suite de ſa Lettre.* 258

DANIEL LE CLERC, *Hiſtoire de la Medecine.* 274

DE LAISEMENT, *Extrait de quelques uns de ſes Problêmes de Gnomonique.* 305

Tatiani Oratio ad Gracos, &c. ex recenſione W. WORTH. 317

Annales de la Cour & de Paris. 329

FR. DE MEZERAY, *Abregé de l'Hiſtoire de France.* 335

JOH. HENR. HEIDEGGERI *Labores exegetici*, &c. 338

VALLONNE *Sa Profeſſion de Foi.* 341

Extrait de diverſes Lettres. 344

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois d'Octobre 1701.

Par JAQUES BERNARD.

A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES
dans le Kalver-Straat.

M. DCCI.

Avec Privilege des Etats de Holl. & West.

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois d'Octobre 1701.

ARTICLE I.

THESAURUS THEOLOGICO-PHILOLOGICUS, *sive Sylloge Dissertationum Elegantiorum ad Selectiora & Illustriora Veteris & Novi Testamenti Loca; à Theologis Protestantibus in Germania separatim diversis temporibus conscriptarum. Secundum ordinem utriusque Testamenti librorum digesta. Pars prima continens Dissertationes ad illustriora Veteris Testamenti Loca.* C'est-à-dire, *Thrésor Théologico-Philologique, ou Recueil*

cueuil des meilleures Dissertations sur les passages les plus remarquables tant du Vieux que du N. Testament, qui avoient été publiées en divers tems & séparément en Allemagne, par des Theologiens Protestans : rangées selon l'ordre des Livres de la Bible. Premiére Partie, contenant les Dissertations sur les passages les plus célébres de l'Ancien Testament. A Amsterdam, chez Henri & la Veuve de Theod. Boom, les Waesberge, Gerard Borstius, Jean Wolters, & à Utrecht chez van de Water & Broedelet. 1701. in fol. pagg. 1078.

L'Ecriture est si claire dans les choses essentielles au salut, qu'un Lecteur un peu attentif peut s'en instruire de lui-même, quelque imparfaite que soit la version dont il se servira ; sans qu'il aît besoin de Commentaires. Mais il ne s'ensuit pas de là que ces Commentaires & les autres secours qu'on a pour l'intelligence de l'Ecriture soient inutiles. S'il y a assez d'endroits où ces Articles essentiels au salut soient expliquez d'une maniére claire & à la portée des plus plus simples, il y en a d'autres, où ils sont raportez plus obscurément, & en-

& envélopez de difficultez pour la diſcuſſion desquelles il eſt néceſſaire d'application, d'étude, d'une grande intelligence des Langues, des coutumes anciennes, & d'un grand nombre d'autres ſecours, ſans leſquels on ne les entendra jamais parfaitement. Il y a d'ailleurs dans l'Ecriture une infinité de choſes très-utiles, quoi qu'elles ne ſoient pas abſolument eſſentielles, & pour la parfaite intelligence deſquelles on a beſoin des mêmes ſecours. Il en eſt à cèt égard de l'Ecriture, tout comme des Auteurs Prophanes; un homme qui entendra médiocrement le Grec & le Latin, pourra ſans Commentaires lire avec plaiſir Homére & Virgile, ſavoir dequoi ils traitent, connoitre l'économie de leur Ouvrage, & y aprendre la Fable & la Religion des Anciens Payens : mais il ne s'enſuit pas que les Commentaires ſur ces deux Poëtes ſoient inutiles, & qu'on n'en puiſſe tirer de grands uſages, pour les entendre plus parfaitement.

Les Proteſtans ne ſe contrediſent donc point en défendant d'un côté la clarté de l'Ecriture dans les Articles eſſentiels au ſalut, pendant qu'ils s'étudient de l'autre à bien entendre

les Langues originales, & les coutumes & les cérémonies des Juifs & des autres peuples, dont la connoiſſance peut répandre de grandes lumiéres ſur les Livres ſacrez. Tous ceux qui auront de la bonne foi, conviendront de ce que nous dit l'Auteur de la Préface qu'on a miſe au devant du Recuenil, qui fait le ſujet de cèt Article ; c'eſt que les Anciens, qui n'ont pas eu les ſecours que nous avons, n'ont pas entendu l'Ecriture auſſi bien qu'on l'entend aujourd'hui, qu'on s'eſt plus attaché à l'étude des Langues, que n'avoient fait les Anciens, & qu'on a mieux connu les régles de la bonne Critique, ſans leſquelles on n'entendra jamais que très-imparfaitement aucun Auteur ancien. On ne ſauroit auſſi deſavoüer ce qui eſt avancé dans cette même Préface, que ce ſont principalement les premiers Théologiens Proteſtans, qui ont rallumé en Europe l'étude des Langues & de la Critique, pour bien entendre l'Ecriture, dans laquelle ſeule, ils croyoient devoir puiſer leur Religion. Pour ce qu'ajoute l'Auteur de la Préface, que ceux des Proteſtans qu'on nomme *Luthériens*, ſemblent l'emporter ſur ceux qu'on apelle *Calviniſtes*, quant au nom-

nombre des Ecrivains, & à la grande quantité de Diſſertations qu'ils ont publiées ſur divers endroits de l'Ecriture, cette loüange doit paroître d'autant moins ſuſpecte, qu'elle part de la plume d'un Calviniſte. Quoi qu'il en ſoit, on ne trouve presqu'ici que des Diſſertations de Savans de la Confeſſion d'Ausbourg. Il y en a cent trente ſix dans ce premier volume, qui concernent toutes l'Ancien Teſtament, & qu'on a rangées ſelon l'ordre des Livres de l'Ecriture. La plûpart avoient été imprimées ſéparément en Allemagne; mais outre que les Editions de ce Pays-là ſont d'ordinaire aſſez mauvaiſes, il auroit fallu ſe donner bien de la peine, pour pouvoir recueillir toutes ces piéces, & l'on doit ſavoir quelque gré à ceux qui ont voulu en prendre ſoin.

I. La premiére qui paroit ici, ce ſont treize Diſſertations de *Samuel Bohlius* autrefois Profeſſeur en Théologie dans l'Académie de Roſtoch, & qui mourut en 1639. Ces Diſſertations contiennent le plan ou l'eſſai d'un Dictionaire Hebreu raiſonné, & ont pour titre. *Diſſertationes XIII. pro formali ſignificationis in S. Scripturæ explicatione eruendo.* C'eſt-à-dire, *Treize*

Diſſertations ſur le ſens propre & véritable des mots Hébreux de l'Ecriture Sainte. L'Auteur n'eſt point content des Lexicographes ſur ce ſujet, parce que, ſelon lui, ils ne ſe ſont point attachez à donner la ſignification *formelle*, *primitive* ou *générale* des mots. Il poſe donc ces maximes comme inconteſtables. 1. Que chaque mot a une ſignification * *générale*, ou, *formelle*, comme il parle, & que cette ſignification eſt unique. 2. Que dans les ſignifications particuliéres de châque mot, il reſte toujours quelque choſe de cette ſignification formelle & générale. 3. Qu'à moins qu'il n'y aît quelque raiſon particuliére, qui nous détermine, nous devons garder dans l'explication de châque texte particulier cette ſignification générale & formelle. 4. Que quand quelque raiſon particuliére du Texte nous oblige à nous en écarter, il ne faut pas pourtant la perdre entiérement de vuë; mais en retenir autant qu'il eſt poſſible. Il fait voir auſſi que cette ſignification générale ſe trouve

* *Il nomme de ce nom la ſignification abſoluë d'un mot, c'eſt-à-dire, indépendamment du lieu où il ſe trouve placé, & il nomme la ſignification d'un mot entant qu'employé en un certain endroit, ſa ſignification* matérielle.

ve dans les dérivez & composez ; & il prouve tout cela par divers exemples. Il est vrai qu'il paroit quelquefois plus de subtilité que de solidité dans l'aplication qu'il fait de ces maximes aux exemples particuliers ; & la raison en est que ces maximes ne sont pas généralement vrayes ; mais qu'elles soufrent de grandes exceptions. En effet, les Langues n'ont pas été inventées par des personnes savantes, qui eussent dans la tête les principes d'une bonne Grammaire, & qui n'eussent que des idées distinctes des choses dont ils parloient. Ce sont les peuples, c'est-à-dire, des ignorans, & des personnes qui n'ont que des idées fort obscures, qui sont les Inventeurs & les Maitres des Langues, & il est arrivé très-souvent, que faute d'idées, ils ont donné le même nom à des choses entiérement différentes. D'ailleurs il y a plusieurs mots, qui ont passé d'une Langue dans une autre, & qui ont été adoptez par des gens, qui ne savoient point quelles idées y attachoient ceux de qui ils les empruntoient. Il ne faut pas être surpris s'ils y en ont attaché de toutes différentes. Cela est vrai surtout à l'égard de tous les mots qui regardent les choses mo-

rales, les actions, les paſſions &c. ſur leſquelles non ſeulement les hommes ne s'expliquent pas de la même maniére, mais deſquelles même il s'en faut infiniment, qu'ils n'ayent les mêmes idées.

Cependant, comme les maximes de Bohlius ſont vrayes pour le plus ſouvent, elles peuvent être d'un grand uſage, pour mieux entendre quantité d'endroits de l'Ecriture. Faiſons ſentir cette vérité par deux exemples.

Le verbe אהב, qu'on explique ordinairement par celui d'*aimer*, ſignifie dans ſa ſignification formelle & générale, *il a préferé*. Il faut donc lui donner cette ſignification toutes les fois, qu'il n'y a point de raiſon particuliére, qui nous oblige à nous en écarter. Ainſi quand *Rebecca* dit à *Jacob*, *j'aprêterai des viandes que ton Pére aime*, il vaut mieux traduire, *que ton Pére préfére aux autres*, à moins que comme la haine eſt oppoſée à l'amour, on ne veuille dire, qu'*Iſaac* haïſſoit toutes les autres viandes & n'aimoit que celles-là. Quand il eſt dit dans le I. Livre de *Samuel*, qu'*Elkana* aimoit *Anne* l'une de ſes femmes, on ne ſauroit en conclurre, qu'il haïſſoit *Peninna* ſon autre femme; cela ſignifie ſimple-

plement qu'il préféroit l'une à l'autre. Il eſt dit de même que Jacob aimoit *Rachel*, d'où l'on ne ſauroit conclurre qu'il haïſſoit *Lea*, de laquelle il eut pluſieurs enfans ; cela ſignifie ſimplement qu'il aimoit l'une plus que l'autre. Selon cette même régle Bohlius croit que ce n'eſt pas bien traduire les *vers.* 2. & 3. *du Chapitre I.* de *Malachie*, en faiſant dire au Prophete, *j'ai aimé Jacob, mais j'ai hai Eſaü* : ſelon la ſignification formelle du verbe שנא & de ſon contraire, il faut traduire, *j'ai préferé Jacob, & j'ai poſtpoſé Eſaü*; s'il eſt permis de ſe ſervir du terme de *poſtpoſer* ; c'eſt-à-dire en un mot, *j'ai préferé l'un à l'autre* ; ce qui ne marque point que Dieu ait haï formellement Eſaü, qu'il combla d'un grand nombre de bénédictions temporelles.

Le ſecond exemple ſera tiré du *premier verſet du cinquiême Chapitre de Job* ; qu'on traduit ordinairement, *criez maintenant, y aura-t-il quelcun qui vous réponde, &c. Bohlius* croit, que ſi on examine la ſignification formelle des mots Hébreux que nous avons traduits par ceux de *crier* & de *répondre*; on pourra exprimer ainſi le ſens de l'original, *nommez quelcun, qui ſoit ſemblable à vous* ; C'eſt-à-di-

re, *y a-t-il quelque homme qui étant ſaint & juſte ſe trouve dans l'état où vous vous trouvez ? En pourriez-vous indiquer un ſeul ?* On pourra trouver la preuve de cette explication dans nôtre Auteur, & ſi l'on veut ſe donner la peine de conſulter l'endroit du Livre de Job qu'on vient de citer, on verra qu'elle ne convient pas mal au but de l'Auteur ſacré.

A ces treize Diſſertations, on en a ajouté une fort courte du même Auteur, où il explique une certaine Régle, qu'il apelle *la Régle Ruſtique*, & dont il ſouhaiteroit qu'on rétablit l'uſage dans l'explication de l'Ecriture. Cette Régle conſiſte à expliquer l'Ecriture dans le ſens qui ſe préſente le plus naturellement, qui paroit d'abord, & qui eſt le plus ſimple. Il aplique cette Régle à quelques paſſages particuliers. Par exemple, ſelon ſa régle voici le ſens qu'il donne au *vers.* 15. *du Chapit. XIII. de Job*, qu'on traduit d'ordinaire *quand Dieu me tueroit, je ne laiſſerois pas d'eſpérer en lui. Si Dieu me tuë, je ne tarderai point; ſi occiderit me, non morabor.* C'eſt-à-dire, *quand Dieu voudra que je meure, je le voudrai auſſi, je ne m'oppoſerai point à ſa volonté.*

II. Ces.

II. Ces Dissertations Préliminaires de Bohlius sont suivies de vint-sept Dissertations de divers Auteurs sur la *Genèse*, & qui concernent les principales & les plus importantes Questions qu'on peut faire sur les endroits les plus remarquables de ce Livre, tels que sont celui où il est dit que l'homme a été fait à l'image de Dieu, ce qui est dit de l'Arbre de Science de bien & de mal, la tentation du Serpent, la promesse de la semence benite, le salut d'Adam, les habits dont lui & sa femme se couvrirent après leur chute, le Cherubin mis à l'entrée du Paradis terrestre, les sept préceptes donnez à Noë, la confusion des Langues, la statue de sel, le sacrifice d'Isaac, &c. Il est impossible que nous entrions dans l'examen de toutes ces Dissertations; il suffira de nous arrêter à quelques unes pour exciter la curiosité du Lecteur.

I. Il y en a deux sur le serpent Tentateur, la premiére de *Jean Frischmuth*, natif de Wertheim en Franconie & Professeur en Ebreu à *Jena*. Il vivoit encore en 1678. Il a publié diverses Disputes & un Traité *de Rege eligendo & deponendo*, imprimé dès l'année 1653. La seconde est de *Jean Paschius*.

Comme l'Hiſtoire de la Tentation eſt environnée de mille difficultez, qui viennent preſque toutes de ce que *Moyſe* ne l'a donnée que fort en abrégé, les Critiques ont un champ fort vaſte à évaporer leur imagination, & à débiter leurs conjectures. Auſſi les Juifs & les Chrétiens n'ont-ils pas manqué de s'exercer ſur une ſi riche matiére, & l'on ne doit pas être ſurpris qu'ils ayent publié tant d'opinions différentes, ſur un ſujet ſi obſcur: ſeulement ſeroit-il à ſouhaiter que quelques uns euſſent parlé moins affirmativement dans une occaſion, où l'on eſt bien éloigné de la démonſtration; & qu'ils n'euſſent pas inſulté à ceux qui n'étoient point de leur opinion. Nos deux Auteurs ſemblent avoir lû une bonne partie de ce qui s'eſt écrit ſur ce ſujet; ils ont ſurtout bien conſulté les Rabins, qui dans cette matiére n'en ſavent ni plus, ni moins que les Chrétiens. Ils ont pourtant oublié deux Auteurs célébres, qui ont écrit ſur cette matiére *ex profeſſo*, l'un eſt *Moyſe Amyrault*, qui a crû & tâché de prouver, qu'il n'y avoit point eu de véritable ſerpent, & qu'il faloit entendre proprement du Démon, ce que Moyſe dit de cèt Animal, à qui il n'a don-

donné le nom de ſerpent, que par Métaphore. L'autre eſt *Samuel Bochart*, qui a refuté Moyſe Amyrault, & qui a prétendu prouver que le ſentiment de celui-ci ne pouvoit ſubſiſter avec la ſimplicité de la narration de l'Ecrivain ſacré. Peut-être que les Ouvrages de ces deux Auteurs François n'étoient pas encore publics, lors que nos deux Théologiens Allemands ont écrit ſur cette matiére, ou que du moins, ils ne les avoient pas vûs. Quoi qu'il en ſoit, après avoir refuté les autres opinions, ils ſe déterminent l'un & l'autre pour le ſentiment le plus commun, qui eſt qu'il y eut un véritable ſerpent, qui parut à Eve & qui lui parla, mais qu'il étoit mû par l'inſpiration du Démon.

Quoi que cette opinion ſoit la plus commune, elle ne laiſſe pas d'avoir ſes difficultez. Il y en a deux principales. La premiére eſt que ſi le ſerpent étoit conduit par le Démon, il n'étoit pas néceſſaire que Moyſe nous avertit, que cèt animal étoit le plus fin des animaux que Dieu eût formez ſur la terre; le Démon dont le ſerpent n'étoit que l'organe, n'avoit pas beſoin de cette fineſſe pour ſeduire la premiére femme. Il auroit exécuté

ſon

ſon deſſein tout de même, quand il auroit employé pour ſe cacher le plus brutal & le plus ſtupide de tous les animaux. On a beau pour amplifier l'éloge que Moyſe donne au ſerpent ramaſſer tout ce que les Naturaliſtes nous ont dit de ſon adreſſe; quand tout cela ſeroit auſſi ſûr, qu'il paroit ſuſpect; toute cette adreſſe du ſerpent ne ſert de rien dans cette occaſion, puis qu'il ne paroit pas que le ſerpent en aît fait uſage, & que s'il a trompé Eve, ç'a été par des fineſſes toutes différentes de celles qu'on lui attribuë, & qui n'ont point même de liaiſon entr'elles. Friſchmut avoüe, que ce n'eſt pas parce qu'Eve fut ſéduite par la fineſſe du ſerpent même, que Moyſe nous parle des ruſes de cèt animal: mais parce que ſurpaſſant en fineſſe les autres Animaux, le Démon s'en ſervit pour mieux cacher ſa fraude & afin qu'Eve ne ſoupçonnât point, que c'étoit lui-même qui lui parloit ſous les apparences du ſerpent. Il confirme ſa réponſe par un long paſſage d'un Rabin nommé *Moyſe Alſchech*, qui dit à peu près la même choſe. Mais cela ne ſemble point lever tout-à-fait la difficulté, tant il eſt vrai que dans ces queſtions épineuſes, il eſt bien plus facile

facile de détruire que d'édifier. Cette réponſe ſuppoſe, en effet, qu'Eve ſavoit fort bien que le ſerpent étoit un maitre ruſé, qui avoit de l'eſprit, & qu'ainſi elle ne devoit point être ſurpriſe de tout ce qu'il lui diſoit, ni ſoupçonner que le Démon fut caché ſous le perſonnage du ſerpent : elle ſuppoſe auſſi qu'Eve ſavoit la chute du Démon, & que ſi ce Tentateur ſe fut ſervi d'un animal moins fin que le ſerpent, elle l'auroit découvert : deux ſuppoſitions, qui ne paroiſſent pas vraiſemblables.

La ſeconde objection eſt moins difficile que la premiere ; on demande pourquoi *Moyſe* ne dit rien du principal Acteur dans la tentation, qui eſt le Démon, & ſe contente de parler du ſerpent qui n'a été que l'organe du Tentateur. Eriſchmut répond avec le commun des Interprêtes, que l'Ecrivain ſacré n'a voulu parler dans cette Hiſtoire, que de ce qui paroiſſoit au dehors. Moyſe n'avoit parlé que de la création des choſes viſibles. Il n'avoit rien dit de celle des Anges, ni de la chute de quelques uns d'entr'eux. S'il eut parlé tout d'un coup du Démon qui tenta Eve, il auroit ſemblé qu'il avoit été créé tel de Dieu,

ce

ce qui étoit ſujet à de fâcheuſes conſéquences. Moyſe donc qui s'eſt abſtenu avec ſoin de parler dans toute cette hiſtoire des créatures inviſibles & ſpirituelles que Dieu a produites, n'a pas jugé à propos de faire intervenir le Démon dans l'Hiſtoire de la tentation. Mais il reſte toujours à demander pourquoi Moyſe n'en a point parlé; & s'il n'eut pas été auſſi facile de dire en un mot, que Dieu avoit auſſi créé des Anges, dont quelques uns étoient tombez dans la rebellion, & que ce fut l'un de ces Anges rebelles qui tenta Eve, que de nous dire, que le ſerpent étoit le plus fin de tous les animaux, & le reſte. Quoi qu'il en ſoit, ſi l'on peut douter qu'il y aît eu véritablement un ſerpent; on ne ſauroit douter, après les témoignages que nous en avons dans le N. Teſtament, que le Démon n'aît été l'un des Acteurs dans la tentation, & que la chute de l'homme ne lui doive être imputée.

Friſchmut avoit trop lû les Rabins, pour avoir omis le ſentiment d'*Iſaac Abarbanel* ſur le ſujet dont il s'agit. Ce Juif prétend que le ſerpent ne parla point à Eve; mais ſeulement qu'Eve le vit monter ſur l'Arbre de Scien-

ce

ce de bien & de mal, qu'elle vit, qu'il en mangeoit du fruit, ſans qu'il lui en arrivât aucun mal ; ce qui lui fit conclurre, qu'elle en pouvoit bien auſſi manger, ſans craindre la mort dont elle avoit été menacée. Cette explication paroit fort ingénieuſe ; mais elle a auſſi ſes inconvéniens : car Moyſe dit poſitivement que le ſerpent aſſura Eve que ſi elle & ſon mari mangeoient du fruit de cèt Arbre, ils ſeroient comme Dieux. Or ſi l'action du ſerpent, pouvoit lui faire conclurre auſſi naturellement qu'elle n'en mourroit point, que ſi le ſerpent le lui eut dit en autant de termes : il n'en eſt pas de même de cette promeſſe, qu'ils ſeroient comme Dieux, ſachant le bien & le mal ; quand cette penſée ſeroit venuë à Eve, ce ne ſeroit point en conſéquence de l'action du ſerpent, & en bonne Logique on ne pourroit accuſer cèt animal ni de le lui avoir dit, ni de lui avoir ſuggeré cette penſée. Ajoutez à cela que de quelque maniére, qu'on explique le Dialogue du ſerpent avec Eve, il eſt impoſſible de n'y pas faire intervenir le Démon, ſurtout après ce qui nous en eſt dit dans le N. Teſtament. Le plus ſûr ſeroit donc d'avoüer ſon ignorance ſur

les

les circonſtances particuliéres de l'Hiſtoire de la tentation ; nous contentant de ſavoir, que le premier homme a été créé dans l'état d'innocence, & qu'il eſt tombé dans le crime par ſa propre faute, quoique ç'aît été par l'inſtigation du Démon.

Ce n'eſt pas là néanmoins le parti qu'a pris nôtre ſecond Auteur : il décide hardiment ſur un grand nombre de choſes, qu'il n'a pû ſavoir que par révelation. Il nous aprend, par exemple, que la tentation arriva le premier Sabath après la Création du Monde, que le ſerpent étoit un fort bel animal, qui marchoit ſur deux piés, comme un Coq, un Oiſon, ou un Paon ; que Dieu lui coupa ces piés pour le punir, ou qu'il fit en ſorte qu'ils ſe retirérent dans ſon corps, & que la matiére dont ils étoient compoſez ſe confondit avec celle du reſte de ſon corps, qu'il s'aprocha d'Eve la tête haute, & la flatant de la queüe. Qu'il étoit orné de pluſieurs qualitez internes, de fineſſe, de jugement, & d'une *prudence naturelle & ſenſitive*, préſens que Dieu lui avoit fait, tant pour ſa conſervation particuliére, que pour le divertiſſement de l'homme, à peu près comme il ſe divertit aujourd'hui, avec

avec les petits chiens & les petits chats, qui vivent avec lui ſous un même toit, & ſe nourriſſent de ſon pain. C'eſt ce qui paroit, dit-il, par la punition que Dieu lui inflige après le péché; auparavant il divertiſſoit l'homme, il devient ſon ennemi, il mangeoit de ſon pain, & il ne mange plus que la pouſſiére. Non ſeulement nôtre Auteur ſait le diſcours que le ſerpent tint à Eve, il ſait même en quelle Langue il lui parla, & il ne doute point que ce ne fût l'Hébraïque. Voila bien des découvertes, c'eſt dommage qu'elles ne ſont accompagnées d'aucunes preuves.

2. Il eſt encore parlé du ſerpent Tentateur dans la Diſſertation ſuivante, dont le ſujet eſt *le premier Evangile*, c'eſt-à-dire, la déclaration faite au ſerpent, & à Eve, des ſuites funeſtes du Péché, & la promeſſe du Liberateur, telle qu'elle eſt contenuë dans les *verſets* 14. & 15. du *Chap. III. de la Geneſe.* C'eſt M. *Corneille de Haſe* Profeſſeur à Brême, qui en eſt l'Auteur. Il y a beaucoup moins de Rabinage, que dans les deux Diſſertations précédentes; mais en recompenſe, il y a plus de raiſonnement, de réflexion, & de ſolidité. La Diſſertation de

Bochart

Bochart dont nous avons parlé ne lui a pas été inconnue. Il la cite, & l'aprouve en pluſieurs choſes. Il prétend que c'eſt la ſeconde Perſonne de la très-ſainte Trinité, qui parla au Serpent, à Adam, & à Eve, après le péché, & ſe donne beaucoup de peine pour le prouver. Je ne ſai s'il aura le bonheur de perſuader tous ſes Lecteurs. Il ne croit point que le Serpent, qui tenta Eve, eut des piés, & qu'il en ait été privé; mais il ſoutient après pluſieurs grans Théologiens, qu'au lieu qu'avant la tentation, le ſerpent ſe trainoit ſans peine ſur ſon ventre, ayant la poitrine & la tête élevées, depuis le péché il ſe traine ſur tout ſon corps; ce qui fait qu'il ſe nourrit en quelque ſorte de la pouſſiére, non ſeulement parce que ſouvent les autres alimens lui manquent; mais auſſi parce que ne ſe pouvant élever, tout ce qu'il mange eſt néceſſairement mêlé de pouſſiére. Mais l'Auteur qui ne veut point que le ſerpent ait été privé de ſes piés, parce qu'il ne lui paroit pas vraiſemblable que Dieu ait rien changé à ſa nature, pouvoit s'apercevoir, que ſi le ſerpent ne peut plus s'élever, comme il faiſoit autrefois, il faut de néceſſité, qu'il ſoit arrivé

du

du changement à ſes muſcles & à ſes vertébres. Il vaudroit donc mieux dire, ce me ſemble, que comme la faute du ſerpent n'eſt pas un péché proprement dit, auſſi la peine que Dieu lui impoſe ne mérite ce nom que fort improprement ; & que ſans avoir en rien changé la nature du ſerpent, il veut ſeulement que l'homme conſidére dans la maniére dont il rampe ſur la pouſſiére, un emblême de la peine réellement impoſée au véritable Tentateur.

L'Auteur remarque après *Euſtathe*, S. *Jerôme*, *Iſidore* & Bochart, que le Serpent, qui ſe jette quelquefois ſur les hommes, lors qu'ils ſont habillez, ne peut ſoufrir la vuë d'un homme nud, mais s'enfuit de toute ſa force dès qu'il l'aperçoit ; comme ſi par un inſtinct de la nature, il ſe ſouvenoit encore de ce jour malheureux, où il comparut avec Adam & Eve tout nuds devant leur Juge, pour recevoir la juſte punition de leur crime. *Olaus Magnus*, dit qu'il a ſouvent éprouvé par lui-même, lors qu'il étoit jeune, l'averſion qu'ont les ſerpens pour un homme nud.

A l'égard de la promeſſe, *je mettrai une inimitié entre vous & la femme*

me &c. nôtre Auteur veut que par ce ſerpent à qui Dieu parle, il faille entendre le Démon même qui tenta Eve, par la ſemence du ſerpent les autres Démons & les méchans ou reprouvez; par la femme, Eve, & par la ſemence de la femme les fidéles qui en devoient naître. Il n'eſt point parlé en cet endroit d'Adam, parce que ces fidéles ne deviennent pas tels par la naiſſance naturelle, ou, comme parle Jeſus-Chriſt, *par la volonté du ſang, ni par la volonté de la chair*; mais par l'eſprit de Dieu; qu'Adam les fait hommes; mais que Dieu ſeul les fait fidéles. Et parce qu'étant nez d'Adam & d'Eve, bien loin d'être naturellement les Ennemis du Démon, ils en ſont les Eſclaves, par la corruption qu'ils contractent de cette naiſſance; la promeſſe dont il s'agit renferme neceſſairement l'envoi du Médiateur, pour les juſtifier & les ſanctifier, & les faire par ce moyen d'enfans de la colére, les fils de la promeſſe. C'eſt ce Médiateur, comme le Chef, & les fidéles, comme autant de ſoldats, qui combattent ſous les enſeignes, qui doivent briſer la tête du ſerpent.

Corneille de Haſe s'étend beaucoup pour défendre la leçon du texte

He-

Hébreu contre la Vulgate, à l'égard du pronom masculin הוּא, qui se trouve dans l'Hébreu, & que la Vulgate a traduit, comme s'il y avoit le pronom féminin הִיא, & comme si Dieu eût voulu dire que ce seroit la femme elle-même & non sa semence, qui briseroit la tête du serpent. Il a ramassé tout ce que les Savans ont écrit sur ce sujet. Il fait voir entr'autres choses que *S. Jerôme* lui-même, à qui on attribuë la Vulgate, a cru qu'il faloit traduire, IPSE & non IPSA *conteret caput tuum*, IL & non ELLE *te brisera la tête*; en sorte qu'il faut reconnoître une faute de Copiste dans la Vulgate. C'est cependant sur cette faute que certains Docteurs, voulant relever la gloire de la Vierge Marie, ont dit que c'étoit d'elle, dont il étoit ici parlé, & que c'étoit à elle principalement qu'étoit duë la gloire de briser la tête du serpent. Mais il faut avoüer que les plus savans d'entre les Catholiques Romains, & entr'autres l'illustre M. * *Huet* Evêque d'Avranches se sont déclarez pour le Texte Hébreu contre la Vulgate.

L'Auteur finit cette Dissertation en

* *Dans sa Démonstrat. Evangel. Propos. VII. 8. 7.*

examinant le crime du Démon ; non seulement celui qu'il commit en seduisant Eve ; mais aussi le premier qu'il a commis ; & qui a été la cause de sa perte. Il tâche de faire voir, comment les Anges étant sortis purs des mains de Dieu, ont pû tomber dans le crime. Il croit que Dieu leur ayant declaré qu'il vouloit créer l'Homme à son image, & qu'après l'avoir laissé quelque tems sur la terre, il l'éleveroit dans le Ciel, pour le faire participant de la gloire celeste, il leur ordonna en même tems d'obeïr à son fils, comme à leur Prince, & d'employer leur Ministére, sous la conduite de ce Prince ; au bien & à l'avantage du genre humain, dans lequel & par le moyen duquel, il vouloit manifester ses principales vertus. Cette nouvelle plût au plus grand nombre des Anges, qui y prirent une nouvelle occasion de loüer leur Créateur. Mais d'autres, qui avoient deja commencé à s'aplaudir de leur propre mérite, croyant cet emploi auquel on les destinoit indigne d'eux, conspirérent contre Dieu, ayant apparemment un Chef à leur tête, & voulurent se faire un Empire à part, indépendant de celui qui les avoit créez.

Mais

Mais ceux à qui les conjectures ingénieuſes ſur la chute des Anges & du premier homme plaiſent, peuvent ſe ſatisfaire plus pleinement dans un Livre d'un Docteur Anglois imprimé il y a dix ans ſous ce titre, *de Primi Peccati Introitu, ſive de Lapſu Angelorum & Hominum Tentamen &c. Auctore Bryano Turner.* Ou s'ils ne peuvent pas recouvrer ce Livre, ils en trouveront un Extrait aſſez long, que nous en ayons donné, dans le *XXII. Tome de la Bibliothéque Univerſelle. pag.* 430. *&c.*

3. Après avoir parlé du péché *d'Adam*, rien n'eſt plus naturel, que de demander ſi Dieu le lui a pardonné, & s'il a été ſauvé. Auſſi la Diſſertation ſuivante examine-t-elle cette queſtion. Elle eſt d'un Théologien Reformé nommé *Samuel d'André*, que je ſoupçonne être le même qui publia en 1670. l'Examen de la Cabbale Philoſophique *d'Henri Morus.* Il y fait une liſte de tous les Savans tant Anciens que Modernes qui ont douté du ſalut d'Adam, ou qui même ont oſé le damner; & de tous ceux qui ont aſſuré ſon ſalut par un principe de charité, & apuyez ſur des raiſons aſſez plauſibles. Il fait voir que le nombre

de ces derniers eſt infiniment plus grand que celui des premiers : mais comme ils n'ont pas tous allegué de bonnes preuves de leur ſentiment, il diſtingue avec ſoin les raiſons, qui n'ont point de ſolidité, de celles qui paroiſſent en avoir, & refute celles qu'on a alleguées contre le ſalut de notre premier Pére. La vérité eſt que cette queſtion eſt du nombre de celles qu'on ne ſauroit jamais décider d'une maniére qui perſuade & qui convainque. Mais auſſi qu'eſt-il néceſſaire de ſavoir ſi Adam a été ſauvé ou non? *Stultum eſt difficiles habere nugas.* Dieu n'a point fait dépendre notre ſalut de la connoiſſance que nous devons avoir ſi tels ou tels y auront part, & les Anciens faiſoient des hérétiques à bon marché, de mettre en ce rang ceux qui nioient le ſalut d'Adam. Nous renvoyons la ſuite de cet Extrait au mois prochain.

ARTICLE II.

ANALYSE *de la* REGLE DES MOUVEMENS UNIFORMES *en général publiée dans les* Mémoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts, des mois de Janvier & de

de Février 1701. *Communiquée à l'Auteur de ces Nouvelles.*

I. IL ſemble que ſi l'Auteur eut défini ce qu'il entend par le mot d'*Eſpace*, il eut rendu ſa definition du Mouvement plus intelligible. Car on conçoit qu'un corps eſt en mouvement, dès que l'on conçoit que ſa diſtance à quelque autre change ſucceſſivement, ou que ſans changer aucunement, le premier répond ſucceſſivement aux différentes parties du dernier ; ce qui renferme la notion la plus ſimple du mouvement direct & du circulaire, qui ſont les ſeuls, dont tous les autres ſont compoſez. Car ſi par le mot d'eſpace l'Auteur entend une multitude indéfinie de corps, comme Mr. *Deſcartes*, il eſt évident que l'idée qu'il nous donne du mouvement eſt infiniment compoſée, & qu'elle ſuppoſe le plein. Mais ſi par l'eſpace l'Auteur entend la poſſibilité de tous corps, qui peuvent exiſter ſéparément entre le corps en mouvement & ſon terme, le mouvement ſera meſurable alors par cette multitude de parties corporelles, ſelon qu'elle ſera plus grande ou plus petite ; & ces parties plus grandes ou plus petites

tites entr'elles, égales ou inégales ; & alors il ne ſuppoſera plus le plein ; c'eſt-à dire, que le corps en mouvement, le terme, & celui qui doit être poſé entre deux ſuffiront pour établir du mouvement ; mais ce ne ſera encore que du mouvement direct, & pour le circulaire, il ne ſera pas néceſſaire d'autre corps que celui qui tourne, & ſon terme, pour établir le changement de relation de parties, qui continuë le mouvement circulaire.

2. Il auroit auſſi été à propos, qu'il nous eût déterminé ſon idée du tems. Car ſi par ce mot il entend une ſimple ſucceſſion, il eſt conſtant que tout mouvement n'eſt qu'un changement ſucceſſif de diſtance ou de correſpondance : mais tout mouvement n'eſt pas également ſucceſſif, & l'idée vague de tems, qui ſert bien à établir la nature du mouvement en général, eſt inutile pour en établir les différentes intentions ou degrez : il faut pour cela un tems matériel, qui ſoit autre choſe, qu'une diſtinction d'exiſtences, telle que la ſucceſſion. Il faut une horloge, une clepſydre &c.

D'ailleurs le mot de *local* eſt inutile, puis que le mouvement eſt toujours le même, ſoit qu'il ſoit local ou non local,

cal ; le lieu ne pouvoit ſignifier autre choſe, que la multitude de corps, qui en environnent un immédiatement, ou médiatement, ou le corps même environné, ou ſeul. Or il eſt évident qu'il eſt inutile qu'un corps ſoit environné d'autres corps, pour changer de diſtance ou de correſpondance à l'égard d'un ſecond, & qu'il eſt inutile auſſi de parler de mouvement local, ſi par le mot de lieu on n'entend autre choſe que le corps même.

3. L'Auteur prouve bien, que les différentes forces ſont comme les différentes maſſes avec même viteſſe ; mais il ne prouve nullement qu'elles ſont comme les différentes viteſſes avec même maſſe, ce qui eſt néanmoins néceſſaire, pour en déduire ce qui ſuit.

4. Il eſt certain que la force d'un corps en mouvement, qui en choque un autre, n'eſt point égale généralement parlant, au mouvement qu'il produit dans cet autre ; & qu'une puiſſance animée, par exemple, ne produit pas toujours dans un corps qu'elle meut tout l'effort qu'elle a en elle.

9. Ce que l'Auteur apelle *Régles* dans la ſuite, n'étant autre choſe qu'u-

ne eſpéce de combinaiſon ou de jeux de Lettres Lgda= Khbc, en gardant toujours l'égalité, on s'étonne comment il s'eſt amuſé à en donner un ſi grand nombre; puis que tout homme, qui ſait un peu calculer, eſt capable de les trouver ſoi-même.

10. On n'accordera point la ſeconde partie de cèt Article, à moins que l'Auteur n'ajoute, *lors que les quantitez de mouvement ſe trouveront égales*: ces mouvemens exiſtant actuellement en ſens contraires & non pas poſſiblement & en même ſens. Encore cette eſpéce d'équilibre ne conviendroit qu'aux corps ſolides, & non pas aux poids, ni aux fluides; ſa définition de ſa force ne convenant qu'aux ſolides.

ARTICLE III.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE, *où l'on voit l'Origine & les Progrès de cèt Art de Siécle en Siécle; les Sectes, qui s'y ſont formées, les noms des Médecins, leurs Découvertes, leurs Opinions, & les Circonſtances les plus remarquables de leur Vie. Avec des Figures en tailles douces, tirées des Medailles anciennes.* Par DANIEL

LE

LE CLERC, *Docteur en Médecine.* A Amſterdam, chez George Gallet. 1702. in 4. Troiſiéme Partie. pagg. 236.

M. LE CLERC reprend dans cette troiſiéme & derniére Partie la ſuite des tems, qu'il avoit interrompuë par l'Hiſtoire des Médecins Méthodiques, & revient aux Médecins Contemporains de *Thémiſon* Chef de ces Méthodiques, qui vivoit ſous *Auguſte.* Après cela il parle ſucceſſivement de tous les autres Médecins, qui ont vécu ſous les Empereurs ſuivans, juſqu'au tems de *Sévére*, qui finit le ſecond Siécle de *Jeſus-Chriſt.* Il raporte ce que châcun d'eux a fait pour la Médecine, & traite quelques queſtions, qui regardent l'état de cèt Art pendant ce tems-là.

I. CETTE troiſiéme Partie eſt diviſée en trois Livres. Le premier parle des Médecins, qui ont vécu depuis le commencement du quarantiéme ſiécle juſques à l'an quarantiéme de Jeſus-Chriſt, ſous les Empereurs *Jules Céſar*, Auguſte, *Tibére*, & *Caligula.* Comme on ne ſait point proprement à quelle Secte ils ſe ſont attachez, on s'eſt contenté de les ranger ſelon l'ordre des tems.

On ne trouve pas un grand nombre de Médecins ſous l'Empire de Jules Céſar : ce n'eſt pas pourtant que ce Régne ne fut fort favorable à ceux de cette Profeſſion, puis que *Suétone* remarque qu'il *donna le droit de la Bourgeoiſie de Rome à tous ceux qui faiſoient profeſſion de Médecine, & à ceux qui enſeignoient les Arts libéraux, afin qu'ils demeuraſſent plus volontiers dans cette Ville, & que d'autres vinſſent s'y établir.*

De tous les Médecins, qui ont vécu ſous Auguſte, le plus fameux a été *Antonius Muſa*, quoi que ce ne fût qu'un ſimple Affranchi. Voici la cauſe de ſon avancement. Auguſte étant dangereuſement malade, & ne pouvant pourtant ſe reſoudre à prendre aucun médicament, Muſa lui conſeilla de ſe baigner dans de l'eau froide & même d'en boire. Cela ayant bien réuſſi, ce Médecin reçût de grandes libéralitez d'Auguſte, & le Senat accorda à lui & à tous ceux de ſa profeſſion l'exemtion de toutes ſortes d'impôts pour toujours, & le privilége de porter un anneau d'or, ce qui juſques là n'avoit été permis qu'aux perſonnes de la premiére condition. Suétone ajoute que le Sénat fit élever

à Mu-

à Musa une statuë d'airain, qu'on plaça à côté de celle *d'Esculape*. *Dion* dit que ce Médecin ayant voulu traiter *Marcellus* neveu & fils adoptif d'Auguste, comme il avoit traité l'Empereur, il en coûta la vie à ce jeune Prince. Il est vrai qu'on soupçonna *Livie*, qui avoit du chagrin qu'on eût préféré Marcellus à ses fils, d'avoir gagné Musa, qui fit périr ce jeune Prince en le baignant à contretems. Quoi qu'il en soit, voila une circonstance qui fait grand tort à Musa, ou en qualité d'habile Médecin, ou en qualité d'honnête homme.

On ne trouve rien d'ailleurs de fort considérable, touchant sa doctrine. On sait seulement qu'il guérissoit des ulcéres très-fâcheux, en faisant manger de la chair des vipéres.

M. Le Clerc fait vivre sous Auguste un *Philon* de Tharse, Auteur d'une Composition, qui est encore commune aujourd'hui, & qui fut nommée de son nom *Philonium*, ou *l'Antidote de Philon*. Ce Médecin l'a décrite en vers Elegiaques, mais d'une maniére si énigmatique, qu'il y a aparence que ce galimathias seroit encore inexplicable aujourd'hui, si *Galien* ne nous en avoit donné la clé. *Prenez*, disoit-

il, *des cheveux roux & adorans du jeune garçon dont le ſang eſt encore répandu dans les champs de Mercure, le poids d'autant de dragmes que nous avons de ſens : du Nauplium Euboïque, une dragme : autant du meurtrier du fils de Alexærius, que l'on conſerve dans des ventres de brebis. Ajoutez vint dragmes de flamme blanche ; & autant peſant de fèves des pourceaux d'Arcadie : avec une dragme de la plante qui eſt fauſſement apellée racine, & qui vient d'un pays renommé, à cauſe de Jupiter Piſſien. Ecrivez* pium, *& ajoutez à la tête de ce mot l'article maſculin des Grecs. Prenez dix dragmes de cette dernière drogue ; & mêlez le tout avec l'ouvrage des filles du Taureau d'Athènes.* Voici à quoi ſe reduit tout ce pompeux galimathias. Il faut prendre du ſafran, du pyréthre, de l'euphorbe, du poivre blanc, de la jusquiame, du ſpica nardi, & de l'opium, le poids qui eſt marqué de chaque drogue, & incorporer tout cela avec du miel Attique. A l'occaſion de Muſa, qui, comme on vient de le dire, étoit afranchi, M. Le Clerc parle aſſez au long des Eſclaves, qui ont pratiqué la Médecine, & du tems auquel on a commencé de voir des Médecins de familles Romaines. Il

parle

parle auſſi des emplois que l'on donnoit anciennement aux Eſclaves par raport à ce même Art, & en particulier de ceux qu'on apelloit *Parabolani.*

Quelques * Modernes ont ſoûtenu qu'il n'y avoit que des Eſclaves, qui exerçaſſent la Médecine à Rome dans le tems des premiers Empereurs, & même aſſez longtems après. M. Le Clerc convient que toutes les autoritez qu'on allégue en faveur de ce ſentiment prouvent, qu'il y a eu des Eſclaves Médecins, ou qui exerçoient quelques parties de la Médecine; mais il ne croit pas qu'on en puiſſe inférer, qu'il n'y eut point, dans le tems dont il s'agit, de Médecins d'une autre condition; & il en allégue divers exemples, & pluſieurs preuves. Il n'oublie pas l'Edit de Jules Céſar, dont nous avons déja parlé, & qui donnoit le droit de Bourgeoiſie de Rome à tous les Médecins qui y étoient, & à tous ceux qui viendroient s'y habituer. Il y a de l'apparence qu'un tel Edit attira bien des Médecins à Rome, & que, par conſéquent, ce ne fut pas les Eſclaves ſeuls, qui exercérent cette Profeſſion. Ce qui fit même qu'il y eut des Eſclaves qui s'y adonnérent fut parce

* *Robortel, Dempſter, & autres.*

que les Médecins ſe ſervoient de leurs Eſclaves pour préparer leurs remêdes ; ſouvent lors qu'ils avoient bien ſervi on les mettoit en liberté, & ils exerçoient enſuite de leur chef les parties de la Médecine, qu'ils avoient apriſes auparavant. Il faut, de plus, remarquer que la maniére dont la Médecine ſe pratiquoit anciennement ayant fourni de l'occupation à beaucoup plus de perſonnes, qu'on n'en employe aujourd'hui pour le même ſujet, ce fardeau tomboit aſſez naturellement ſur les Eſclaves. La Médecine *Gymnaſtique*, dont les principales Ordonnances conſiſtoient dans l'exercice, occupoit je ne ſai combien de gens. Les Bains, qui étoient ſi fréquens, n'en occupoient guéres moins. Tout cela donnoit lieu à divers Offices, qui avoient leurs noms, qu'on accompagnoit du tître honorable de Médecin, ainſi il y avoit les *Médecins Baigneurs*, les *Médecins Oignans*, &c. C'eſt ce qui a donné lieu aux Eſclaves Médecins.

Dès que les Empereurs Romains eurent embraſſé le Chriſtianiſme, & qu'on eut établi des Hôpitaux pour les pauvres malades, la charge de les traiter & d'en avoir ſoin, fut donnée à

de

de certaines gens qu'on nomma *Parabolani*. On n'eſt pas d'accord ſur l'étymologie de ce mot. M. Le Clerc adopte celle qui le fait venir de παράβολος, qui ſignifie *hardi, témeraire*; parce que ceux qui ſe deſtinoient à ces emplois expoſoient leur ſanté & leur vie en ſervant les malades, particuliérement lors qu'il y avoit des maladies contagieuſes. Au reſte, notre Auteur croit, que ceux qui ont pris ces *Parabolani* pour des Médecins proprement dits ſe ſont trompez fort groſſiérement.

II. Il eſt parlé dans le ſecond Livre de cette derniére Partie, des Médecins qui ont vécu depuis l'an XL. de Jeſus-Chriſt juſqu'à l'an CXL, ſous les Empereurs *Neron*, *Galba*, *Othon*, *Vitellius*, *Veſpaſien*, *Tite*, *Domitien*, *Nerva*, *Trajan*, & *Hadrien*. A l'occaſion de ces Médecins, M. Le Clerc traite en particulier & principalement de la matiére & de la compoſition des Médicamens; & de la qualité & du tître d'*Archiatre*. Il y a auſſi quelque choſe de l'Anatomie.

Andromaque eſt le plus ancien de tous les Médecins connus, qui ait été apellé *Archiatre*, & il y a trois ou quatre ſentimens différens ſur la ſignification

tion de ce tître. *Chaſſanée* croyoit que *Archiater* où *Archiatros*, ſignifie *le Portier du Palais du Prince*, comme qui diroit *Princeps Atrii* : mais raporter une telle opinion, c'eſt la refuter. *Accurſe* a mieux rencontré, en traduiſant *Archiater* par *Prince des Médecins*, ou, *qui eſt des premiers Médecins*. *Mercurial* a refuté Accurſe, & a ſoutenu qu'*Archiater* ſignifie le Médecin du Prince. Ἀρχίατρος, c'eſt comme τῶν ἀρχόντων ἰατρός. Il apuye ſon ſentiment par cette raiſon entr'autres, que le mot *Archiater* n'a jamais été employé par aucun Auteur Grec ou Latin, avant les Empereurs Romains ; & ce n'a même été qu'après les régnes de Tibére & de Claude. D'où vient cela, ſi ce n'eſt parce que la choſe que ce mot déſigne n'étoit pas encore, c'eſt-à-dire, qu'il ne pouvoit pas y avoir des Médecins des Empereurs, avant qu'il y eut des Empereurs. *Alciat* eſt d'un ſentiment, qui ſemble tenir le milieu entre ces deux derniers. Il croit que l'Archiatre eſt effectivement *le Prince des Médecins*, mais parce qu'il eſt *le Médecin du Prince* : celui qui eſt Médecin du Prince étant par là-même au deſſus des autres Médecins, ou du moins, étant conſidéré comme tel.

Une

Une raiſon, qui paroit bien forte contre l'opinion de Mercurial, & qui a été alleguée par *Meibomius* c'eſt que de tous les autres mots Grecs, qui commencent par *Archi*, comme *Architectus*, *Archiepiſcopus*, *Architriclinus*, *Archiereus*, pas un ne deſigne rien qui apartienne au Prince, ou, qui regarde le Prince; mais tous ces mots marquent également quelque choſe, qui eſt la premiére, ou la plus excellente en ſon genre. Comment donc peut-on prouver que le mot d'*Archiatre* puiſſe ſignifier *le Médecin du Prince*, & non, *le Prince* ou *premier des Médecins*.

M. Le Clerc reconnoit la force de cette preuve de Meibomius & des autres alleguées par ce Savant : mais il croit pourtant, que ſi on fait réflexion ſur l'office des anciens *Archiatres*, ou des *Archiatres* proprement dits, on verra, que s'ils n'étoient pas les Médecins du Prince, par raport à l'Etymologie de leur nom, ils l'étoient à l'égard de leur Office, ou de leur emploi; & en ce ſens-là Mercurial pourra auſſi avoir raiſon. Car il eſt clair, premiérement pour ce qui regarde les Archiatres du Palais, qu'ils étoient les Médecins des Empereurs ou de la Cour;

Cour ; quoi que tous ceux qui ſervoient la Cour ne fuſſent pas neceſſairement Archiatres. Secondement, pour ce qui eſt des *Archiatres populaires*, on peut dire qu'ils étoient auſſi en quelque façon les Médecins du Prince, puis qu'ils étoient auſſi aux gages du Prince, & que même le Prince ou l'Empereur les nommoit ou les confirmoit, après qu'ils avoient été élus par leur College, pour ſervir le Public, ſans rien recevoir des Particuliers, que ce qu'on vouloit leur donner gratuitement ; parce qu'ils étoient gagez du Souverain. Que ſi on demande pourquoi ces Médecins du Prince ou du Public, étoient apellez *Archiatres* ou *les premiers des Médecins*, notre Auteur répond, que c'eſt parce qu'ils prenoient le pas devant les autres, ce qui ſuffiſoit pour les faire apeller *Archiatri*, c'eſt-à-dire, *Médecins du premier rang*, quoi qu'ils ne fuſſent pas toujours les premiers en mérite. Cela revient à peu près au ſentiment d'Alciat. Du reſte, ce rang qu'on leur donnoit étoit un honneur attaché à leur emploi, & dont les Médecins des Princes étoient ſans doute en poſſeſſion, avant que le tître dont il s'agit eut été inventé.

Quant aux autres Médecins, qui n'étoient

toient ni *Archiatres du Prince*, ni *Archiatres populaires*, il ne faut pas croire qu'ils fuſſent ſans emploi. Comme les *Archiatres Populaires* étoient principalement établis pour ſoulager les pauvres, cèt établiſſement n'empêchoit pas que les riches n'apellaſſent tels autres Médecins que bon leur ſembloit. Ainſi ces derniers Médecins ne laiſſoient pas d'être fort employez, & il s'en pouvoit trouver de très-habiles parmi eux, les Charges publiques ne ſe donnant pas toujours aux plus capables ; outre qu'il ſe peut que pluſieurs Médecins, qui aimoient leur liberté, refuſaſſent d'être agrégez au nombre des Archiatres, pour éviter la ſujettion. M. Le Clerc fait diverſes autres remarques ſur ces Archiatres, & ſur quelques autres titres donnez à certains Médecins.

Après cette eſpéce de digreſſion, il revient à Andromaque, & parle fort au long de la compoſition inventée par ce Médecin, & qu'on a nommée de ſon nom *la Thériaque d'Andromaque*, & des autres remédes compoſez employez dans la Médecine. Il y a bien des choſes curieuſes dans tout cela ; mais on ne peut pas tout raporter dans un Extrait. Nous nous conten-

tenterons d'alleguer un exemple de ces Compoſitions ; & nous choiſirons le *Collyre*. Ce mot déſignoit premiérement & proprement une Compoſition, qui devoit avoir une certaine forme. *Oribaſe* dit que le Collyre doit être long de quatre doigts, & que ſa forme doit être ſemblable à celle de la queüe d'un rat ; c'eſt-à-dire, non ſeulement ronde & longue, ou en forme de Cylindre, comme les Magdaleons d'Emplâtres, mais qui aille d'ailleurs peu à-peu en diminuant de l'un des bouts, en forme de cone. La matiére des Collyres en général étoit tout ce qui peut ſervir à faire une compoſition, ou une maſſe de médicament d'une conſiſtance à pouvoir être reduite en la forme dont on vient de parler. Cette forme faiſant l'eſſence du Collyre, rendoit ce nom commun à des médicamens dont les ingrédiens & les uſages étoient fort différens. Ainſi les ſuppoſitoires avoient le nom de Collyres. On le donnoit auſſi aux Tentes, qu'on faiſoit avec des maſſes d'emplâtres, & qu'on introduiſoit dans les fiſtules ou dans les ulcéres profonds. On le donnoit de même à toutes les autres ſortes de tentes dont les Chirurgiens ſe ſervent, non ſeulement pour

les

les playes & pour les ulcéres, mais pour mettre dans les cavitez naturelles, comme dans le nez, dans les oreilles, &c. Ces ſortes de Collyres s'apelloient communément des Collyres *entiers* ou *formez*, parce qu'on les employoit entiers, ou dans la même forme qu'on leur avoit donnée en les faiſant; & pour les diſtinguer d'une autre ſorte de Collyre, que l'on *mettoit en poudre*, ou que l'on *délayoit* dans quelque liqueur, lors que l'on vouloit s'en ſervir. Il n'étoit pas néceſſaire que ces derniers euſſent toujours préciſément la forme des autres. Il ſuffiſoit qu'ils en aprochaſſent. On ne les mettoit en maſſe, que pour mieux conſerver la qualité des ingrédiens, dont ils étoient compoſez, & pour éviter, que ces matiéres ne s'éventaſſent, n'étant pas liées par quelques gommes, ou autres choſes propres pour les réduire à une maſſe ſolide. Pour s'en ſervir, on les piloit dans un mortier, ou on les broyoit ſur une pierre à broyer, afin de rendre la poudre plus fine. Ces derniers Collyres étoient principalement pour les maladies des yeux. Dans la ſuite, ſans avoir égard à la forme de la compoſition, qui n'étoit pas eſſentielle

tielle au remêde pour les yeux, tous les médicamens propres à ces organes de la vuë furent apellez des Collyres. Les uns, qui étoient composez de matiéres seiches, furent apellez *Collyres secs*, ξηροκολλύρια ; & les autres, où il n'entroit que des matiéres liquides, s'apellérent *Collyres humides* ou *liquides*, ὑγροκολλύρια. On pourra voir dans l'Auteur les ingrédiens dont les uns & les autres étoient composez.

En parlant des Médecins, qui ont vécu sous Néron, M. Le Clerc n'oublie pas *Marinus*, à qui *Galien* rend ce témoignage, qu'il avoit fort bien écrit sur les *Muscles*. Ce qu'il y a de plus remarquable sur son sujet, c'est qu'il avoit déja entrevu ou senti quelque chose des principaux usages qu'on a dans la suite attribué aux glandes, & en particulier à celles du Mésentére & des Intestins. On peut lire dans notre * Auteur le passage de cèt ancien Médecin.

Au sujet de *Dioscoride*, M. Le Clerc remarque, qu'on ne trouve point que du tems de cèt Auteur, les Médecins eussent connoissance de la *Distillation*, ou se serviſſent de vaisseaux propres pour

* *Pag.* 70.

pour distiller. On n'en voit aucune trace dans tous les Ecrits de Galien, qui a vécu quatre vints ans après Dioscoride, quoi qu'il aît parlé fort au long de la préparation de toutes les sortes de Médicamens, qui étoient en usage de son tems. Il n'y a rien non plus sur ce sujet dans les Ecrits des autres Médecins Grecs, beaucoup moins anciens que Galien, tels que sont Oribase, *Aëtius*, *Paul Eginette* & quelques autres, qui ont pourtant traité fort amplement la même matiére de la composition des Médicamens. Le mot Grec *Ambix*, qui se trouve dans Dioscoride, dont les Arabes ont fait celui d'*Am ik*, & en y ajoutant l'article celui d'*Alambik*, qui est un Vaisseau propre à distiller, ce mot, dis-je, désignoit chez les Anciens un *Pot*, dont on se sert à la cuisine, ou une espéce de *Gobelet*. Les Ouvriers qui travailloient aux métaux, pouvoient bien avoir un *Ambix*, ou un pot d'une forme particuliére, pour l'usage à quoi ils l'employoient, & ce pot pouvoit être aprochant en quelque maniére de l'Alambic des Arabes, ou des Vaisseaux sublimatoires des Chymistes; mais les Médecins n'avoient rien de semblable.

Dios-

Dioſcoride parle d'ailleurs de diverſes préparations métalliques ; & on ne doute point que ceux qui avoient travaillé juſqu'alors ſur les Métaux, n'euſſent déja trouvé pluſieurs moyens & pluſieurs Vaiſſeaux particuliers, pour les ſéparer & pour les purifier. Et, comme en chemin faiſant, ils avoient auſſi découvert diverſes choſes, qui pouvoient ſervir à la Médecine, les Médecins s'en prévalurent le plûtôt qu'il leur fut poſſible. Telles étoient certaines diſſolutions de minéraux, comme *le plomb brûlé*, la *ceruſe*, le *vert de gris*, *l'antimoine brûlé*, le *cinabre* ; ou certaines parties des Métaux qui s'exhalent, & s'atachent aux vaiſſeaux & aux fourneaux, lors qu'on fond ces Métaux, ou qui s'en ſéparent, comme une eſpêce de craſſe. Telles ſont la *litharge*, la *cadmie*, le *pompholyx*, &c. La plûpart de ces choſes étoient employées, dès le tems d'*Hippocrate*, dans les emplâtres, dans les collyres, & dans les autres remêdes qui s'apliquent extérieurement.

On avoit auſſi commencé, long-tems avant Dioſcoride, à donner intérieurement quelques matiéres métalliques, quelques *terres* & quelques *ſels*. On employoit la fleur & l'écaille d'airain,

rain, comme un grand purgatif; on donnoit auſſi le *Melanteria* pour faire vomir. Les Anciens ſe ſervoient encore d'un ſel composé, qu'ils nommoient *Thériacal*, ou *ſel de vipére*, & qui eſt décrit différemment par differens Auteurs. Ils connoiſſoient auſſi les Eaux Minérales: ils s'y baignoient & en prenoient intérieurement.

Voila juſques où alloit leur connoiſſance à cét égard. Le fer n'étoit point employé par les Médecins du tems de Dioſcoride, quoi que depuis on en ait tiré divers excellens remédes. Il parle du vif argent comme d'un poiſon, qui ronge les entrailles, & qui les détruit par ſa peſanteur. On ne ſe ſervoit de l'antimoine, que pour les aplications extérieures, & après l'avoir brûlé. Ces remarques peuvent détromper ceux qui croyent la Chymie Médecinale fort ancienne.

III. Le troiſiéme & dernier Livre eſt preſque tout employé à nous parler de la Médecine de Galién, qui a écrit depuis l'an CXL de Jeſus-Chriſt, juſques à l'an CC. & qui a paſſé pour avoir amené la Médecine à ſa perfection. Il y eſt auſſi parlé de quelques autres Médecins, qui ont vécu dans ce même tems.

A l'égard de Galien, l'Auteur nous en donne la vie en abrégé. Il entendoit auſſi bien la Chirurgie que la Médecine ; & il nous apprend lui même qu'il avoit inventé une méthode particuliére de traiter les bleſſures des nerfs, qui n'avoit point été pratiquée auparavant. Il ſe vantoit auſſi de connoître dès la premiére viſite qu'il faiſoit, ou dès le premier accès d'une fiévre, quelle ſorte de fiévre on devoit avoir, tierce, quarte, ou quotidienne. S'il avoit de bonnes qualitez, elles étoient beaucoup ternies par les loüanges qu'il ſe donnoit continuellement, & qui jointes au mépris qu'il témoignoit avoir pour tous les autres Médecins, lui attirérent beaucoup d'ennemis. Il paroit auſſi qu'il étoit ſuperſtitieux, qualité plus inſupportable & plus dangereuſe dans un Médecin, que dans toute autre ſorte de perſonne.

On voit ici l'état auquel ſe trouvoit la Médecine du tems de Galien, le deſſein qu'il forma de rétablir celle d'Hippocrate ; l'idée qu'il avoit de la Médecine en général, & un plan abrégé, mais très exact de tout ſon Syſtême, avec le Catalogue de ſes Ouvrages véritables & ſuppoſez. On ne s'étendra point ſur tout cela ; mais on

ſe contentera d'en raporter quelques remarques détachées.

Galien a pouſſé la doctrine des *Pouls* juſques à la derniére exactitude, pour ne pas dire juſques au ſcrupule. Il en décrit une infinité de différens, & quelquefois ces différences ſont ſi imperceptibles, qu'il faudroit avoir le ſens de l'attouchement plus fin qu'on ne dit que l'a l'araignée, pour s'apercevoir de toutes ces différences. Auſſi ſoupçonne-t-on avec quelque raiſon que ces différentes eſpéces de pouls marquées par Galien ſont plûtôt un effet de ſa méditation que de ſon expérience. Il a empioyé ſeize ou dix-ſept livres à traiter cette matiére. On verra dans notre * Auteur la différence qu'il y avoit entre la pratique de ce Médecin & celle d'Hippocrate.

M. Le Clerc convient avec *Riolan* que Galien a diſſequé quelques corps humains; mais il croit que ce n'a été que fort rarement, & peut-être aſſez impartaitement: auſſi avoüe-t-il de bonne foi, ce dont quelques uns ont accuſé cèt ancien Médecin, c'eſt qu'il a confondu aſſez ſouvent les parties intérieures de l'homme avec celles du ſinge. Cela n'empêche pas qu'il ne

* *Pag.* 144.

regarde l'Anatomie de Galien comme un très-bel ouvrage, d'autant plus que perſonne avant lui n'avoit bien écrit ſur ce ſujet, & qu'il a fait à cet égard pluſieurs découvertes très-importantes. Ses Livres de *l'Uſage des Parties* ſont un chef d'œuvre, qui a été admiré de tout tems, qui fait le mieux voir l'étenduë du genie de ſon Auteur, & qui contient de quoi ſatisfaire les Médecins & les Philoſophes. Mais ce qui a fait l'admiration des Chrétiens en particulier, c'eſt que Galien, tout Payen qu'il étoit, y reconnoit un Dieu tout ſage, tout bon, & tout puiſſant, qui a formé l'homme & tous les autres animaux. En voici un endroit, qui eſt trop beau, pour n'avoir pas place dans cet Article. * *En écrivant ces Livres*, dit-il, *je compoſe un véritable hymne à celui qui nous a faits, & j'eſtime que la ſolide pieté ne conſiſte pas tant à lui ſacrifier pluſieurs centaines de Taureaux, ni à lui préſenter les parfums les plus exquis, qu'à reconnoitre & faire enſuite reconnoitre aux autres, quelle eſt ſa ſageſſe, ſa puiſſance, & ſa bonté. Car enfin ce qu'il a mis toutes choſes dans l'ordre & dans la diſpoſition la plus convenable, pour les faire ſubſiſter,* &

* *De Uſu Partium, Lib. III. Cap.* 10.

& qu'il a voulu que tout ſe reſſentit de ſes bienfaits, cela, dis-je, eſt une grande preuve de ſa bonté, qui demande que nous la célébrions par nos hymnes. Ce qu'il a trouvé tous les moyens qu'il faloit, pour établir cette belle diſpoſition, marque d'ailleurs ſa ſageſſe ; comme ce qu'il a fait tout ce qu'il lui a plu marque ſa toute-puiſſance.

Il ſemble quelquefois que Galien regarde l'Ame raiſonnable comme un principe ſpirituel, ou différent de la matiére. En un endroit après avoir dit que ſi les eſprits animaux ne ſont pas la propre ſubſtance de l'Ame, ils en ſont du moins les organes immédiats, il ajoute que ces eſprits peuvent être mûs par une faculté, qui n'a rien de commun avec le corps. Mais ailleurs il fait l'Ame corporelle, comme lors qu'il dit, en refuſant *Eraſiſtrate*, que l'entendement ne dépend point de la compoſition artificieuſe du cerveau, ni de la varieté de ſes replis, comme l'avoit cru ce Médecin, mais qu'il dépend de la bonne diſpoſition du corps *qui penſe*, quel que puiſſe être ce corps.

Nous finiſſons ici ce que nous avions à dire ſur l'Hiſtoire de la Médecine de M: Le Clerc. Il ſeroit à ſouhaiter, qu'il voulût la continuer & l'amener

juſques à notre tems. Ce qu'il a déja fait eſt une bonne preuve qu'il ſeroit difficile de trouver une perſonne auſſi capable de ſe bien aquitter de ce travail. Mais il paroit vouloir s'en arrêter-là, & joüir déſormais du peu de repos que lui laiſſent ſes grandes occupations.

ARTICLE IV.

REMARQUES *ſur la* DISSERTATION PHYSIQUE *ſur la nature des Exhalaiſons & des Vapeurs, inſerée dans* les Mémoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts, *des mois de Mars & d'Avril* 1701. *Communiquées à l'Auteur de ces Nouvelles.*

ON croit que l'Auteur de cette *Diſſertation* pourroit bien être le même, qui en a déja publié une dans le Journal précédent ſur la nature de la Glace, parce que l'une & l'autre paroiſſent tirées à peu près d'un même fonds de doctrine. Il ne ſert de rien à l'Auteur de ſe parer du nom du Pére *Pardies*, dont on ſait que les Ouvrages ſont très-defectueux, tant contre

la

sa Géométrie que contre les Méchaniques, comme on offre de le faire voir par leurs Analyses en cas de besoin: excepté pourtant dans les raisons qu'il aporte pour la méchanique de l'Ame des Bêtes, où il a donné des preuves de la force de son génie, plus que partout ailleurs: mais il est encore plus inutile de raporter l'autorité d'Aristote, qui n'a fait qu'embrouiller une Science, qui sans lui seroit, peut être, des il y a longtems, arrivée à sa perfection, comme on l'a reconnu dans ces derniers tems, quoi qu'un peu tard.

Dans l'Article troisiéme l'Auteur veut que la Matière subtile reçoive son mouvement du Soleil & des feux souterrains, c'est à dire, qu'il fait porter à *Descartes* un habit retourné. Dans le même Article l'Auteur compare la fumée à la poussiére. Il est pourtant certain que la poussiére ne monte que tandis qu'elle s'appuye sur le sol, & que quand le sol lui manque, comme quand elle sort par une fenêtre, elle retombe aussitôt; & que le contraire arrive aux Vapeurs: donc sa comparaison est fausse.

Dans l'Article cinquiéme, il semble que l'Auteur ne fasse pas d'attention

tion à ce qu'il dit dans l'Article dix-ſeptiéme, que les goutes de pluye ſe convertiſſent en grêle, lors qu'en deſcendant elles ſont ſaiſies d'un vent froid qui les glace, ce qui arrive encore plus en été qu'en hyver.

Dans l'Article ſeptiéme l'Auteur veut que les parcelles des Vapeurs ſoient de petites véſicules d'eau pleines de feu ou d'air ſubtil. Premiérement tout le monde ſait que la lumiére & le feu pénétrent aiſément au travers de l'eau, du verre, &c. & qu'on ne peut par conſéquent les y contenir longtems. Secondement, du moment que les bulles qui s'élévent du fond d'un plat, qui eſt plein d'eau ſur le feu, ſont arrivées à l'air, elles ſe rompent. En troiſiéme lieu, s'il y avoit de l'air ſubtil dans une bulle d'eau expoſée à l'air naturel, il eſt manifeſte, qu'à moins que cette bulle ne fut glacée, l'air ſe condenſeroit auſſi-tôt au dedans de cette bulle, & deviendroit ſemblable à l'air environnant, après quoi la bulle d'eau deviendroit plus peſante que l'air, comme celle où il y a du ſavon diſſout.

Dans l'Article neuviéme l'Auteur prétend que tout l'air qui eſt renfermé dans l'eau y eſt diſpoſé en bulles,

ce qu'on ne voit dans aucune occaſion que dans l'eau qui eſt glacée, ou qui commence à ſe glacer, à cauſe que pluſieurs parcelles d'air s'aſſemblent en corps. De plus, on ne remarque point que les petites bulles d'eau, qui s'élévent du fond d'un plat poſé ſur le feu, paſſent hors la ſuperficie de l'eau dans l'air; mais elles périſſent à ſa ſurface. En troiſiéme lieu on ne pourroit pas dire pourquoi la lumiére d'une chandelle traverſant la vapeur d'un chaudron qui eſt ſur le feu nous fait voir une couronne avec des couleurs, ni pourquoi la même choſe s'aperçoit autour du Soleil & de la Lune, ni comment il ſe peut faire des Arcs-en-ciel ſur les gelées blanches des prés, ou ſur les brouillards, comme on en voit toutes les nuits dans les Antilles &c. avec des couleurs très-vives: puis que les bulles d'eau ne ſont jamais & ne doivent jamais faire voir des couleurs, à moins que l'eau ne fût graſſe, auquel cas elles en peuvent faire, mais de très-foibles & dans des circonſtances extraordinaires.

On peut ſe ſervir de l'Article dixiéme pour refuter le précédent, car il eſt certain que les vapeurs & les exhalaiſons peuvent s'élever par une mê-

me cauſe, & qu'elles le ſont par conſéquent. D'ailleurs il n'eſt pas croyable que toutes les exhalaiſons ſoient jointes à des vapeurs, comme, par exemple, lors qu'on met quelque métal ou de la chaux ſur le feu, lors qu'on échauſe de l'or ou de l'argent avec la lumiére d'un puiſſant miroir ardent, il s'en éléve des exhalaiſons très-ſenſibles, & qui ne s'attachent contre aucun corps dur & froid, marque qu'elles ſont ſéches. De plus, on n'accordera pas que les exhalaiſons huileuſes qu'on tire de la plûpart des corps, ſoient élevées par des goutes de vapeurs, qui les portent ſur leurs ailes, & d'ailleurs les huiles ne forment pas des bulles d'air comme l'eau. Enfin, on ne voit pas pourquoi les exhalaiſons, qui ſortent d'un corps, doivent s'éléver, parce qu'elles ſont en mouvement: car ſi on en raiſonne, comme de la pouſſiére, on a déja dit, que la pouſſiére, quoi qu'en mouvement, retombe du moment que le ſol ne lui fait plus de réſiſtance; à quoi on peut ajouter que la pouſſiére, qui eſt au plancher d'en haut étant agitée, eſt portée en bas par cette agitation, par la même raiſon que celle qui eſt dans le plancher d'en

d'en bas eſt portée en haut, lors qu'on l'agite. Ainſi le mouvement circulaire des exhalaiſons & des vapeurs, qui eſt bien la véritable cauſe, en partie, de leur circulation, ne ſuffit pas pour les faire monter plutot que deſcendre.

Il paroit dans l'Article quinziéme que l'Auteur n'a pas bien peſé ſes penſées, avant que de les mettre au jour, car il auroit reconnu que la chaleur de l'été raréfiant l'air contenu au dedans de ces prétendues bulles, doit par la même raiſon raréfier l'air extérieur. Effectivement il doit ſavoir que dans ces Pays-ci (*Paris*) l'air eſt environ deux fois plus leger en été qu'en hiver; d'où l'on peut conclurre préciſément le contraire de ce que l'Auteur conclut. D'ailleurs il paroit que l'air renfermé dans l'eau, doit être par cela ſeul plus condenſé que l'air extérieur, &c.

Article 18 On n'a point encore remarqué que les parcelles de neige ſoient des véſicules d'eau congelée, mais bien de petites pelotes maſſives comme les globules de grêle, & qui ſont à la vérité un peu creuſes dedans, de la même maniére que l'eau gelée dans un vaſe contient un peu d'air

dans ſon milieu, lequel étoit auparavant diſſéminé & répandu par toute ſa ſubſtance, comme dans les goutes de vapeurs, qui ſont la grêle & la neige. D'où il ſuit que l'air eſt *la cauſe innocente* de l'élévation des vapeurs & des exhalaiſons, & les particules ignées *la cauſe accidentelle* ou tout au plus *inſtrumentale*, puis que la glace exhale dans le plus fort de l'hiver & à l'ombre. Tout le reſte du diſcours va le train ordinaire, aux véſicules près. L'Auteur auroit, ſans doute, rendu ſa Diſſertation Phyſique accomplie, s'il y eut joint l'explication de la Méchanique par laquelle les Plantes s'élévent verticalement, & par laquelle elles ſe redreſſent quand elles ſont panchées; pourquoi les branches tendent en haut & leurs racines en bas, &c.

ARTICLE V.

PHILIPPIQUES DE DÉMOSTHENE *avec des Remarques.* A Paris. 1701. *in* 4. pagg. 510. ſans la Table, gros caractére. Et ſe trouve à la Haye, chez Adrien Moetjens.

M.

M. TOURREIL Auteur de cette Traduction des *Philippiques de Démosthène*, n'a rien oublié pour faire honneur à son Auteur, & si le Public en doit être crû, il a parfaitement bien réüssi. Pour cèt effet, il commence par une Préface Historique de 134. pages, dans laquelle il donne un plan exact de l'ancienne Grèce & un abrégé de son Histoire. Il débrouille les intérêts, & dévelope les événemens, qui ont du raport à son texte, & que son Auteur ne touche qu'à demi mot, ou à quoi il se contente même de renvoyer ses Auditeurs, parce qu'ils en étoient parfaitement instruits.

Après avoir parlé de l'origine des Grecs, il fait à leur égard, ce que *Florus* a fait à l'égard des Romains: il compare leur durée à celle de la vie d'un homme & la distingue en quatre âges différens, marquez par autant d'Epoques mémorables. Le premier comprend près de sept cens ans, depuis la fondation des petits Royaumes de la Gréce, jusques au Siége de Troye. Le second environ huit cens ans, depuis la Guerre de Troye, jusqu'à la Bataille de Marathon. Le troisiéme

moins de deux ſiécles, depuis cette Bataille juſqu à la mort d'*Alexandre*. Le dernier un égal nombre d'années depuis la mort d'Alexandre, où les Grecs commencent à décheoir, juſqu'à ce qu'ils tombent enfin ſous la domination des Romains. M. Tourreil ne parle que des trois premiers âges, parce qu'il n'y a que ceux-là qui entrent dans ſon deſſein.

L'enfance de la Gréce vit la fondation d'Athénes, de Lacedémone, de Thébes, d'Argos, de Corinthe, & de Sicyone; l'attentat des *Danaïdes*, les Travaux d'*Hercule*, de qui les Rois de Macédoine prétendoient deſcendre par *Caranus*; les avantures tragiques d'*Oedipe*, l'expédition des *Argonautes*, celle des ſept Capitaines contre Thébes, la guerre de *Minos* avec *Theſée*, & généralement tous les exploits de ces premiers Heros, à qui la renommée conſerve leur rang, par la vénération naturelle qu'ont les hommes pour une valeur bien faiſante, qui protége la foibleſſe, au lieu de s'en prévaloir, & qui loin d'exercer des violences, ne ſe plait & ne s'occupe qu'à les reprimer.

La Gréce parvenuë à l'adoleſcence eſſaya ſes forces unies à ce ſiége, où les

les *Achilles*, les *Ajax*, les *Neſtors*, & les *Ulyſſes* firent preſſentir à l'Aſie qu'elle obéïroit un jour à leur poſterité. Tout le monde ſait la cauſe d'une guerre ſi fameuſe: mais peut-être tout le monde ne ſait il pas qu'entre la Maiſon de *Priam* & celle d'*Agamemnon* il y avoit une haine héréditaire. *Tantale* Roi de Phrygie Pére de *Pélops*, & par conſéquent Biſayeul d'*Agamemnon* & de Menelas, enleva *Ganyméde* frére d'*Ilus*. Celui-ci grand-pére de *Priam* vengea hautement l'injure qui le touchoit de ſi près, dépouilla Tantale de ſes Etats, & l'obligea de ſe refugier en Gréce, où s'établirent ainſi les *Pélopides*. On peut même dire que *Pâris* arriére-petit-fils d'*Ilus* enleva *Hélène* par une eſpéce de repreſaille contre Menelas, arriére-petit-fils du raviſſeur de Ganyméde.

A cette remarque notre Auteur en ajoute une autre, qui mérite d'être alleguée, c'eſt que quoi que les Grecs regardaſſent leur expédition de Troye, comme un prélude de leurs victoires ſur les Barbares, il eſt pourtant ſûr que les Troyens étoient Grecs d'origine. Outre que *Dardanus* leur premier Roi étoit venu d'Arcadie, outre que la plûpart de leurs noms, *Priam*, *Anchiſe*, *Hec-*

Hector, &c. ſont Grecs, on voit par la lecture d'*Homére*, non ſeulement que ces Peuples adoroient les mêmes Divinitez, mais qu'ils parloient, peut-être, le même langage. Autrement on auroit peine à concevoir qu'un Poëte ſi accoutumé à n'oublier pas la moindre circonſtance, décrive de ſi fréquens pourparlers entr'eux, ſans mettre jamais de la partie un truchement.

Le troiſiéme âge des Grecs, ou leur jeuneſſe, fort courte, mais fort brillante, produiſit une foule de Philoſophes, d'Orateurs, & de Capitaines excellens, les grans événemens s'y ſuivirent de fort près. Les Perſes éprouvérent aux batailles de Marathon, de Salamine, de Platée, de Mycale, ce que peut la valeur diſciplinée contre l'impétuoſité aveugle.

La Perſe tant de fois vaincuë déſeſpérant de ſubjuguer les Grecs n'eut d'autre reſſource que de les diviſer. Leur proſpérité en facilita le moyen. *La ſécurité*, ajoute notre Auteur, dont nous empruntons les paroles autant que nous pouvons dans cet Article, *la ſécurité rompit l'union que la crainte avoit formée*. Des eſprits naturellement trop vifs & trop libres, & de plus enflez de leurs victoires ne purent

ſe

ſe contenir ni réſiſter à leur bonne fortune. Ils ſe livrerent à la jalouſie & à l'ambition. Les plus puiſſans vouloient tous commander, les plus foibles penſoient tous à deſobéïr ; ſi bien que pour éviter le malheur de la ſujettion, ils tombérent dans celui d'une liberté ou d'une licence effrenée. Ces diviſions, qui ſe terminérent enfin à la ſervitude générale, régnoient encore du tems de Démoſthéne. M. Tourreil s'attache à les expliquer avec ſoin, parce que de là dépend l'intelligence des Philippiques de cèt ancien Orateur. Après avoir fait l'Hiſtoire de Lacédémone, d'Athénes, & de Thébes ; il fait celle de Philippe, & ramaſſe pour cèt effet avec ſoin tous les petits fragmens qu'on en trouve dans les anciens Auteurs ; car nous n'en avons point d'hiſtoire complete, celle qu'en avoit écrit *Theopompus* contemporain de ce Prince & qu'il avoit pouſſée juſques à cinquante Livres, étant entiérement périe.

Ceux qui ne meſurent les Heros, que ſur le nombre des Provinces qu'ils ont conquiſes, mettent Philippe bien au deſſous d'Alexandre ſon fils. Mais notre Auteur croit que ſi, *ſans trop s'arrêter au dehors, on pénétre plus avant ;*

avant ; lorsque pour déterrer la valeur des actions, l'on pése dans une juste balance les obstacles & les facilitez, on acquiesce bientot au jugement de *Ciceron, *qui déclare le fils un plus grand Conquerant, & le Pére un plus grand homme.*

„ En effet, *continue M. Tourreil*, il fut „ sans doute, beaucoup moins difficile de soumettre l'Asie avec le secours „ des Grecs, que de soumettre les Grecs „ si souvent vainqueurs de l'Asie. Pour „ vaincre les Asiatiques, il ne falloit qu'oser les combattre. Et que n'osoit „ pas Alexandre ? On avoit vû ces „ peuples efféminez, trembler à l'approche d'une Troupe de Lacédémoniens. Aussi le frére d'*Olympias*, „ qui étoit Roi d'Epire, disoit-il dans „ son expedition d'Italie, *je combats ici „ des hommes, tandis qu'ailleurs mon Neveu combat des femmes.* Il auroit eu tort „ d'en dire autant de son Beaufrére. „ On ne conçoit pas comment Philippe investi & presque assiégé par „ des Nations aguerries, la plûpart „ en possession de faire la loi à la Macédoine, vint à bout de tant d'Ennemis, & pût reduire à force de batailles & de victoires les Grecs, à „ le reconnoitre pour leur Chef. M. Tourreil est trop bien instruit de l'Hi-

* *De Officiis, Lib.* I.

stoire,

ſtoire de Philippe pour ne pas reconnoitre, que ce qui le fit réuſſir, c'eſt qu'il joignit l'adreſſe au courage; & qu'il n'attaqua point à force ouverte, ce qu'il put avoir par la ruſe, & en manquant à ſa parole. Comparant *Céſar* à Philippe, il dit, que pourvû qu'ils arrivent à leur fin, ils ne ſe piquent pas d'une exceſſive délicateſſe ſur le choix du moyen. La voye la plus courte eſt pour eux la meilleure. Ils dépenſent volontiers en eſpions & en émiſſaires, cherchent le ſuccès préférablement à l'éclat, aiment autant acheter que conquérir, & corrompre que vaincre. Offres, inſinuations, promeſſes, rien ne leur coute, pour gagner, ou pour mettre dans la neutralité ceux qui peuvent leur nuire.

Notre Auteur ne croit pas que la comparaiſon de Céſar à Alexandre, ſoit bien juſte, quoique les Anciens & les Modernes ſe ſoient accordez à la faire. Il croit apercevoir plus de raport entre Philippe & Céſar, au moins quand on en juge par les mœurs & par les caractéres, plutôt que par les événemens. On trouvera ici cette comparaiſon aſſez étenduë, & ceux qui ont quelque gout ne manqueront pas de la faire aller à peu près de pair avec celles.

celles de *Plutarque*. Selon notre Auteur Alexandre eſt un héros à part, & dont le caractére n'admet point de comparaiſon. Pour en faire convenir, voici comment il le décrit. „ Alexandre né fils de Roi, & élevé en hé„ ritier préſomtif d'une couronne ne „ ſait ſe cacher, ni ne veut ſe con„ traindre. Dès ſa plus tendre jeu„ neſſe il ſe regarde comme le maî„ tre du Monde, & ſe plaint de n'en „ avoir qu'un à conquérir. C'eſt un „ ambitieux, qui prêt d'envahir l'A„ ſie, & qui comptant pour rien ce „ que des droits de ſucceſſion lui „ avoient aquis, diſtribuë ſon Do„ maine à ſes Courtiſans, & ne ſe „ reſerve que l'eſpérance: un magna„ nime, qui oubliant l'enceinte de ſes „ Etats, & reduit à la néceſſité con„ tinuelle ou de périr ou de vaincre, „ s'imagine décheoir, ou même deſ„ cendre juſqu'aux ſentimens d'un ſim„ ple aventurier, ſi pour donner la paix, „ il accepte la moitié du plus opulent & „ du plus vaſte Empire de l'Univers. „ Un audacieux, qui ne veut ni éviter, ni „ éloigner les obſtacles, mais les ſur„ monter; qui confond la lâcheté avec „ la prudence, & qui, ſoit qu'il pro„ jette, ſoit qu'il agiſſe, préſume d'a-

„ voir

„ voir la fortune à ſes gages ; un
„ ſuperbe qui ſe croit en poſſeſſion de
„ faire ſon deſtin & celui des humains ;
„ enfin une eſpéce d'inſenſé, qui las de
„ n'être qu'un homme, ſe déclare fils
„ de Jupiter, ſe déïfie enſuite, & fait
„ ſi bien que ſes exploits couvrent preſ-
„ que le ridicule de ſa divinité.

Après avoir parlé de Philippe, Mr. Tourreil fait en peu de mots la vie de ſon Auteur. Il nie que Démoſthéne aît été fils d'un forgeron craſſeux & enfumé, comme il plait à *Juvénal* de le dire ; il l'étoit d'un homme, qui employoit un grand nombre d'Eſclaves à faire valoir ſes forges. Ce n'eſt, au reſte, que pour établir un fait certain par l'Hiſtoire, que notre Auteur fait cette remarque ; car d'ailleurs il déclare, qu'il ne demande à Démoſthéne d'autres tîtres de nobleſſe que ſes Ouvrages, & qu'il ne connoit de véritable roture que celle des actions. Auſſi faut-il avoüer que les Harangues de cèt ancien Orateur ſuffiſent, pour lui aquerir une réputation qui ne finira, que quand on ceſſera d'avoir du gout pour la véritable & ſolide éloquence, & d'eſtimer les belles & bonnes choſes. Quoi que

les

Satyr. X. Pater ardentis maſſæ ſuligine lippus.

les Athéniens fuſſent les peuples du monde les plus difficiles à ménager, & les plus aiſez à irriter, il ne les flatta jamais; il leur reprocha leur indolence, leurs diviſions, leur amour pour les plaiſirs & cela avec une force inimitable. Cependant il ne laiſſa pas de les tourner comme il voulut, & de perſuader ou diſſuader avec une égale facilité. *Il manie*, dit notre Auteur, *ces eſprits intraitables, & par une eſpèce d'enchantement, il les tourne comme il veut. Non que dans ſes diſcours il affecte de répandre du merveilleux, d'entaſſer des figures exceſſives, d'arrondir les périodes, d'orner les penſées, &c. Ce n'eſt nullement le langage à quoi Démoſthéne s'attache. Il penſe, & s'abandonne enſuite à l'enthouſiaſme, dont il eſt poſſedé. Le feu de ſon imagination & la ſublimité de ſon génie negligent impunément l'élégance. Une énergie, qui lui eſt propre le caractériſe & le tire de pair. Son Diſcours eſt un tiſſu d'inductions, de conſéquences, & de démonſtrations, formé par le ſens commun. Son raiſonnement, dont la force augmente toujours, monte par dégrez & avec précipitation, juſques où il veut le pouſſer. Il ne ſait pas trop ce que c'eſt que s'inſinuer dans les eſprits. Il attaque à découvert, il preſſe,*

preſſe, & reduit enfin à ne pouvoir plus reculer, &c. Il poſe des principes & des régles dont l'évidence, dont la certitude frapent également tous les hommes. Il ſe fonde ſur des idées ſimples & naturelles, qui ſeules ont droit de perſuader & de convaincre. C'eſt un Orateur qui n'a *d'autres ennemis que ceux de l'Etat, ni d'autre paſſion que l'amour de l'ordre & de la juſtice; un homme qui ne prétend pas éblouïr, mais éclairer; qui ne cherche pas à plaire, mais à ſervir. Point d'ornemens qui ne naiſſent de ſon ſujet; point de fleurs, s'il ne les rencontre ſur ſon chemin. On diroit qu'il n'aſpire qu'à ſe faire entendre, & que ſans deſſein il ſe fait admirer. Non qu'il n'aît des graces; mais il n'en a que d'auſtéres, que de compatibles avec la candeur & la franchiſe, dont il faiſoit profeſſion. La Vérité chez lui n'eſt point fardée. Il ne l'efféminе point ſous prétexte de l'embellir; & n'admet aucun de ces ménagemens cruels, qui perdent de peur d'éfrayer. Jamais il ne diſſimule, que pour cacher ſes ſervices & ſes vertus. Nulle ſorte d'oſtentation, nul retour ſur lui-méme. Il ne ſe montre, ni ne ſe regarde. Il regarde, il montre uniquement ſa cauſe; & ſa cauſe, c'eſt toujours ou le ſalut, ou l'avantage de ſa Patrie. Dès la ſeconde,*

de, & ſouvent dès la premiére période, il entame la matiére, & vous expoſe le point de la difficulté. Il renvoye au commun des Orateurs les exordes & les préambules.

C'eſt là une partie des éloges que Mr. Tourreil donne à ſon Auteur, & quelques magnifiques qu'ils ſoient, on eſt perſuadé que ceux qui ſe donneront la peine de lire la traduction des Philippiques de cet ancien Orateur, conviendront que ces éloges ne ſont point outrez. Le Lecteur juge bien que cette Traduction n'eſt point littérale; mais que notre Auteur a fait parler Démoſthéne comme il auroit fait lui-même, s'il s'étoit exprimé en François. On peut dire qu'il n'y a point de Traduction moins fidéle que les Traductions littérales, puis qu'il eſt rare, quand le génie des Langues eſt un peu différent, qu'en traduiſant à la lettre on faſſe naître dans l'eſprit les mêmes idées, que fait naître l'original dans l'eſprit de ceux qui l'entendent bien. M. Tourreil a fait à l'égard de Démoſthéne, ce qu'a fait le Pére *Tarteron* dans ſes inimitables Traductions des Satyres d'*Horace*, de *Perſe*, & de *Juvénal*.

Non content de cette Préface Hiſto-

ſtorique pour faire entendre ſon Auteur, il a mis au devant de châque Oraiſon un Sommaire, dans lequel il explique en peu de mots le tems, l'occaſion, le ſujet, & le but de la Piéce.

Il ſemble que cela pouvoit ſuffire pour l'intelligence des Philippiques, mais afin de ne rien laiſſer à déſirer à ſon Lecteur, M. Tourreil y a joint de ſavantes Remarques, qui contiennent une infinité de choſes curieuſes & inſtructives. Il ne ſe contente pas d'y rendre raiſon de ſa Traduction dans les endroits difficiles; il y explique en peu de mots, tous les noms propres dont il eſt parlé dans ſon Auteur, les coutumes qui y ſont rapportées, ou auſquelles il fait alluſion. Il y fait l'hiſtoire de pluſieurs perſonnes, & de diverſes Républiques de la Gréce. En un mot, il y a ramaſſé tant de choſes curieuſes, qu'on peut dire, que qui lira ce volume avec ſoin, aura une connoiſſance aſſez exacte de tout ce qui concerne l'ancienne Gréce depuis ſon origine, juſques au tems d'Alexandre. En voici quelques remarques détachées, par leſquelles on pourra juger du reſte.

En parlant de l'ancien Gouvernement d'Athénes, il remarque, après

S.* *Auguſtin*, que les femmes y eurent droit de ſufrage dans les Aſſemblées juſques au tems de *Cecrops*. Elles le perdirent, pour avoir favoriſé *Minerve* dans le jugement de ſon procès contre *Neptune*, à qui nommeroit la Ville d'Athénes.

Au ſujet de la priſe de la Ville de Méthone par Philippe, l'Auteur raporte les particularitez de la bleſſure que ce Prince reçut à ce ſiége. Une fléche qu'*Aſter* d'Amphipolis tira de la Place, & où pour ſigne de vangeance, il avoit écrit ſon nom, creva l'œil droit à Philippe. L'aventure eſt ſinguliére, en voici la cauſe. *Aſter* s'étoit ofert à lui ſur le pié d'un excellent tireur, qui ne manquoit pas les oiſeaux, lors qu'ils voloient même le plus vîte. Philippe lui répondit: *eh bien, je vous prendrai à mon ſervice le jour que je déclarerai la guerre aux Etourneaux.* La raillerie piqua au vif l'Arbaleſtrier. Il ſe jetta dans Méthone & prouva cruellement qu'il ſavoit bien viſer. *Demetrius Phalereus* nous aprend, que Philippe eut depuis la foiblesſe de ſe fâcher, toutes les fois qu'il échapoit à quelcun de prononcer devant lui le mot de *Cyclope*, ou ſeulement

* *De Civit. Dei, Lib. XVIII. cap.* 9.

ment le mot d'*œil.* On ne rougit pourtant guéres d'un défaut honorable. La femme Lacédémonienne penſoit plus en homme, lors qu'elle diſoit à ſon fils boiteux d'une bleſſure glorieuſe; *va, mon fils, tu ne ſaurois plus faire un pas, qui ne rapelle le ſouvenir de ta valeur.*

L'Auteur remarque à propos des * Cardiens, qu'ils dreſſoient leurs chevaux à danſer au ſon de la flute. Ce bizarre exercice leur coûta cher un jour de bataille, par le ſtratagême du Général de l'Armée ennemie, inſtruit de leur coutume, pour avoir longtems ſéjourné chez eux. Ce Général ſur le point d'en venir aux mains, s'aviſa de placer aux premiers rangs un corps de joüeurs de flute, dont les airs mirent les Chevaux Cardiens en humeur de commencer leur danſe ordinaire. Le cheval fait au manége muſical, ne manque pas de caracoler auſſi-tôt en cadence; le cavalier obéit malgré lui aux mouvemens du cheval, & l'on devine bien par où ſe termina un tel balet. En voila plus qu'il n'en faut, pour donner du gout pour un Ouvrage, où il y a mille choſes à

* *Habitans de Cardie ville de la Cherſonéſe de Thrace.*

aprendre, & que ceux qui veulent se former à une éloquence mâle & solide ne sauroient assez lire.

ARTICLE VI.

MEMOIRES *de Mr.* D'ARTAGNAN, *Capitaine Lieutenant de la premiere Compagnie des Mousquetaires du Roi, contenant quantité de choses particulieres & secretes qui se sont passées sous le Regne de Loüis le Grand.* A Cologne. 1701. en grand *in* 12. du caractere de ces Nouvelles. Tom. II. pagg. 636. Tom. III. pagg. 598. sans les Tables. Et se trouve à la Haye, chez Henri van Bulderen.

IL y a un peu plus * d'un an que nous parlâmes du premier Volume de ces *Mémoires*. Ces deux derniers sont à peu près du même caractére, si ce n'est, que, selon ce qu'on en avoit publié dans l'Avertissement mis au devant du premier, il y a un peu moins d'avantures particuliéres que dans celui-là, & que l'Auteur s'attache un peu plus à raporter ce qui con-

* *Voyez nos Nouvell. de Septembre* 1700. *pag.* 310.

concerne les affaires générales. Ils contiennent ce qui s'eſt paſſé depuis la Paix de Ruel qui ſuivit les Barricades de Paris, juſques au ſiége de Maſtricht fait en 1673. & où Mr. d'Artagnan fut tué. Quoi que l'Auteur fût une des Créatures du Cardinal *Mazarin*, il ne l'épargne point, quand l'occaſion s'ofre d'en parler. Il le repréſente partout, comme un ambitieux, qui rouloit dans ſa tête les deſſeins les plus chimériques, juſques à vouloir marier une de ſes Niéces à *Charles II.* Roi d'Angleterre & l'autre à *Louis XIV.* Roi de France : comme un voleur inſigne, qui vendoit toutes les Charges, & qui faiſoit argent de tout, non au profit de ſon Maître, mais pour remplir ſa bourſe; &, enfin, comme un homme ſans foi & ſans conſcience, qui n'avoit non plus de parole, que s'il y eut eu du deshonneur à en avoir, qui ne ſe ſouvenoit plus le lendemain, de ce qu'il avoit promis le jour précédent; qui pour un vil intérêt rompoit avec le meilleur de ſes Amis, ce qui lui arrivoit à tout moment.

Il regarde au contraire le Roi de France comme un Héros parfait, qui poſſéde toutes les vertus, & qui n'a aucun défaut, à moins que ce ne ſoit de

ces défauts illuſtres, qui entrent néceſſairement dans la compoſition d'un Heros. Il eſt vrai qu'il faut remarquer que ces Mémoires finiſſent à l'année 1673. & que l'Auteur n'ayant pas ſû ce qui s'eſt paſſé depuis, n'a pû le faire entrer dans le portrait qu'il fait de ſon Souverain. Il le repréſente ſurtout comme un Prince bon & généreux, ami de la vertu & toujours prêt à la récompenſer, & ennemi du vice, le châtiant aſſez ſouvent; mais pardonnant auſſi aux vicieux, lorſqu'il peut s'aſſûrer de la ſincérité de leur converſion. Il nous repréſente le Prince de Condé dernier mort, comme un des plus parfaits Capitaines de ſon ſiécle, pour ce qui concerne le métier de la guerre; mais il ne diſſimule pas les défauts que tout le monde a reconnus en lui; une fierté inſûportable, qui lui faiſoit mépriſer toute la terre, & une ingratitude ſi outrée, qu'à peine regardoit-il ceux qui avoient pris les armes contre leur Souverain pour le tirer de priſon. Le Vicomte de *Turenne* en étoit un & même des principaux. Auſſi fut-il outré de chagrin à la vûë de ce procedé, & jura de ne jamais retomber dans la faute qu'il venoit de faire, puis qu'il en étoit ſi mal recompenſé.

Le

Le Prince eut lieu de ſe repentir de ſon ingratitude, puis que le Vicomte ayant été mis à la tête des Troupes du Roi, battit le Prince en diverſes rencontres, & le fit échoüer dans la plûpart de ſes deſſeins. On voit ici une Hiſtoire aſſez ſuivie de la guerre qui eut ſa naiſſance à la derniére revolte du Prince de Condé, & qui ne finit que par la Paix des Pyrenées. L'Auteur prétend que quelque habile & quelque fourbe même que fut le Cardinal Mazarin, qui s'étoit fait nommer pour Plenipotentiaire à ce Traité de Paix, il fut pourtant la dupe de Dom *Loüis de Haro*, qui étoit Plénipotentiaire au même Traité, de la part de l'Eſpagne. Voici comment.

Le Cardinal qui ſongeoit plus à ſes intérêts particuliers qu'à ceux de ſon Maître, craignoit ſur toutes choſes le rétabliſſement du Prince de Condé dans le même poſte où il étoit avant ſa revolte. Il apréhendoit avec raiſon qu'il ne ſe vengeât de tous les tours que cette Eminence lui avoit joüez. Pour éviter ce coup, il ſacrifia les intérêts de l'Etat à ſa ſureté, & rendit trois ou quatre Places aux Eſpagnols, à condition qu'on ne parlât plus des intérêts de ce Prince. Cela fait, Loüis de Haro

déclara au Cardinal, que si le Roi son Maître avoit bien voulu, en faveur de la Paix, ne pas se ressouvenir de la parole qu'il avoit donnée au Prince de Condé, d'y prendre soin de ses intérêts, cela n'empêchoit pas qu'il ne fût dans le dessein de lui témoigner sa reconnoissance d'un autre côté. Qu'il lui alloit former une petite Souveraineté en Flandre des Places qu'il en démembreroit ; que c'étoit le moins qu'il pouvoit faire pour lui, après les obligations qu'il lui avoit ; outre qu'il étoit juste qu'il le recompensât des pertes qu'il alloit soufrir, faute de lui tenir sa parole. Le Cardinal sentit bien à cette déclaration que Dom Loüis de Haro étoit plus fin que lui ; & craignant un Souverain tel que le Prince de Condé aux Portes de Paris, il fut le premier à vouloir défaire ce qu'il avoit fait. Il demanda qu'on lui restituât les Places qu'il avoit abandonnées en faveur de ce qu'on lui avoit accordé, & promit de faire rétablir le Prince. L'Espagnol répondit que ce qui étoit fait étoit fait, & que le Roi d'Espagne après avoir pris ses mesures ne prétendoit plus rien innover. Cette réponse pensa désespérer le Cardinal. Il prit pour obtenir ce qu'il avoit refusé à des con-

conditions très-avantageuses ; & tout ce qu'il put faire fut qu'au lieu de quatre Places, qu'il lui en devoit couter pour empêcher que le Prince ne revint en France, il n'en donna plus que deux, pour l'y faire revenir.

L'Histoire de la disgrace de M. *Fouquet* Surintendant des Finances, est aussi rapportée fort au long dans ces Mémoires. Mr. d'Artagnan en devoit être mieux informé qu'un autre, puis que ce fut lui qui eut charge d'arrêter ce Ministre, & de le garder jusques à ce que ses Juges l'eussent condamné à un bannissement, peine que le Roi changea en une prison perpétuelle. Il avoit peur que M. Fouquet étant hors du Royaume ne découvrit aux Etrangers divers secrets importans, dont il avoit connoissance. Notre Auteur ne croit pas que Mr. Fouquet fut aussi innocent, que bien des gens l'ont publié, & si ce dont il l'accuse est aussi vrai, qu'il paroit en être persuadé, il est étonnant que les Juges qui lui furent donnez ne le condamnassent qu'à un bannissement, d'autant plus qu'ils savoient, qu'ils ne déplairoient ni au Roi, ni à ses Ministres, en le jugeant selon toute la sévérité des Loix. Outre les dépenses énormes, qu'il avoit

faites en bâtimens & en autres ſuperfluitez, il donnoit des penſions à une infinité de gens, pour ſe faire des créatures; ne prenant pas garde que ces penſionaires pouvoient bien l'avertir des réſolutions violentes qu'on prendroit contre lui, en cas qu'elles vinſſent à leur connoiſſance; mais qu'ils ſeroient les premiers à lui tourner le dos, * ſi une fois il étoit arrêté. Il avoit fait fortifier Beſle-Iſle, Place qu'il avoit achetée, & ſoupçonnant qu'on méditoit quelque choſe contre lui, il avoit eu la témérité d'envoyer en Angleterre, pour demander du ſecours à Sa Majeſté Britannique en cas qu'il ſe vît preſſé. C'eſt ce qu'aſſure M. d'Artagnan: mais il avoüe en même tems qu'une pareille démarche n'eſt preſque pas concevable. Il prétend encore que ce Miniſtre avoit volé pluſieurs millions au Roi, ce qui eſt bien plus vrai-ſemblable que l'accuſation précédente.

M. *Pelliſſon*, Commis de M. Fouquet fut arrêté en même tems que lui. L'occupation qu'il avoit dans la priſon,

* *Il étoit environné d'une foule de Courtiſans, quand on l'arrêta: mais à peine ſe fut-on ſaiſi de ſa perſonne, que tous ces Courtiſans diſparurent.*

ſon, avant qu'on lui eut permis d'avoir du papier & de l'encre, eſt bien ſinguliére. Notre Auteur nous aſſure qu'il s'étoit fait acheter un millier d'épingles, qu'il les ôtoit les unes après les autres de deſſus leur papier, les répandoit toutes dans la chambre, & s'amuſoit à les ramaſſer une après une pour les remettre à leur place. Dès qu'on lui eut accordé de l'encre & du papier, il ſe mit à écrire l'Hiſtoire du Roi de France; il en donnoit les cahiers au Gouverneur de la Baſtille, qui les montroit à ce Prince à meſure qu'ils étoient achevez.

Je ne dois pas oublier un autre crime dont notre Auteur accuſe M. Fouquet, & qui quoiqu'il n'entrât pas dans ſon procès, étoit, peut-être, plus horrible, que tous ceux dont on le chargeoit. Mr. *Deſpreaux* a dit que

Jamais Surintendant ne trouva de cruelle;

M. Fouquet en eſt une bonne preuve. M. d'Artagnan ſoûtient qu'il avoit débauché une infinité de filles de condition avec ſon argent; & que lors qu'il avoit été arrêté on avoit trouvé un Journal, ſur lequel il les avoit couchées les unes après les autres, par

nom & par ſurnom, comme des perſonnes de qui il avoit eu des faveurs; même, en homme exact, & qui veut toujours ſavoir où paſſe ſon argent, il n'avoit pas oublié d'y ſpécifier ce qu'il lui en avoit coûté pour les avoir.

Nous finirons cèt Article par ce que l'Auteur dit de la Conquête de la Franche-Comté faite par le Roi de France en 1668. dans l'eſpace d'une Semaine, ce qui a donné lieu en partie à ce diſtique Latin, que tout le monde ſait :

Una dies Lotharos, Burgundos hebdomas una,
Una domat Batavos Luna, quid annus erit?

La rapidité de cette conquête eſt duë, ſelon notre Auteur, à l'avarice du Marquis d'*Yarine* Gouverneur de cette Province pour le Roi d'Eſpagne, qui ſe laiſſa corrompre par le Prince de Condé, & vendit ce dont la garde lui avoit été confiée à un certain prix, dont on doute qu'il ait jamais été payé. C'eſt acquérir le titre de Conquérant fauſſement & à bon marché; on pourſuit conquérir de même toute l'Europe & tout le monde entier; il ne s'agiroit que de trouver un Marchand

qui

qui put vendre & un autre qui pût acheter.

ARTICLE VII.

CATALOGUE DE LIVRES *Nouveaux ou réimprimez depuis peu, accompagnez de quelques Remarques.*

I.

MÉMOIRES *pour le Rétablissement du* COMMERCE *en France. Rédigez par le Sr.* JEAN LE PELLETIER *ancien Juge Consul, par ordre de Messieurs les Juges & Consuls de Rouen, pour être présentez à Nos Seigneurs du Conseil du Commerce.* 1701. Sans nom du lieu où il a été imprimé ni du Libraire; en grand in 12. d'un caractére un peu plus gros que celui de ces Nouvelles. pagg. 131. Et se trouve à Amsterdam, chez Schelte.

L'AUTEUR de cet Ouvrage ne dissimule point le mauvais état où se trouve le Commerce en France, la diminution des revenus du Roi, & la misére des Peuples. Il commence par

faire voir que le rétabliſſement du Commerce n'eſt point impoſſible, & que la puiſſance arbitraire n'y eſt point un obſtacle, puis qu'il a fleuri à Bruges & à Anvers ſous quatre ou cinq Princes de la Maiſon de Bourgogne, & ſous deux Princes de la Maiſon d'Autriche. Il ſoutient auſſi & prétend faire voir que les droits qui ſe lévent ſur les peuples n'empêchent point le Commerce, pourvû que ces droits ſoient levez comme il faut. Il indique les moyens généraux, qu'il eſtime les plus faciles pour négocier par mer dans les lieux où les denrées de France ſe débitent, & qui peuvent faciliter par le dedans du Royaume le tranſport de ce qu'elle produit, de ce qu'elle reçoit d'ailleurs, & de ce que ſes Artiſans y travaillent. Il examine les déſordres des vacations ou métiers; il propoſe des remêdes pour les rétablir, & qui rendant la bonté des manufactures Françoiſes certaine, aſſurent le travail des Ouvriers. Il parcourt les mouvemens du Commerce au dedans & au dehors du Royaume, & fait voir que ſans altérer les revenus du Roi; on peut par les moyens qu'il propoſe redonner la vigueur au Commerce, & ſoulager les Peuples de l'accablement où la miſére les reduit.

Le

Le moyen général que propoſe l'Auteur, c'eſt d'établir des Directeurs de Commerce, à peu près ſemblables à ceux qu'on a établis pour l'ordre qu'on doit tenir dans les Finances. Ces Directeurs tiendront de fréquentes conférences, pour penſer aux moyens qui peuvent augmenter le Commerce, & le conſerver, s'apliquant ſans ceſſe à examiner ce qui ſe paſſe dans le Royaume & chez les Voiſins, pour prévenir par une ſage prévoyance ce qui peut arriver au préjudice des Négocians, en avertiſſant le Souverain, & ceux qui peuvent y aporter le remède & les ſecours néceſſaires.

Il voudroit ſurtout qu'on abolit cette multiplicité de droits qu'il y a ſur une même denrée, qu'on diminuât les droits de ſortie ſur tout ce qui croit & qui ſe fait dans le Royaume, afin d'encourager les Marchands à les venir chercher, & qu'on augmentât au contraire les droits d'entrée, afin qu'on s'accoutumât à ſe paſſer des marchandiſes étrangéres, ou que les Etrangers ne profitaſſent point ſur ce dont les Habitans auroient beſoin. Il faudroit auſſi régler ces droits ſur l'utilité ou le beſoin de châque denrée.

Il croit qu'il y a ſix cauſes principales

les de la diminution du Commerce en France. 1. L'adreſſe des Voiſins de ce Royaume. 2. Le mépris qu'on fait du Commerce. 3. Les Droits mal impoſez. 4. Les Compagnies, Partis ou Priviléges. 5. Le bas prix des Eſpêces. 6. Et la négligence de la ſubordination entre les Négocians. L'Auteur explique toutes ces cauſes en détail, & aporte les remêdes qu'il croit qu'on peut y apliquer. Il remarque en particulier à l'égard du prix des Eſpêces, que la diminution qu'on en a fait depuis la paix, a porté les Etrangers à enlever l'argent de France, au lieu des denrées & des manufactures, qu'on en enlevoit auparavant. La raiſon en eſt, qu'on trouve beaucoup plus de profit dans le tranſport de ces Eſpêces, à cauſe de leur bas prix, que dans le tranſport des denrées.

II.

HENRICI A DEVENTER *Medicinæ Doctoris* OPERATIONES CHIRURGICÆ, *novum lumen exhibentes Obſtetricantibus, quo fideliter manifeſtatur Ars obſtetricandi, & quidquid ad eam requiritur: inſtructum pluribus figuris æri inciſis, repræ-*

repræsentantibus multiplices Uteri posituras, prævosque infantum situs. Quo etiàm ostenditur, quâ ratione, urgente necessitate, singuli prævè siti infantes, sive vivi adhuc, sive jam mortui, in Utero tam obliquo quàm recto, sine instrumentis, solis manibus, in rectum situm vertantur, aut pedibus extrahantur; salvâ Matris & Infantis vitâ. Monstrorum animorum exercitio propriisque observationibus inventum, dilucidatum, assertum, & denique Reipublicæ emolumento litenis mandatum. C'est-à-dire, *Les Operations de Chirurgie d'Henri de Deventer Docteur en Médecine, fournissant de nouvelles lumières aux Accoucheurs & Accouchenses, & expliquant fidelement tout ce qui apartient à l'Art d'accoucher, avec plusieurs figures, qui représentent les diverses situations de la Matrice, & les mauvaises situations des enfans. On explique aussi la maniére de leur donner avec les mains seules & sans instrumens une bonne situation, ou de les tirer par les piés, lorsque la nécessité le requiert, soit qu'ils soient encore en vie, soit qu'ils soient morts, dans la situation droite ou oblique de la Matrice, en conservant la vie de la Mére & de l'Enfant. Le tout*

éclairci,

éclairci, & fondé ſur la pratique de pluſieurs années & ſur les propres obſervations de l'Auteur, & publié pour l'utilité publique. A Leyde, chez André Dychbuyſe, 1701. in 4. pagg. 274. d'un caractére plus gros que celui de ces Nouvelles.

QUOI que les mœurs des François ne ſoient guéres plus pures que celles des autres Nations, je ne ſai s'il y a dans le monde une Langue plus chaſte que la leur. Je ſerois bien embarraſſé à m'expliquer d'une maniére à ne pas faire rougir le Lecteur, ſi j'entreprenois de donner un Extrait exact du Livre dont on vient de lire le tître. La matiére eſt délicate & ſcabreuſe, mais elle eſt très-importante, puis qu'il s'agit des moyens d'aider aux Méres à mettre ſûrement au monde dans le tems preſcrit par la nature, les enfans qu'elles ont conçu & nourri dans leur ſein. Il arrive tant d'accidens dans ces importantes mais difficiles occaſions, qu'on ne ſauroit travailler avec trop de ſoin à l'inſtruction de ceux à qui les femmes doivent alors confier & leur vie & celle de leurs enfans, ni reconnoître aſſez dignement ceux qui veulent bien communiquer au Public, non

les

les fruits de leurs ſimples méditations, d'ordinaire aſſez inutiles, mais ce qu'une longue pratique & des expériences réïtérées peuvent leur avoir apris.

Outre les autres talens de Mr. de *Deventer*, qui lui ont aquis une ſi grande réputation dans ces Provinces, & qui lui attirent des patiens du fonds de l'Allemagne, il a encore celui d'entendre très-bien l'art d'accoucher les femmes, qu'il pratique avec beaucoup de ſuccès. Il publie dans ce Livre ce qu'une longue expérience lui a apris ſur ce ſujet. Il prétend que ceux qui ſe ſont apliquez à traiter ces matiéres ſe ſont plus attachez à preſcrire les divers remêdes pour les maladies auſquelles ſont ſujettes les femmes groſſes ou en couche; qu'à fournir aux Sages-femmes les moyens de faire accoucher heureuſement celles qui ſe mettent entre leurs mains, ſoit qu'il n'arrive rien d'extraordinaire dans ces accouchemens, ſoit dans les cas extraordinaires, & qui dépendent ou de la mauvaiſe ſituation de la Matrice, ou de la mauvaiſe ſituation de l'enfant, ou de l'un & de l'autre. L'Auteur entre ſur tout cela dans un grand détail, & s'explique partout avec beaucoup de netteté; ce qui joint au grand nombre de figures dont il a enrichi ſon Livre, ne laiſſe rien à deviner

viner à un Lecteur un peu attentif.

Nous avons déja dit la raiſon qui nous empêche d'entrer dans aucun détail. Nous nous contenterons de remarquer, que l'Auteur refute Mr. * *Moriceau*, & rétablit le ſentiment commun ſur le changement qui arrive, à l'épaiſſeur de la Matrice après la conception. Mr. Moriceau a cru, que les membranes de la Matrice deviennent plus minces à meſure que l'accroiſſement de l'Embryon les fait étendre; & il en allégue diverſes raiſons. Mais Mr. de Deventer ſoutient avec le commun des Médecins, que ces membranes, bien loin de devenir plus minces, s'épaiſſiſſent par les diverſes humeurs qui y ſurviennent. Il refute les raiſons de Mr. Moriceau, & en apelle à diverſes expériences qu'il en a faites.

III.

MEMOIRES *de Madame la Marquiſe* DE FRENE. *Enrichis de Figures.* A Amſterdam chez Jean Malherbe. 1701. en grand *in* 12. pagg 402. d'un caractére un peu plus gros que celui de ces Nouvelles.

ON

* *Dans ſon Livre des Maladies des femmes groſſes.*

ON nous assure dans un Avertissement mis à la tête de ces Mémoires, qu'ils ne contiennent rien que de très-véritable. C'est l'Histoire d'une Dame, qui ayant donné de la jalousie à son Mari, quoi qu'innocemment, excita tellement sa colére, qu'il la vendit à un Pirate, en lui faisant accroire que c'étoit sa maîtresse, & qu'il en étoit las. Le Pirate devint amoureux de la Dame qui étoit belle, & voulut lui conter ses raisons. La Dame le desabusa, lui expliqua la trahison de celui qui l'avoit vendue, & l'assura qu'elle étoit véritablement sa femme, & non sa maitresse. Ce recit tint le Pirate dans le respect, il résolut de quitter le métier qu'il faisoit, & de se rendre à Rome, pour obtenir du Pape la cassation du mariage de Madame du *Frêne*, afin de la pouvoir épouser. Le Pape refusa ce qu'on lui demandoit, ce qui porta le Pirate nommé *Gendron* à renoncer entierement au monde, & à se resoudre de passer le reste de sa vie dans un Couvent. Madame du Frêne à qui il avoit laissé cent mille écus, retourna à Paris, où elle plaide son Mari, pour l'obliger à lui rendre son bien.

bien. C'eſt là le ſujet de ces Mémoires ; ces avantures y ſont raportées dans toute leur étenduë, accompagnées d'un grand nombre de circonſtances, qui en rendent la lecture plus agreable. Il y eſt auſſi parlé de divers autres événemens, qu'on peut regarder comme des Epiſodes ajoutez à l'Hiſtoire principale.

IV.

JUS AUSTRIACUM *in Monarchiam Hiſpanicam* ASSERTUM. C'eſt-à-dire, *le droit de la Maiſon d'Autriche ſur la Monarchie d'Eſpagne établi.* 1701. en petit 8. pagg. 103. de deux Caractéres, l'un plus gros, & l'autre plus petit que celui de ces Nouvelles. Se trouve à la Haye, chez Moetjens.

J'Ai vû trois Editions de cèt Ouvrage. La premiére eſt de Vienne, *in folio.* La ſeconde eſt de Ratisbonne, & la troiſiéme de Hollande. Il y en a de plus une Traduction Françoiſe, imprimée à la Haye, chez les Fréres *Honoré.* On y a mis par mégarde au haut des pages, le mot de *Ma-*

Manifeſte, comme ſi c'étoit celui qu'on dit que l'Empereur doit publier dans peu de tems. Mais quoi que je ne doute point que ce Livre ne ſoit fait du conſentement, ou même par ordre de Sa Majeſté Impériale; ce n'eſt point pourtant ſon Manifeſte, comme il eſt facile de le reconnoitre. Il contient des Extraits des principales piéces ſur leſquelles ſont apuyez les droits de la Maiſon d'Autriche ſur la Monarchie Eſpagnole. L'Auteur ne raiſonne preſque point; il ſe contente d'expoſer aux yeux du Public des Extraits des Contracts de Mariage des deux derniéres Reines d'Eſpagne, du Teſtament de *Philippe IV.* des conventions entre les deux Branches de la Maiſon d'Autriche &c. Jamais, peut-être, n'a-t-on pouſſé l'exactitude ſi loin, qu'elle eſt pouſſée dans tous ces Actes, pour empêcher que la ſucceſſion d'Eſpagne ne tombe entre les mains de la Famille des Rois de France: mais les hommes ſont encore plus induſtrieux à trouver des raiſons ou des prétextes, pour violer des Traitez, qu'ils n'ont pas réſolu d'obſerver, qu'à inventer des termes pour en procurer l'obſervation.

V.

V.

A LETTER to a FRIEND: *with Remarks upon two Pamphlets, lately published, in Defence of Tritheism; viz. A Brief Enquiry. By J. T. And the Socinian Slain. By J. H.* C'eſt-à-dire, *Lettre à un Ami avec des Remarques ſur deux Livres publiez depuis peu pour la Défenſe du Tritheïſme; ſavoir, le court Examen, par* J. T. & le Socinien défait, par J. H. A Londres, *in* 4. pagg. 16. du Caractére de ces Nouvelles.

L'AUTEUR de cette Lettre eſt un Socinien déclaré. Il ſe plaint que les deux Auteurs auſquels il répond, n'ont pas gardé les régles que l'honnêteté & la Réligion preſcrivent à tous les hommes. Il leur oppoſe les Evêques de *Worceſter*, de *Chicheſter*, de *Salisbury*; &c. qui ayant entrepris d'écrire contre les Sociniens, l'ont fait avec beaucoup de douceur, de civilité, & d'honnêteté. Mais je ne ſai ſi on ne pourroit point lui reprocher à lui-même, ce dont il accuſe ſes Adverſaires. Son ſtyle n'eſt pas le plus Evangelique du Monde. D'ailleurs

la

la malhonnêteté de deux Auteurs particuliers ne l'a point mis en droit de donner le nom odieux de *Trinheisme*, à une doctrine qui ne lui plait pas, puis que ceux qui la défendent nient formellement qu'ils reconnoissent trois Dieux.

VI.

DISSERTATION *sur l'Usage de mettre la* PREMIERE PIERRE *au fondement des Edifices publics, adressée à son Alteſſe Monseigneur Frideric Guillaume, Prince Royal & Electoral de Brandebourg. A l'occasion de la premiere Pierre, qu'il a posé lui-même au fondement du Temple qu'on construit pour les François Réfugiez, dans le Quartier de Berlin, nommé Friderichstadt. Le Avril,* 1701, *Par* CHARLES ANCILLON, *Conseiller d'Ambaſſade de Sa Majeſté, & Juge Supérieur des François qui ſont dans ſon Royaume & dans ſes autres Etats.* A Berlin 1701. petit 8. gros caractére. pagg. 98.

M. ANCILLON, de qui nous avons eu occasion de parler

dans quelque autre endroit de ces * *Nouvelles* recherche dans cette petite Dissertation l'origine de l'Usage de mettre la premiére Pierre avec cérémonie au fondement des Edifices Publics, & les raisons de cèt usage. Après avoir raporté tout ce que ses lumiéres & sa lecture lui ont pû fournir, il avoüe qu'il en est à peu près de cet usage comme des riviéres, dont on ne sait pas la source, quoi qu'on en voye le cours & le progrès. Au reste, Mr. Ancillon n'est pas le seul Auteur de sa Famille, Mr. son Frére vient de publier un Sermon à l'occasion du Couronnement du Roi de Prusse. En voici le tître. *David sacré Roi d'Israël, & affermi sur le Thrône par le bras de Dieu; ou Sermon sur les paroles du Pseaume LXXXIX. Vers. 21. & 22. Prononcé à Berlin dans le Temple du Dôme, le 18. Janvier 1701. jour du Couronnement du Roi, par David Ancillon, l'un des Pasteurs ordinaires de l'Eglise Réformée Françoise de Berlin.*

ARTICLE VIII.

Extrait de diverses Lettres.

D'*Angleterre*, Voici le contenu des *Transactions Philosophiques* des mois

* *Mois de Mars*, 1699. pag. 276.

mois de *Mai* & de *Juin*. I. Lettre de Mr. *Wm. Derham* à l'Auteur, touchant l'Insecte que les Anglois apellent ordinairement *Death Watch*. 2. Découverte pleine & entiére de l'*Allantoide humaine*, & les raisons pourquoi elle n'a pû être trouvée jusqu'à présent, par ceux-là même qui étoient persuadez de son existence. Avec la réponse aux Objections de ceux qui la nient. Par *Rich. Hale* Docteur en Médecine, du *Colége de la Trinité* à *Oxford*, communiquée à la Societé Royale par *Edward Tyson* Docteur en Médecine. III. Extrait du troisiéme Livre des *Plantes des Indes Orientales* de Mr. *Sam. Brown*, avec leurs *Noms*, *Vertus*, *Descriptions*, &c. par *Jaques Petiver* Apoticaire, & Membre de la Societé Royale. A quoi l'on a ajouté la Description de quelques Animaux, qui ont été envoyez depuis peu du *Fort S. George* à Mr. Petiver, par Mr. *Edw. Bulkley* Chirurgien.

Il paroit une *nouvelle Description d'Angleterre in* 8. avec cinquante Cartes Géographiques des Comtez d'Angleterre & du Pays de Galles très-bien gravées, & la Description de châque Comté, de ses Habitans tant anciens que Modernes, l'étenduë de châque Province, son terroir, ses raretez, les

Villes où l'on tient des marchez, avec les jours marquez pour s'y rendre, les Riviéres, Bayes, Ports, Mineraux, Marchandiſes, &c. Archevêchez, Evêchez, Cathédrales, &c. Les Chemins, Ecoles, Hôpitaux, &c. Perſonnes de marque, Batailles mémorables, Maiſons de Nobleſſe, &c.

Voici un Ouvrage qui ſera curieux, s'il a été fait avec eſprit & diſcernement, ce que je n'oſerois aſſurer. *An Account of divers choice Remarks &c.* C'eſt-à-dire, *Recueuil de diverſes Remarques choiſies de Géographie, d'Hiſtoire, de Mathématique, de Phyſique, & de Morale, faites dans un Voyage aux Pays-bas, en France, Italie, Eſpagne, Sicile, Malthe, & dans le Levant, avec une Deſcription de Candie, de l'Egypte, la Mer Rouge, les Déſerts d'Arabie, le Mont Horeb, le Mont Sina, les Côtes de Paleſtine, la Syrie, & l'Aſie Mineure, l'Helleſpont, la Propontide, & Conſtantinople, les Iſles de la Mer Carpathienne, Egée, & Ionienne; où leur état préſent, leurs intérêts, coutumes, maniéres, Religion, &c. ſont exactement expliquées, avec tout ce qui y eſt arrivé de plus conſidérable, dans un Voyage de treize ans.* Par P. Veryard, *Docteur en Médecine. in fol.*

Un Chapelain de l'Evêque de Norwich

wich a publié une Paraphraſe ſur l'Evangile de *S. Matthieu*. *A Paraphraſe on the Goſpel of S. Matthew, by Sam. Clark, &c.* C'eſt un *in* 8. de 388. pages, où l'on voit dans une Colonne la Verſion Angloiſe de S. Matthieu, & vis à-vis dans une autre Colonne une Paraphraſe, avec des Notes à la marge. L'Auteur a ſupléé les ſens interrompus par de courtes tranſitions, & il n'a mis des Notes Critiques, que lors qu'elles lui ont paru abſolument néceſſaires, ou qu'il a crû dire quelque choſe de nouveau. Il régne beaucoup de ſimplicité dans ſa Paraphraſe, & il ne ſemble pas qu'il aît eu des égards particuliers aux Controverſes de Religion. Il remarque les défauts qu'il prétend avoir trouvez dans les explications qu'*Eraſme*, *Joſeph Hall*, & *Hammond* ont données du N. Teſtament.

Mr. *Ray* a fait rimprimer ſon Traité de la Sageſſe de Dieu par raport à ſes Ouvrages. *The Wiſdom of God manifeſted in the Works of the Creation &c.* C'eſt-à-dire, *la Sageſſe de Dieu manifeſtée dans les Ouvrages de la Création, ſavoir, dans les Corps Céleſtes, les Elémens, les Météores, les Foſſiles, les Végétables, les Animaux; mais particuliérement dans les corps terreſtres; dans leur figure, mouvement,*

ment, & ſolidité, & dans la ſtructure admirable du corps de l'homme & des autres Animaux; comme auſſi dans leur génération, &c. avec des Réponſes à quelques objections. Par J. Ray, Membre de la Societé Royale. Troiſiéme Edition, beaucoup augmentée, dans tout le Corps de l'Ouvrage. in 8. pagg. 414.

M. *Miége* vient de publier une quatriéme Edition augmentée de ſon *Etat d'Angleterre. The New State of England under our preſent Monarch K. William III.* C'eſt-à-dire, *Nouvel Etat d'Angleterre ſous le Régne préſent de Sa Majeſté Guillaume III. diviſé en trois Parties, contenant* 1. *Une Relation générale d'Angleterre, avec une Deſcription particuliere de ſes Comtez, Villes, Univerſitez, Bourgs, & Bourgades, auſſi bien que du Pays de Galles.* 2. *Une Hiſtoire de l'origine, de l'humeur, du génie, de la Langue, du Commerce, de la Religion, & du Gouvernement des Anglois; des prérogatives, du pouvoir, de la Cour, & des revenus &c. du Roi; de la Nobleſſe, du Clergé, & des Communautez: avec une courte Hiſtoire des Rois & des Reines d'Angleterre, juſqu'à préſent.* 3. *Une Rélation de la Cour Souveraine du Parlement, du Conſeil Privé, & de toutes les Cours de Judicature; & une liſte exacte de toutes*

les

les perſonnes qui ſervent dans l'Egliſe & dans l'Etat in 8. Bien des gens croyent que ce Livre eſt plus exact & plus curieux, que celui du Dr. *Chamberlaine*, où entr'autres fautes, la plûpart des noms propres étrangers ſont eſtropiez. Peut-être, aura t-on ſoin de les corriger ſur celui de Mr. Miége, dans la nouvelle Edition qu'on en imprime actuellement, & qui paroîtra dans peu de jours.

On a imprimé un Traité Poſthume du Dr. *Bates*, du Repos éternel des Saints dans le Ciel. *The everlaſting Reſt of the Saints in Heaven, &c.*

Mr. *Gibbs* a eſſayé de traduire les *Pſeaumes en vers Lyriques Anglois*. Il en a publié XV. pour preſſentir le gout du Public, & il y a ajouté une longue Preface, où il fait voir les défauts qui ſe trouvent dans toutes les Verſions Grecques, Latines, & Angloiſes des Pſeaumes en vers. On convient généralement que la Verſion dont on s'eſt ſervi juſqu'à préſent dans l'Egliſe Anglicane eſt non ſeulement forcée, mais obſcure, à cauſe des mots ſurannez dont elle eſt pleine. Il y a environ cinq ans que Meſſ. *Tate* & *Brady* en publiérent une nouvelle, & le Roi ayant bien voulu aprouver qu'on la chantât dans

toutes les Eglises, Chapelles, &c. qui le jugeroient à propos ; on s'en sert actuellement dans plusieurs endroits. Mr. Gibbs prétend que son plan est tout nouveau ; qu'il tend à perfectionner la Poësie, & qu'on n'avoit encore rien tenté de semblable.

Je ne saurois vous dire ce que c'est que *A Discourse concerning Time, with Application of the natural Day &c.* C'est-à-dire, *Discours sur le tems, avec une aplication du Jour naturel, du Mois lunaire, de l'Année solaire, & de toutes les autres parties du tems tant naturelles qu'artificielles, qui servent de mesure dans l'usage commun & civil ; pour faciliter l'intelligence de l'Année Julienne & du Calendrier &c. Par Will. Holder, Docteur en Théologie, & Membre de la Société Royale. Seconde Edition.* Le même Auteur a aussi publié un Traité de l'Harmonie. *A Treatise of the natural Grounds and Principles of Harmony. The second Edition.*

J'oublibis de vous parler d'un Livre qu'on a fait pour prouver le Batême des petits Enfans. *A Vindication of the Christian Church in the Baptizing of Infants, &c.* C'est-à-dire, *Défense de la coutume qu'a l'Eglise Chrétienne de baptizer les Enfans, tirée de l'Ecriture Sainte, par*

Theop.

Theop. Dorrington. in 8. *pagg.* 283. Cet Auteur ſe plaint amérement du grand nombre d'Anabaptiſtes, qu'il y a dans ce Royaume; mais ſurtout de ce que non contens de jouïr d'une pleine liberté de ſuivre leurs ſentimens, ils tâchent encore de faire des Proſélytes, & n'y réuſſiſſent que trop.

Mr. *Neocorus*, que vous connoiſſez par le Journal Latin, *Bibliotheca librorum Novorum*, qu'il publioit il y a quelques années à Utrecht, travaille ici (Cambridge) à une nouvelle Edition de *Suidas*, qui ſera infiniment meilleure que toutes celles qui ont paru juſqu'à préſent, & qui ne ſont pas en fort grand nombre. Vous ſavez combien elles ont de fautes. Celle que *Demetrius Calcondylas* publia à Milan en MCDXCIX. & que l'on eſtime le plus, en eſt toute pleine. Il eſt ſurprenant qu'il ne ſe ſoit trouvé qu'*Emilius Portus*, qui aît publié ſes corrections ſur cèt Auteur, & encore n'y a-t-il pas fait grand' choſe. Pour travailler heureuſement ſur ces ſortes d'Auteurs, il faut néceſſairement pratiquer trois ou quatre choſes; conſulter les anciens Manuſcrits & les meilleures Editions, revoir les Auteurs d'où ils ont tiré quelque choſe,

& comparer les endroits, où l'Auteur qu'on rectifie a employé les mêmes mots, & s'eſt ſervi des mêmes phraſes. Portus n'a rien fait de tout cela; il n'avoit jamais vû l'Edition de Milan. Mr. Neocorus en donne des preuves dans un Ecrit de deux feuilles, qui a pour titre, *Diatriba de Suida; in quâ varia ejus Auctoris Loca partim mutila ſupplentur, partim corrupta emendantur, & nonnulli Interpretis errores notantur; futuræ Editionis Speciminis loco præmiſit Ludolphus Neocorus.* Il ſemble que le Docteur *Pearſon* Evêque de Cheſter avoit deſſein de publier une nouvelle Edition de Suidas. Il avoit écrit pluſieurs Notes à la marge de ſon Exemplaire, qui eſt ici dans la Bibliothéque du Colége de la Trinité, & il y avoit marqué un grand nombre de diverſes leçons tirées d'un Manuſcrit de la Bibliothéque du Vatican. Mr. Neocorus profitera des unes & des autres. Il a auſſi conſulté à Paris trois anciens Manuſcrits de la Bibliothéque du Roi, & dont l'un a bien cinq cens ans. Il eſpére avoir de bons Mémoires tirez du Manuſcrit du Vatican & d'un autre fort ancien, qui ſe trouve dans la Bibliothéque de

Flo-

Florence. Il a corrigé dans Suidas plus de cinq mille fautes. Son Edition aura trois Volumes *in folio*, qui feront environ cinq cens feuilles. Chaque page sera divisée en deux colonnes, dont l'une contiendra le texte Grec, & l'autre la version de Portus purgée de plus de six cens fautes, avec des Notes au bas de chaque page, & de bons Indices à la fin de tout l'Ouvrage.

M. le Dr. *Dickinson*, qui a enrichi le Public de plusieurs bons Livres, comme de *Græci Phœnicissantes* &c. fait imprimer ici (Londres) son nouveau Système du Monde. *Physica vetus & vera, sive Tractatus de naturali veritate Hexaëmeri Mosaici, per quem probatur in Historia Creationis tum Generationis universæ methodum atque modum tum veræ Philosophiæ principia, breviter atque strictim à Mose tradi.* Il ne s'attache à refuter personne directement; mais en établissant la vérité du Système *Mosaïque*, il prétend détruire les hypothéses qui lui sont contraires. Vous voyez qu'il est bien éloigné de la pensée de ceux qui soutiennent, que *Moyse* ne s'est pas exprimé en Philosophe, en parlant de la Création du Monde. Il se fait fort

de les convaincre, pourvû qu'ils veuillent bien se défaire de leurs préjugez, & donner à ses raisons toute l'attention nécessaire. On ne sauroit douter que l'exacte connoissance qu'il a des Principes Chymiques, aussi bien que de la Philosophie ancienne & des Langues Orientales ne rende son Ouvrage curieux & instructif. Ce sera un *in* 4. d'environ 50 feuilles. Ce que je viens de vous dire servira, s'il vous plait, à rectifier ce qu'on vous écrivit là-dessus il y a * quelque tems.

De France. Voici les propositions de Mr. *de Cailly*, qui ont été censurées, & que je vous promis le † mois passé.

„ 1. La Transubstantiation consiste en „ ce que la matiére qui fut du pain & du „ vin est miraculeusement unie à l'Ame „ & à la Divinité de *Jesus-Christ*.

„ 2. Cette conversion miraculeuse „ ne se peut faire qu'entant que l'Ame „ de Jesus-Christ s'y unit avec la ma„ tiére qui auparavant étoit du pain & „ du vin.

„ 3. Toute portion de matiére, qui „ est véritablement unie tant avec l'A„ me de J. C. en unité de nature, qu'a-

veo

* *Voyez les Nouvelles de Novembr. 1699. pag.* 594.

† *Voyez pag.* 352.

„ vec ſa Divinité en unité de Perſonne
„ doit être, non en figure, mais réel-
„ lement & ſubſtantiellement le corps
„ de J. C. qui a été ſacrifié à la croix,
„ pour le Genre humain. Le même
„ corps, dis-je, ſinon à raiſon de ſon
„ extrémité & circonférence, du moins
„ à raiſon de ſon union avec la même
„ Ame & Divinité.

„ 4. J. C. a dit *ceci eſt mon Corps, ce-*
„ *ci eſt mon Sang*, ce qui ne peut être
„ vrai que par l'union de l'Ame de ce
„ divin Sauveur avec la matiére, qui a
„ été du pain & du vin.

„ 5. Cette matiére eſt le Corps de
„ J. C. euchariſtizé par l'union mira-
„ culeuſe qui s'en eſt faite avec l'Ame
„ de J. C. & ſa Divinité.

„ 6. L'impénétrabilité, la diviſibi-
„ *lité*, & la figure euchariſtique eſt l'im-
„ pénétrabilité, la diviſibilité, & la fi-
„ gure de J. C. euchariſtizé.

„ 7. Les ſuites de la Tranſubſtantia-
„ tion expliquées à la Péripatéticienne
„ ſont principalement trois miracles
„ contre leſquels la Raiſon ſe récrie d'u-
„ ne telle ſorte, que, s'ils n'ont pas été
„ cauſe du Schiſme que les Proteſtans
„ ont fait dans l'Egliſe, du moins ils
„ l'y entretiennent. Le premier de ces
„ miracles eſt qu'un corps eſt reproduit

„ en plusieurs lieux tout à la fois, à Pa-
„ ris, par exemple, & à Rome. Le se-
„ cond est qu'un corps humain, d'une
„ stature ordinaire, comme de cinq à
„ six piés est tellement reduit au petit
„ espace qu'occuperoit un grain de sa-
„ ble, que sa tête, ses piés, ses mains,
„ & tout le reste des parties de ce corps
„ étant mises pénétrativement les unes
„ dans les autres, n'occupent que ce
„ petit espace. Le troisiéme, que tout
„ ce qu'on apelle les accidens du pain
„ & du vin, tels que sont sa quantité,
„ sa qualité, & le reste, sont sans aucun
„ sujet, soit que ce soit du pain, ou au-
„ tre chose. Les Livres sont pleins de
„ cette doctrine. Au contraire les sui-
„ tes de la Transubstantiation expli-
„ quées par *Durand* sont l'anéantisse-
„ ment de tous ces miracles.

„ 8. Le Corps de J. C. eucharistisé
„ n'est en plusieurs lieux, qu'à raison
„ de plusieurs parties de la matiére à la-
„ quelle l'Ame de ce divin Sauveur est
„ unie.

„ 9. Le sentiment de ceux qui les-
„ soutiennent (*parlant des accidens ab-*
„ *solus*) est opposé à la doctrine de l'E-
„ glise, & conforme aux erreurs de
„ *Luther* sur le sujet de l'Euchatistie.

„ 10. On ne pourroit pas adorer

„ J.

„ J. C. dans l'Euchariſtie, & il y auroit „ ſujet de craindre que les ſimples tom- „ baſſent dans l'Idolatrie, s'il reſtoit „ dans l'Euchariſtie quelcun de ces „ prétendus accidens abſolus.

„ 13. Tant s'en faut (dit l'Auteur „ parlant des mêmes Péres) qu'ils ſe „ fuſſent oppoſez à celui, qui leur au- „ roit remontré que l'Ame de J. C. eſt „ dans ce Sacrement par la force mê- „ me des paroles qui font ce qu'elles „ ſignifient, qu'au contraire ils auroient „ embraſſé ce ſentiment, dont ils ne ſe „ ſont éloignez, que parce qu'ils n'y ont „ pas penſé, ou qu'ils ont craint que „ leur Théologie ne fût pas d'accord „ avec la Philoſophie Péripatéticien- „ ne, qu'on leur avoit enſeignée, & „ qui avoit pour lors plus de cours.

„ 14. Il ne faut pas avancer que le „ Corps de J. C. ſur nos Autels ſoit „ glorieux & immortel.

„ 15. Le Corps de J. C. dans l'Eucha- „ riſtie peut être ſujet à la corruption, „ à l'acroiſſement & décroiſſement, du „ moins à la façon des corps inanimez.

„ 16. Quoi qu'il n'apartienne qu'à la „ foi de nous inſtruire des termes de ce „ changement (parlant de la Tranſub- „ ſtantiation) c'eſt néanmoins à la Phi- „ loſophie d'expliquer la nature de cet- „ te converſion. „ 17.

„ 17. On peut dire que les queſtions „ de la Nature & de la Perſonne, ſont „ des queſtions de nom, dans leſquelles „ les Sabelliens, les Ariens, les Neſto- „ riens, & les Eutychiens ont été obli- „ gez de conſentir aux Conciles qu'on „ a aſſemblez à leur occaſion, pour les „ Myſtéres de la Trinité & de l'Incar- „ nation. Les Queſtions de deux volon- „ tez en J. C. étoient ſemblablement „ des Queſtions de nom, où les Mo- „ nothélites ont eu tort de ne pas ſouſ- „ crire aux Décrets des Conciles aſ- „ ſemblez pour ce ſujet. La queſtion „ de la Réalité du Corps de J. C. dans „ l'Euchariſtie peut auſſi être appellée „ une queſtion de nom.

Au commencement de Juillet dernier, le Nonce du Pape (à Paris) remercia l'Abbé *du Mas*, de la part de Sa Sainteté, pour avoir défendu les intérêts de la Cour de Rome, en s'oppoſant à la Cenſure, que la Faculté de Théologie de Paris fit le 19. de Septembre 1700. de quatre Propoſitions extraites des Livres des Péres *le Comte* & *le Gobien* touchant les Chinois, l'affaire étant devant le Pape depuis trois ou quatre ans.

Le ſecond Volume de l'Hiſtoire *de Auxiliis* paroîtra inceſſamment. Je ne ſai

sai si je vous ai parlé dans mes précédentes d'un Ouvrage des PP. Jésuites, intitulé, *Questions importantes à l'occasion de la nouvelle Histoire de Congregatione de Auxiliis. A Liége* 1701. *in* 12. *pagg.* 350. L'Auteur, pour faire juger sainement de cette Histoire, entreprend d'examiner seulement deux points essentiels, sur lesquels roule tout l'Ouvrage. L'un regarde le but de cette Histoire, qui est de faire voir que dans les fameuses contestations des Dominicains & des Jésuites sur les matiéres de la Grace, il y eut à la fin des Disputes, un jugement arrêté contre les Jésuites, & que *Paul V.* ne différa de publier ce jugement que par pure bonté, & par condescendance pour eux. L'autre point regarde les Mémoires & les Piéces, qui ont été le fondement de cette Histoire. Sur le premier point, l'Auteur entreprend de prouver, qu'à la fin des Disputes, il n'y eut point de jugement arrêté par les Cardinaux & par le Pape. Qu'au contraire la Congrégation envoya querir les deux Généraux, pour leur ordonner à châcun d'envoyer aux Provinciaux & autres Supérieurs de leur Ordre, la Copie d'un Ecrit dressé par cette Congrégation qu'on leur donna, portant

rant que le Pape faiſoit ſavoir que les Conſulteurs pouvoient ſe retirer, & que Sa Sainteté publieroit, quand il ſeroit tems, ſa Déclaration & ſa déciſion. Qu'en attendant elle ordonnoit, que perſonne en traitant cette Queſtion, ne cenſurât la Partie oppoſée. Que de plus Sa Sainteté ſouhaitoit que les Parties s'abſtinſſent abſolument de toutes ſortes d'injures, &c. L'Auteur dit que cette derniére clauſe a été omiſe dans la derniére Hiſtoire. Il montre de plus dans cèt Ouvrage, que preſque toutes les Univerſitez de l'Europe, & même celle de Paris, étoient favorables à la doctrine des Jéſuites, & même preſque tous les Ordres Réligieux d'Eſpagne.

A l'égard des Piéces ſur leſquelles a été compoſée la nouvelle Hiſtoire, l'Auteur dit qu'on a omis un grand nombre de Piéces favorables aux Jéſuites, & fait voir que les principales ſur leſquelles roule la nouvelle Hiſtoire, furent, à la fin des Diſputes, mépriſées par le Pape & par les Cardinaux, qui avoient aſſiſté aux Congrégations; qu'elles furent déclarées indignes de foi par un Décret du Pape *Innocent X.* mal interprété par l'Hiſtorien &c. L'Auteur promet une ſuite qu'on aſſure devoir bientôt paroître. Je ne ſai ſi ce

ſera

ſera avant un Livre, que le Pére *Sery* Dominicain Profeſſeur en Theologie à Padoüe fait imprimer actuellement à Veniſe, où il eſt préſentement, & qui eſt une réponſe aux Queſtions, dont je viens de vous parler. Car vous ſavez qu'il eſt l'Auteur de l'Hiſtoire qu'elles attaquent. On dit que cette Réponſe eſt ſi forte, qu'on ne croit pas qu'on y replique.

M. *Nolin*, qui prend le titre de *Géographe ordinaire du Roi*, vient de publier *le Théatre de la Guerre en Italie contenant la Carte Générale de Lombardie, avec les Cartes particuliéres du Vicentin, Veronois, Padoüan, & le Poleſin de Rovigo, le Ferrarois, & partie du Bolonois, le Modenois, le Mantoüan, & les Etats du Duché de Milan, où ſe trouvent Parme & Plaiſance, & les Territoires de Bergame & Breſſe, dreſſez ſur les Mémoires des meilleurs Auteurs, & dédiez à Sa Majeſté très-Chrétienne.*

On débite depuis quelque tems un petit Livre *in* 12. ſous ce titre *Méthode facile pour aprendre l'Hiſtoire de la République de Hollande depuis ſon origine juſqu'à préſent, avec une Deſcription Hiſtorique de cèt Etat.* Cette Méthode eſt par demandes & par réponſes. Il y a une Deſcription générale des Provinces Unies

Unies & de leur Gouvernement, qui ſert de Préface..

De Hollande.. Je (Mr. D. C.) me doutois bien, Monſieur, que les Objections de Mr. *de la Montre* inſérées dans le *Journal des Savans* contre le *Diogyrométre* de Mr. *Aymon* ne demeureroient pas ſans réponſe; mais je n'attendois pas, qu'en repouſſant un Philoſophe Carteſien qui l'attaque, il déchargeroit ſa bile contre tout le Parti Cartéſien, comme il a fait. A ſon compte les Cartéſiens ſont * des gens à viſion, *qui ont dans leur cerveau quelque tourbillon ou quelque agitation, qui fait ſortir leur glandule de ſon aſſiette naturelle*; leurs trois Elémens ne ſont que *des ſuppoſitions chimériques*; leurs Syſtêmes ſont *abſurdes*, ils avancent les plus *grandes abſurditez*, & les plus *ridicules chimères, qu'on puiſſe ſe mettre dans l'eſprit.* En un mot, ils n'ont preſque trouvé la vérité que dans un ſeul endroit. Mr. Aymon n'y a pas bien penſé. Il n'eſt pas fort honnête de traiter d'une maniére ſi cavaliére une infinité de gens d'eſprit, qui par les productions qu'ils publient tous les jours,

* *Voyez les Ouvrages des Savans Juin.* 1701. *pag.* 267.

jours, ſont aſſez voir que leur glandule n'eſt pas dans un ſi grand déſordre, qu'il voudroit nous le faire croire. Quelques perſonnes m'ont voulu perſuader qu'il y avoit là plus de politique que de lumiére. Je ne le crois point; puis qu'il choque par là pluſieurs Profeſſeurs de ces Provinces, qui lui feroient encore la leçon bien des années, & même des Magiſtrats du premier rang, qui eſtiment Deſcartes, & qui par la prudence avec laquelle ils gouvernent les peuples commis à leur conduite, font bien voir qu'ils ont dans la tête autre choſe que des Tourbillons. Que diroit Mr. Aymon ſi on l'accuſoit d'être allé un peu trop vîte dans cette rencontre, parce qu'il a aparemment quelque *moulinet* dans la tête, qui l'empêche de conſidérer les choſes avec attention, de bien digérer & de bien ranger ſes penſées? Ne prendroit-il point cela pour une injure? Cependant on ne feroit que lui rendre la pareille; ce ne ſeroit qu'un particulier qu'on attaqueroit, & non des milliers de Savans, qui ne lui ont jamais rien fait. Mais ce qui ne ſe peut pardonner, c'eſt que cèt air inſultant eſt accompagné de l'ignoran-

ce

ce la plus craſſe à l'égard des choſes même que ce prétendu Philoſophe oſe reprendre. En voici un échantillon. * Il impute aux Cartéſiens de croire, que le mouvement particulier des Etoiles fixes, qu'ils n'achévent qu'en pluſieurs milliers d'années, vient de ce qu'étant fort éloignées du Soleil, & emportées pourtant par ſon Tourbillon, elles ne peuvent pas achever leur cours auſſi-tôt que les Planétes, qui en ſont plus proches. Voila le Juge Souverain qui caſſe de plein droit, & de ſa pure autorité les Tourbillons de Deſcartes, non pour les connoître; mais parce que *tel eſt ſon bon plaiſir.* Qu'il ſache que les Cartéſiens n'atribuent point de mouvement proprement dit aux Etoiles fixes, ſi ce n'eſt, peut-être, à chacune autour de leur propre centre; & que le mouvement de ces Etoiles, qui ſemble ne s'achever qu'en pluſieurs milliers d'années, n'eſt qu'un mouvement aparent, non plus que leur mouvement diurne, qui ne procéde, ſelon eux, je parle du premier, que de ce que la Terre tournant chaque année autour du Soleil ne garde pas exactement le Paralléliſme, mais qu'elle chancelle ſi imperceptiblement,

* *Là-même pag.* 263.

ment, qu'en plusieurs milliers d'années chacun de ses Poles décrit un petit cercle d'Orient en Occident. C'est ce qui fait que l'Equateur céleste qui, dans ce Systême, est déterminé par le terrestre, vient à couper l'Ecliptique en divers points dont la suite est d'Orient en Occident; & parceque c'est depuis l'intersection de ces deux Cercles, que l'on compte la longitude des Etoiles, on la voit nécessairement augmenter de Siécle en Siécle d'une certaine quantité. Quand Mr. Aymon le jugera à propos, sans exiger de lui aucune * recompense, on lui citera d'autres exemples, par lesquels il pourra aprendre à n'aller pas si vîte, quand il voudra reprendre des Philosophes d'une aussi grande réputation que les Cartésiens. Peut-être seroit-il nécessaire qu'il les eût un peu mieux lûs qu'il n'a fait. Ils lui auroient, du moins, apris à avoir des idées nettes & distinctes.

Le Sieur *Schelte* vient de reïmprimer à Amsterdam, l'*Ovide* de *Heinsius*, in 24.

TA-

* *Il en exige de ceux qui voudront voir mille belles découvertes qu'il a faites.*

TABLE

Des Matieres Principales.

Octobre 1701.

Thesaurus Theologico-Philologicus. Pars I. 363
Analyse de la Regle des mouvemens uniformes. 388
DANIEL LE CLERC, *Histoire de la Medecine.* 392
Remarques sur la Dissertation Physique sur la nature des Exhalaisons. 414
TOURREIL, *Philippiques de Demosthene.* 420
D'ARTAGNAN, *Ses Memoires, Tomes II. & III.* 436
JEAN LE PELLETIER, *Memoires pour le Retablissement du Commerce en France.* 445
HENRICI A DEVENTER, *Operationes Chirurgicæ.* 448
Memoires de la Marquise de FRENE. 452
Jus Austriacum in Monarchiam Hispanicam assertum. 454
A Letter to a friend, &c. 456
CHARLES ANCILLON, *Dissertation sur l'usage de mettre la premiere Pierre au fondement des Edifices publics.* 457
Extrait de Diverses Lettres. 458

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Novembre 1701.

Par JAQUES BERNARD

A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES
dans le Kalver-Straat.

M. DCCI.

Avec Privilege des Etats de Holl. & Weſtf.

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Novembre 1701.

ARTICLE I.

La THÉOLOGIE CHRÉTIENNE *& la Science du Salut, ou l'Exposition des véritez que Dieu a révélées aux hommes dans la Sainte Ecriture. Avec la réfutation des erreurs contraires à ces véritez, l'Histoire de la plûpart de ces erreurs, & les sentimens des Anciens Péres. Par* BENEDICT PICTET, *Pasteur & Professeur en Theologie dans l'Eglise & dans l'Académie, de Genéve.* A Amsterdam, chez George Gallet. 1702. en grand *in* 4. du caractére de ces Nouvelles. Tom. I. pagg. 516. Tom. II. pagg. 456.

COMME la principale maxime des Réformez est que chaque particulier doit s'instruire des matiéres de la Religion par lui-même, & ne pas s'en raporter à la foi d'autrui; & que nous n'avions de Cours de Théologie en François que dans un langage fort suranné; Mr. Pictet a rendu un très-bon office à tous les Réformez qui n'entendent que notre Langue, par l'Edition du Livre dont on vient de donner le titre. Il y explique les véritez que Dieu nous a révélées dans sa parole: & afin que son Ouvrage pût être utile à plus de personnes, il a renvoyé à de longues notes qui sont au bas de chaque page les matiéres plus difficiles, & qui ne sont que pour les personnes les plus avancées; il y donne aussi l'explication des passages les plus importans de l'Ecriture, & de plusieurs qui paroissent difficiles. Après avoir établi la vérité par les raisons qu'il a cru les plus fortes & les plus convaincantes, il répond aux objections; mais il renvoye à la marge les plus foibles, & celles qui sont trop subtiles pour ceux qui n'ont que peu ou point d'étude. Il joint aux raisons dont il se sert pour établir la vérité, & qui sont

pour

pour la plûpart tirées de l'Ecriture, plusieurs passages choisis des anciens Péres sur chaque sujet. Il fait aussi de tems en tems l'histoire des sentimens de l'Eglise, & raporte ce qu'on a cru dans les divers siécles, qui se sont écoulez depuis la mort des Apôtres : Ce qui montre qu'on trouve ici beaucoup plus de choses, que dans les Lieux Communs de Théologie, qui étant faits pour des Etudians à qui on les explique, sont d'ordinaire assez secs & décharnez.

Il est aussi bon d'avertir, que Mr. Pictet ne suit point de routes écartées, & singuliéres, qui ne font souvent qu'embarrasser un Lecteur, & qui le conduisent quelquefois dans des précipices. C'est une Théologie purement réformée. On n'y trouve ni nouveaux Dogmes, ni nouvelles méthodes : mais la commune doctrine de ceux d'entre les Réformez qui se piquent de n'être ni de *Paul*, ni d'*Apollos*. Il a été disciple de l'illustre Mr. *Turrettin* son Oncle, si connu par les divers Ouvrages qu'il a donnez au Public. Son Système est à peu près le même dans toutes les choses essentielles. Mr. Pictet avoüe de bonne foi qu'il a profité des lumiéres de tous les Savans, dont il a pû

pû lire les Ecrits, & déclare qu'il n'a point de honte d'adopter ſouvent leurs propres expreſſions.

I. TOUT l'Ouvrage eſt diviſé en quinze Livres. Dans le Premier l'Auteur prouve qu'il y a un Dieu & qu'il s'eſt fait connoître aux hommes en diverſes maniéres, & ſurtout dans l'Ecriture Sainte, dont il fait voir la Divinité, l'Autorité, la Clarté, & la Perfection. Il range au nombre des preuves de l'exiſtence d'un Dieu, qui ſont foibles ou difficiles à entendre, l'argument de *Deſcartes*, ſur lequel on diſpute depuis quelque tems. C'eſt une eſpéce d'opprobre à la Raiſon humaine, & qui démontre bien ſa foibleſſe, que de voir que des perſonnes, qui l'ont cultivée avec ſoin, ne ſoient pas d'accord ſur la bonté ou la fauſſeté d'un ſimple raiſonnement, qui n'eſt compoſé que de trois propoſitions: ſur tout ſi l'on conſidére qu'il ſemble qu'il s'agiſſe plutot de ſavoir ſi le Syllogiſme eſt bon quant à la forme, que de ſavoir s'il eſt bon quant à la matiére. Les régles des Syllogiſmes ſont-elles donc ſi difficiles à comprendre, ou eſt-il ſi difficile d'en faire l'aplication à celui dont il s'agit, qu'on ne puiſſe pas ſavoir ce qu'on en doit penſer? S'il m'é-

m'étoit permis de prendre parti dans une queſtion ſi célébre, j'avoüerois de bonne foi, qu'il y a longtems que cèt argument me paroit ſuſpect. Mais ce n'eſt pas de quoi il s'agit ici, il en ſera encore parlé dans l'Article ſuivant.

En établiſſant l'exiſtence d'un Dieu, M. Pictet examine en peu de mots s'il y a de véritables Athées. Perſonne ne doute qu'il n'y en aît pluſieurs, qui vivent comme s'ils l'étoient. Il n'eſt pas moins vrai qu'il y a eu des gens, qui n'étoient point Athées, & qu'on a fait paſſer pour tels. Tous ceux qui ſe moquoient des Dieux des Payens étoient honorez de cette épithête. On ne peut nier, non plus, qu'il n'y aît eu des gens, qui ont dit poſitivement, qu'ils ne croyoient point de Divinité. Il y a eu un homme aſſez fou pour mourir en ſoutenant, qu'il n'y avoit point de Dieu, tant il raiſonnoit peu conſéquemment. D'ailleurs il peut arriver, que des gens qui vivent dans le déréglement, & qui ſouhaiteroient avec ardeur qu'il n'y eût point de Dieu, puiſſent par un juſte jugement de cette même Divinité, qu'ils oſent nier, n'avoir, pendant quelque tems, aucun ſentiment de ſon exiſtence. Mais notre Auteur a de la peine à croire que des

perſonnes *raiſonnables, ou qui voudront écouter leur Raiſon quoi que corrompuë, & qui feront réflexion ſur les Ouvrages de la Nature, & ſur eux-mêmes, puiſſent ſe convaincre qu'il n'y a point de Dieu & ſe le perſuader.* On a même remarqué, que ceux qui ont vécu comme des Athées, & qui ſe ſont vantez de l'être, ſe ſont démentis à l'heure de leur mort:

Quum numina nobis
Mors inſtans majora facit.

Lors que la préſence de la mort nous donne de plus grandes idées de la Divinité.

S'il m'eſt permis d'ajouter quelque choſe à ces judicieuſes réflexions de Mr. Pictet; je dirai, qu'on peut d'abord diſtinguer deux ſortes d'Athées, les uns ſans réflexion & les autres de réflexion. Les premiers ne croyent point de Dieu, parce qu'ils n'y ont jamais penſé, & qu'uniquement attachez à tous les objets ſenſibles, il ne leur eſt jamais venu dans l'eſprit de ſoupçonner, qu'il y eut quelque autre choſe dans le monde que ce qu'ils y voyoient, ni de ſe demander quel étoit le principe de leur être. On ne ſauroit douter, qu'il n'y ait de tels Athées ſans traiter de fable, ce que toutes les Ré-

nations nous disent de la plûpart des Chinois & des Cafres.

J'apelle Athées de réflexion, ceux qui ne croiroient point de Dieu, après y avoir pensé & examiné, s'il y en a un. Ceux-là peuvent être de deux sortes, les uns qui ne sont venus à rejetter la Divinité qu'après être tombez dans le crime, & s'être mis dans la fatale nécessité de souhaiter qu'il n'y en eut point. J'apelle ces Athées, des Athées de cœur, parce que c'est la corruption de leur cœur, qui les a jettez dans ce précipice. Je ne sai s'il est possible de nier, qu'il y aît de tels Athées dans le Monde. N'est-il point concevable, que Dieu, qui abhorre le crime, abandonne tellement certains pécheurs endurcis, qu'ils viennent à revoquer en doute l'existence de l'Auteur de leur être, ou même à se persuader tout-à-fait qu'il n'y a point de Dieu. Les autres Athées de réflexion sont ceux, qui ont commencé par douter, ou par nier la Divinité, & on peut les apeller des *Athées de l'esprit*, parce que l'esprit a été corrompu avant le cœur. Peut-être est-il un peu plus difficile de soûtenir, qu'il y aît de telles gens dans le monde, du moins qui soient confirmez dans l'Athéïsme: mais il n'y en a, peut-

être, que trop, qui ſuccombant ſous le poids, quoi que leger, de certaines difficultez, viennent à mettre l'exiſtence de Dieu au nombre de ces choſes fort douteuſes, & dont on ne peut bien s'aſſurer, & ont des doutes poſitifs & confirmez ſur ce ſujet: mais il eſt tems de revenir à notre Auteur.

II. Il parle dans ſon ſecond Livre de la Nature & des perfections de Dieu. Le troiſiéme eſt tout employé à expliquer & à établir le myſtére de la Trinité, la Divinité du Fils & celle du S. Eſprit; & à répondre aux Objections qu'on fait contre ces dogmes. L'Auteur y explique auſſi les ſentimens des Péres ſur cette matiére, & parle de ceux qui ont attaqué l'Egliſe ſur ces doctrines importantes. Quoi que le N. Teſtament ſoit plus que ſuffiſant, pour établir la Divinité de Jeſus-Chriſt, & qu'il s'en faille beaucoup que les preuves qu'on tire de l'Ancien n'ayent la même évidence, notre Auteur ne les abandonne pourtant pas. Il y employe, au contraire, quatre Chapitres tout entiers. Cependant il n'eſt point du ſentiment de ceux qui trouvant J. C. par tout, trouvent auſſi par tout ſa Divinité. Il ne raporte que les paſſages qui lui ont paru les plus clairs, ſurtout

ceux,

ceux, qui ont été apliquez à Jesus-Christ dans le N. Testament.

Il soutient aussi & établit la *Génération* éternelle du Fils ; mais il prétend en même tems, qu'on ne sauroit expliquer en quoi consiste cette Génération. Ce sont des abymes où la Raison se perd ; mais la Foi embrasse ces véritez ; parce qu'elles sont révélées. Il est vrai qu'il y en a, qui ont entrepris de l'expliquer en disant, que Dieu en se comprenant & s'entendant lui-même a fait son image & son Verbe, qui est son Fils. Mais Mr. Pictet remarque judicieusement, que c'est expliquer une chose obscure, par une autre, ou du moins, aussi obscure. *Si le Pére*, ajoute-t-il, *produit son image & engendre son fils en se contemplant soi-même ; pourquoi ne produira-t-il pas une autre image, & n'engendrera-t-il pas un autre Fils, en contemplant son fils & son image* ? Il dit la même chose de la Procession du S. Esprit ; il ne sait point en quoi elle consiste, ni comment elle différe de la Génération du Fils, quoi qu'il soit fort vraisemblable qu'il y a de la différence. Le plus sûr est donc de s'en tenir à la Révélation, sur des Mystéres, qu'on ne connoit point par la Raison. On ne sauroit aller au delà,

qu'on ne s'égare, ou que, du moins, on ne tombe dans un galimathias inintelligible. Dans les choſes révélées, & où la Raiſon peut atteindre, je permets qu'on l'apelle au ſecours de la Révélation. Mais où il n'y a que la Révélation qui parle, j'ai ſujet de rejetter abſolument tout ce que la Raiſon veut me fournir de lumiéres au-delà de la Révélation.

Il y a eu des Chrétiens qui ont bien cru que la Divinité du Fils de Dieu étoit enſeignée dans l'Ecriture ; mais perſuadez de la vérité du Dogme, ils n'étoient pas convaincus de ſon importance. C'eſt ce qui oblige Mr. Pictet à employer un Chapitre, pour prouver la néceſſité de croire ce dogme révélé, pour être ſauvé. En raportant les paſſages des Anciens Péres, qui marquent qu'ils ont enſeigné le dogme de la Trinité, il n'a pas crû devoir entrer dans les diſputes, qu'on a agitées le ſiécle paſſé ſur cette matiére, ni examiner le ſentiment de divers Théologiens très-orthodoxes & d'un grand nom, qui ont ſoûtenu, que la doctrine de ces anciens Docteurs n'étoit pas fort ſaine ſur la matiére.

III. Le quatriéme Livre ne contient que quatre Chapitres qui traitent des

des décrets de Dieu. La Création eſt le premier effet de ces Décrets. C'eſt le ſujet du cinquiéme Livre. L'Auteur y parle en particulier de la Création des Anges & de leur Nature, de celle de l'Homme, de l'image de Dieu à laquelle il a été créé, du Libre Arbitre, & de l'Alliance de la Nature que Dieu avoit traitée avec le premier Homme. Le ſixiéme Livre eſt tout employé à traiter de la Chute des Anges & de l'Homme. La matiére du péché, de ſes différentes eſpéces, & de ſes ſuites, y eſt traitée à fonds. Il commence par une queſtion extrêmement difficile, & qui eſt une pierre de ſcandale & aux prophanes & aux foibles, ſavoir pourquoi Dieu a permis le péché, qui eſt cauſe d'un ſi grand nombre de maux, & qu'il pouvoit ſi facilement empêcher? M. Pictet ne diſſimule point la grandeur de la difficulté. Il la met dans tout ſon jour. Ceux qui ont oſé aſſurer, que Dieu ne ſait pas l'avenir, lors qu'il dépend de la liberté des Créatures intelligentes, ſe tirent aiſément de ce mauvais pas; Dieu n'a pas empêché ce qu'il n'a pas prévu: mais c'eſt ſe jetter dans un abîme, pour éviter un précipice, & il eſt encore plus difficile de concevoir que Dieu ne ſache pas l'a-

venir; que de concevoir qu'il n'aît pas empêché le péché, quoi qu'il l'aît prévû. La penſée de ceux qui diſent que Dieu l'a permis pour manifeſter ſa ſageſſe, ou pour exercer ſa juſtice & ſa miſéricorde paroit plus raiſonnable. Cependant, tout cela ne ſatisfait point; car outre qu'il n'étoit, peut-être, pas impoſſible que Dieu fît paroître ſes vertus autrement; eſt-ce avoir, par exemple, un grand fonds de miſéricorde, que de permettre un grand mal qu'on pouvoit empêcher, afin d'avoir occaſion de le guérir. Auſſi Mr. Pictet avoüe-t-il de bonne foi, que comme l'Ecriture ne nous rend aucune raiſon de la conduite de Dieu dans cette occaſion, & qu'elle nous fait aſſez comprendre, qu'il y a là des abîmes qu'il eſt impoſſible de ſonder, on ne doit point l'entreprendre: il ſuffit de reconnoître 1. Que les voyes de Dieu peuvent nous être cachées, mais qu'elles ſont toujours juſtes. 2. Que Dieu a donné à toutes ſes Créatures de très-juſtes Loix. 3. Qu'étant le Saint des Saints, il ne peut point être l'Auteur du péché. 4. Qu'il a fait briller toutes ſes vertus dans l'expiation qu'il en a faite. 5. Qu'il a envoyé ſon fils au monde pour détruire les œuvres du

Dia-

Diable, & pour rétablir la Sainteté dans l'Univers.

IV. Le ſeptiéme Livre eſt tout employé à la matiére de la Providence. L'Auteur y explique ſurtout comment elle agit à l'égard du péché ; & donne le ſens de pluſieurs paſſages de l'Ecriture, qui ont du raport à une matiére ſi épineuſe, & qui peuvent faire de la peine. Il remarque judicieuſement que ce qu'on apelle la *Providence* de Dieu eſt bien différent de ce qu'on apelle ſa *Preſcience*, puis que *l'on conçoit aiſément que ſi toutes choſes arrivoient au hazard ou par une fatalité aveugle, comme l'ont crû quelques Philoſophes Payens, Dieu pourroit en avoir la connoiſſance & la preſcience, ſans qu'il eût pour cela ce que les hommes entendent par la Providence.* On peut conclurre de là très-évidemment qu'afin que Dieu ſache les choſes à venir, il n'eſt point néceſſaire qu'il aît réſolu de les faire, ni même de les permettre, quoi qu'on ne puiſſe douter de ce ſecond Décret : ou que, pour parler plus clairement, la Preſcience de Dieu n'eſt point une dépendance de ſes Décrets ; puis que poſé le hazard ou la fatalité des Payens, auſquels Dieu n'entreroit pour rien, il ne laiſſeroit pas de ſavoir les choſes à venir.

S'il

S'il étoit permis de se déterminer, sur une matiére si difficile, je dirois, que la Prescience de Dieu est une suite de son Eternité, qui est sans succession & sans parties. C'est l'opinion de *Boëce*, qu'on peut lire au long dans son Livre *de Consolatione Philosophiæ*. Du moins, je ne vois pas pourquoi le commun des Théologiens qui admet la definition que ce Philosophe donne de l'Eternité, *Tota simul ac interminabilis vitæ possessio*, se fait une nouvelle difficulté de la Prescience.

A l'égard du Concours de Dieu dans le mal, Mr. Pictet ne s'accommode point de l'opinion de ceux, qui croyent que Dieu se contente de conserver les facultez qu'il a créées, & auxquelles il a donné un certain degré de puissance. Il prétend que cela ne suffit point, & que Dieu fait quelque chose de plus. Voici ce qu'il propose, comme un sentiment à examiner, pour voir si on ne s'en accommoderoit point mieux que de ce qu'on a dit sur ce sujet. Dans l'action de la haine, par exemple, Dieu n'est en aucune maniére Auteur de cette Action de haine, mais il est l'Auteur des mouvemens qui la précédent. Pour mieux faire comprendre sa pensée, il remarque premiérement, qu'afin que le mouvement de haine

s'ex-

s'excite dans une ame, il faut de néceſſité qu'il s'excite premiérement de certains mouvemens dans le corps, ou de certaines penſées, qui la diſpoſent à haïr ce qu'on lui propoſe. Ces mouvemens & ces penſées d'elles mêmes ne ſont point mauvaiſes, mais la détermination de ces mouvemens & de ces penſées contre Dieu, qui eſt ſouverainement aimable, laquelle détermination ſuit ces mouvemens ou ces penſées, & qui dépend de notre volonté eſt le plus grand de tous les pechez. M. Piétet remarque en ſecond lieu, que rien n'empêche que Dieu, ſoit en agiſſant ſur notre ſang, ſoit en agiſſant ſur nos humeurs, ſoit en agiſſant dans notre eſprit, produiſe ces mouvemens ou ces penſées, qui nous diſpoſent à agir. Mais parce qu'il arrive que les paſſions ſe choiſiſſent toujours quelque objet particulier, on haït le plus ſouvent ce qui ſe préſente, & ſur tout pour peu que ce qui ſe préſente nous contraigne. Il arrive que lors qu'un homme qui eſt corrompu, & qui eſt dans cette diſpoſition penſe à Dieu, & qu'il conſidére que Dieu ne veut point lui permettre la joüiſſance de ſes plaiſirs, il détermine ſa haine contre Dieu; & c'eſt en quoi conſiſte le crime. L'Au-

teur

teur fait quelques autres remarques ſur le même ſujet, que nous ne raporterons pas, de peur d'être trop longs. Il paroit de ce qu'on vient de dire, que quoi qu'il ne s'acommode pas de l'opinion de ceux qui ne parlent que de la conſervation de la faculté, & qu'il s'aproche plus du ſentiment du concours ſimultanée, il voudroit bien trouver un milieu entre ces deux extrêmitez. Il eſt, en effet, bien difficile, ſi Dieu produit toutes les actions individuelles de l'homme, de comprendre comment il n'eſt pas en même tems l'Auteur de la vitioſité de ces actions ; puis qu'il n'y a point d'action générique ou ſpécifique, mais que toute action eſt une action individuelle, c'eſt-à-dire, une telle action. Il eſt vrai que le mouvement doit être diſtingué de ſa détermination ; mais il n'y a pourtant point de mouvement ſans détermination, & tout être qui meut un corps, lui donne néceſſairement une telle détermination, en même tems qu'il le meut. Le P. *Malebranche*, qui a examiné cette matiére avec ſoin, a bien ſenti cette difficulté ; auſſi ſoutient-il, que Dieu n'eſt pas ſeulement l'Auteur du mouvement de l'Ame, (qu'il nous ſoit permis d'uſer de ce terme pour exprimer

les

ces actes de la volonté) mais qu'en la mouvant il la détermine vers un certain but, qui eſt le bien en général ou Dieu même. Selon lui le péché conſiſte, en ce que l'ame muë par la Cauſe premiére vers le bien en général, s'arrête en chemin aux biens particuliers. Mais on s'eſt aperçu, que cela ne levoit pas la difficulté, & qu'arrêter une impreſſion, qui devoit tendre plus loin, étoit quelque choſe d'auſſi réel & d'auſſi poſitif, que de déterminer ce mouvement vers un certain objet.

Il y a grande apparence, que malgré tous les efforts des Philoſophes & des Théologiens, cette matiére du concours de Dieu dans le mal, ſera toujours du nombre de celles, qu'on ne ſauroit jamais expliquer d'une maniére ſatisfaiſante. Il ſemble que cela vient de deux cauſes principales. La premiére eſt que nous n'avons point d'idée diſtincte de *la puiſſance* ou de *la force*; d'où vient qu'on ne ſait point ſi Dieu en a pu communiquer un certain degré aux créatures. La ſeconde que nous ne concevons point la maniére dont Dieu concourt dans les actions des créatures intelligentes. Quoi qu'il en ſoit, il eſt toujours conſtant que Dieu ne ſauroit

être

être l'Auteur du péché ; & qu'on ne peut avoir trop d'éloignement pour une telle opinion. En sorte que si c'est une erreur de nier le concours *simultanée*, & de croire que Dieu se contente de conserver les facultez, sans qu'il soit nécessaire qu'il produise chaque acte individuel, on doit la pardonner à ceux, qui n'y sont tombez, que dans la crainte de faire Dieu Auteur du péché. Car, enfin, cette doctrine que Dieu est l'Auteur du péché proprement dit, choque infiniment plus la Raison, & trouve bien plus de contradiction dans notre propre cœur, quelque corrompu qu'il soit, que celle qui nie que Dieu soit l'Auteur de toutes les actions particuliéres, quand cette derniére ne seroit pas moins fausse que l'autre. Dès qu'on a l'idée de Dieu, celle qu'il n'est point l'Auteur du péché, suit naturellement, & sans qu'il soit nécessaire de beaucoup de méditation. Mais il faut faire bien des raisonnemens, & une espéce de cours en Métaphysique, pour en conclurre de l'idée de Dieu, qu'il est l'Auteur propre & immédiat de toutes les actions particuliéres, qui se font dans le Monde, & que tous ceux qui ne sont pas Métaphysiciens atribuent bonnement aux Créatures.

V. M.

V. M. PICTET explique dans ſon huitiéme Livre la matiére de l'Election & de la Réprobation. Il paſſe dans le neuviéme aux moyens que Dieu a employez pour ſauver les hommes. Il y parle fort au long de la néceſſité de la ſatisfaction. Il y prouve que *Jeſus-Chriſt* eſt le véritable Meſſie. Il y fait l'Hiſtoire de ſa naiſſance, de ſa vie, & de ſa mort: il explique ſes trois Offices. Il y parle de la Loi écrite; il montre quel en eſt l'uſage ſous l'Economie Evangelique. Il fait voir que l'Alliance de Grace a eu déja lieu ſous le Vieux Teſtament; & quel a été l'état de l'Ancienne Egliſe avant la venuë du Meſſie. Mr. Pictet établit la néceſſité abſoluë de la ſatisfaction ſur trois raiſons principales, la premiére & la moins ſujette à être conteſtée c'eſt qu'effectivement le propre Fils de Dieu ayant pris notre nature a réellement ſatisfait à la juſtice de Dieu. Or il eſt impoſſible de comprendre, que Dieu eut exigé une telle ſatisfaction, ſi elle n'eut pas été néceſſaire. La ſeconde eſt priſe de la Souveraine juſtice & ſainteté de Dieu, qui ne peut permettre que le péché demoure impuni; la troiſiéme eſt priſe de la déclaration même que Dieu en a faite, qu'il puniroit néceſſairement le péché par la mort.

VI. LE

VI. Le Livre dixiême parle de la Vocation tant intérieure qu'extérieure, de la Foi & de la Perſévérance des Saints. La Juſtification, la Sanctification, & la Glorification ſont le ſujet des trois Livres ſuivans. Dans le Traité de la Sanctification, Mr. Pictet explique le Décalogue; & à l'occaſion du ſecond Commandement, il fait un abrégé de l'Hiſtoire du culte des Images. Dans celui de la Glorification, il examine, pourquoi Dieu a voulu que tous les hommes mouruſſent; ſi Dieu a déterminé le terme général de la vie humaine; ſi le tems, la maniére, & les circonſtances de la mort de chaque homme en particulier ont été déterminez par un Décret de Dieu; & quel eſt l'état des ames après la mort. Il parle enſuite de la Réſurrection, de la conſommation des ſiécles, du changement qui doit arriver alors au monde, du dernier Jugement, de l'Enfer, & de la Vie éternelle.

Mr. Pictet, qui décide rarement ſur les queſtions difficiles, & ſur leſquelles il n'eſt pas dangereux, quelque parti qu'on prenne, témoigne avoir du penchant pour ceux qui croyent, qu'il y aura dans la vie avenir divers degrez de gloire. Il a de la peine à ſe perſua-

der,

der, que quoi que Dieu ne doive rien à ſa créature, la Vierge Marie, les Patriarches, les Prophétes, les Apôtres, les Confeſſeurs, & les Martyrs n'ayent aucun avantage ſur les autres Fidéles. Une des principales raiſons, qui ont empêché les Théologiens de donner dans cette opinion, eſt qu'ils n'ont pû comprendre que la félicité d'un Bienheureux fût parfaite, s'il y en avoit d'autres qui fuſſent plus heureux que lui. Mais ils n'ont pas penſé, que les Fidéles glorifiez ſe faiſant une joye de ſe ſoumettre à la volonté de Dieu, ne pourront qu'être contens, lors qu'ils ſauront qu'ils ſont auſſi heureux qu'il a plû à Dieu qu'ils le fuſſent. Ajoutez que comme on a dit que la meilleure place de l'Enfer ne valoit rien; on peut auſſi dire, que dans cette infinité de biens de la vie avenir, la moindre place du Ciel ſuffit pour rendre un fidéle parfaitement heureux.

VII. Le quatorziéme Livre eſt tout employé à traiter l'importante matiére de l'Egliſe, & le quinziéme qui eſt le dernier à celle des Sacremens. A l'égard des Sacremens l'Auteur fait entrer dans leur définition l'engagement réciproque de Dieu envers les fidéles, & des fidéles envers Dieu; Dieu ſéelle & con-

& confirme ſes promeſſes, & nous lui donnons des marques de notre obéïſſance. C'eſt à quoi, ce ſemble, ne prennent pas aſſez garde la plûpart de ceux qui traitent cette matiére ; ils ne regardent les Sacremens que comme des confirmations de l'Alliance de la part de Dieu ; au lieu qu'en étant des ſeaux communs, ils ne ſont pas moins des gages de l'obéïſſance du fidéle l'un des Contractans par raport à Dieu, que des gages des promeſſes de Dieu l'autre partie contractante par raport au Fidéle. Auſſi tous les endroits de l'Ecriture où il eſt parlé de ces ſaintes Cérémonies, nous font ils regarder leur participation, comme une des principales Parties du Culte extérieur, que nous devons rendre à Dieu, & par conſéquent, comme une partie de notre obéïſſance.

VIII. Nous n'entrerons pas dans un plus grand détail, de peur d'être trop longs ; mais nous nous ſervirons de cette occaſion, pour faire mention de quelques autres Ouvrages de Mr. Pictet, dont les Journaliſtes n'ont pas parlé, du moins que je ſache, ou dont ils n'ont parlé qu'en peu de mots.

En 1696. il publia un aſſez gros

Octavo,

Octavo, sous le titre de *Theologia Christiana.* Il ne faut pas croire que celui dont nous venons de parler, ne soit qu'une Traduction de ce premier Ouvrage; quoi qu'on y trouve les mêmes Doctrines, & le même ordre général, ce sont pourtant deux Ouvrages tout-à-fait différens. Il s'est proposé dans le Latin, de donner un Système de Théologie, qui pût servir à ceux qui commencent, & où ils se pussent former une idée claire, de cette Science. L'Auteur n'y traite point de controverse, pour satisfaire plusieurs personnes, qui demandoient qu'on leur expliquât seulement les vérités de l'Evangile, sans les embarrasser des sentimens des Sectes différentes, & parce aussi que c'est par là, que ceux qui étudient la Théologie doivent commencer. Il a évité les termes de l'École, autant qu'il lui a été possible, afin d'être clair: & quand il a été contraint de les employer, il les a expliquez, afin que rien n'arrêtât son Lecteur. Il a omis plusieurs questions de petite importance, & qui sont plus curieuses qu'utiles. Il n'en a point traité d'autres, qui sont agitées entre les Théo-

* *Imprimé à Genève, chez Cramer & Perachon.*

logiens Réformez, de peur de faire du chagrin à ſes fréres, ou s'il en a traité quelques unes, il croit l'avoir fait d'une maniére, qui ne ſauroit choquer perſonne. Il ne s'eſt pas piqué de mettre toutes les raiſons qu'on trouve dans les Cours ordinaires, ſoit parce qu'elles ne lui ont pas paru aſſez convainquantes, ſoit parce qu'elles demandoient un trop long diſcours, pour être miſes dans tout leur jour, ſoit pour n'acabler pas ſes Lecteurs. Quoi qu'il n'ait pas traité les Controverſes, on ne laiſſera pas d'y trouver les Réponſes aux principales difficultez. On y trouve auſſi quelques paſſages des Péres en faveur de ceux qui aiment l'Antiquité, & quelques endroits des Auteurs profanes, pour plaire à pluſieurs perſonnes, qui aiment ces ſortes de citations. Dans ſa Préface il donne une petite Hiſtoire de la Théologie Scholaſtique, depuis le prétendu *Denis l'Aréopagite*, juſques à la fin du quinziéme Siécle. Il y raporte un paſſage de *Cornelio Muſſo* Evêque de Bitonte, qui ſe plaint, que dès que cette Théologie Scholaſtique a eu lieu, on a fort négligé l'Ecriture Sainte. Il a mis à la fin des Théſes ſur les Articles de la Confeſſion de foi des Egliſes Réformées.

M.

M. Pictet renvoye souvent dans sa *Théologie Chrétienne*, à un Traité de Morale *in* 8. qu'il a publié il y a quelque tems. Le premier Tome fut imprimé pour la premiére fois en 1694. & l'Auteur de *l'Histoire des Ouvrages des Savans* en parla au mois de Juin de la même année. L'Edition s'étant débitée en peu de tems, on en fit une seconde en 1696. qui est corrigée & augmentée. Mr. Pictet y répond à une objection à laquelle l'Auteur qu'on vient de citer avoit témoigné qu'il étoit à propos de répondre. Il explique dans la Préface du second Tome les raisons qu'il a eues de suivre l'ordre qu'il a suivi. Dans ce Tome & dans le troisiéme, il traite des vertus qui ont Dieu pour objet. Le quatriéme & le cinquiéme parlent des vertus qui regardent le prochain. Le sixiéme parle des devoirs du Chrétien par raport à lui-même. Le septiéme traite des Passions. Le huitiéme & dernier contient les devoirs de chaque Chrétien selon la vocation dont Dieu l'a honoré & selon l'état où il se trouve. On y lit des priéres presque sur toutes sortes de sujets. Il y a plusieurs passages importans de l'Ecriture expliquez fort au long. L'Auteur a évité partout les raisonnemens abstraits

& métaphyſiques, qui ne ſont point entendus du peuple.

En 1698. Mr. Pictet fit imprimer huit Sermons ſur *I. Theſſaloniciens V.* 21. *Eprouvez toutes choſes &c.* Il leur a donné pour tître *l'Examen des Réligions.* Dans le premier l'Auteur prouve qu'il faut examiner tout ce qu'on nous propoſe qui a du raport à notre foi & à nos mœurs, & par conſéquent la Religion dans laquelle nous ſommes. Il fait voir que tout le monde eſt obligé à cèt examen, que cèt examen n'eſt pas impoſſible, & comment il ſe doit faire. Il donne les caractéres, auſquels un homme, de quelque Religion qu'il ſoit, peut connoitre ſi ſa Religion eſt bonne ou mauvaiſe, & quelle eſt la régle particuliére à laquelle les Chrétiens, qui reconnoiſſent la Divinité de l'Ecriture Sainte, peuvent examiner leur Religion.

Dans le ſecond Sermon, l'Auteur examine la Religion naturelle, la Payenne, la Mahométane, la Judaïque, & la Chrétienne, & il conclut que la derniére eſt la meilleure.

Le troiſiéme eſt une défenſe de cette Religion, & une réponſe aux Objections. Le quatriéme contient l'examen de la Religion Romaine; l'Auteur fait voir

voir ſon oppoſition à l'Ecriture Sainte, il marque l'origine de ſes erreurs, & le tems auquel elles ont été établies. On a mis à la fin de ce Sermon la Bulle du Pape *Pie IV.* touchant la forme de Profeſſion de foi.

Dans le cinquiéme on examine la Religion des Grecs. On parle de leurs erreurs & des Schiſmes qu'il y a eu entr'eux & les Latins. Après quoi on fait l'examen de la Religion des Proteſtans, dont on donne un Abrégé aſſez exact. On montre ſa conformité avec l'Ecriture Sainte & avec la plus pure antiquité, & l'on conclut qu'elle eſt la meilleure de toutes.

Le ſixiéme eſt la réponſe aux Objections qu'on fait contre cette Religion. Le ſeptiéme eſt une défenſe de la Réformation, & le huitiéme eſt une exhortation à la perſévérance dans la vraye Religion. On a brûlé pluſieurs de ces Sermons en France; mais on vient d'en donner une nouvelle Edition. On parlera une autre fois de quelques autres Ouvrages de M. Piétet.

ARTICLE II.

LETTRE *de Mr.* DES MAIZEAUX *à l'Auteur de ces* NOUVELLES.

QUELQUE ſenſible que je ſois, à l'honneur que vous avez bien voulu me faire, d'inſerer dans votre Journal, la LETTRE que je vous écrivis, il y a ſix mois, je ne ſaurois pourtant m'en féliciter. Vous ſavez, Monſieur, que j'étois bien éloigné de croire qu'elle dût paroître ſous mon nom, lors que je pris la liberté de vous l'envoyer. Si j'avois eû cette penſée, je n'aurois pas manqué de donner à quelques endroits, un tout autre tour qu'ils n'ont. En qualité d'Anonyme, on ſe donne quelquefois des libertez, qu'on ne prendroit pas en toute autre rencontre. Vous avez pû voir auſſi, que les Imprimeurs n'ont eû aucun égard à quelques changemens, que je vous avois prié d'y faire : ſans parler des fautes qui dérangent la ponctuation & les renvois, ni des endroits où ils me font dire, ce que je n'ai jamais penſé. On me fait dire, par exemple, que

* que ce fût dans la premiere Edition que *Corneille* fit de son Théatre en trois Volumes *in octavo*, en 1660, qu'il introduisit en France la distinction de l'V pointu & de l'U rond. Mais premierement, ce n'est pas dans la *premiere Edition* qu'il fit ce changement, mais dans la *seconde*. D'ailleurs, la premiere Edition de son *Théatre*, étoit en *deux volumes in folio*, & non pas en *trois in octavo*. Enfin ce n'est pas la premiere Edition qui parut en 1660, mais la seconde.

N'ai-je pas sujet après cela, Monsieur, de souhaiter que cette LETTRE n'eût point été publiée, comme elle est; ou que, du moins, elle eût paru anonyme? Mais puis qu'il n'y a point de remede, il est juste de dédommager le Public, de la peine qu'il aura, peut-être, prise, de la parcourir. Je ne saurois y mieux réussir qu'en vous priant de lui faire part d'une Lettre que l'Illustre Mr. *Werenfels*, m'a fait l'honneur de m'écrire. Vous parlâtes, †, il y a quelque tems, d'un Ecrit où il refute l'Argument de *Descartes*, pour l'exi-

* *Août* 1701. *pag.* 156.

† *Septembre* 1700. *p.* 317. *On y avoit fait une faute qui se trouve corrigée. Févr.* 1701. *p.* 231.

ſtence de Dieu. Mais quelque ſolides & convaincantes que paroiſſent ſes preuves ; elles n'ont pas également frapé tout le monde. Mr *Brillon* Docteur de Sorbonne, § a crû en trouver de meilleures ; & Mr. J. . . . . a tâché * de les refuter. On ſera ſans doute bien aiſe, d'aprendre ce que Mr. Werenfels, penſe de l'un & de l'autre. Je raporterai ſes propres termes.

EXTRAIT *d'une* LETTRE *de Mr.* WERENFELS &c.

„ Au reſte, Monſieur, j'ai lû la piece contre mon *Jugement ſur l'Argument de Deſcartes*, qu'on a inſerée dans l'*Hiſtoire des Ouvrages des Savans*. Elle ne m'a pas fait changer de ſentiment. Il ſeroit facile de montrer à l'Auteur en quoi il ſe trompe : mais je ne le crois pas neceſſaire. On n'a qu'à lire avec un peu d'attention mon Ecrit, pour voir qu'il prend le change preſque par tout. Je n'ai pas vû la piece du Philoſophe de Paris, qui prétend avoir mieux trouvé le foible de

§ *Journal des Savans du* 10. *Janvier* 1701.

* *Hiſt. des Ouv. des Savans ; Mai* 1700. *p.* 199.

„ de l'Argument de Descartes, que
„ moi. Mais si je comprends ce que
„ vous m'en écrivez, il dit en d'autres
„ termes, une partie de ce que je dis.
„ Je ne me glorifie pas d'avoir décou-
„ vert quelque chose de fort difficile:
„ je m'étonne plûtôt que tout le mon-
„ de n'ait pas trouvé la même chose,
„ & qu'il y ait des gens qui sont
„ encore entêtez d'un Argument, qui
„ à mon avis, est un pur sophisme.

Il n'y a guere d'apparence que Mr. J. . . . . revienne si tôt des idées avantageuses, qu'il s'est faites de l'Argument de Descartes; puis qu'il vient encore de le défendre * contre Mr. Brillon. Le Pere *Lamy* Benedictin de la Congregation de St. Maur, l'avoit déja † prévenu. Je ne parle pas de Mr. *la Montre*, parce qu'il s'est contenté de transcrire les preuves de l'existence de Dieu, que Mr. *Regis* a rapportées, dans sa *Metaphysique*. Voila une Dispute qui va devenir à la mode. Je serois presque tenté de me mettre sur les rangs. Vous savez le Proverbe:

* Hist. des Ouv. des Savans, *Mai* 1701. p. 226.

† Mémoires pour l'Hist. des Sciences & des beaux Arts, Janv. & Fev. 1701. Art. xx.

Et ſæpe eſt Olitor verba oportuna locutus.

Mais ſi cette manie me prenoit, je ferois d'aſſez difficile compoſition. Je nierois tout net, que *l'exiſtence* ſoit une *perfection*. Effectivement je ne ſaurois m'apercevoir, qu'elle ajoute quoi que ce ſoit, à la nature d'une choſe. Qu'un Etre exiſte ou n'exiſte pas, ſon eſſence ne m'en paroit ni plus ni moins parfaite. La matiere des *perfections*, eſt une de celles, où il me ſemble qu'on s'abuſe le plus. Mais ſans entrer là deſſus dans aucun détail; je ſouhaiterois qu'on me fit voir que l'*exiſtence* eſt une *perfection*. Supoſons neanmoins que c'en eſt une, & que c'eſt même la plus grande de toutes. Que veulent prouver Meſſieurs les *Carteſiens*, avec leur Argument? *Qu'il y a un* DIEU? Mais qu'entendent-ils par ce mot? Un Etre qui poſſede toutes les *perfections* imaginables; un *Etre très-parfait*. Et l'*exiſtence*, en eſt-elle une de ces *perfections*? Sans doute. Prétendent ils donc prouver, qu'*un Etre qui a l'exiſtence, l'a effectivement*? Mais qui a jamais nié une verité ſi claire & ſi ſolide. L'Athée, diront-ils, nie l'exiſtence d'un DIEU. Ouï, il la nie: mais il nie par cela même, que DIEU

ait

ait toutes les *perfections*; qu'il ſoit un *Etre très-parfait*. Vous ne convenez donc pas des termes: Vous faites entrer dans votre idée, dans votre définition, la choſe qu'on vous conteſte: Vous ſuppoſez ce qui eſt en queſtion.

Mais je n'ai garde de m'embarraſſer dans une Diſpute, qui eſt en de ſi bonnes mains. Je ferai bien mieux, de vous communiquer un *Problême de Phyſique*, qu'un Ami m'a envoyé, & qui pourra encore ſervir de dédomagement. Vous ne le jugerez pas indigne de la curioſité du Public, lorſque vous ſaurez, qu'il vient de Mr. *Herman*, dont l'habileté vous eſt connuë. Vous avez vû le Traité du *Calcul differentiel*, qu'il publia * l'Année derniere contre Mr. *Nieuwentiit*, & qui a eû l'aprobation des plus excellens Mathematiciens. En prenant la défenſe de l'Illuſtre Mr. *Leibnitz*, il a fait voir à Mr. Nieuwentiit, combien il eſt néceſſaire d'avoir de juſtes idées des choſes, avant que de les déſaprouver. Mr. *Varignon* a fait ſentir à peu près la même choſe, à Mr. *Rolle*, en pareil cas; & Meſſieurs les Journaliſtes de

§ Voyez les *Acta Eruditorum* de Leipſic, Janvier 1701. *p.* 28.

Trevoux, pourroient bien * l'éprouver à leur tour. *Non omnia possumus omnes.* Quoi qu'il en soit, voici le Problême de Mr. Herman, que j'ai traduit en François, afin qu'il soit plus à portée d'être entendu de tout le monde.

PROBLEME de PHYSIQUE &c.

„ La capacité de la Machine pneu-
„ matique & du Récipient étant don-
„ née, trouver combien de coups de
„ Piston, l'Air du Récipient donné,
„ sera reduit à un certain degré déter-
„ miné de Raréfaction.

SOLUTION.

„ Soit la capacité du Récipient.. = a
„ La capacité de la Pompe & du
Récipient pris ensemble.... = b
„ La densité de l'Air contenu
dans le Récipient..... = e
„ La Raréfaction demandée .. = f
„ Le nombre des coups de Piston. = x

„ Puis que les differentes densitez,
„ auxquelles l'Air compris dans un vo-
„ lume donné, est successivement reduit
„ en

* Voyez les Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts; Mai & Juin. Art. XXXIII.

„ en lui faisant ocuper divers espaces ; „ sont reciproquement comme ces es- „ paces : la capacité de la Pompe & du „ Récipient pris ensemble, sera à la „ capacité du Récipient, comme la „ densité de l'Air contenu dans le Ré- „ cipient donné, à la densité de l'Air „ qui reste dans le Récipient, après le „ premier coup de Piston. C'est-à- „ dire que

$$b.a :: \left\{\begin{array}{ll} c & \frac{ac}{b} \\ \frac{ac}{b} & \frac{aac}{bb} \\ \frac{aac}{bb} & \frac{a^3a}{b^3} \\ \frac{aac}{b^3} & \frac{a^4c}{b^4} \end{array}\right\} \text{égal à la densité de l'Air après le} \left\{\begin{array}{l} 1 \\ 2 \\ 3 \\ 4 \end{array}\right\} \text{Coup de Piston}$$

„ Donc après le nombre des coups „ de Piston exprimé par x ; la Raré- „ faction de l'Air qui reste dans le „ Recipient, sera égale à $\frac{a^xc}{b^x}$ qui doit „ être égale à f : donc $\frac{a^xc}{b^x} = f$, ou „ $a^xc = b^xf$. D'où il suit que $a^x . b^x :: f . c$.

„ f. c. Mais les Logarithmes des ter-
„ mes d'une proportion Geometrique,
„ ſont en proportion Arithmetique,
„ c'eſt-à-dire, que xla. xlb :: lf. lc.
„ (la, lb, lf, & lc marquent les Lo-
„ garithmes d'a, de b, d'f, & de c)
„ Par conſéquent xla + lc = xlb + lf;
„ donc xlb - xla = lc - lf. D'où il
„ s'enſuit que $x - \frac{lc-lf.}{lb-la}$ De là on ti-
„ re la Regle ſuivante:

REGLE.

„ Diviſez le Logarithme de la raiſon
„ que l'Air de la Raréfaction deman-
„ dée a à l'air d'une conſiſtence natu-
„ relle, par le Logarithme de la raiſon
„ que la capacité de la Pompe & du Ré-
„ cipient pris enſemble a à la capacité
„ du Récipient ſeul; le quotient donnera
„ le nombre des coups de Piſton cher-
„ ché. C. G. T. D.

COROLLAIRE.

„ Soit $f = \frac{c}{m}$, donc $lf = lc - lm$.
„ D'où il ſuit que $x = \frac{lm}{lb-la}$ ſi donc

„ on

„ on ſuppoſe que $\frac{c}{m}$ eſt infiniment pe-
„ tit, m ſera infinie, & par conſéquent
„ ſon Logarithme lm ſera infinie, &
„ la fraction $\frac{lm}{lb-la}$ ſera auſſi infinie,
„ parce qu'elle a un numerateur infi-
„ ni. Donc s'il falloit tirer entiere-
„ ment l'air du Récipient donné, il
„ faudroit un nombre infini de coups
„ de Piſton. Il faut donc conclurre
„ qu'on ne ſauroit tirer tout l'Air du
„ Récipient donné: ce que nous en-
„ ſeigne auſſi l'experience.

Ce 10. *de Septembre. V. S.*

ARTICLE III.

HISTOIRE *du* REGNE DE LOÜIS XIII. *Roi de France & de Navarre, Tome III. contenant ce qui eſt arrivé de plus remarquable en France & en Europe depuis la faveur de Luines, juſques au commencement des guerres de Religion.* A Amſterdam, 1701. en grand in 12. pagg. 744. du caractére des Volumes précédens.

I. CE Volume ne contient l'Hiſtoire que de quatre années en commençant par l'année 1617. & eſt diviſé en cinq Livres. Le premier, qui eſt l'onziéme de tout l'Ouvrage, décrit l'Etat de la Cour de France depuis l'élévation du Duc *de Luines*; les ſuites d'un Arrêt du Conſeil d'Etat, qui ordonnoit le rétabliſſement de la Réligion Romaine, & la reſtitution des biens Eccleſiaſtiques en Bearn; celles des démêlez du Duc de Savoye & de la République de Véniſe avec la Maiſon d'Autriche, & la paix, qui fut enfin concluë à Paris entre ces Puiſſances; la continuation des Diviſions des Provinces Unies au ſujet de l'Arminianiſme, juſques à ce que les Etats Généraux penſerent à convoquer un Synode National pour les terminer, ce à quoi la Province de Hollande & quelques autres s'oppoſoient. Enfin, il y eſt auſſi parlé de l'aſſemblée de Notables, qui ſe tint à Roüen par ordre de la Cour, dans la vuë, diſoit-on, de ſoulager le peuple & de rémédier aux abus; mais qui dans le fonds, ne produiſit pas de meilleurs effets, que l'Aſſemblée des Etats, qui s'étoit tenuë quelques années auparavant.

Mr.

Mr. *le Vasser*, qui quitte quelquefois le Régne de *Loüis XIII.* de qui il écrit l'Histoire, pour faire des réflexions sur celui de son Successeur, avoüe que *Loüis XIV.* a bien choisi, quand il a été question de l'éducation de ses enfans. Leurs Gouverneurs ont été des Seigneurs d'un mérite extraordinaire & d'une probité reconnuë; leurs Précepteurs & leurs Soûprécepteurs ont été des Ecclésiastiques capables d'aprendre à de jeunes Princes, tout ce que des personnes de leur rang doivent savoir; seulement croit-il que le Public eut souhaité que le Gouverneur & les Précepteurs de Mr. le *Dauphin* se fussent plûtôt appliquez à lui enseigner des choses dont la connoissance est absolument nécessaire à un Prince, qu'à lui mettre tant de Latin dans sa tête. Il raporte que Mr. le Dauphin disoit un jour agréablement sur ce sujet qu'on vouloit qu'il sût *comment Vaugirard se nommoit du tems des Druides.* Il déplore la malheur de la France, qui a voulu que l'Archevêque de *Cambrai* se soit trouvé *Quiétiste malgré lui*; il croit que cette prétenduë hérésie n'a été que le prétexte de son éloignement. Sa véritable hérésie, selon lui, étoit en Politique & non pas en Théologie. Certai-

taines Maximes répandues dans les *Avantures de Télémaque* ont paru plus propres à corrompre l'esprit des jeunes Princes, qu'il avoit charge d'instruire, que les *Maximes des Saints* contemplatifs recueillies par Mr. de Cambrai. C'est beaucoup, ajoute notre Auteur, *qu'un Prélat, qui a eu le courage d'instruire avec tant de finesse & de raison trois jeunes Princes, qu'ils doivent prendre bien garde à ne ressembler pas à leur grand Pere, en ait été quitte, pour être fletri comme Quadrille, à Rome, & dans les Assemblées Provinciales des Métropolitains de France. La posterité saura rendre justice à ce digne Prélat.* Mr. de Cambrai ne conviendroit pas apparemment de toutes les vuës secrétes qu'on prétend qu'il a eues dans son *Télémaque*. Mais tous ses desaveus ne seroient pas capables de faire revenir le Public. Il auroit beau protester comme fait l'Auteur qui lui a fourni le sujet de son Ouvrage, dans les *Dialogues des Morts*, qu'il n'a voulu dire que ce qu'il a dit, qu'il n'a point prétendu cacher de grands mysteres dans son Ouvrage; on ne l'en croiroit point sur sa parole. On s'est mis en tête d'en trouver mille dans son Livre, de même que dans les Poëmes d'*Homére*, on

les

les y trouvera malgré lui. Peut-être, après tout, que le Public n'a pas tout-à-fait tort ; mais quand il l'auroit, qui pourroit se promettre de pouvoir le détromper ?

On a pû voir dans * l'Extrait que nous avons donné du second Volume de cette Hiſtoire, que le Duc de *Leſdiguiéres*, qui fut depuis Connétable, n'eſt pas le Héros de notre Auteur. Il achéve de nous donner ſon caractére dans ce troiſiéme volume ; après nous avoir raporté une converſation du Duc avec le Cardinal *Ludoviſio* Miniſtre du Pape, pour l'acommodement du Duc de *Savoye* avec le Roi d'Eſpagne. *Monſieur*, dit galamment le Maréchal de Leſdiguiéres en prenant congé du Cardinal, *je ſoubaite de vous voir Pape dans quelque tems. Je vous ſuis fort obligé, Monſieur*, répondit Ludoviſio avec toute la modeſtie dont il étoit capable, *vous me ſoukaitez une dignité que je rémplirois fort mal. Pour moi je prie Dieu que vous deveniez Catholique. Je vous promets de l'être*, répondit Leſdiguiéres en ſoûriant, *quand vous ſerez Pape.* On prétend que le Maréchal ne penſoit qu'à railler. Il ne s'imaginoit pas que Ludoviſio déja fort vieux & le dernier de tous les Cardinaux dût ſuc-

ce-

* *Nouv. de Fevrier* 1701. *pag.* 135.

eeder à *Paul V.* Cependant cela arriva peu de tems après. Le nouveau Pape, qui avoit pris le nom de *Grégoire XV.* écrivit un Bref fort obligeant à Leſdiguiéres pour le ſommer de ſa parole. On prétend qu'il y répondit d'une maniére indigne d'un Proteſtant. Auſſi, ajoute notre Auteur, Leſdiguiéres n'avoit pas grand attachement à une Religion, qu'il deshonoroit par le déréglement de ſes mœurs. Il n'attendoit qu'une occaſion favorable de vendre le plus cher qu'il pourroit à la Cour de France, un changement qu'elle ſouhaitoit beaucoup.

Nôtre Auteur parle amplement & dans ce Livre & dans le ſuivant des démêlez ſurvenus dans les Provinces Unies à l'occaſion des diſputes Arminiennes. Il paroit que cette matiére lui a plû, & il s'attache avec beaucoup de ſoin à la mettre dans tout ſon jour. Comme il ne diſſimule point ſes ſentimens, mais qu'il ſe déclare ouvertement pour le Parti des Remontrans, auſſi voit-on bien, qu'il ne néglige rien pour tâcher de faire voir, qu'ils furent oprimez par leurs Adverſaires; quoi qu'il ne diſſimule pas quelques-unes de leurs fautes, & qu'il juſtifie auſſi quelquefois le Parti contraire, quand il

croit

croit qu'il a été accuſé injuſtement. Il blâme, par exemple, *Barnevelt*, qu'il regarde d'ailleurs comme un Héros, digne d'une meilleure fin, d'avoir ſoutenu avec trop de fermeté les droits de la Province de Hollande, & de n'avoir pas ſû plier dans l'occaſion. Il ſoûtient qu'il eût dû ſuivre un avis plein de douceur & de modération, que lui donnoit *Wtembogart* Miniſtre Arminien de la Haye; & il lui aplique à cette occaſion, une remarque faite il y a longtems, que *Dieu permet que la tête tourne aux plus grands hommes au moment de leur chute & de leur ruine.*

II. Le douziéme Livre, qui eſt le ſecond de ce Volume, commence par quelques réfléxions ſur le peu de fruit de l'Aſſemblée des Notables tenuë à Roüen. Le tout aboutit à deux Arrêts. Le premier aboliſſoit pour toûjours le *Droit annuel ou la Paulette*, ſans qu'il put être rétabli en quelque tems, ou pour quelque cauſe que ce fût. C'étoit abolir l'hérédité des Charges dans toutes les formes. Il ne reſtoit plus qu'à pourvoir au déſordre de leur *vénalité*. Loüis XIII. le promit à la fin de l'Arrêt, *parce*, diſoit-il, que cela lui paroiſſoit *néceſſaire pour le bien public*. Mais cèt Arrêt ne ſubſiſta pas longtems.

La

La vénalité des Charges demeura, & l'hérédité fut bientôt rétablie. Elles ſubſiſtent encore l'une & l'autre. L'autre Arrêt permettoit aux Jéſuites d'enſeigner publiquement à Paris. Il fut exécuté plus ponctuellement que le précédent, malgré les oppoſitions de l'Univerſité, qui eut bien de la peine, de maintenir certains réglemens qu'elle fit pour empêcher que ceux qui auroient étudié chez les Jéſuites ne priſſent des degrez dans l'Univerſité.

L'Auteur parle enſuite des mécontentemens que reçut le Duc d'*Epernon* à la Cour, & qui l'obligérent de ſe retirer dans ſon Gouvernement de Mets, où l'on commença de negocier avec lui, pour procurer la délivrance de la Reine Mére, qui étoit retenuë comme priſonniére à Blois.

Il n'oublie pas les bruits que fit alors dans le Monde, une *prétenduë* Conſpiration des Eſpagnols, contre la République de Véniſe. Je dis *prétenduë*, parce que tout le Monde ne convient pas qu'elle fut auſſi réelle, que les Vénitiens le voulurent faire croire. Mr. le Vaſſor employe quelques pages à examiner ce fait. L'Abbé de *S. Real* en a donné l'Hiſtoire écrite avec beaucoup d'eſprit & de politeſſe. Mais on croit

croit, que l'envie qu'il a euë d'imiter de fort près un des plus beaux morceaux de l'Antiquité, c'eſt-à-dire, l'Hiſtoire de la Conjuration de *Catilina* écrite par *Saluſte*, l'a porté à rechercher plûtôt ce qui pouvoit contribuer à l'embelliſſement de ſon ſujet, qu'à donner une Rélation exacte & fidéle. Du moins eſt-il ſûr, que quand on publia la découverte de cette Conjuration, il y eut beaucoup de gens à Rome & ailleurs, qui crurent que ſi ce n'étoit pas une fable, inventée pour des raiſons politiques & ſecrétes, le Sénat prit, du moins, l'alarme un peu trop vîte, & qu'une terreur panique lui fit ſacrifier légérement ſur de ſimples ſoupçons, la vie de pluſieurs perſonnes. La République, qui fit exécuter les Accuſez en ſecret, & qui affecta de ſupprimer tout ce qui auroit pû convaincre les Miniſtres du Roi d'Eſpagne d'être les Auteurs d'un ſi noir attentat, contribua à confirmer les ſoupçons qu'on avoit de la fauſſeté d'une Conjuration, dont l'exécution paroiſſoit impoſſible. Les Eſpagnols s'inſcrivirent en faux contre tout ce qu'on en publia. Les Miniſtres du Pape & du Roi de France, qui n'avoient point d'intérêt à ſouhaiter que le Monde crût que c'étoit une im-

imposture, du moins le dernier, paroissent pourtant persuadez, que les bruits répandus n'étoient qu'un artifice des Vénitiens, pour faire leur Cour au Grand Seigneur en lui sacrifiant la vie de *Jaques Pierre*, ce fameux Pirate, qu'on fait le principal Acteur de la Conjuration, & qui étoit fort odieux aux Turcs, à cause des grandes prises qu'il avoit faites sur eux. Leon Brûlart Ambassadeur de France à Venise dans ce tems-là écrivit à *Puisieux*, Secretaire d'Etat, & au Marquis de *Bethune*, que la Conjuration étoit imaginaire. *On a grande opinion*, disoit *Marquemont* au Roi de France, *que les Venitiens ont voulu sacrifier le pauvre Jaques Pierre à l'alliance qu'ils negocient avec le Grand Seigneur. Le Pape m'a demandé en quels termes M. De Leon Ambassadeur de votre Majesté à Venise m'a écrit sur la vraye ou prétenduë Conjuration. Je lui ai répondu que Mr. De Leon ne me dit pas grande chose, & qu'il attend le Manifeste que les Vénitiens menacent de publier.* Il ne vint point ce Manifeste, & cela confirma bien des gens dans l'opinion, que le Sénat n'avoit pas découvert une si étrange Conspiration, qu'il le vouloit faire acroire. Mr. le Vassor s'en tient sur ce sujet à ce

que

que disoient les gens les plus équitables, c'est qu'*il y eut plus de justes soupçons, que de véritables entreprises.*

On voit encore dans ce Livre l'origine des Troubles de Bohême, & la continuation de ceux des Provinces-Unies, jusques à l'empriſonnement de Barnevelt, avec quelques autres faits moins considérables. On y lit une Rélation des intrigues qui se firent en Allemagne & ailleurs, pour faire passer la dignité Impériale de la Maison d'Autriche dans quelque autre Famille. On pensoit à faire une ligue, pour exécuter ce grand dessein, & M. le Vassor croit, que si les Princes se fussent entendus, ils en seroient venus facilement à bout. La Maison d'Autriche remua ciel & terre en Allemagne & ailleurs, pour détourner ce coup fatal. Incertaine du succès d'une Diéte dans les formes, pour l'élection d'un Roi des Romains, elle avoit fait des avances, afin d'engager les Electeurs à laisser l'Empereur *Matthias* maître de la désignation de son Successeur. Ce dessein éventé soûleva toute l'Allemagne. Il tendoit à dépouiller les Electeurs de leur droit, & à mettre bientôt les Empereurs sur le même pied que les anciens Empereurs Romains,

qui nommoient leurs Successeurs. Les Princes de la Maison d'Autriche firent quelques démarches pour le desavoüer; mais en même tems ils eurent grand soin, que l'affaire ne fût pas trop aprofondie: on avoit en main de quoi les convaincre.

Mr. le Vassor prétend que les Ministres de France gagnez par le Nonce du Pape & par l'Ambassadeur d'Espagne empêcherent que Loüis XIII. n'entrât dans la ligue de ceux qui vouloient enlever la dignité Impériale à la Maison d'Autriche. On lui mit dans l'esprit, qu'il ne pouvoit concourir à ce dessein sans faire un tort extrême à la Religion Catholique. Se piquant de générosité un peu hors de saison, il s'imagina que le Roi d'Espagne lui sauroit fort bon gré de ce qu'il en usoit en bon parent & en bon Allié. *J'espére*, disoit-il au Pape, *que les Princes de la Maison d'Autriche reconnoitront dans l'occasion ma candeur & ma franchise.*

Jaques I. Roi d'Angleterre avoüoit à la vérité, qu'il faloit ôter la Couronne Impériale à la Maison d'Autriche; mais au lieu de penser à un sujet qui fût du gout des Electeurs & de l'Empire, il s'avisa de proposer le Duc de Savoye, dont

dont les Allemands ne vouloient pas entendre parler. L'Auteur croit que ce fut encore là un coup du Conſeil d'Eſpagne, qui ne pouvant mettre ouvertement Jaques I. dans ſes intérêts, trouva le moyen de lui faire penſer à un ſujet, qui ne pouvoit être agréable à la Nation Allemande.

En parlant de la cérémonie du Couronnement de Ferdinand Roi de Bohême, pour Roi de Hongrie, notre Auteur qui ne laiſſe échaper aucune occaſion d'établir le droit des peuples, n'oublie pas une circonſtance de la cérémonie qui ſe pratique dans cette occaſion, & où ce droit paroit évidemment. *Voici*, dit le *Palatin* de Hongrie, en préſentant celui qui eſt élû à l'Archevêque de *Gran*, *voici un Prince qui demande d'être couronné Roi de Hongrie.* Le Prélat répond par cette queſtion, *Eſt-ce un ſujet capable de régner ! Oui*, reprend le Palatin. L'Archevêque demande alors au Peuple & à la Nobleſſe, s'ils acceptent pour leur Roi celui qu'on préſente. Les Aſſiſtans doivent témoigner leur conſentement par une acclamation unanime, avant que le Prélat continuë la cérémonie. L'Auteur déplore le malheur de la Nation Hongroiſe de n'avoir

pas ſû ou de n'avoir pas pû conſerver cette liberté.

III. Le treiziême Livre eſt preſque tout employé à faire l'Hiſtoire de la délivrance de la Reine mére retenuë dans le Château de Blois, procurée par les ſoins du Duc d'Epernon, & des ſuites de cette délivrance juſques à la paix concluë entre la Mére & le Fils. Il y eſt auſſi parlé de la mort funeſte de Barnevelt, & des commencemens du Synode de Dordrecht.

Après que *Marie de Medicis* fut hors de priſon, elle écrivit au Roi ſon Fils. Il paroit par ſa Lettre, que ce qui la choquoit le plus, c'étoit de voir de Luines, qui l'avoit éloignée des affaires, poſſeder entiérement l'eſprit du Roi ſon Fils & diſpoſer de tout à ſa fantaiſie. Quoi que la Régence de Marie n'eut pas été de beaucoup plus heureuſe, que celle de Luines, notre Auteur avoüe que cette Princeſſe n'avoit pas tant de tort de ſouhaiter l'éloignement de ce Favori. On n'en a guéres vû de plus *indigne*, ſi Mr. Le Vaſſor en eſt crû. Son Maître même ne l'eſtima jamais. Il ſemble que ce fut par un eſprit de contradiction aux déſirs de ſa Mére, que Louïs s'obſtina toujours à combler Luines d'honneurs & de

& de dignitez. *Tel eſt ſouvent le génie des Princes*, ajoute notre Auteur. *On en trouve d'un diſcernement plus exquis & plus fin que Louïs XIII. qui choiſiſſent comme lui leurs Favoris par caprice, ſans avoir égard au mérite, ni aux ſervices rendus. Ils reconnoiſſent enſuite leur mauvais choix: & ils ſe font un point d'honneur de le ſoutenir, à quelque prix que ce ſoit. De pareils prodiges de fortune & d'élevation ſont une marque du grand pouvoir de celui qui les a tirez de la pouſſiére: mais ils ſont en même tems une preuve inconteſtable de la foibleſſe & de la bizarrerie de ceux que les Poëtes chantent comme des Héros.*

Nous ne nous engagerons point dans tout ce que l'Auteur dit du Synode tenu à Dordrecht, cela eſt un peu trop éloigné du ſujet principal de cette Hiſtoire; nous remarquerons ſeulement ce qu'il avance à l'égard des Egliſes Réformées de France. Il prétend que ces Egliſes n'ont jamais aprouvé tout de bon les déciſions de Dordrecht, & que ce ne fut que la cabale de certains Miniſtres, qui les fit recevoir dans un Synode National. La raiſon qu'il en donne, c'eſt qu'après avoir offert la Communion aux Luthériens, ces Egliſes auroient eu mauvaiſe grace de

condamner authentiquement comme contraire à l'Evangile, une Doctrine qui eſt commune aux Luthériens & aux Remontrans.

Tout le Monde ne conviendra, peut-être, pas de cette Réflexion de M. Le Vaſſor; mais je ne ſai, ſi on lui peut conteſter la ſolidité de celle qu'on trouve quelques pages plus bas au ſujet du bon Pere de *Berulle* Fondateur de la Congrégation de l'Oratoire de France. Après avoir remarqué que la Cour fut aſſez contente de ſes négociations, dans leſquelles il faiſoit paroitre de la prudence, du diſcernement & du génie; après avoir demandé comment cela ſe peut accorder avec tant de pauvretez qu'on lit dans ſa vie & dans ſes Ouvrages, il ajoute, que *ce n'eſt pas d'aujourd'hui que les gens de la dévotion la plus ſublime ſont entrez dans les intrigues de la Cour & du grand monde, & qu'ils y ont réuſſi. Dans leur oratoire & dans leur cabinet, ils donnent eſſor à leur eſprit: ailleurs ils ſont faits tout comme les autres..... Ils ont d'intimes communications avec Dieu dans leur Oratoire, & ils trompent le prochain dans une intrigue. L'Hiſtoire & l'Expérience en fourniſſent une infinité d'exemples.* Quoi qu'il en ſoit, c'eſt toujours autant de gagné

gagné ſur la foibleſſe humaine & ſur la corruption du cœur. Du moins, ces gens paſſent-ils une partie de leur vie à bien penſer, s'ils employent l'autre à mal faire. Combien de millions d'autres perſonnes y a-t il dont les penſées de la retraite ne valent guéres mieux, que les actions qu'ils font en public?

IV. Il eſt parlé fort au long dans le quatorziéme Livre de l'élection & du couronnement de l'Empereur Ferdinand II. de celle de Fréderic Comte Palatin à la Couronne de Bohême, & des ſuites funeſtes de l'acceptation que ce Prince fit de cette Couronne. On y voit l'élargiſſement du Prince de *Condé*, premier Prince du ſang, qui avoit été arrêté par les ordres de Marie de Médicis, lors qu'elle étoit Régente, & que le Favori fit ſortir de priſon, pour l'oppoſer à cette Princeſſe, après qu'elle ſe fut réconciliée avec le Roi ſon Fils; les nouveaux mécontentemens de la Reine Mére, qui entraina dans ſon parti pluſieurs grans Seigneurs; les premiéres ſemences des guerres de Religion, qu'on vit éclorre les années ſuivantes; & enfin les inutiles tentatives du Duc d'*Oſſonne* Vicerois de Naples, pour ſe rendre Souverain de ce Royaume.

Mr. le Vaſſor ſoutient hautement le droit de l'Electeur Palatin à la Couronne de Bohême, & répond à toutes les raiſons que la Maiſon d'Autriche alleguoit au contraire. Il établit ſur de ſolides fondemens le droit qu'avoient les Etats de Bohême de ſe choiſir un Souverain; il fait voir que Ferdinand qui avoit été élu avant Fréderic étoit déchu de la Couronne, puis qu'il n'avoit pas tenu ce qu'il avoit promis hors de ſon élection; & que par conſéquent les Etats avoient pû légitimement élire Fréderic. Il ne croit point ce que publia ce Prince qu'il n'avoit point brigué la Couronne de Bohême. Il ſoutient au contraire que Fréderic fit ce qu'il put pour l'obtenir; & que ſi après avoir été élu, il hézita longtems, avant que d'accepter ce qu'on lui ofroit; s'il conſulta divers Princes de l'Empire, & quelques autres Puiſſances de l'Europe, ce ne fut que pour la forme; la réſolution étant priſe, dès longtems auparavant. On voit ici Loüis XIII., dont le Conſeil continuoit à être gagné par le Conſeil d'Eſpagne, promettre du ſecours à l'Empereur contre le nouveau Roi de Bohême. Il eſt vrai qu'ouvrant enſuite les yeux il prend la réſolution de

ne point donner ce qu'il a promis : mais il prend un parti, qui n'eſt guéres moins contraire à ſes veritables intérêts. C'eſt celui de devenir le Médiateur des différens de l'Empire, expédient dont l'Empereur tira de plus ſolides avantages, que ſi Loüis XIII. lui eut envoyé le ſecours qu'il lui avoit promis.

C'eſt encore aux intelligences que le Conſeil de Loüis entretenoit avec le Pape & le Conſeil de Madrid que Mr. le Vaſſor impute les guerres de Religion qui ſurvinrent en France peu de tems après. *On voulut*, dit-il, *ſuſciter des affaires domeſtiques à un jeune Prince, de peur qu'en ſe joignant aux Ennemis de la Maiſon d'Autriche, il ne la fit ſuccomber en Allemagne & en Italie. Ne cherchons point d'autre cauſe du malheur des Réformez, ſous le Régne de Loüis XIII. que l'ambition du Duc de Luines, & les artifices du Conſeil d'Eſpagne & de la Cour de Rome.* Les Réflexions qui ſuivent immédiatement ces paroles, & qui occupent quelques pages méritent d'être luës, & ne les raportant point ici, parce qu'elles ſont trop longues, nous ne pouvons nous empêcher de les indiquer au Lecteur *.

* *Elles commencent à la pag.* 514.

V. DANS le quinziéme Livre, qui eſt le dernier de ce Volume, on voit l'Hiſtoire de la ſeconde rupture de la Reine Marie de Médicis avec Loüis XIII. ſon fils, & de la paix qui s'en enſuivit. La ſuite des malheurs du nouveau Roi de Bohême juſques à la perte de la fameuſe bataille de Prague, qui acheva de ruiner entiérement ſes affaires, la Rélation du Voyage de Loüis XIII. en Bearn & les maux qu'il fit aux Réformez de ce Pays-là; & enfin les mouvemens excitez dans la Valteline par les artifices du Duc *de Feria* Gouverneur de Milan, avec la part que la France prit à ces mouvemens.

A l'occaſion de la qualité de *Duc & Pair* dont Loüis XIII. honora quelques Seigneurs de la Cour, notre Auteur raporte un fait qui mérite d'autant plus d'avoir place ici, que je doute qu'il ſe trouve ailleurs. Le Comte de *Lauzun* refuſant la qualité de Duc & Pair, que le Roi de France lui offroit, comme un premier dédommagement des avantages que ſa Majeſté lui avoit fait perdre, en rompant ſon mariage avec feu Mademoiſelle d'*Orleans* rejetta la propoſition avec une extrême hauteur. *Me faire compagnon de S. Agnan, de Noailles, & de Coiſlin*, dit le Comte, *par*

ma

ma foi j'aimerois autant devenir frater *de Barbier. Quoi que l'expreſſion ſoit baſſe & outrée*, ajoute Mr. le Vaſſor, *je lui ſaurois, peut-être, bon gré de ſa fierté, s'il avoit voulu la ſoûtenir. Mais on ſe laſſe de voir, enfin, tant de gens, qui nous reculent au deſſous d'eux.* M. de Lauzun a été bien aiſe d'accepter ſur ſes vieux jours, ce qu'il avoit refuſé avec tant de hauteur dans ſa jeuneſſe.

Il ſeroit ſurprenant, que Loüis XIII eut pû ſitôt reduire à l'obéïſſance ſa Mére & tant de Seigneurs, qui avoient pris ſon parti, ſi l'Auteur ne nous avertiſſoit, que l'Evêque *de Luçon*, ſi connu depuis ſous le nom de Cardinal *de Richelieu*, en qui cette Princeſſe avoit une entiére confiance, la trahit honteuſement, pour avancer ſa fortune, & ſe frayer le chemin à la place qu'il occupe depuis; & d'où il fit ſentir à cette infortunée Princeſſe tous les effets d'une haine implacable accompagnée d'un pouvoir auquel rien ne peut réſiſter. Toute cette intrigue eſt dévélopée par notre Auteur avec beaucoup de clarté; & l'on voit bien par ces commencemens, que le Cardinal de Richelieu ſera dépeint de toutes ſes couleurs dans la ſuite de cette Hiſtoire.

ARTICLE IV.

ANALYSE *de l'*EXAMEN *du* SENTIMENT *des* CARTÉSIENS *ſur la cauſe de la* CONTINUATION DU MOUVEMENT, *inſeré dans les* Mémoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des Beaux Arts des mois de Mai & Juin *Communiquée à l'Auteur de ces Nouvelles.*

JE commence par le dernier Article de cèt *Examen*, qui contient effectivement le nœud de la Queſtion, tous les précédens roulant ſur une queſtion de nom aſſez inutile, ſavoir ſi l'on peut apeller *Etat* un changement ſucceſſif & continu d'*Etats*; car combien y a-t-il de choſes au Monde, qui ne ſont qu'une révolution d'états différens, qu'on apelle cependant de ce nom. Il ſuffit que dans les différens changemens de la vie, il y ait quelque régle conſtante, quelque détermination aſſurée, pour qu'on leur donne le nom d'Etat, non pas, à la vérité, par raport aux changemens, mais plûtôt eu égard à la régle du changement.

Il

Il y a cependant le neuviéme Article, qu'il ſeroit aiſé de contredire, ſavoir qu'un corps eſt néceſſairement préſent dans un lieu. Car il eſt certain, que ce Principe eſt abſolument faux, à prendre le lieu dans ſa ſignification naturelle, qui eſt la multitude des corps environnans, proches, ou éloignez, perſonne ne doutant que l'Auteur de la nature ne puiſſe créer un corps tout ſeul.

Pour venir donc au dernier Article, dans lequel la queſtion ſe reduit à prouver que le changement du lieu eſt de la même nature, que le changement de figure, parce, dit on, que l'un & l'autre ne ſont qu'un changement de correſpondance de pluſieurs choſes entr'elles, & que les parties d'un corps ne changent de ſituation entr'elles, que parce qu'elles en changent à l'égard des autres Parties de l'Univers.

Il eſt évident 1°. que cette ſeconde raiſon ſuppoſe qu'un corps figuré ne ſauroit exiſter tout ſeul au monde, & que pour que Dieu crée un corps, il faut qu'il faſſe un Univers de corps tout entier. S'il y eut jamais de Paradoxe, en voila un dans toutes les formes. Que dira-t-on pour s'excuſer? Qu'un corps doit être créé dans l'eſ-

pace, & qu'au moins quand il change de figure, ſes parties changent par raport à l'eſpace. Mais où ſont les points fixes & déterminez dans cèt eſpace, pour juger du mouvement des parties du corps par raport à eux. En vérité, le changement de figure eſt auſſi aiſé à déterminer par l'eſpace ſeul, que le mouvement d'un corps ſeul au monde, par l'eſpace tout ſeul. Cette détermination ſeroit bien vague.

Mais, au contraire, qu'eſt-il de plus ſimple, que d'enviſager les parties d'un corps qui change de figure, comme changeant de ſituation les unes à l'égard des autres. Les unes, par exemple, s'élevant en pointe, d'autres s'enfonçant, les unes s'aprochant, d'autres s'éloignant entr'elles, &c. Il faut donc avoüer que le changement de figure n'eſt rélatif à rien d'extérieur, & qu'il n'a par-là nul raport avec le changement de lieu. J'avoüe que le changement de figure eſt un changement de correſpondance; encore faut-il que ce changement ſe faſſe ſucceſſivement; autrement ce ſeroit un changement de corps, c'eſt-à-dire, une création. Mais c'eſt ici qu'eſt le nœud de la queſtion, & j'ai de la peine à me perſuader, que l'Auteur de cèt Examen, qui paroit d'ail-

d'ailleurs éclairé, aît été assez préoccupé pour ne le pas sentir. Car, enfin, un Philosophe peut-il s'égarer *toto cœlo*, comme on dit, & ne pas distinguer entre l'accident & l'essence ? Le changement de lieu à l'égard d'un corps, n'est autre chose qu'un mode, qu'une rélation, & par conséquent qu'un pur accident, qui ne fait rien à l'essence du corps ; mais le changement de figure apartient uniquement à l'essence du corps simple, car qu'est-ce qu'un corps simple, sinon une figure solide ? On ne peut donc rien conclurre d'un de ces changemens par l'autre.

D'ailleurs on sait que la Nature ne consiste que dans le mouvement & dans les figures de ses corps simples ; dès que l'Auteur de la Nature veut la conserver dans un état permanent. Il faut donc qu'il conserve ses figures & leurs mouvemens, c'est à-dire, leurs changemens de correspondance mutuelle ; puisque la Nature n'est autre chose qu'un changement continuel & successif de diverses rélations de correspondances, qui ont une suite & un changement, qui s'étend à l'infini, que l'Auteur de la Nature connoit parfaitement, & d'où il tire la détermination de tous les effets naturels. Or

c'est

c'eſt ce que tous les Philoſophes bien ſenſez entendent, lors qu'ils diſent qu'une choſe ſe continuë d'elle-même: car ils n'entendent par cette façon de parler populaire autre choſe, ſinon qu'elle ne demande aucune nouvelle détermination dans l'Auteur de la Nature; mais qu'elle ſuit naturellement de ſes prémiéres déterminations. Or il n'y a pas de doute, que quand un corps a fait un pas en ligne droite, c'eſt une ſuite de cette détermination qu'il continuë ſelon la même ligne droite, puis que la nature ne conſiſte que dans des changemens ſucceſſifs de correſpondance, & qu'il n'y a que la ligne droite, qui donne un état de permanence à ce changement ſucceſſif, puis qu'elle eſt la ſeule, qui ne renferme qu'une ſeule détermination; toutes les autres demandant une infinité de nouvelles déterminations pour être parcourues: auſſi n'admet-on pas, qu'un corps puiſſe parcourir une ligne courbe, ſans une cauſe étrangére continuelle, c'eſt-à-dire, une occaſion qui détermine continuellement l'Auteur de la Nature à changer de détermination. On pourroit même ſe ſervir de la diviſibilité de l'étenduë à l'infini, pour apuyer notre ſentiment. Car puis qu'un

qu'un corps ne peut faire un pas vers aucun côté du Monde, que ce pas ne soit composé d'une infinité de parties, qui répondent à autant d'instans, il est évident que ce corps doit être considéré alors, comme s'il étoit mû en ce sens, pendant toute l'éternité, après quoi il ne faut plus demander, s'il doit continuer en même tens.

Enfin, il est évident, que si on aporte une méchanique de la continuation du mouvement en ligne droite, elle sera nécessairement composée de corps & de mouvemens, & pour conserver ces mouvemens, il faudra encore aporter une nouvelle méchanique semblable, & ainsi à l'infini, ce qui n'acommoderoit pas l'Auteur de l'Examen.

ARTICLE V.

THESAURUS THEOLOGICO-PHILOLOGICUS, *sive Sylloge Dissertationum Elegantiorum ad Selectiora & Illustriora Veteris & Novi Testamenti Loca.* &c. C'est-à dire, *Thrésor Théologico-Philologique, ou Recueuil des meilleures Dissertations sur les passages les plus remarquables, tant du Vieux que du Nouveau Testament, &c.*

Nous

NOus avons commencé de donner un Extrait de ce Recueuil dans nos * Nouvelles du mois passé. Mais comme c'est un ramas de plusieurs Dissertations, qui ont paru séparément en Allemagne, & dont il y en a peu, qui ayent été vuës ailleurs, & que d'ailleurs la plûpart roulent sur des matiéres ou importantes ou curieuses; nous avons jugé à propos d'y revenir plus d'une fois. Ceux qui pourront trouver à redire, que nous insistions si longtems sur le même Livre, peuvent regarder châcune de ces Dissertations comme un Ouvrage à part, qui a paru châcun en son tems, & dont nous rendons compte au Public, à mesure qu'ils paroissent.

I. LA Dissertation sur le Salut d'*Adam*, qui est la derniére dont nous avons parlé dans nos Nouvelles d'Octobre, est suivie de deux autres, qui traitent des habits de nos premiérs parens. Elles ne sont pas toutes deux du même Auteur. La premiére a été composée par *Jean Helv. Willemer* & la seconde par *Jean Nuchterlein*. Quoi que la méthode de ces deux Auteurs soit un peu différente, ils ont à peu près le

* *pag.* 363.

le même ſentiment ſur le ſujet qu'ils traitent. Ils croyent l'un & l'autre, que les habits de nos premiers Parens étoient de peaux de mouton avec leur laine, qui pouvoient leur ſervir été & hiver, en mettant la laine en dehors pendant l'été & en dedans pendant l'hiver. Ils ont du penchant à croire que cette Toiſon étoit de couleur de pourpre, & raportent ſur ce ſujet divers témoignages, qui prouvent, qu'il y a des brebis en Orient, dont la laine eſt naturellement rouge. L'Ecriture dit que ce fût Dieu qui fit ces habits à nos premiers Parens ; ſur quoi il y a deux ſentimens différens. Les uns veulent que Moyſe entende ſeulement par là, que Dieu enſeigna à Adam & à *Eve* le moyen de couvrir leur nudité ; & que ſur ce que Dieu leur en aprit, ils égorgérent eux-mêmes des bêtes, qu'ils ofrirent en ſacrifice, & ſe couvrirent de leurs peaux. C'eſt l'opinion de Jean Nuchterlein. D'autres veulent que Dieu égorgea lui-même les animaux, qu'il en prit les peaux & en fit des habits aux premiers hommes. C'eſt le ſentiment du premier de nos Auteurs, & il traite un peu rudement ceux de la premiére opinion. A propos de quoi il ne ſera pas inutile de remarquer, que

Bal-

Balduinus, qui a fait un Traité *de Calceo*, conjecture que comme Dieu fit des robes à Adam & à Eve; afin que l'habit fut complet, il leur fit auſſi des ſouliers, de peur qu'ils ne ſe bleſſaſſent les piés en marchant ſur les chardons & ſur les épines, que la terre a produites depuis le péché. Un autre Critique qui a fait un Livre * *de Calceo Hebræorum*, s'attache fort ſérieuſement à montrer le contraire, & prétend qu'il y a bien de la diférence entre le premier Tailleur & le premier Cordonnier. Au reſte, de peur que le ſavant Mr. *Almeloveen* ne groſſiſſe de notre nom ſon Catalogue des Plagiaires, nous ajouterons que la remarque qu'on vient de lire a déja été faite par l'Auteur des *Sentimens de quelques Théologiens de Hollande ſur l'Hiſtoire Critique du P.* Simon. Il ſeroit inutile de raporter ici toutes les révéries des Rabins, ſur ces habits de nos premiers Parens, on peut les lire chez nos Auteurs, & ſurtout chez le dernier, qui les a ramaſſées avec ſoin. Marquons en une ſeule, par laquelle on jugera des autres. Il y en a qui ont cru que Dieu créa le premier homme ſans peau, ſimplement avec de la chair & des os, & que l'habit que Dieu

* *Bynæus.*

Dieu lui donna après ſon péché, ne fut que la peau dont il le couvrit. Si cela eſt vrai il faut avouër que c'étoit un charmant ſpectacle qu'Adam & Eve avant le péché. Un homme écorché depuis les piés juſqu'à la tête ſeroit quelque choſe de beau à voir. S. *Auguſtin* a apellé la chute de l'homme une heureuſe faute, puis qu'elle nous a procuré le ſalut : mais ce n'eſt pas le ſeul avantage que nous en tirons, s'il eſt vrai qu'elle nous aît auſſi procuré une peau, habit qui nous paroit aujourd'hui ſi néceſſaire.

II. JEAN FROMME eſt Auteur de la Diſſertation ſuivante, qui eſt fort courte, & qui a pour ſujet les Cherubins qui furent mis à l'entrée du Paradis terreſtre avec une épée flamboyante, pour empêcher qu'Adam & Eve n'y rentraſſent. L'Auteur croit que c'étoit de bons Anges, qui avoient pris la forme humaine, & qui produiſoient inceſſamment des éclairs en forme d'épées, pour épouvanter nos premiers Parens.

III. LA Diſſertation qui ſuit eſt une défenſe de la maniére dont *Luther* a traduit le *premier verſet du Chap. IV. de la Geneſe. J'ai aquis un homme par la faveur de Dieu*, contre un certain Auteur

teur qu'on ne nomme point, & qui a osé l'attaquer depuis peu. Elle est de *Jean André Danz.*

La suivante est encore sur le même texte. *Zacharie Henfel*, qui en est l'Auteur, y soutient qu'on doit traduire ainsi ce texte ; *j'ai aquis un homme Dieu*, ou *un homme qui est Dieu*, comme si Eve l'avoit entendu du Messie, qui lui avoit été promis. Mais cette opinion n'est reçuë que de peu d'Interprêtes, & elle a été amplement refutée par *Sixtinus Amama* dans son *Antibarbarus Biblicus.* La Dissertation qui suit, qui est de *Paul Stokman*, explique la peine dont Dieu menace celui qui tueroit *Caïn. Gen. IV.* 15.

IV. Le crime de Caïn, & la peine dont celui qui le tueroit est menacée, conduisent naturellement à ce que *Lamech* disoit à ses deux femmes. *Genès. IX.* 23. 24. La Dissertation qui suit est employée à l'explication de ces deux versets. Elle a été composée par *Jean Guillaume Hilliguer*, de qui nous avons une Grammaire & un Dictionaire Samaritains imprimez en 1675. Il prétend que Lamech avoüe en cèt endroit qu'il avoit tué un Prophéte & son Fils, parce qu'ils le reprenoient de ce qu'il avoit épousé deux femmes. Ce dou-

double meurtre épouvantoit les femmes de Lamech, qui en craignoient les fâcheuſes ſuites. C'eſt pour les raſſurer qu'il leur dit, que ſi celui qui tueroit Caïn, devoit être puni ſept fois, il puniroit ſoixante & dix ſept fois tout homme qui voudroit s'en prendre à lui, & tirer vangeance des deux meurtres qu'il avoit commis. Mais cette explication ſuppoſe que Lamech eut tué deux hommes, ce que l'Ecriture ne dit point: en ſorte qu'il y a bien plus d'apparence que ce n'eſt ici qu'une Rodomontade de Lamech, qui pour ſe faire valoir près des deux femmes qu'il avoit épouſées, leur déclare, que perſonne ne l'offenſera impunément, & que les peines dont Dieu avoit menacé ceux qui tueroient Caïn, étoient legéres, en comparaiſon de celles qu'il feroit ſoufrir à ceux qui s'en prendroient à lui. Il faut avoüer cependant que le texte eſt difficile; tout ce qu'on en peut conclurre d'aſſez certain, c'eſt que Lamech a été le premier & peut-être le Pére de tous les Gaſcons. La Diſſertation ſuivante eſt toute Grammaticale & peu importante: elle explique *Genes. VIII.* 21. où il eſt dit que Dieu eut agréable le Sacrifice que Noé lui offrit après le déluge.

V. Il

V. Il y en a deux de *Jean Friſchmut* ſur les ſept commandemens donnez à cèt ancien Patriarche. Elles contiennent un très-grand nombre de queſtions différentes, dont les principales roulent ſur la Polygamie & ſur la Fornication. L'Auteur ſemble avoir du penchant pour l'opinion de ceux qui croyent que la Polygamie n'eſt point oppoſée au droit naturel. Il cite divers paſſages de l'Ancien Teſtament, d'où il ſemble qu'on puiſſe conclurre, que Dieu ne l'avoit pas ſeulement tolerée, mais même permiſe parmi le peuple d'Iſraël. Pluſieurs Savans ont crû que la Loi qui ordonne à un Iſraëlite d'épouſer la femme de ſon Frére, lors qu'il eſt mort ſans enfans, oblige celui qui eſt marié, de même que celui qui ne l'eſt pas: en ſorte que Dieu par cette Loi mettoit ſouvent les Iſraëlites dans la néceſſité d'avoir plus d'une femme, ce qu'il n'auroit pas fait, ſans doute, s'il n'avoit pas permis la Polygamie; étant impoſſible de s'imaginer, que Dieu en donnant des Loix directement oppoſées, aît mis l'homme dans la néceſſité indiſpenſable de lui deſobéïr. Mais je ne ſai ſi on peut bien prouver par la Loi de Moyſe, qu'un homme marié fût

obligé

obligé d'épouſer la femme de ſon frére, qui étoit mort ſans enfans.

VI. APRÉS ces deux Diſſertations, il y en a une de * *Jean Frederic Mayer*, ſur le péché & les peines, dont les Brutes ſont capables, à l'occaſion de ce qui eſt dit *Genés. IX.* 5. que Dieu *redemandera le ſang de l'homme de la main de toute bête, qui l'aura répandu.* Après l'examen des paroles du Texte, l'Auteur prouve que les Bêtes ne ſont point proprement capables de commettre aucun péché, puis qu'étant privées de Raiſon, elles ne peuvent être ſujettes à aucune loi. Dieu donc veut dire ſeulement, que d'une maniére ou d'autre, il fera reſſentir aux bêtes, de la maniére dont elles ſont capables de le ſentir, la peine d'avoir répandu le ſang de l'homme. C'eſt conformément à cette Loi, que Dieu ordonna de faire mourir le bœuf qui frapoit de la corne, & qu'on en a toujours uſé de même envers toutes les bêtes, qui ont attaqué la vie de l'homme. C'eſt auſſi la coutume de divers peuples, non ſeulement de faire mourir les meurtriers, mais de détruire même les

* *Il y en a eu un de ce nom qui publia en* 1677. Lutherus Apocalypticus. *Je ne ſai ſi c'eſt le même.*

inſtrumens, dont ils ſe ſont ſervis pour commettre leurs crimes.

VII. Il eſt parlé dans la Diſſertation qui ſuit de la Diviſion des Langues arrivée à la Tour de Babel. *David Ziegra*, qui en eſt Auteur, ne s'écarte point du grand chemin. Il prétend que la Langue Ebraïque eſt la plus ancienne de toutes, qu'elle ne fût point confonduë avec les autres, lors de la conſtruction de Babel, mais qu'elle ſe conſerva dans les Deſcendans de *Sem*, qui n'eurent point de part au crime de ceux qui entreprirent cèt édifice, & qu'elle fut nommée *Ebraïque*, d'*Eber* arriére-petit-fils de Sem. Il ſoutient que Dieu, ſans le miniſtére des hommes, ni des Anges, répandit de la confuſion dans la Langue, que parloient les Conſtructeurs de Babel; & il ne s'aviſe ni de refuter, ni de raporter même l'opinion de ceux, qui ont crû, que Moyſe n'a voulu parler que de la diviſion qui ſe fourra parmi ces peuples, par un juſte jugement de Dieu, qui vouloit empêcher qu'ils n'exécutaſſent leur deſſein; quoi que ce ſentiment ſoit fort vraiſemblable, & qu'il aît été avancé par de très-ſavans hommes.

VIII. M. Christ. *Wagner*, & *Jean Gotlieb Abeſſer* ont compoſé la Diſſertation

tion ſuivante, où il eſt parlé * d'*Ur des Chaldéens*, d'où il eſt dit qu'*Abram* ſortit. Les Rabins ont prétendu, qu'il ne s'agiſſoit point là d'une Ville, parce que le mot Ebreu אור, ſignifie ordinairement *du feu*; ſurquoi ils ont bâti la Fable ſuivante. Abram ayant rompu les Idoles de ſon Pére *Tharé*, & n'ayant pas bien reçu la reprimande qui lui en fut faite, Tharé s'en plaignit au Roi du Pays, qu'on croit avoir été *Nimrod*. Celui-ci fit venir Abram, qui s'étant moqué des Idoles du Prince, fut jetté dans une fournaiſe ardente, d'où il ſortit miraculeuſement, ſans en ſouffrir aucun mal. C'eſt de cette fournaiſe que les Rabins prétendent qu'il faut entendre ce que Dieu dit à Abram, *Gen.* xv. 7. *Je ſuis le Seigneur qui t'ai tiré d'Ur des Chaldéens*, & qu'au lieu du mot d'*Ur* il faut mettre celui de *Fournaiſe*. Après avoir refuté cette Fable fort au long, nos Auteurs ſoutiennent, que ce n'eſt point la Chaldée, mais la Méſopotamie, qui étoit la véritable Patrie d'Abram, & que c'eſt dans ce premier Pays qu'il faut aller chercher la Ville d'Ur, d'où ce Patriarche ſortit avec ſon Pére, ſa femme, & le reſte de ſa Famille. Les preuves qu'on allégue de

* *Genés. XI.* 31.

ce ſentiment ſont ſi fortes, qu'il eſt difficile de ne pas s'y rendre. Auſſi le ſavant *Bochart* avoit-il déja ſoupçonné ce que nos Auteurs ſoutiennent ici, & appuyé ſa conjecture d'une partie des même raiſons.

* *Ammian Marcellin* parle d'un Château, que les Perſes apellent *Ur* ſitué entre la Ville de Niſibe & le Tigre. C'eſt là la véritable Patrie d'Abram. Cette Ville fut nommée *Ur*, peut-être parce qu'il y avoit un de ces Temples, où les Perſes conſervoient du feu, auquel ils rendoient des honneurs divins. On croit que Moyſe apelle cette Ville *Ur des Chaldéens*, & non de Chaldée, par une eſpéce d'anticipation, parce qu'au tems qu'il écrivoit, les Chaldéens étoient maîtres de ce Pays. Cette Diſſertation eſt curieuſe & mérite d'être luë. La ſuivante, où il eſt parlé de la métamorphoſe de la femme de *Loth* en ſtatuë de Sel n'a rien de fort remarquable.

IX. Elle eſt ſuivie de cinq Diſſertations de *Jean Friſchmuth*, ſur le Sacrifice † d'*Abraham*. L'Auteur y a ramaſſé tout ce que les Rabins ont dit ſur ce ſujet. Il en raporte un grand nombre de longs paſſages Ebreux avec la Traduction Latine, ce qui occupe bien de l'eſ-

* *Liv. V.* † *Genés. XXII.*

l'eſpace. Il y ajoute des remarques tantot pour refuter ce que ces Docteurs Juifs ont dit, tantot pour aprouver & confirmer leurs penſées. Il eſt vrai que comme il leur arrive aſſez rarement de dire quelque choſe de bon, Jean Friſchmut les refute bien plus ſouvent qu'il ne les aprouve.

Il ne s'arrête pas tellement aux Rabins, qu'il ne raporte auſſi l'opinion des Commentateurs Chrétiens. On demande, par exemple, ſi Abraham communiqua à *Sara* ſa femme l'ordre qu'il avoit reçu de Dieu, avant que de partir pour ſacrifier ſon fils. *Hottinger* a tenu pour l'affirmative : mais notre Auteur n'eſt point de cette opinion. Si Sara eut ſû l'ordre qu'Abraham avoit reçu de Dieu de ſacrifier ſon Fils, ou elle ſe ſeroit ſoumiſe à cèt ordre, ou elle s'y ſeroit oppoſée. Il n'y a pas d'apparence, que, ſi elle s'y fut ſoumiſe, l'Ecriture qui exhalte ſi fort l'obéïſſance d'Abraham, n'eut rien dit de la ſoumiſſion de Sara. Il n'eſt pas plus aparent qu'elle eut lû ſon oppoſition, puis qu'elle avoit ſervi malheureuſement à relever l'obéïſſance de cèt ancien Patriarche, qui malgré la complaiſance qu'il avoit pris pour ſon Epouſe, & la tendreſſe qu'il avoit pour ſon

fils, auroit foulé aux piés toutes ces conſidérations humaines pour ſe ranger à ſon devoir. Il eſt donc fort aparent qu'Abraham eut la précaution de ne rien dire à Sara des ordres qu'il avoit reçus. Il eſt vrai qu'Hottinger allégue pour lui la tradition des Orientaux, qui ajoutent que cette nouvelle cauſa tant de douleur à Sara qu'elle en mourut. Mais cette Tradition paroit fort ſuſpecte à notre Auteur, d'autant plus qu'elle n'eſt point conforme au Texte Sacré, & que *Joſeph* dit poſitivement le contraire. * *Il ne parla*, dit-il, *ni à ſa femme, ni à pas un des ſiens du commandement qu'il avoit reçu, & de la réſolution qu'il avoit priſe de l'exécuter, de peur qu'ils ne s'efforçaſſent de l'en détourner.*

Les Rabins ne peuvent ſe laſſer de loüer, & avec raiſon, l'obéiſſance de ce Patriarche. *Abarbanel*, croit qu'Abraham ne ſe ſeroit jamais porté à immoler ſon Fils s'il n'eut attendu de Dieu, que des bénédictions temporelles. Il en conclut que l'Ame eſt immortelle, & qu'il y a une récompenſe après cette vie. Que pouvoit, en effet, attendre de Dieu Abraham pour cette vie, qui le récompenſât de la perte

* *Antiquit. Liv. I. Chap.* 13.

Perte de ſon Fils, lui qui avant que de l'avoir, diſoit à Dieu, *que me donneras-tu* ? Il faut donc que ſa foi pénétrant dans une vie avenir y aît aperçu des biens au prix deſquels, l'avantage d'avoir un fils unique ne dût être compté pour rien. On trouve des priéres des Juifs, où ils demandent à Dieu le pardon de leurs péchez, & d'autres graces, en vertu du Sacrifice d'Abraham, s'arrêtant malheureuſement au type, au lieu d'avancer, juſques à la choſe qu'il repréſentoit.

X. La Diſſertation qui ſuit parle des *Dudaim* ou *Mandragores*, que *Rachel* demanda à *Lea*. Comme le mot de *Dudaim* ne ſe trouve que deux fois dans * l'Ecriture, les Interprétes ne ſavent point ce qu'il faut entendre par là. *Mich. Liebentantz* Auteur de cette Diſſertation refute toutes les conjectures qu'on a alleguées, & croit que la moins probable de toutes eſt celle qui a pris les *Dudaim* pour des Mandragores. Il ſoutient que le plus ſûr eſt de demeurer dans la généralité, ſans rien ſpécifier, & de ſe contenter de dire que les *Dudaim* étoient une certaine eſpêce de fleur ou de fruit, qu'on cueuilloit dans

* *Genés. XXX.* 14. & *Cantiq. des Cantiq. VII.* 13.

les terres cultivées, qui meuriſſoit ſur la fin du mois de Mai, & qui avoit la couleur, l'odeur, ou le goût très-agreables.

XI. L'ARTIFICE dont ſe ſervit *Jacob* chez ſon Beaupére *Laban*, pour avoir des agneaux d'une certaine couleur, fait le ſujet de la Diſſertation ſuivante. *Aug. Knericht*, qui en eſt l'Auteur, ſe propoſoit d'y traiter trois choſes. Premiérement d'expliquer les paroles mêmes du Texte; en ſecond lieu de raporter les cauſes naturelles de l'effet que produiſirent les verges de diverſes couleurs que Jacob mit devant les brebis de ſon Beaupére, afin qu'il en nâquit des agneaux marquez de diverſes couleurs; & enfin d'examiner ſi Jacob pouvoit uſer de cette adreſſe ſans crime. Mais on ne trouve ici que la premiére partie de cette Diſſertation; ſoit que l'Auteur n'aît pas publié les deux autres, ſoit que ceux qui ont fait ce Recueuil n'ayent pas jugé à-propos de les y inſerer. Quant aux verges dont ſe ſervit Jacob, l'Auteur croit que c'étoit des verges d'un arbre odoriférant nommé *Styrax* par les Grecs, des verges d'*Amendier*, & des verges de *Plane*, ne s'écartant de la Vulgate, qu'à l'égard de la premiére eſpéce de ces arbres

bres que l'Auteur de cette Version a pris pour du Peuplier ; en quoi il eſt refuté dans cette Diſſertation.

XLI. Il eſt parlé du Patriarche *Joſeph* dans les deux ſuivantes. La premiére qui a pour Auteur *Mich. Boccius* explique le mot אַבְרֵךְ, qui ſe trouve *Genes. XLI.* 43. & qui a beaucoup exercé les Interprêtes. Il ſemble que les Septante l'ont omis, pour n'en avoir pas ſû la ſignification. La verſion de Genéve l'a rendu par ces deux mots, *qu'on s'agenouille*, & c'eſt aſſez le ſentiment de notre Auteur. C'eſt l'ordre qu'un Héraut publioit devant Joſeph, lors qu'il alloit par la Ville monté ſur un Char, pour marque de l'honneur que *Pharaon* vouloit qu'on lui rendit. C'eſt auſſi à peu près de la même maniére qu'a traduit la Vulgate, *ut omnes coram eo genu flecterent.* La Lettre א eſt miſe pour l'ה caractériſtique de la Conjugaiſon *Hiphil.*

La ſeconde explique les *vers.* 5. & 15. du *Chap. XLIV.* de la *Geneſe*, où il eſt parlé de la *Coupe* dont Joſeph ſe ſervoit pour deviner. Elle eſt diviſée en quatre Parties. La premiére explique le fait même, tel qu'il eſt contenu dans l'Ecriture, & raporte les differen-

tes Verſions des verſets où il en eſt parlé. La ſeconde contient les différentes opinions des Docteurs Juifs ſur ce ſujet : la troiſiéme les ſentimens des Interprêtes Chrétiens, & la quatriéme, enfin, celle que l'Auteur croit la ſeule veritable. Il prétend donc, que ces deux verſets ſignifient ſimplement, que Joſeph étoit non ſeulement doüé d'une très-grande prudence ; mais qu'il avoit même le don de Prophétie, pour découvrir les choſes paſſées, & prédire celles qui étoient avenir ; qu'ainſi ſes fréres devoient ſavoir qu'il ne lui étoit pas difficile de reconnoître qui étoient ceux qui lui avoient dérobé la Taſſe, dont il avoit accoutumé de ſe ſervir, non pour deviner, mais dans les uſages ordinaires.

XIII. La Diſſertation ſuivante mérite d'être lüe. Elle eſt employée à reſoudre une des plus grandes difficultez, qu'on puiſſe faire contre l'Ecriture Sainte ; c'eſt la contradiction qu'il ſemble y avoir évidemment entre ce que Moyſe dit *Genés. XLVI.* 27. que toutes les perſonnes de la Maiſon de *Jacob* qui vinrent en Egypte furent ſoixante & dix, & ce que dit S. *Etienne*, *Act. VII.* 14. qu'elles étoient ſoixante & quinze.

quinze. On ne ſauroit s'imaginer la peine que les Interprêtes ſe ſont donnée pour concilier ces deux paſſages. Il y en a eu qui ont crû, que S. Etienne avoit ſuivi la verſion des Septante, où on lit ſoixante & quinze, comme étant fort en uſage de ſon tems. D'autres ont crû que ce Saint avoit exprimé le même nombre que Moyſe, mais que quelque Copiſte confrontant le Texte de S. *Luc* avec celui des Septante avoit corrigé ce premier ſur ce dernier: mais ces ſolutions ne plaiſent point à l'Auteur de cette Diſſertation; non plus qu'un grand nombre d'autres qu'il raporte, & qui ſont moins vraiſemblables. Voici donc comment il ſe tire de cette difficulté.

Ce n'eſt pas, ſelon lui, le *vers.* 27. *du XLVI.* de la *Geneſe*, qu'il faut oppoſer à celui des *Actes*, puis qu'ils ne ſe contrediſent point, quoi qu'ils ſoient fort différens. Il eſt clair que dans ce premier endroit, il eſt parlé de toutes les perſonnes de la Famille de Jacob, laquelle Famille vint en Egypte. Ces perſonnes comprennent celles qui vinrent en Egypte avec Jacob; celles qui étoient nées en Egypte ſavoir *Ephraïm* & *Manaſſé*, & celles qui étoient mortes avant que cette Famille vint

i Egypte ſavoir les deux fils de Juda
r & *Onan*. En un mot il eſt parlé là
: toutes les perſonnes d'une Famille
ii vint en Egypte, & non des per-
)nnes de cette Famille qui y vinrent;
ı lieu que dans les Actes S. Etienne
: parle pas de tous les Membres de
Famille de Jacob, mais de toutes
s perſonnes de cette Famille que Jo-
ph fit venir en Egypte. Les paroles
)nt expreſſes. *Alors*, dit l'Auteur Sa-
é, *Joſeph envoya querir Jacob ſon Pére*
toute ſa Famille, qui conſiſtoit en
ixante & quinze perſonnes. Le verſet
)nc qu'il faut oppoſer à ce paſſage eſt
26. du même Chapitre de la Gené-
; où l'on lit ces paroles, *Tous ceux*
ıi vinrent en Egypte avec Jacob, qui
)ient ſortis de lui, ſans compter les fem-
es de ſes fils qui étoient en tout ſoixan-
ſix perſonnes. Comment accorder cela
ec ce que dit S. Etienne que ceux que
)ſeph envoya querir étoient ſoixante
quinze perſonnes? Cela eſt aſſez fa-
le. Moyſe excepte les femmes des
s de Jacob, Etienne n'excepte rien.
donc on joint les douze femmes
:s douze Patriarches à ces ſoixante
: perſonnes, on en aura ſoixante &
x-huit : mais il faut ôter premiére-
ent la femme de *Juda*, qui étoit

mort

morte en Canaan, en ſecond lieu celle de Joſeph, qui n'étoit pas venuë de Canaan, puis qu'il l'avoit priſe en Egypte, & enfin Joſeph lui-même, puis que S. Etienne diſant que ce fut lui qui fit venir les ſoixante & quinze perſonnes dont il parle, il eſt viſible qu'il ne le comprend pas dans ce nombre. Cette ſolution paroit ſi juſte, que je ne vois point ce qu'on y peut raiſonnablement oppoſer.

XIV. Il n'y a plus dans ce Volume que deux Diſſertations ſur la Genéſe. La premiére eſt ſur ce célébre Oracle du *Chap. XLIX. verſ.* 10. *Le Sceptre ne ſe départira point de Juda &c. Godefroy Valand*, qui en eſt l'Auteur, y examine avec beaucoup d'exactitude, & ſelon les régles de la bonne Critique, toutes les paroles du Texte. Il ſeroit trop long de raporter ici tout ce qui mérite d'être remarqué dans cette Diſſertation; on ſe contentera de tranſcrire la traduction qu'il donne de ce paſſage, par où le Lecteur pourra juger de la pénétration de l'Auteur: & ſi ce ſens l'accommode, il pourra en chercher les preuves dans la Diſſertation même. Voici donc comment il croit qu'on peut traduire ces paroles. „ L'Empire ou le „ commandement ne s'éloignera point

„ de Juda, ni le Gouverneur ou le Ma-
„ giſtrat du milieu de ſes Citoyens, juſ-
„ ques à ce que le Fondateur de la paix
„ & ſa domination univerſelle ſoient
„ arrivez. *Non abſcedet Imperium à Juda, & Prætor (vel Magiſtratus) è medio Civium ejus, donec venerit Conditor Pacis & ejus Imperium univerſale.* Il s'atache ſurtout à faire voir que les mots qu'on traduit d'ordinaire par ceux *d'entre ſes pieds*, מבין רגלין ſignifient *du milieu de ſes Citoyens.* La derniére Diſſertation contient quelques Queſtions détachées ſur la Genéſe. On donnera la ſuite de cèt Extrait dans les mois ſuivans.

ARTICLE VI.

ANGLIA LIBERA. *Or the Limitation and Succeſſion of the Crown of England explain'd and aſſerted; As grounded on the Majeſty's Speach; the Proceding in Parliament; the Diſires of the People, the Safety of our Religion; the Nature of our Conſtitution; the Ballance of Europe; and the Rights of all Mankind.* By JO. TOLAND, c'eſt-à-dire, *l'Angleterre Libre, ou la Limitation & la Succeſſion de la Couron-*

ne

ne d'Angleterre expliquée & défendue, comme fondée ſur le Diſcours de Sa Majeſté, les Procedures du Parlement, les Déſirs de la Nation, le Salut de notre Réligion, la Nature de notre Gouvernement; l'Equilibre du Pouvoir de l'Europe, & les Droits de tout le Genre Humain. Par Jean Toland. A Londres, chez Bernard Lintott. 1701. en grand 8. pagg. 190. gros caractére.

L'AUTEUR de cet Ouvrage ſe propoſe de faire voir que le Parlement d'Angleterre, exhorté par Sa Majeſté Britannique, a eu le droit de régler la ſucceſſion à la Couronne dans la ligne Proteſtante, de la maniére qu'il a fait, & avec les limitations, qu'il y a ajoutées, & de montrer quels ſont les avantages, qui en reviendront à toute l'Europe en général, & à l'Angleterre en particulier.

Il commence par établir les principes de la Societé Civile, & il y débite des maximes, qui paroîtront des Héréſies affreuſes à tous les Avocats du pouvoir Deſpotique. Il prétend que tous les hommes parvenus en âge de diſerétion ſont également libres, & ont le droit de diſpoſer d'eux-mêmes, conformément à ce que leur dicte la

droite

droite Raiſon. Et parce qu'ils voyent qu'il eſt de leur intérêt de vivre en ſocieté & ſous certaines loix pour leur défenſe particuliére & pour leur propre avantage, ils conviennent entr'eux de ces loix, auſquelles ils ſe ſoumettent, & établiſſent certaines perſonnes pour en procurer l'exécution ; qu'on recompenſe de leurs ſoins, qu'on honore pour leur fidélité, & qu'on revet d'un pouvoir ſuffiſant, pour la punition des méchans & pour la défenſe des gens de bien. Le pouvoir de faire des Loix eſt donc ce en quoi conſiſte la ſouveraine autorité de toute la Societé, quoi que d'ordinaire le nom de *Gouvernement* ſoit donné au pouvoir de faire exécuter les Loix, & qui eſt dépendant du pouvoir de les établir ; parce que ceux qui ont le pouvoir de faire des Loix ne ſont pas toujours aſſemblez dans tous les Etats, au lieu que ceux en qui réſide le pouvoir de l'execution le ſont ordinairement.

Mais quoi que la ſuprême autorité réſide dans le pouvoir Légiſlatif, il ne s'enſuit pas que ceux qui en ſont revétus ayent un pouvoir arbitraire ſur la vie, ſur la liberté, & ſur les biens de leurs ſujets : puis qu'il eſt ridicule de s'imaginer, que les particuliers qui les

ont

ont revétus de ce pouvoir, ayent voulu ou ayent pû les laiſſer les maîtres abſolus de leur fortune, pour les rendre malheureux, lors qu'ils le jugeront à propos.

Après avoir établi les fondemens d'un Gouvernement libre, M. Toland dépeint de toutes leurs couleurs, les funeſtes ſuites du pouvoir Arbitraire, dont quelques gens d'eſprit ſemblent ſi entêtez, qu'on diroit que la Societé Civile ne peut ſubſiſter, ſi le Souverain n'eſt revétu d'un tel pouvoir. Il ne s'arrête pas au ſimple raiſonnement, fondé ſur ce que l'homme eſt ſi corrompu, qu'il eſt preſque comme impoſſible, qu'il n'abuſe de ſon pouvoir, lors qu'il ſait qu'il n'a à rendre compte de ſes actions à perſonne ; il paſſe à l'expérience, & fait voir le malheur des peuples qui ont vécu ou qui vivent encore ſous un pouvoir Deſpotique.

Il oppoſe à ces malheurs, le bonheur des Peuples ſoumis à un Gouvernement ſujet aux Loix, & où le Souverain ne peut faire que ce qui eſt conforme à ces mêmes Loix. Il montre ſurtout, que les peuples ſoumis à un tel Gouvernement, ſont toujours prêts à tout ſacrifier, pour la défenſe de la Patrie ; parce qu'en combattant pour elle,

elle, ils ſavent qu'ils combattent en même tems pour leurs biens & pour leurs libertez. Au lieu que ſous un Gouvernement Deſpotique, le Peuple ne combat pour le Prince, qu'autant que la crainte du châtiment & la vuë du Souverain l'engagent à faire ſon devoir. Perſuadé que ſon mal ne peut pas empirer, mais que ſa condition peut bien devenir meilleure, il ſoupire en ſecret après un changement, il le procure de tout ſon pouvoir, lors qu'il peut le faire ſans crainte, ou, du moins, tout ce que ſon devoir peut obtenir de lui, c'eſt de ne procurer, ni d'empêcher un changement. Semblable à l'Ane de la Fable, il reſte où il eſt, & voit, ſans s'inquiéter, la révolution de l'Etat & le changement de Maître.

De ces Réflexions générales, l'Auteur paſſe à des Réflexions particuliéres ſur le Gouvernement d'Angleterre. Il fait voir que c'eſt un Gouvernement libre, & que ſi depuis ſon établiſſement divers Souverains ont entrepris de tems en tems ſur la liberté de la Nation, les Peuples ont auſſi témoigné, qu'ils n'étoient pas inſenſibles à ces nouveautez, & qu'ils ne permettroient pas, qu'on les privât impunément de leurs priviléges.

La

La crainte qu'eut *Jaques II.* que ſes Peuples ne ſe vengeaſſent des infractions qu'il avoit faites aux promeſſes qu'il avoit jurées en montant ſur le Thrône, l'obligea d'abdiquer la Couronne, & la Nation s'eſt heureuſement ſervie de cette conjoncture, pour établir ſa liberté ſur des fondemens, qui lui paroiſſent inébranlables.

Cependant, comme ni Sa Majeſté Britannique, ni la Princeſſe de *Danemarc*, qui lui doit ſucceder, ne ſont pas immortels, Mr. Toland fait voir que la liberté de la Nation eut été expoſée à de grans dangers, ſi le Roi & ſon Parlement n'euſſent pourvû à regler la ſucceſſion, & à la fixer, pour les tems avenir, dans la ligue Proteſtante.

Après la derniére Révolution arrivée en Angleterre, le Parlement fit un Acte, par lequel il déclare, que toute perſonne qui eſt actuellement réunie, ou entretient Communion avec l'Egliſe Romaine, ou s'y réunira dans la ſuite, qui fera profeſſion de la Religion *Papiſte* ou ſe mariera à une perſonne de cette Religion, eſt par là même exclue pour toujours & renduë incapable de poſſeder ou de joüir de la Couronne ou du Gouvernement de

ces

ces Royaumes & des Domaines qui en dépendent, en tout, ou en partie; & qu'en tous ces cas le peuple de ces Royaumes sera & est actuellement déchargé du serment de fidélité, & que ladite Couronne & ledit Gouvernement passeront successivement & seront possedez, par des personnes Protestantes, qui en auroient hérité & en seroient entrées en possession, si lesdites personnes reconciliées à l'Eglise Romaine, vivant dans cette Communion, en faisant profession, ou mariées, comme il a été dit ci-dessus, étoient effectivement mortes.

Cèt Acte, que les Anglois ont crû si nécessaire pour le maintien de la Religion Protestante dans leur Pays, a été renouvellé, dans celui que le Parlement vient de faire, pour régler la succession à la Couronne.

L'Auteur prend plaisir à s'étendre sur les heureux succès, de ce que dit le Roi au Parlement, pour le faire penser à régler cette succession, & il ne manque pas de donner à ce sujet à Sa Majesté Britannique une partie des justes loüanges, qui lui sont duës. Il explique les procedures du Parlement, pour satisfaire en ce point à son devoir & à l'invitation de son Souverain.

Il nous aprend que la propoſition du Roi fit un grand plaiſir aux *Papiſtes* & aux *Jacobites*, s'imaginant qu'elle cauſeroit du trouble en Angleterre, parce que les Républicains ne conſentiroient jamais à nommer un Succeſſeur à la Couronne: mais ils furent bien ſurpris de voir qu'aucun des véritables Républicains ou de ceux qui paſſent pour tels, ne s'oppoſa à une telle propoſition; mais qu'au contraire ils concoururent tous unanimément à dreſſer le Bil, qui régle cette ſucceſſion. Il fut reçu & paſſé dans la Chambre des Communes, d'un conſentement auſſi unanime qu'on auroit pû le ſouhaiter. En effet, comme le remarque notre Auteur, ce n'eſt ni le nom, ni le nombre de ceux qui gouvernent qui établiſſent l'eſſence & la forme du Gouvernement, mais la liberté du Peuple, ou le pouvoir de celui qui gouverne. Là où le peuple eſt gouverné ſelon les Loix qu'il a faites lui même, là eſt effectivement le Gouvernement Républicain, quoi que celui qui eſt à la tête de la République ſoit honoré du tître de Roi. Mais là où le Souverain régle tout à ſa fantaiſie, & ſelon ſon bon plaiſir, il y a véritablement un Gouvernement Deſpotique, quand

ce pouvoir ſeroit entre les mains de cent & de deux cens perſonnes, & quelque nom qu'on leur donne. M. Toland juſtifie auſſi le Parlement d'Angleterre, de ce qu'il a voulu faire des loix, pour la ſureté de ſa liberté, avant que de régler la ſucceſſion. Il fait bien, dit-il, qu'il eſt plus facile d'obtenir ce qu'on ſouhaite d'un Souverain, avant qu'il ſoit reconnu pour tel, qu'après ſon Couronnement. Le pouvoir Légiſlatif apartenant au Parlement, il a été en droit de faire les Loix qu'il a cru néceſſaires pour le bien des Peuples; avant que de décider à qui apartenoit la Couronne. L'Auteur raporte ici toutes ces Loix, & n'oublie pas celle qui a été ſi ſouvent propoſée & rejettée dans le Parlement, c'eſt qu'aucune perſonne, qui aura quelque charge ou quelque penſion de la Cour, ne pourra être Membre de la Chambre des Communes. Cette Loi ne ſera exécutée que ſous les Succeſſeurs de Sa Majeſté.

De la conduite de cette Chambre dans l'occaſion préſente, l'Auteur paſſe à celle de la Chambre Haute, & fait voir par occaſion, quels ſont les priviléges de la Nobleſſe dans un Gouvernement libre, par oppoſition à la mau-

mauvaiſe ſituation où elle ſe trouve ſous un pouvoir Deſpotique. Dans le premier elle eſt comme l'ame de l'Etat, au lieu que dans le ſecond il faut qu'elle ſe faſſe honneur des emplois les plus bas à la Cour du Souverain. Il prend occaſion de là de faire voir le rang que les Princes d'Orange ont tenu dans la République de Hollande, depuis qu'elle eſt établie : au lieu que ſi ces Etats euſſent toujours été en la puiſſance des Eſpagnols, ces Princes n'auroient jamais paru avec tant d'éclat à la Cour des Rois d'Eſpagne. Il prétend que la Famille de *Naſſau* eſt une des plus anciennes de l'Europe, tirant ſon origine de deux fréres nommez *Naſua* & *Cimberius*, dont parle *Tacite*, & qui faiſoient déja figure dans le Monde du tems de *Jules Céſar* : le nom de *Naſua* eſt le même que celui de *Naſſau*.

Après avoir raporté toutes les Loix & Limitations que le Parlement a inſérées dans l'Acte qui régle la Succeſſion, M. Toland fait voir, que tout cela eſt très-conforme aux inclinations & au déſir du Peuple d'Angleterre, que ceux qu'ou nomme *Royaliſtes* & les *Républicains* y trouvent également leur intérêt, en ſorte que le Roi & le Par-

le-

lement ont trouvé le moyen d'abolir pour toujours ces noms odieux de *Whigs* & de *Tories*, qui diviſoient toute l'Angleterre, & qui pouvoient être un jour la cauſe de ſa perte.

Il montre que cèt Acte fait la ſureté de la Religion Proteſtante ; mais il prétend qu'on ne doit point tolérer les *Papiſtes* en Angleterre, non à cauſe de leurs dogmes ; mais parce que reconnoiſſant un autre Souverain que le Roi d'Angleterre, auquel ils doivent l'obéiſſance préférablement à tout autre Prince de la Terre, on ne peut jamais compter ſur leur fidélité, quelque ſerment qu'on exige d'eux ; outre qu'ils prétendent être obligez, ſous peine de damnation éternelle, de ne permettre la liberté de conſcience à perſonne qu'à ceux de leur Communion, lors qu'ils peuvent la leur ôter.

Mais parce que pluſieurs perſonnes prétendront, peut-être, que ce que le Parlement a fait à l'égard de la Succeſſion, eſt une innovation *illégale*, contraire aux fondemens du Gouvernement d'Angleterre ; M. Toland entreprend de faire voir le contraire, & prétend que le Parlement n'a rien fait que de très-conforme à la nature de ce Gouvernement & à la pratique conſtan-

ſtante de la Nation Angloiſe, ce qu'il prouve par pluſieurs exemples. Il montre qu'on ne doit point craindre les menaces des Princes, que leur Religion a exclus de la Couronne d'Angleterre. Il s'étend ſur les avantages, que l'Angleterre en particulier & l'Europe en général recevront de l'élévation de la Famille d'*Hanover* ſur le Thrône de la Grand' Bretagne. Il prétend que pour cèt effet il faut que l'Angleterre & la Hollande demeurent parfaitement unies, & ſoutient avec raiſon que c'eſt le ſeul moyen de maintenir la Religion Proteſtante & la liberté de l'Europe. Il rend aux Hollandois dans cette occaſion la juſtice qui leur eſt duë ; & comme ce Livre vient d'être traduit en leur langue, ils liront, ſans doute, avec plaiſir l'éloge que Mr. Toland fait de leur Nation. Il doit la bien connoître, puis qu'il a paſſé un tems conſidérable en Hollande.

ARTICLE VII.

CATALOGUE DE LIVRES *Nouveaux ou réimprimez depuis peu accompagné de quelques Remarques.*

I.

Le PROTESTANT SCRUPULEUX

ou Eclairciſſement du quatriême Chapitre des Avantures de la Madonna, en forme de Réponſe à une Lettre écrite à l'Auteur, par Mr. Jurieu, touchant le tître de Mére de Dieu, & la reputation de Cyrille d'Alexandrie & du premier Concile d'Epheſe. A Amſterdam, chez Jean du Freſne, 1701. in 8. pagg. 32. du caractére de ces Nouvelles.

IL y a quelque * tems que nous annonçâmes l'Edition d'un Livre de Mr. *Renout* qui a pour tître *les Avantures de la Madonna & de François d'Aſſiſe.* Quelques perſonnes, parmi les Réformez même, ont trouvé étrange que dans le quatriême Chapitre de ce Livre, l'Auteur aît parlé peu avantageuſement de S. *Cyrille* Archevêque d'Alexandrie, & du Concile d'Ephéſe, par qui les erreurs de *Neſtorius* furent condamnées, & qu'il aît témoigné, qu'il avoit de la repugnance de ſe ſervir du terme de *Mére de Dieu*, que ce Concile a donné à la Sainte Vierge. Un Proſelyte, qui a de l'eſprit & du ſavoir, témoigna le ſcandale, que la lecture de ce Chapitre lui avoit cauſé, par une Lettre qu'on n'a vûe encore qu'en manuſ-

* *Nouvelles de Juin*, 1701. *pag.* 697.

nuſcrit. Mr. *Jurieu* crut en devoir écrire à Mr. Renout, afin qu'il levât le ſcandale, que ſa Lettre avoit cauſé. En même tems la renommée, qui ne diminue jamais les choſes, répandit qu'on trouvoit à redire à la doctrine de Mr. Renout, & que ſa foi n'étoit pas auſſi pure qu'on l'auroit ſouhaité. C'eſt là ce qui a donné occaſion au petit Ouvrage, dont on vient de lire le tître.

L'Auteur n'y retracte point ce qu'il avoit avancé dans le précédent; mais il tâche de le défendre, & de faire voir qu'il n'a rien dit que de juſte, & que ce que d'autres Auteurs & Mr. Jurieu ont dit avant lui. Il avoüe qu'il a une repugnance invincible pour le titre de *Mére de Dieu*, qu'on donne à la Sainte Vierge, quoi que d'ailleurs il condamne de tout ſon cœur les erreurs qu'on impute à Neſtorius, ſans vouloir décider s'il les avoit effectivement, ou ſi ſes Adverſaires lui imputérent des dogmes qu'il ne croyoit point, pour avoir lieu de l'accabler. Les raiſons qui fondent ſon ſcrupule ſont 1. que cette propoſition, *Marie eſt la Mére de Dieu* eſt fauſſe en elle-même, parce que Dieu eſt un être éternel, qui ne tient l'exiſtence que de ſoi-même, &

que par conſéquent il n'a point de Mére. 2. Ce terme ne ſe trouve point dans l'Ecriture. Que ſi on lui objecte qu'il ſe ſert bien du mot de *Perſonne* en parlant du Pére, du Fils, & du S. Eſprit, quoi que l'Ecriture ne ſe ſerve pas de ce terme, il répond, qu'il s'en ſert, mais que ce n'eſt pas ſans ſcrupule, & que ſi quelcun pouvoit inventer quelque autre terme plus ſignificatif & plus propre à exprimer les grandeurs du Myſtére de la S. Trinité, il laiſſeroit celui de *Perſonne*, & adopteroit l'autre. En attendant, il déclare qu'il ne parlera, que comme l'Ecriture parle, autant qu'il lui ſera poſſible, craignant qu'en parlant autrement il n'en diſe trop ou trop peu. 3. Enfin, le troiſiéme fondement de ſon ſcrupule, eſt que le terme de *Mére de Dieu* a une eſpéce de conformité avec le langage des Payens, ſcandaliſe les Juifs & les Mahométans, & a été dans les ſiécles paſſez une pierre d'achopement aux Fidéles, qu'il a fait tomber dans l'Idolatrie; ce qui pourroit bien encore arriver.

Pour ce qui regarde S. Cyrille & le Concile d'Ephéſe, M. Renout ſoutient qu'il n'a parlé ſur ce ſujet qu'après Mr.

Mr. * *Basnage* dans son *Histoire Ecclesiastique.* Enfin, il prétend que & sur le nom de *Mére de Dieu*, & sur S. Cyrylle & sur son Concile, il n'en a pas plus dit que Mr. Jurieu lui-même dans sa seiziéme Lettre Pastorale de la premiére année, puis qu'il attribuë aux Péres de ce Concile, *une fausse sagesse* & *une témérité malheureuse*, & qu'il dit que *le nom de Mére de Dieu a quelque chose qui sonne mal, & qui est opposé à l'idée de Dieu, qui ne peut avoir de Mére.*

II.

MEMOIRES D'ARTILLERIE; *où il est traité des Mortiers, Petards, Arquebuses à croc, Mousquets, Fusils, &c. & de ce qui peut servir à l'exécution & au service de toutes ces Armes; des Bombes, Carcasses, Grenades, &c. de la fonte des Piéces, de la Fabrication du Salpêtre & de la Poudre; des Ponts, des Mines, des Charettes & des Chariots; des Chevaux, & généralement de tout ce qui dépend de l'Artillerie, tant par mer, que par terre. De l'arrangement des Magazins, la formation des Equipages & des Parcs, à la suite des Armées, & pour les siéges; de la marche des Equipages, &*

* *Mr. Du Pin, qui ne doit pas être suspect; parle à peu près comme Mr. Basnage.*

leur disposition dans un jour de combat, la maniére de défendre les Places, & les Devoirs des Officiers. Par le Sieur SURIREY DE SAINT REMY. A Amsterdam, chez Pierre Mortier, 1702. in 4. Tom. I. pagg. 348. Tom. II. pagg. 386. en gros caractére, avec un très-grand nombre de Planches.

IL y a quatre ou cinq ans, que ce Livre est imprimé en France; mais il ne l'avoit point encore été dans ces Provinces. Aparemment que ce sont les bruits de guerre, qui courent depuis quelque tems, qui ont déterminé le Libraire à le mettre sous la presse, & ou je suis fort trompé, ou il a assez bien rencontré.

Tout l'Ouvrage est divisé en quatre Parties. Dans la premiére l'Auteur traite des Officiers de l'Artillerie en général, de leurs Titres & Fonctions, immunitez & priviléges; des Etats qui se font dans l'Artillerie, & de la maniére dont il faut instruire la jeunesse, qui veut servir dans l'Artillerie.

Dans la seconde, l'Auteur explique les proportions & l'usage du Canon; tout ce que les Auteurs apellent *Bouches à feu*, comme Mortiers, Petards, Arquebuses à croc, Mousquets, Fusils,

fils, &c, & ce qui peut ſervir à l'exécution & au ſervice de toutes ces Armes. Il y a joint les Bombes, les Carcaſſes, les Grenades, & les Artifices.

Dans la troiſiéme il parle des Outils qui ſervent à remuer la terre, des Moulins, de la fonte des Piéces, de la fabrication du Salpêtre & de la Poudre, des Ponts, des Mines, des Charettes & Chariots, des Chevaux, & du reſte des autres Uteniles & Attirails dépendans de l'Artillerie.

Dans la quatriéme & derniére Partie, il aprend l'ordre & l'arangement des Magazins, la formation des Equipages & des Parcs, à la ſuite des Armées; & pour les ſiéges, la marche des Equipages & leur diſpoſition dans un jour de combat, la maniére de défendre les Places, le commandement, la ſubordination, & le devoir des Officiers. Il a joint à tout cela un Dictionaire des mots & des termes, qui ſont propres à l'Artillerie. On voit à la fin de la Préface de cèt Ouvrage une Liſte des Auteurs qui ont écrit ſur cette matiére, tant François, qu'étrangers.

III.

OEUVRES DIVERSES *de Mr.* DE FONTENELLE *de l'Académie Fran-*

çoise. A Amsterdam, chez Pierre Mortier 1701. en petit 8. Tom. I. pagg. 358. Tom. II. pagg. 300. Tom. III. pagg. 388. du Caractére de ces Nouvelles.

ON avoit déja imprimé plus d'une fois dans ces Provinces les divers Ouvrages, que Mr. de Fontenelle a donnez en divers tems au Public : mais on ne les avoit point encore ramaſſez tous enſemble, comme on vient de faire dans cette Edition, où ils ſont tous compris en trois Tomes. Le premier contiént les *Nouveaux Dialogues des Morts*, avec le *Jugement de Pluton* ſur ces Dialogues. On voit dans le ſecond les *Entretiens ſur la Pluralité des Mondes*, & l'*Hiſtoire des Oracles*. Le troiſiéme contient les *Lettres Galantes de Mr. le Chevalier d'Her***, les *Poëſies Paſtorales*, avec un *Traité ſur la Nature de l'Eclogue, & une Digreſſion ſur les Anciens & les Modernes*, & quelques autres Piéces de Poëſie du même Auteur. J'ai oüi dire, que Mr. de Fontenelle ne reconnoiſſoit point pour ſon Ouvrage les Lettres du Chevalier d'Her**. Il eſt pourtant vrai que la voix publique les lui donne : & j'en ai une Edition faite à Paris en 1699. chez *Michel*

Bru-

Brunet, qui porte que c'eſt la *troiſiéme Edition*, & qu'elles ſont *par Monſieur de Fontenelle de l'Académie Françoiſe.* Cependant, ce qui eſt plaiſant, il y a dans la même Edition une petite Préface, où l'on lit ces paroles. *Quant à cèt Auteur, il n'eſt pas ſi aiſé à deviner que l'on croiroit bien, & ce qui a ſervi à le cacher, c'eſt que ceux à qui on a fauſſement attribué cèt Ouvrage, n'ont pas crû qu'il leur fît aſſez de tort, pour s'en défendre bien ſérieuſement.* Le Sieur Brunet nous expliquera cette énigme, quand il le jugera à propos. Il y a encore une autre eſpêce de contradiction entre le tître & la Préface, que le même Libraire ne feroit pas mal de lever, s'il lui eſt poſſible. Le titre porte que c'eſt la *Troiſiéme Edition* AUGMENTÉE, & la Préface nous avertit, qu'*on en a retranché les Lettres, qui n'ont pas paru ſi agréables, que les autres*, & que *par là on a prétendu rendre cette Edition beaucoup meilleure que les autres.* Au reſte, il ne ſera pas inutile d'avertir ici, que le Sieur *Mortier* vient de faire une nouvelle Edition des *Caractéres de Théophraſte par* Monſr. *de la Bruyére*, & du *Saint-Evremoniana.*

IV.

Le THÉOPHRASTE MODERNÉ,

ou Nouveaux Caractéres des Mœurs. Nouvelle Edition. A Paris, en grand in 12. pagg. 600. d'un Caractére un peu plus gros que celui de ces Nouvelles. Et se trouve à Amsterdam, chez Henri Desbordes.

NOus parlâmes assez amplement de cèt Ouvrage dans nos Nouvelles de Février 1700. pag. 199. Il a été augmenté dans cette nouvelle Edition, tant de divers Articles Nouveaux, qu'on a eu soin de distinguer par une marque particuliére, que de quelques traits particuliers dont on a enrichi plusieurs Articles. Outre cela, on y a mis à la fin une Table fort ample, qui peut en quelque sorte servir de Clé, si ce n'est à l'égard de tout l'Ouvrage, du moins à l'égard de quelques endroits. J'ai remarqué aussi en confrontant legérement ces différentes Editions, qu'on avoit ôté dans cette derniére quelques Caractéres, qui se trouvoient dans la premiére. Voici un des Articles nouveaux. *Le bon goût est perdu, si celui des* ana *revient. Nous sommes, dit-on, menacez d'en voir encore beaucoup. Il commence de nouveau à en pleuvoir, l'orage se forme, & couvre tout le Parnasse: où donc se mettre à couvert?* Quelque mauvais plaisant répondroit à notre Auteur

teur, *ne craignez rien*, les ans *ne couvrent que le Parnasse, & vous en êtes encore bien loin.* Mais après tout, ce ne seroit qu'une plaisanterie, d'autant plus mauvaise, que notre Auteur mérite bien une place sur ce sacré Mont.

ARTICLE VIII.

Extrait de diverses Lettres.

D'*Angleterre.* Les *Transactions Philosophiques* du Mois de *Juillet* paroissent depuis quelque tems. En voici le contenu. I. Lettre du Docteur W. *Musgrave* à l'Auteur, touchant une Hemorragie périodique extraordinaire. II. Lettre de Mr. *Lewenhoek* sur les Araignées, leur génération, leur maniére de faire la toile, de prendre les mouches &c. III. Courte Rélation de quelques os prodigieux trouvez à *Chartam* dans la Province de *Cantorbery*. IV. Partie d'une Lettre, contenant l'Histoire d'une personne, qui compte fort exactement de très-grosses sommes, quoi qu'elle ne sache ni lire, ni écrire, communiquée par Mr. *Locke*.

Les *Transactions* d'Août sont publiées depuis sept ou *huit jours. On y trouve. I. Une Lettre du Docteur *Davies*

*. Dans une Lettre datée du 2. Octobre V. S.

au Chevalier *Charles Holt*, contenant l'Hiſtoire d'une perſonne, qui a rendu pluſieurs * *Hydatides* par les urines. L'Extrait d'une Lettre écrite de Londres à Mr. *Jean Monro*, ſur les Livres Nouveaux qu'on a imprimez, & qu'on imprime encore en Italie. II. Une Lettre de Mr. Leuwenhoek à Mr. *Chamberlaine*, ſur la cauſe des différentes ſaveurs de l'eau, & du trenchant des Raſoirs. III. Fragment d'une Lettre du même à l'Auteur, ſur les Obſervations faites par le Microſcope, dont il eſt parlé dans le ſecond Volume des *Mêlanges d'Hiſtoire & de Littérature* de Mr. *de Vigneul-Marville*. IV. La Deſcription d'une nouvelle eſpéce de Noyer découverte par Mr. *Reneaume*. V. L'Extrait d'une Lettre écrite depuis quelque tems de Rome par *Monſignor Giovanni Ciampini* au P. *Bernard Joſeph à Jeſu Maria* &c. ſur l'*Aſbeſte*, & la maniére de le filer & d'en faire des étofes incombuſtibles. VI. Extraits de quelques Livres. 1. *Jac. Gaveti Acad. Monſp. Alumni Avenionenſis Doct. Medici & apud Camberienſes Practici, nova Febris Idea, ſeu Conjecturæ Phyſicæ circa Febrium naturam. Genevæ.* 1700. in 8vo. 2. *D. Dominici Sanguineti Appuli Diſſertationes Iatrophyſicæ. Neapoli*, 1699. On

* Ce ſont de groſſes veſſies pleines d'eau.

On a abrégé la *Britannia* de *Cambden*, en deux Volumes *in* 8. Cependant on y a joint les Cartes de châque Province, & ajouté plusieurs choses qu'il avoit oubliées, ou qu'il n'avoit touchées qu'en passant; & qui méritoient d'être un peu plus étenduës. On a aussi imprimé un Cours entier de Géographie, *A System of Geography &c.* C'est à-dire, *Description nouvelle & exacte de la Terre, divisée en ses Empires, Royaumes, & Etats, avec des Remarques Historiques & Topographiques, & les Cartes de châque Pays très-bien gravées selon les dernières découvertes & corrections, que l'on a faites, par Herman Moll: à quoi l'on a ajouté des Tables Alphabétiques des noms tant Anciens que Modernes, de tous les lieux dont il est parlé dans cèt Ouvrage, & une Table Générale des matiéres les plus remarquables. in fol. pagg.* 700. On a gravé sur la Copie de Paris *les Côtes de France* en 15. grandes Cartes, & l'on a traduit les Remarques en Anglois, pour l'usage des Flotes de Sa Majesté.

Ceux qui voudront s'instruire dans la Navigation, trouveront de quoi se satisfaire dans l'Ouvrage suivant. *The Whole Art of Navigation, &c.* C'est-à-dire, *l'Art de naviger avec l'explication*

des termes de Marine ; écrit dans un ſtyle ſimple & familier, en forme de Dialogue entre un Maître & ſon Diſciple ; par le Capitaine Daniel Newhouſe. *A quoi on a ajouté une ſeconde Partie, ou l'Art de la Navigation, ſavoir la maniére de faire voile ; &c. avec les Problêmes d'Aſtronomie expliquez & réſolus par les Logarithmes, Sinus, & Tangentes.*

D'Allemagne. Vous vous êtes trompé, Monſieur, & vous n'êtes pas le ſeul, quand vous avez * attribué le Journal Allemand, qui s'imprime depuis quelque tems, à Mr. *Leibnitz.* Il eſt vrai qu'il y a quelques Articles de lui, où il eſt cité, ſous ces trois Lettres, *G. R. L.* qui ſignifient *Geheime Rath Leibnitz, Mr. Leibnitz Conſeiller privé.* Le véritable Auteur de cèt excellent Journal eſt Mr *Eccard*, qui réſide à Hanover, dans la maiſon de Mr. Leibnitz. Il eſt vrai que comme ce dernier favoriſe de tout ſon pouvoir tout ce qui concerne les belles Lettres, il a fourni de tems en tems quelques ſecours à Mr. Eccard, ce qu'il a pû faire facilement, puis qu'il entretient commerce avec beaucoup de Savans de l'Europe. Il a auſſi lû, autant que ſes fréquens voyages le lui ont permis, les Articles du Journal avant

* *Nouvelles d'Août 1701. pag. 236.*

avant qu'on les donnât à l'Imprimeur. C'eſt auſſi ce qu'a reconnu Mr Eccard, comme on peut le voir dans ſon mois de Février de cette année 1701. *pag.* 37. Vous avez parlé au même endroit de vos Nouvelles d'un Livre de Mr. Peterſen, ſur le *Myſterium Reſurrectionis omnium*, il a pour tître ἀποκατάστασις, *ſeu de Reſtitutione omnium rerum.* On ne doute point que ce qui a donné occaſion à l'impreſſion de ce Livre, ne ſoit un autre Ouvrage publié l'année derniére ſous le tître de l'*Evangile éternel.* La voix publique le donne à la femme de Mr. Peterſen, & celui-ci l'a inſeré tout entier dans ſon ἀποκατάστασις.

De France. Dans les *Nouvelles* † d'Octobre, en raportant les Propoſitions de Mr. *de Cailly*, qui ont été cenſurées on a omis l'11. & la 12. qui méritent pourtant bien d'être raportées; les voici

11. L'Ame de Jeſus-Chriſt, dans la cauſe efficiente de ce Myſtére (*la Tranſubſtantiation*) s'y doit plutot trouver par la force des paroles, qui font ce qu'elles ſignifient, que par concomitance.

Leurs paroles, ſauf l'honneur que nous leur devons (parlant des Péres du

† *pag.* 468.

du Concile de Trente, qui ont dreſſé le Chapitre, où le contraire de la propoſition précédente eſt défini) peuvent bien paſſer pour une explication qu'on puiſſe réformer, mais non pas pour une déciſion, qu'on ſoit obligé de croire, ſur peine d'Héréſie.

Vous parlez, Monſieur, dans votre *République des Lettres Février* 1701. *pag.* 237. d'un Ouvrage fort curieux intitulé, *les Entretiens des Cafés de Paris*, & vous ajoutez que vous m'en ſoupçonnez être l'Auteur (Mr. l'Abbé Bordelon) c'eſt un honneur que vous me faites; mais que je ne mérite point du tout. Je vous prie d'en inſtruire le Public.

On a vû, enfin, l'Ouvrage de Mr. *Du Pin* promis depuis ſi long tems. En voici le titre. *Défenſe de la Cenſure de la Faculté de Théologie de Paris du* 18. *Octobre* 1700. *contre les Propoſitions des Livres intitulez*, Nouveaux Mémoires ſur l'Etat de la Chine. Hiſtoire de l'Edit de l'Empereur de la Chine. Lettres des Cérémonies de la Chine. *Par M. Loüis Ellies du Pin Docteur en Théologie de la Faculté de Théologie de Paris, & Profeſſeur Royal en Philoſophie. A Paris, chez Pralard. in* 12. *pagg.* 575.

Dans la Préface, Mr. Du Pin fait un détail des droits & Priviléges de la Faculté

culté de Théologie de Paris, pour juger de la Doctrine qui concerne la Foi & les mœurs, ſans qu'elle ſoit obligée de rendre compte de ſes Cenſures. Que cependant, comme il y a des exemples, que, dans de ſemblables occaſions quelques Membres de la Faculté ont entrepris la défenſe de ſes Cenſures, plûtôt pour inſtruire & édifier les Fidéles, que pour venger l'honneur de leurs Corps; M. Du Pin dit qu'il a crû rendre un ſervice conſidérable à l'Egliſe, de faire un Recueuil d'une partie des raiſons & des autoritez, ſur leſquelles la Cenſure de la Faculté eſt fondée, d'en faire voir la juſtice & de répondre aux argumens qu'on a faits, & que l'on peut faire en faveur des propoſitions condamnées. L'Auteur proteſte enſuite, que ſon Ouvrage eſt purement dogmatique; qu'aucun ne s'y trouvera perſonnellement attaqué, ni offenſé, pas même ceux dont les Livres ſont cenſurez. Qu'il leur fait la juſtice de croire, qu'ils n'ont eu aucune mauvaiſe intention, & qu'ils ſont très-éloignez d'aprouver les pernicieuſes conſéquences qu'on leur a fait connoître: Mais qu'il eſt de ſon devoir de prouver que les qualifications, dont on a noté les Propoſitions leur conviennent; & de repouſſer les reproches faits

con-

contre la forme de la Censure, & contre la Faculté, sans relever les injures dites contre les Docteurs, & contre lui-même en particulier.

De Hollande. Pour répondre à l'Extrait de Lettre que vous avez inséré contre moi (Mr. Aymon) dans vos Nouvelles du mois d'Octobre * dernier; je me contenterai de faire remarquer cinq choses à l'Auteur de la Lettre. 1. Que quand j'ai parlé des Cartesiens, je n'ai eu en vuë que ceux qui adoptent toutes les opinions de M. Descartes, sans exception, or comme il n'y a, peut-être, pas un Savant qui aprouve tout ce que ce Philosophe a écrit, il s'en ensuit qu'en refutant quelques uns de ses sentimens, je n'ai point choqué les beaux Esprits, qui cherchent à perfectionner les Sciences ou qui batissent sur quelques uns de ses principes; & encore moins les Magistrats, dont je n'ai point parlé, & que l'Auteur de la Lettre ne fait pas venir bien à propos sur les rangs avec les Copernicians, puisque le Gouvernement des Etats n'a rien de commun avec les Tourbillons de Descartes, ni le repos des Peuples avec le mouvement de la Terre autour du Soleil. 2. Que je n'ai point dit que les

* *Pag.* 476.

les Cartéſiens fuſſent des gens à viſion, & que je n'ai parlé des Tourbillons du Cerveau que d'une maniére conditionelle & ſoutenable au pied de la lettre, en diſant que quand on voit des mouvemens où il n'y en a point, ou ne voit que des Chiméres, ou bien on a quelque émotion dans la tête. 3. Qu'en parlant des abſurditez & des Principes contradictoires de Deſcartes, j'avois en vuë non ſeulement les endroits de ſes Lettres que j'ai citez, par forme d'exemple, mais encore beaucoup d'autres qui ne paroiſſent pas moins contraires à la Vérité qu'à la Raiſon, comme eſt celui de la page 542 de ſes Méditations, où il dit, *que les Eſſences dépendent tellement de Dieu, qu'il a pû faire que deux fois quatre ne fuſſent pas huit.* N'eſt-ce pas là confondre les Etres, qui ſont réellement diſtinguez les uns des autres par leur ſubſiſtance particuliére. 4. Que ce que j'ai dit touchant le mouvement des Etoiles fixes n'eſt point attribué aux Cartéſiens dans mon Ecrit, mais à de nouveaux Philoſophes, comme on le peut voir à la page 263. des *Ouvrages des Savans*, ainſi il n'y a pas lieu de me taxer d'ignorance là-deſſus, comme fait l'Auteur de la Lettre. S'il ne peut ſouffrir ceux qui attribuent cette opinion aux

Car-

Cartéſiens, qu'il refute le Pére Deſchales & non pas moi. Car il trouvera tout ce qu'il m'a imputé dans ſon Traité *in* 4. de *la Navigation*, imprimé en François à Paris en 1677. *Je ne puis pas me diſpenſer*, dit-il à la page 263. *de refuter en paſſant l'opinion des Cartéſiens, qui tâchent d'expliquer le vent d'Eſt continuel ſous la Zone Torride, par le mouvement de la Terre. Ils aſſurent donc que dans quelque Tourbillon que ce ſoit, qui roule autour de ſon centre, les parties les plus proches font leur tour plus vîte, que celles qui en ſont plus éloignées. C'eſt ainſi que les Etoiles qui roulent autour du Soleil employent plus de vint mille années à faire leur tour, Saturne trente, Jupiter douze, &c.* Je ne ſai pas quels Cartéſiens il a connus de ce ſentiment, l'Auteur de la Lettre peut le demander à ceux de la Societé du P. Deſchales, qui ſavent, peut-être, ce que l'Auteur de la Lettre ne ſait pas: pour moi j'ai dit que pluſieurs nouveaux Philoſophes étoient de ce ſentiment, & ſi l'on me demande quels ſont ces nouveaux Philoſophes, je dirai que ce ſont pluſieurs de mes Amis, qui ont adopté le nouveau Syſtême Aſtronomique du P. *de la Grange* de la Congrégation de l'Oratoire, ſoit qu'ils l'adop-

doptent en tout ou en partie ſeulement, afin d'expliquer le mouvement des Cieux & des Planétes, ſans ſe ſervir d'Epicycles. 5. Je dis, enfin, qu'on ne trouvera point que j'exige de récompenſe pour faire voir mille belles découvertes, comme il eſt inſinué par apoſtille au bas de la Lettre contre moi; j'ai ſeulement parlé de deux nouvelles Inventions, qui ne tendent qu'à un ſeul but, comme on peut le voir à la pag. 275. des Ouvrages des Savans, & l'Auteur y en ajoute *mille*, qu'eſt-ce qu'on peut inferer de là ſi ce n'eſt que la ſincérité & la vérité ne ſe trouvent pas en ce que l'Auteur a dit contre moi, d'une maniére ſi mépriſante. Je ne veux point lui rendre la pareille, ni charger un Journal de reproches, ou de diſputes perſonnelles, j'aime mieux écrire quelque choſe d'utile au Public, qui s'attend que l'Auteur reſolve les difficultez du Syſtême contre lequel j'ai écrit; & qu'il parle en Philoſophe touchant le Paralléliſme & le mouvement chancelant de la Terre, au lieu de ſuppoſer tout ce qu'il lui plait ſans aucune preuve, & ſans tirer des conſéquences, qui ne ſont pas recevables en Philoſophie. Car il ne ſuffit pas de parler du mouvement apa-

rent

rent des Aſtres ſelon les régles de l'Optique, ou de faire voir géométriquement la route qu'ils doivent tenir ſur quelque Cercle; mais il faut découvrir les cauſes Phyſiques de ces mouvemens & démontrer non pas qu'ils ſe font de la ſorte, mais pourquoi ils ſe font de telle ſorte, & quelle en eſt la véritable cauſe Phyſique; comme, par exemple, ſi c'eſt la vertu de l'Aiman qui retient l'Axe de la Terre paralléle à celle du Monde, pourquoi elle ne laiſſe pas néanmoins de chanceler, & pourquoi elle le fait plûtôt d'Orient en Occident, que d'Occident en Orient. Car un Philoſophe ne doit pas ſeulement ſe contenter de faire de pareilles ſuppoſitions en l'air, ou ſans preuves, comme font les Copernniciens. Pour moi je ne ſaurois adopter aucune opinion aveuglément, j'aime mieux ne prendre aucun parti, que de raiſonner ſans fondement, comme font certains prétendus Philoſophes.

Les Srs *l'Honoré* Libraires à la Haye viennent d'achever l'Edition de deux gros Volumes *in* 12. ſous le tître de, *Mémoires de la dernière Révolution d'Angleterre, contenant l'Abdication de Jaques II. l'avénement de Sa Majeſté le Roi Guillaume III. à la Couronne, &*

plu-

pluſieurs choſes arrivées ſous ſon régne. On pourra en parler une autrefois. Les Srs *Waesbergue* à Amſterdam impriment des Oeuvres Poſthumes de *Deſcartes*. Le Sr. *Gallet* dans la même Ville imprime des *Elémens d'Algébre* de M. *Ozanam*. Ce ſera deux Volumes *in* 8. Le *Doctrina Temporum* du P. *Petau* eſt actuellement ſous la preſſe, ſur un Exemplaire où l'Auteur avoit fait des additions & des corrections de ſa propre main. Le Sr. *Lombrail* commence à débiter la *Relation de la Cour de Portugal, ſous D. Pedre II. à preſent régnant. Avec des Remarques ſur les Interêts de cette Couronne par rapport aux autres Souverains; & l'Hiſtoire des plus conſiderables Traitez, qu'elle ait faits avec eux*, traduite de l'Anglois. On en parlera auſſi une autrefois.

On a été obligé de renvoyer au mois ſuivant pluſieurs Nouvelles litéraires, qui n'ont pas pû trouver place ici.

TA-

TABLE

Des Matieres Principales.

Novembre 1701.

BENEDICT PICTET, *Theologie Chrétienne.* 483
DESMAIZEAUX, *la Lettre à l'Auteur des Nouvelles.* 510
MICHEL LE VASSOR, *Histoire du regne de Louis XIII. Tome III.* 519
Analyse de l'Examen du Sentiment des Carteſiens ſur la cauſe de la Continuations du Mouvement. 540
Theſaurus Theologico-Philologicus. 545
JO. TOLAND, *Anglia Libera. Or the Limitation and Succeſſion of the Crown of England explain'd and aſſerted.* 566
RENOUT, *le Proteſtant Scrupuleux.* 577
SURIREY DE S. REMY, *Memoires d'Artillerie.* 581
FONTENELLE, *ſes Oeuvres.* 583
Le Theophraſte Moderne. 585
Extrait de diverſes Lettres. 587

FIN.

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Decembre 1701.

Par JAQUES BERNARD.

A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES
dans le Kalver-Straat.

M. DCCI.

Avec Privilege des Etats de Holl. & Westf.

Fautes à corriger

Dans le dernier Sémestre de 1701.

Pag. 131. lig. 28. *ces propres*, lis *ſes propres*. Pag. 154. à la derniere lig. de la Note d'en bas. *phius*, lis. *Gryphius*. Pag. 312. lig. 22. *ſeront*, lis. *ſeront*. Pag. 319. lig. 13. *LXVIII.* lis. *CLXVIII.* Pag. 321. lig. penult. de la Note. *mois*, lis *mais*. Pag. 392. lig. 18. *ſa force*, lis. *la force*. Pag. 457. lig. 3. *Trinbeïſme*, lis. *Trithéïſme*: Pag. 491. lig. 17. *autre*, *ou*, lis. *autre plus*, *ou* Pag. 504. lig. 8. *ut*, lis. *et*. Pag. 516. lig. 10. *trouver combien*, lis. *trouver en combien*. Pag. 539. lig. 22. *occupe*. lis. *occupa*. Pag. 561. lig. 26. *la*. lis. *ta*. Une ligne plus bas. *avoit ſervi malheureuſement*. lis. *auroit ſervi merveilleuſement*. lig. penult. de la même pag. ôtez *pris*.

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Decembre 1701.

ARTICLE I.

AN ACCOUNT OF LIVONIA, *with a Relation of the Rise, Progress, and Decay of the Marian Teutonick Order. The Several Revolutions that have happen'd there to these present Times, with the Wars of Poland, Sweden, and Muscovy, contending for that Province. A particular Account of the Dukedoms of Courland, Semigallia, and the Province of Pilten. To which is added, The Author's Journey from Livonia to Holland, in* 1698.

with his Obſervations upon Pruſſia, Brandenburgh, Hanover, Heſſe, and ſeveral other German Courts. Sent in Letters to his Friend in London. C'eſt-à-dire, *Rélation de la Livonie, avec l'Hiſtoire de l'origine, des progrès, & de la décadence de l'Ordre Teutonique. Les différentes Révolutions, qui y ſont arrivées juſqu'à préſent, avec les guerres de Pologne, de Suéde, & de Moſcovie, au ſujet de cette Province. Une Rélation particuliére des Duchez de Courlande, de Semigalle, & de la Province de Pilten. A quoi on a ajouté le Voyage de l'Auteur fait de Livonie en Hollande en* 1698. *avec ſes Remarques ſur la Pruſſe, le Brandebourg, le Duché de Hanover, la Heſſe, & pluſieurs autres Cours d'Allemagne, envoyé dans des Lettres à un de ſes Amis à Londres.* A Londres. 1701. en grand 8. & gros caractére. pagg. 360.

CEt Ouvrage eſt compoſé de dix-ſept Lettres. Dans la premiére l'Auteur parle des avantages des Pays Septentrionaux en général. Il paſſe de là à l'origine des Habitans de la Livonie, & à leur civilité envers les Etrangers. Et parce qu'il croit que les Li-

Livoniens ſont originairement Allemands, il y traite auſſi de l'antiquité de la Nation Allemande. Le Public n'a pas encore oublié les deux gros Volumes qu'a faits *Olavus Rudbekius*, pour prouver que la Suede eſt le plus beau Pays du Monde, & qu'il a été un des premiers peuples après le Déluge: ou s'il peut les avoir oubliez, il s'en rafraichira la Mémoire, quand il lui plaira dans les *Nouvelles de la République des Lettres de* 1685. *Janvier*, *pag.* 49. & *Février pag.* 119. Notre Auteur ne pouſſe pas les choſes ſi loin; mais, de la maniére dont il parle des Pays Septentrionaux, il fait aſſez connoître, que ſi on lui emlaiſſoit le choix, il ne balanceroit pas entre le Septentrion & le Midi. C'eſt l'opinion générale des Peuples du Nord, que leur Pays a été des premiers habité après le Déluge. Peut-être que ces premiers hommes, c'eſt la remarque de notre Auteur, effrayez de la peine dont Dieu avoit puni le genre humain, choiſirent un Pays, où le froid du climat tempérant la fougue de leurs paſſions, les obligeât à être ſages, comme malgré qu'ils en euſſent. N'eſt-ce point pour cette raiſon qu'*Auguſte* exila *Ovide* dans ces Pays Septentrionaux? Ne voulut-il

point temperer en lui cette ardeur bouillante, qui l'avoit porté à s'aprocher un peu de trop près de la fille de cèt Empereur ? *Son châtiment procura ſa guériſon*, dit agréablement notre Auteur ; & au lieu des vices auſquels il s'étoit adonnez dans un climat auſſi chaud que celui de Rome, au milieu des glaces du Septentrion il pratiqua la vertu, à la maniére payenne, juſques à une extrême vieilleſſe. On ne ſauroit diſconvenir que ce ne ſoit là le meilleur remêde contre l'impétuoſité des paſſions. Déployez toute vôtre éloquence, employez les promeſſes du Paradis, & les menaces de l'Enfer, pour porter à la continence un jeune homme de vint-cinq ans, à qui le ſang boult en abondance dans les veines : vous n'avancerez rien, ou preſque rien ; vos raiſons quelque belles & bonnes qu'elles ſoient ne ſeront pas ſeulement écoutées. Mais envoyez-le au fonds de la Livonie, & choiſiſſez ſur tout pour cela la ſaiſon de l'hiver, ce climat vous le rendra en moins de rien doux comme un agneau, & plus tempérant qu'une Veſtale. On a beau dire, il n'y a rien de tel qu'une vertu de tempérament, elle eſt ferme, elle eſt de durée ; parce que la cauſe qui la pro-

produit eſt permanente ; au lieu que les vertus de raiſon & de réflexion ſont fort ſujettes à des éclipſes. La tentation s'offre à tout moment, & par malheur la Raiſon n'eſt pas toujours d'humeur de combattre la tentation.

Tout cela va, ce ſemble, à établir de plein droit l'avantage des Pays Septentrionaux ſur les Méridionaux : cependant avoüons la vérité, chaque climat a ſes paſſions. On eſt moins amoureux en Suéde qu'en Eſpagne ; mais en récompenſe on y boit infiniment plus. Il reſteroit à décider quel crime eſt le plus grand & à de plus fâcheuſes ſuites, l'yvrognerie ou l'incontinence ? S'il eſt vrai que quelques enfans de Noë allérent habiter le Nord par amour pour la vertu, & qu'ils ayent bien ſû le pour & le contre de part & d'autre, on ne ſauroit douter qu'ils n'ayent décidé, qu'il valoit mieux s'expoſer au danger de devenir yvrogne, qu'à celui de devenir incontinent.

Mais *Pufendorf* ne croit pas que ce ſoit l'amour de la vertu, qui ait fait prendre ce parti à ces premiers hommes, il veut que la curioſité & l'amour de l'Aſtronomie en ayent été la véritable cauſe. Ils obſerverent l'Etoile polaire, qui leur parut fixe & immobile,

pendant que tous les autres Aſtres du firmament paroiſſoient décrire des cercles les uns plus grands, les autres plus petits. Ils eurent la curioſité d'éprouver, quelles étoient les influences de cette Etoile dans les Pays, ſur leſquels elle étoit toujours perpendiculaire. Cela les obligea à s'avancer vers le Nord & à s'y aller établir. Je ſuis fâché qu'une penſée auſſi peu vraiſemblable ſoit entrée dans l'eſprit d'un Auteur auſſi judicieux que l'étoit Puſendorf.

Le notre n'a garde de l'adopter. Il croit que les Enfans de *Japhet* ayant extrêmement multiplié, & envoyé des Colonies dans toute l'Europe, la néceſſité, plutôt que la curioſité, les porta à aller s'établir dans des lieux ſi éloignez de celui de leur origine. Il y a même aparence, ſelon notre Auteur, que faiſant leurs voyages en été, ce frais dont on joüit alors dans ces Pays glacez, en comparaiſon de la chaleur qu'on reſſent dans des Pays plus méridionaux, la face riante de toute la nature dans cette ſaiſon, la beauté des forêts, la verdure & la fertilité de la terre, joignons y un jour preſque perpétuel, les charmérent ſi fort, qu'ils réſolurent de s'y établir, peut-être, ſans

ſans faire trop de réflexion ſur les fâcheux retours d'un long & ennuyant hiver accompagné de tous ſes frimats.

Quoi qu'il en ſoit des raiſons, qui ont déterminé les hommes à s'établir dans le Septentrion, on ne ſauroit douter qu'il n'aît été peuplé aſſez tôt, & que les femmes n'y ayent été beaucoup plus fertiles qu'ailleurs; puis que quand on lit dans l'Hiſtoire le nombre prodigieux de perſonnes, qui ſont ſorties de ce Pays, & qui ont inondé & couvert preſque toute l'Europe, il eſt impoſſible de concevoir, comment le Nord a pû produire tant de monde. Auſſi les Auteurs l'ont-ils apellé l'*Attelier des Nations*, *Officinas Gentium.* Notre Auteur s'étend beaucoup ſur tous les avantages de ce Pays. Il croit que la beauté des femmes du Septentrion a pû porter pluſieurs perſonnes à aller viſiter ces Pays éloignez, & poſe pour conſtant qu'elles excellent par deſſus toutes les autres femmes du Monde, autant que les Angloiſes excellent ſur tout le reſte. C'eſt là la véritable étoile du Nord qui conduit pluſieurs Voyageurs dans des climats ſi glacez; d'autant plus, que loin d'y être enfermées comme en Italie & en Eſpagne, elles y joüiſſent d'une honnête liberté, leurs

Epoux comptant abſolument ſur leur ſageſſe, ignorant juſques au nom de jalouſie, & ne leur donnant d'autre ſurveillant que leur propre vertu.

Notre Auteur, au reſte, confirme ce que nous avons dit du vice des peuples du Septentrion, & s'exprime même en des termes beaucoup plus forts, comme on en jugera par la traduction, que nous en allons faire. *Les perſonnes de qualité*, dit il, *ſe firent un plaiſir de nous regaler & de nous divertir, en ſorte qu'il ſemble que l'ancienne hoſpitalité Angloiſe ſe ſoit retirée dans ce Pays. On peut à la vérité leur objecter qu'ils contraignent à boire avec excès; & il eſt vrai que quand vous leur envoyeriez un Vaiſſeau plein de Philoſophes pour les porter à la ſobrieté; ils pourroient bien en faire des Martyrs de la grape, mais ils n'en feroient jamais des ſectateurs de leur doctrine.*

II. La ſeconde & la troiſiême Lettre contiennent une Deſcription de la Livonie & de ſes principales Villes, & un abrégé de ſon Hiſtoire. Les premiers Allemands, qui découvrirent ce Pays, le trouvant fertile, ſain & agréable, l'apellérent en leur langue *Lieve-Land*, c'eſt-à-dire, *Payſ aimable*. La Livonie apartient en partie au Roi de

Suéde

Suéde & en partie au Duc de Courlande, ſous la protection de la Pologne. Elle eſt diviſée en pluſieurs Duchez, Gouvernemens, & Provinces. L'Eſthonie & la Lettie, apartiennent au Roi de Suéde; la Courlande, Semigalle, Pilten &c. au Duc de Courlande. Il y a une troiſiéme partie, qu'on apelle la Livonie Polonoiſe, diviſée en pluſieurs Staroſties & Territoires, & dépendante de la République de Pologne. C'eſt dans la Lettie, qu'eſt la Ville de Riga, la Capitale de tout le Pays. Elle eſt fort marchande, & ſi peuplée, que les Fortifications empêchant qu'on ne la puiſſe agrandir, on y a bâti pluſieurs Faubourgs. Elle eſt ſituée ſur la Dwina, qui fait preſque toute ſa force du côté de la Pologne; mais les Suédois comptent que les Polonois n'auront jamais ni aſſez de bonne Infanterie, ni aſſez d'Artillerie, pour l'aſſiéger avec ſuccès. Du côté de la Moſcovie, Riga eſt fortifiée à la moderne, avec une belle Citadelle toute neuve, & qui n'eſt pas encore achevée.

On prétend que huit cens trente ſix ans après le Déluge les peuples de ce Pays étoient déja ſi aguerris, que *Berico* Roi des Suéves & des Goths ſe

plaignit dans une Assemblée des Etats de son Pays, des courses que les Livoniens avoient faites dans son Royaume, & leur demanda du secours, *pour* les reduire à la raison. Ils le lui accordérent, & il les assujettit à son Empire. On verra dans notre Auteur la suite de l'Histoire de ce Pays.

Canut Roi de Danemarc fut surnommé *le Saint*, parce qu'ayant * conquis la Livonie, il porta les Habitans à embrasser la Religion Chrétienne. Mais leur entiére conversion ne se fit que sous l'Empire de † *Frédéric Barberousse*. Ce fut alors que quelques Marchands de la Ville de Brême ayant été poussez par la tempête près de l'endroit où la Dwina se décharge dans la mer, commencérent à négocier avec les habitans de Livonie; & trouvant que le Pays étoit commode & avantageux pour le négoce, ils y envoyérent des Colonies, & en même tems des Moines, qui portérent les peuples à embrasser le Christianisme, § *selon la méthode de l'Eglise Romaine dans tous les siécles*, c'est-à-dire, par les exhortations & par les menaces. *Mais*, ajoute l'Auteur, *ces maximes violentes firent plus*

* *Dans l'onziéme siécle.* † *en* 1158.
§ *Ce sont les termes de l'Auteur.*

plus de mal que de bien. Car durant l'abſence de leur premier Evêque, nommé *Meinhard* perſonnage bon, pieux & vertueux, ces nouveaux Chrétiens, pour témoigner l'averſion qu'ils avoient pour toutes les violences dont on avoit uſé envers eux, ſe jetterent dans l'eau courante, pour effacer, diſoient-ils, les caractéres qu'ils pouvoient avoir reçus par les eaux du Batême.

En 1200. *Albert* troiſiéme Evêque de Livonie, attendant du ſecours de * l'Empereur, pour ſoûmettre entiérement les Habitans à la foi Chrétienne, lui fit hommage de la Livonie, comme d'un fief de l'Empire, & en obtint la permiſſion de faire battre monnoye. Deux ans après cèt Evêque bâtit la Ville de *Riga*, *quaſi nova fide rigata*, *comme arroſée d'une nouvelle foi.* L'Empereur accorda auſſi à l'Evêque la permiſſion d'établir un nouvel Ordre de Chevalerie, pour la défenſe de ſon nouveau Domaine; il commença effectivement en 1204. & fut confirmé par le Pape *Innocent III.* Les Chevaliers étoient aſſujettis aux mêmes Loix que les Templiers. Le premier Grand Maître, fut *Vinno de Rohrbach.*

* *Henri VI.*

Rohrbach. Ils portoient le nom d'*Enſiferi* ou *Porte-épée*. Ils eurent de grandes guerres à ſoutenir contre les Danois. Trente cinq ans après leur établiſſement, & n'ayant encore eu que deux Grands Maîtres, ils furent entiérement abolis, & * réunis à l'Ordre Teutonique.

III. L'HISTOIRE de cèt ordre, & des guerres qu'il eut à ſoutenir en Livonie fait le ſujet des quatre Lettres ſuivantes. L'Auteur s'étend ſurtout ſur les actions héroïques du Grand Maître *Plettenberg*, qui a été ſi eſtimé, que le Duc de *Rohan*, dans ſon *Parfait Capitaine*, & quelques autres Ecrivains ont dit, qu'il n'y avoit jamais eu que trois grans Héros dans le monde, *Alexandre le Grand*, *Jules Céſar*, & Plettenberg. Il vivoit du tems de *Luther*, & favoriſa la Réformation dans la Livonie, en quoi il fut ſecondé par *Guillaume* Marquis de Brandebourg & Archevêque de Riga, qui ſe déclara pour cette doctrine. Plettenberg mourut en 1535. Notre Auteur entre auſſi dans l'examen des raiſons de la diminution de la puiſſance de l'Ordre Teutonique, & croit que les diviſions & les débauches des Che-

* *en* 1238.

Chevaliers de cèt Ordre y ont beaucoup contribué.

En 1560. les Livoniens reduits à un déplorable état par les Moſcovites eurent recours à la protection de la Suéde & de la Pologne; & ces deux Puiſſances firent ſi bien qu'elles s'aſſujettirent châcune une partie de ce Pays.

IV. Les cinq Lettres qui ſuivent contiennent la ſuite de l'Hiſtoire de Livonie, depuis le partage dont on vient de parler, juſques à la mort de *Charles XI.* Roi de Suéde. On y voit les guerres des Moſcovites, des Polonois, & des Suedois, dont la Livonie fut preſque toujours le Théatre, comme elle l'eſt encore aujourd'hui. On n'y oublie point les cruautez inoüies d'*Ivan Waſilewicz*, Czar de Moſcovie, le Tyran le plus barbare, qui aît jamais été ſur la terre. Il eſt vrai que les Polonois ne contribuérent pas peu à irriter ſa fureur. Le Czar avoit demandé en mariage la Princeſſe *Catherine* Sœur de *Sigiſmond Auguſte* Roi de Pologne. Elle lui auroit été accordée, s'il eut voulu permettre, que les enfans qui naîtroient de ce mariage lui ſuccederoient; mais comme il en avoit d'un premier lit, il ne voulut point conſentir à cette condition, & la Princeſſe

ceſſe lui fut refuſée. On ne ſe contenta pas de cèt affront, les Polonois eurent l'inſolence de lui envoyer pour Epouſe une Jument blanche vétuë & parée comme une femme. Le Czar s'en vengea cruellement. Il * vint aſſiéger Polocko avec une Armée de trois cens mille hommes; la prit par aſſaut, la pilla, y maſſacra pluſieurs milliers de perſonnes, & en emmena quatre vints mille en captivité. Cinq ans après il découvrit une Conſpiration tramée contre lui, & fomentée par le même Sigiſmond. Saiſi de fureur, il fit mourir dans les tourmens, tous ceux qui y avoient eu part & dont on put ſe ſaiſir, ſans épargner leurs femmes, leurs enfans, leurs parens, leurs amis, leurs ſujets, leurs fermiers, leurs Domeſtiques de l'un & de l'autre ſexe. Il fit raſer leurs maiſons & effacer leurs noms des regîtres publics. Il fit mourir toutes les bêtes, qui leur apartenoient, chevaux, bétail, chiens & chats, ſans épargner les poiſſons de leurs étangs & viviers; qu'il fit empoiſonner. Deux fréres Miniſtres de cette exécution trouvant un petit enfant dans un berceau, n'eurent pas le courage de le maſſacrer; mais le portérent

* en 1563.

térent au Tyran, pour exciter ſa pitié. Le Tyran le prit entre ſes bras, & après l'avoir baiſé & careſſé, lui enfonça un couteau dans le ſein, & le jetta aux chiens par la fenêtre : après quoi il voulut qu'on maſſacrât en ſa préſence les deux fréres, qui n'avoient oſé égorger cèt innocent. On pourra voir dans notre Auteur d'autres exemples des cruautez de cé Monſtre.

Perſonne n'ignore que les Payſans de Livonie, quoi que Chrétiens, vivoient dans une eſpêce d'eſclavage ſous leurs Seigneurs temporels. *Etienne* Roi de Pologne ayant fini la guerre de Moſcovie, voulut donner quelque ſoulagement à ces malheureux. Il les fit aſſembler, leur dit qu'il avoit pitié de leur miſére, qu'il ne pouvoit ſoufrir que leurs Seigneurs, pour la moindre faute, les aſſommaſſent de coups de bâton, ſans reſpecter les cheveux gris : qu'il étoit d'avis de changer cette cruelle peine, en quelque petite amende, ou en une priſon de peu de jours. Alors ces pauvres malheureux accoutumez à l'eſclavage, ſe jettérent à ſes piés, & le priérent, au nom de Dieu, de ne point changer leurs anciennes coutumes ; parce qu'ils ſavoient par expérience, que toutes innovations ne valurent

lurent jamais rien, & ne leur avoient jamais procuré aucun avantage ; mais avoient toujours au contraire apéſanti leur joug. Le Roi, ne put s'empêcher de rire de leur ſimplicité & dit *Phryges nonniſi plagis emendantur.*

Ils firent paroitre un peu plus d'eſprit * quelque tems après. Le Général des Jéſuites & douze autres Péres de la Société s'étant rendus à Riga obligérent le nouvel Evêque établi à Wenden de ſolliciter ſes Payſans à embraſſer la Religiou Romaine. On leur donna un mois de tems, pour les reſoudre à le faire volontairement, avant qu'ils y fuſſent contraints par la force. Ces malheureux, ayant conſulté entr'eux, répondirent, qu'ils étoient ſimples & ignorans, qu'ils avoient été élevez dans la Religion Proteſtante, dont leurs Seigneurs & leurs maitres continuoient de faire profeſſion ; eux qui ſavoient mieux ce qui étoit bon ou mauvais, qu'ils ne le ſavoient eux-mêmes. Que ſans doute, leurs Seigneurs n'avoient pas envie d'aller à tous les D**, que par conſéquent les Jéſuites devoient commencer par la converſion de ces grans Seigneurs, & travailler enſuite à la leur.

En

* *en* 1583.

En 1680. il ſe tint une Aſſemblée Générale des Etats de Suéde à Stockolme, où le Roi *Charles XI.* fut déclaré Souverain abſolu & indépendant, & revétu d'un pouvoir illimité ſur ſes ſujets. La Nobleſſe de Livonie reſſentit un funeſte contrecoup de cette délibération. On la dépouilla d'une partie de ſes biens & de ſes priviléges ſous divers prétextes. Ceux qui voulurent repréſenter leurs griefs au Prince, furent traitez de rebelles & de ſeditieux, & enfermez dans des priſons, d'où l'on ne ſe hâta point de les retirer. Cette affaire a fait beaucoup de bruit dans le monde. Le Roi de Pologne comptoit aparemment ſur le mécontentement de la Nobleſſe de cette Province, lors qu'il en a projetté la Conquête : il croyoit que des gens qui ſoûpiroient ſous un joug peſant favoriſeroient ceux qui voudroient les en décharger. Notre Auteur démêle bien l'Hiſtoire des malheurs de la Nobleſſe de Livonie. Rien n'eſt plus touchant que la Requête, qu'ils préſentérent au Roi, pour émouvoir ſa pitié : mais bien loin de produire ſon effet, ceux qui en étoient les Auteurs furent regardez comme rebelles ; on les condamna à perdre la tête : & tout ce qu'on

put

put obtenir par priéres, fut que la peine de mort ſeroit changée à celle d'une priſon, dont ils ne furent delivrez, que lors de la mort de Charles XI. arrivée en 1697. Celui qui étoit le Directeur de la conſcience de ce Prince le fit ſouvenir de leur malheur peu de momens avant ſa mort, & procura leur liberté.

IV. Il eſt parlé dans les Lettres XIII. XIV. & XV. des Duchez de Courlande & de Semigalle, & de la Province de Pilten. On y voit comment la Courlande & le Semigalle furent érigez en Duchez, & la Généalogie de leurs Ducs. Il y eſt parlé en particulier du Duc dernier mort & de la Ducheſſe ſon Epouſe, de ſa Cour & de ſa maniére de vivre, de la Religion de ſes Peuples, de la Nobleſſe du Pays & de ſes priviléges.

Le nom de Courlande n'eſt pas ſi connu aux Etrangers que celui de Livonie, parce que la premiére n'a été très-longtems qu'une partie de la ſeconde, & a été compriſe ſous le nom général de Livonie. Lors que cette Province fut partagée entre les Rois de Suéde & de Pologne, comme on l'a dit ci-deſſus; le dernier, qui étoit alors Sigiſmond Auguſte, conféra à *Godhard* der-

dernier Grand Maitre de l'Ordre Teutonique en Livonie qui avoit été Souverain de toute cette Province, & à ſes Héritiers mâles les Duchez de Courlande & de Semigalle & la Province de Pilten, comme un Grand Fief, *Feudum Majus*, dépendant de la Couronne de Pologne, avec le droit de ſuperiorité, & de faire battre monnoye, & une juriſdiction abſoluë dans les affaires temporelles & ſpirituelles. * Les droits de la Nobleſſe furent en même tems confirmez, & ſes biens déclarez allodiaux, ou héréditaires pour l'un & pour l'autre ſexe. Les Succeſſeurs de Sigiſmond ont toujours obſervé religieuſement ces conditions. Il y a aparence que ceux de Courlande joüiront toujours des mêmes priviléges tant qu'ils ſeront ſous la protection de la Pologne, & que les Polonois auront ſoin d'empêcher que leur Souverain n'oprime leur liberté. La Nobleſſe de Courlande en eſt ſi jalouſe, & l'exemple de ſes Voiſins l'a renduë ſi ſage, qu'elle aimeroit mieux être expoſée à l'invaſion d'un ennemi puiſſant, que de permettre que ſon Souverain empiétât ſur ſes droits. Il peut entretenir une Armée de quinze à dix-huit mille hom-

* en 1561.

hommes en tems de guerre, mais il ne peut en avoir en tems de paix, ni lever aucun impôt sur ses peuples. Seulement lui est-il permis d'avoir sa garde & quelques Troupes, pour la sureté de ses Places. Il a d'ailleurs de très-beaux privileges. Dans les affaires Ecclesiastiques il est l'Evêque suprême; c'est lui qui donne les dispenses de mariages dans les degrez defendus. Il a le droit de battre monnoye, avantage que les Polonois n'ont jamais voulu accorder à leur Roi; les confiscations lui apartiennent, & il peut donner grace aux criminels. Ses Etats, qui comprennent les Duchez de Courlande & de Semigalle & la Province de Pilten ont soixante lieues d'Allemagne de long, en quelques endroits trente lieues de large, en d'autres dix ou douze. Les deux tiers du Pays apartiennent en propre au Duc, & font son domaine, qui est divisé en plusieurs bailliages. Avant que les Rois de Suede eussent ruiné ce Pays, on disoit que le Duc de Courlande étoit trop riche pour un Duc; quoi qu'il ne le fut pas assez pour un Roi.

Les Loix de ce Pays sont en petit nombre, claires, & faciles. La plûpart des Gentilhommes plaident eux-

mê-

mêmes leur cause. Il n'y a pas plus de six ou sept Avocats dans tout le Pays, qui vivent de leur pratique. Il y a des personnes prudentes & habiles, qui se font un devoir de terminer les procès, dès qu'il vient à en naître quelcun entre leurs voisins, & lors qu'ils ne peuvent pas y réussir, l'affaire se décide d'ordinaire par un duel. Ils apellent cette voye, la voye de l'honneur. Les Payſans y sont esclaves, leurs Seigneurs ayant droit de vie & de mort sur eux. Il est vrai que comme c'est l'avantage de leurs Maîtres de les conserver, ceux qui entendent bien leurs intérêts, les traitent humainement, pour en tirer plus de profit. Quand ils ont achevé leurs corvées, le reste du tems est à eux, & ils peuvent l'employer, comme il leur plait. L'Auteur les croit plus heureux, que les Payſans d'Allemagne, qui sont accablez de gens de guerre. Il raporte diverſes particularitez du Pays, des fruits qu'il produit, & du poisson qu'on y pêche sur les Côtes & dans les Riviéres.

V. La Lettre seiziéme parle du jeune Duc de Courlande, de l'Electeur de Brandebourg, de la Pruſſe Royale & de la Ducale. La derniére contient une courte Rélation du Voyage

ge de l'Auteur, depuis Berlin jusques en Hollande. Il y est parlé des Cours de Brandebourg, de Saxe, de Hanover, de Hesse-Cassel &c. Tout cela mériteroit bien qu'on s'y arrêtât un peu, mais il faut finir. J'aprens qu'on veut reimprimer ce Livre en François avec des Additions considérables; si ce dessein s'exécute nous pourçons y revenir, quand l'Edition Françoise paroitra.

ARTICLE II.

The DOCTRINE *of the* HOLY TRINITY, *and the Manner of our Saviour's Divinity, As they are held in the Catholic Church, and the Church of England. With a Discussion of two late famous Books on those subjects*; the Jugdment of the Jewish Church, *by* Dr. P. A. *and* Bilfura, *by* Guil. Vorstius. *To which is added, an Account of the Opinions, and Books of* Philo Judæus: *more Specially; concerning the* Λόγος, *or* Word. *In several Letters to a Peer. By* STEPHEN NYE *Rector of Hormead.* C'est-à-dire, *la Doctrine de la Sainte Trinité & de la Divinité de Notre Sauveur, telle qu'elle*

qu'elle eſt crue dans l'Egliſe Catholique & dans l'Egliſe Anglicane. Avec l'examen de deux Livres célébres publiez depuis peu ſur ce ſujet; ſavoir, le Jugement de l'Ancienne Egliſe Juive *par le Docteur* P. A. *&* la Bilibra *par* Guill. Vorſtius. *A quoi on a ajouté un Extrait des Opinions & des Livres de* Philon Juif, *ſurtout touchant le Λόγος ou la* Parole. *En diverſes Lettres écrites à un Pair. Par Etienne Nye Recteur d'Hormead.* A Londres, chez André Bell. 1701. Grand *Octavo*, pagg. 190. d'un Caractére un peu plus gros que celui de ces Nouvelles.

CE Livre ne fait preſque que ſortir de la preſſe. Il eſt écrit contre celui de Mr. *Allix* & celui de *Vorſtius*, dont nous avons parlé dans ces * Nouvelles. Mr. *Nye* maltraite fort le premier de ces Auteurs. Il s'en aperçoit bien; mais il s'excuſe ſur ce que Mr. Allix l'a attaqué le premier & lui a attribué quelques Ouvrages, qui n'étoient point de lui, & dans leſquels il y a des ſentimens bien différens des ſiens. Aux

* *Du premier dans les Nouvelles de Novembre. 1699. pag. 518. & dans celles de Décembre de la même année. Pag. 603. & du ſecond dans les Nouvelles d'Août, 1699. pag 214.*

injures près, ce Livre eſt fort curieux, & très-propre à éclaircir la queſtion, ſi les Juifs avant la venuë de *Jeſus-Chriſt* avoient à peu près les mêmes idées de la Trinité & de la Divinité du Meſſie, que nous en avons aujourd'hui.

I. L'OUVRAGE eſt compoſé de quatre Lettres. Dans la premiére l'Auteur commence par examiner quelle eſt l'Idée que Mr. Allix s'eſt formée de la Sainte Trinité, telle qu'on la peut recueuillir de ſon Livre. Mr. Nye ne fait point difficulté de l'accuſer de Tritheïſme, parce qu'il a dit que la Trinité des perſonnes Divines eſt une *Trinité d'*ETRES *&* *d'*ESPRITS *incréez*; qu'il parle de *Créateurs* & de *Dieux* au pluriel. Voici un de ces endroits tiré de la *pag.* 114. *Quels que ſoient ceux à qui Dieu dit*, faiſons l'homme à notre image, *ce ne peut être des Etres créez; il faut que ce ſoit des* ETRES INCRÉEZ, *s'il y en avoit de tels au commencement: mais qu'alors, ſavoir au tems de la Création, il y en eut de tels, ſavoir* la Parole & l'Eſprit, *cela a été prouvé d'une maniére inconteſtable.* M. Allix a auſſi prétendu qu'à cauſe du mot *Elohim*, qui ſe trouve dans le premier verſet de la Genéſe, il faloit traduire *les Dieux créa le Ciel & la*

Ter-

Terre, ſur quoi Mr. Nye lui fait à peu près le même procès qu'on fit autrefois au fameux *Zanchius* pour avoir intitulé un Livre ſur le myſtére de la Trinité *de Tribus Elohim*, titre qui cauſa du ſcandale à bien des gens, quoi que la doctrine que le Livre contenoit fût fort orthodoxe.

M. Allix a accuſé *Abarbanel* d'imprudence, pour avoir oſé ſoutenir qu'*Elohim* étoit un ſingulier. Mr. Nye avoue que ce mot n'eſt pas ſingulier, quant à la terminaiſon, mais il croit qu'il l'eſt ſouvent quant à la ſignification, puis qu'il ſe prend quelquefois pour une perſonne ſinguliére & individuelle; comme *I. Samuel.* XXVIII. 13. 14. *Saül* ayant demandé à la femme qui avoit l'eſprit de Python, ce qu'elle voyoit, elle lui répondit, *je voi* Elohim *qui monte de la Terre*, voulant parler de *Samuel* ſeul ou de ſon phantôme. Mr. Nye croit donc que le mot pluriel *Elohim* n'établit ni la pluralité des Dieux, ni même la pluralité des Perſonnes dans la Divinité. Il s'apuye du témoignage de *Petau*, de *Bellarmin*, de *Calvin* lui-même, qui a dit que *c'étoit une gloſe violente, que de vouloir prouver la pluralité des perſonnes du mot Elohim, une gloſe, qui ne prouve pas la Trinité; mais*

qui introduit plutôt l'Héréſie de Sabellius. Ajoutons qu'une ſi judicieuſe réflexion n'a pas plû à tout le monde, & lui a attiré bien des injures d'un Luthérien, qui a fait un Livre ſous le titre de *Calvinus Judaïzans.* Où il faut remarquer en paſſant, que ſi l'idée que Mr. Allix nous donne de l'ancienne opinion des Juifs ſur la Trinité & ſur le mot *Elohim* eſt véritable, le Docteur Luthérien a bronché dès le premier pas; puis que Calvin ne voulant pas trouver la pluralité des perſonnes dans ce mot, prouvoit par là même qu'il n'étoit pas de l'opinion des Juifs. On peut voir *Pareus* ſur le commencement de la Genéſe. *Druſius* a été de l'opinion de Calvin ſur le mot Elohim. Il ſoutient qu'il eſt ſi faux que ce mot marque la pluralité des perſonnes; qu'il eſt ſouvent employé pour déſigner le Pére ſeul, quelquefois pour le fils ſeul. Témoin ce paſſage célébre du *Pſ. XLV. vers.* 7. apliqué à la ſeule perſonne de Jeſus-Chriſt, *Ebr. I.* 8. *Il dit, au fils, ton thrône, ô Dieu.* Il y a dans l'Hébreu le mot d'*Elohim.* On peut auſſi conſulter ce que le ſavant *Louïs Cappel* a écrit ſur cette matiére.

Mr. Nye ne deſavoüe point que le mot *Elohim* n'ait une terminaiſon pluriéle,

riéle, mais il croit, que les Ebreux qui n'ont point de ſuperlatif, ſe ſervent ſouvent du pluriel, pour exprimer ce degré de comparaiſon. Pour donc repréſenter le Souverain Dieu, le Dieu des Dieux, l'Ecriture ne ſe ſert pas du ſingulier *Eloah*, qui eſt commun à *Bahal*, à *Moloc*, mais du pluriel *Elohim*, pour marquer qu'elle parle du Dieu Souverain, du ſeul véritable Dieu. C'eſt dans cette vuë qu'on lit au commencement de la Genéſe, *Bara Elohim*, qu'on auroit tort de traduire *les Dieux créa*, mais *le Souverain Dieu créa*, pour marquer que c'eſt lui ſeul, qui eſt le Créateur de l'Univers. L'Auteur examine divers autres paſſages de l'Ecriture, où il fait voir que le mot Elohim ne peut être traduit que par le ſingulier, contre les prétenſions de Mr. Allix.

Tout cela pourroit faire croire que Mr. Nye n'eſt pas Orthodoxe ſur la Trinité. C'eſt aparemment pour prévenir ce ſoupçon, qu'après avoir combattu ſon Adverſaire dans le commencement de cette premiére Lettre & avoir tâché de prouver qu'il eſt Trithéiſte, il s'étend à bien expliquer la Foi de l'Egliſe ſur ce Myſtére, & ſur l'Incarnation du Fils de Dieu. Ce qu'il dit ſur

ce ſujet paroit net, bien médité, & bien aprofondi. Il raporte les différentes maniéres dont les Théologiens Orthodoxes ont expliqué ce myſtére, & marque celle qui lui plait le plus, quoi que toutes puiſſent recevoir un bon ſens. Voici donc à peu près comment il voudroit s'exprimer ſur cette matiére.

Il n'y a qu'un ſeul Etre éternel, un ſeul Eſprit infini, un ſeul Créateur de toutes choſes. Dans l'Unité de cette Divinité nous devons concevoir les Diſtinctions ſuivantes Un *Eſprit Eternel*, une * *Connoiſſance* Divine *de ſoi-même* engendrée par cèt Eſprit; & une Divine *Complaiſance en ſoi-même*, qui procéde néceſſairement de l'un & de l'autre. La premiére eſt apellée *le Pére*, comme étant manifeſtement l'origine & la cauſe des deux autres; la ſeconde a le nom de *Fils*, comme étant la Génération & † *l'écoulement* de l'Eſprit Eternel; la troiſiéme comme étant un Acte commun & une *ſpiration* des deux autres, eſt appellée avec raiſon *l'Eſprit*. Ce ſont des *perſonnes*, non com-

* Sui cognitio, ſui complacentia, *c'eſt ainſi, je penſe, qu'on peut rendre l'Anglois* Self Know.edg, ſelf Complacence.

† Off-ſpring, *qui ſignifie un* Deſcendant.

comme un *Ange*, ou un *Homme* eſt une *Perſonne*: mais entant que chacun d'eux eſt conçu, ou comprend la Nature Divine, c'eſt-à-dire, entant qu'il eſt compris & comprend avec ſoi ce mot Dieu. Quant à Jeſus-Chriſt, on ne doit pas croire qu'il ſoit un ſimple homme, il eſt Dieu-homme. Homme par raport à ſon ame raiſonnable & à ſon corps humain. Dieu à l'égard de la Divinité, qui habite en lui, ce qu'on ne doit pas entendre ſimplement d'une préſence ou d'une aſſiſtance momentanée ou occaſionnelle, comme dans les Prophétes; mais d'une telle union de l'Humanité avec la Divinité, que la premiére eſt toujours illuminée & conduite par la ſeconde, & que la Divinité exerce conſtamment ſes divins attributs & ſes perfections dans la nature humaine, & par le moyen de la nature humaine, autant que cette nature en eſt capable. * Ce qui a été incarné eſt un Dieu parfait, par raport aux Divines perfections; mais ce n'eſt pas pourtant *le tout de Dieu*, s'il eſt permis de parler ainſi, par raport aux perſonnes; car la Divinité ou

* *Ceci eſt dit pour éloigner la penſée de ceux qui ont cru que toute la Divinité avoit été incarnée.*

Dieu ſe communiqua à l'humanité de Jeſus-Chriſt, ſeulement dans la perſonne de la Sageſſe engendrée, ou, du Fils, & non dans les perſonnes du Pére ou du S. Eſprit. Il eſt trop difficile & trop peu néceſſaire d'en connoître la maniére, pour exiger qu'on l'explique. C'eſt là la Doctrine de Mr. Nye ſur cette importante & difficile matiére. Nous n'avons été que ſon Interprête. Il ſomme Mr. Allix de lui dire ſi ce n'eſt pas là la doctrine de l'Egliſe, ou s'il y a dans cette explication quelque choſe de contraire à cette doctrine.

II. DANS ſa ſeconde Lettre il examine ſi les Juifs ont eu ſur la Trinité & la perſonne du Meſſie les ſentimens que Mr. Allix leur attribue. Ils ont cru, ſelon lui, une Trinité d'Etres ou d'Eſprits increez, & attendu un Meſſie Dieu qui deſcendroit des Cieux ſur la Terre. M. Allix, dit notre Auteur, met une Diſtinction *réelle* en Dieu, l'Egliſe Catholique en croit une *modale*; & les Juifs ne connoiſſent ni l'une, ni l'autre.

Il prouve ce qu'il aſſure des Juifs par pluſieurs raiſons. Il remarque d'abord, qu'ils ſont ſi éloignez d'admettre aucune diſtinction ou réelle ou modale en Dieu,

Dieu, qu'ils rejettent même la distinction des Attributs Divins, comme incompatible avec l'unité de Dieu. On sait assez que les Juifs modernes témoignent une grande aversion pour les dogmes de la Trinité, & de la Divinité du Messie. Mr. Allix en convient; mais il prétend qu'ils ont abandonné la doctrine de leurs Péres. Notre Auteur croit qu'il est impossible de concevoir comment les Juifs auroient apostasié sur deux Articles de cette importance. C'est là à peu près la même question qu'il y eut autrefois entre Mr. *Claude* & Mr. *Arnauld*. Le premier soutenoit que les anciens Péres n'avoient point crû la Transubstantiation, le second prétendoit qu'ils l'avoient crue; puis qu'il étoit impossible de concevoir que l'Eglise eut varié sur ce sujet. Mr. Claude repliquoit, qu'il étoit inutile de dire qu'une chose étoit impossible, quand on avoit une fois prouvé qu'elle étoit. De même si les preuves que Mr. Allix a alleguées pour établir la foi des anciens Juifs sur la Trinité & sur la Divinité du Fils étoient solides; ce seroit en vain que Mr. Nye prétendroit soutenir que les Juifs n'ont pas pû apostasier sur cet article.

Auſſi n'a-t-il garde de convenir des preuves de ſon Adverſaire. Il entreprend de prouver, que des paſſages que Mr. Allix cite, pour établir ſon ſentiment, il y en a de mal-raportez, parce qu'au lieu de les tranſcrire des Originaux, il les a raportez ſur la foi de *Chriſtophe Sandius*, qui n'eſt pas toujours un bon garand: qu'il y en a d'autres qu'il n'a pas entendus, & qu'enfin les autres ſont tirez de Livres compoſez par des Juifs convertis à la foi Chrétienne, dont par conſéquent le témoignage ne peut être d'aucun poids, dans l'occaſion préſente. Mr. Nye parcourt ces trois articles l'un aprés l'autre & tâche de les prouver.

Il ſe ſert de l'autorité & du raiſonnement du célébre Docteur *Bull*, dans ſa *Defenſio fidei Nicænæ*. Dans le premier ſiécle du Chriſtianiſme, dit ce Savant, il y avoit une grande diſpute entre les Chrétiens & les Juifs. Il s'agiſſoit de ſavoir, ſi ſelon l'idée que l'Ancien Teſtament nous donne du Meſſie, il devoit être Dieu, ou un ſimple homme; les Chrétiens croyoient qu'il y étoit repréſenté comme Dieu, & les Juifs comme un ſimple homme. N. Seigneur, ajoute le Docteur Anglois, fit cette queſtion aux Phariſiens,

de

de qui le Meſſie étoit fils ? Ils répon
rent, dit le texte, *qu'il étoit fils de D*
vid; *mais*, repliqua notre Sauveur,
le Meſſie eſt fils de David, *comme*
David l'apelle-t-il ſon Seigneur ? ſur qu
l'Evangéliſte remarque, *qu'ils ne pure*
lui repliquer un ſeul mot : s'ils avoie
eu quelque idée de la Divinité du Me
ſie, c'eſt toujours le Docteur Bull q
parle, il leur auroit été très facile
ſoudre la difficulté, ils lui auroient r
pondu promtement & ſans héziter,
Meſſie eſt fils de David quant à la chai
mais il eſt ſon Seigneur quant à ſa D
vinité.

Mr. Allix a fait remarquer, po
apuyer ſon opinion, que le Souvera
Sacrificateur demanda à Jeſus-Chr
s'il étoit le Meſſie, le fils de Die
d'où il a conclu, que ce Pont
croyoit que le Meſſie devoit être
fils de Dieu; mais Mr. Nye répon
que cette queſtion fut faite à Jeſ
Chriſt, non parce que celui qui la f
ſoit joignoit enſemble les qualitez
Meſſie & de Fils de Dieu; mais pa
que Jeſus-Chriſt avoit pris l'un & l'
tre de ces tîtres.

Pour montrer que les Juifs n'
point eu d'idée de la Trinité du te
de J. C. Mr. Nye aporte divers tém

gnages des Anciens Péres. Par exemple, *Juſtin* Martyr, qui étoit lui-même un Juif de Samarie, & qui connoiſſoit parfaitement les opinions des Juifs, nous aprend dans la diſpute qu'il eut avec le Juif Tryphon, que cèt adverſaire ſoûtenoit que le Meſſie n'étoit qu'un ſimple homme, & traitoit de folie l'opinion contraire, qu'il diſoit être incroyable. * *Origéne* dit que la plus grande diſpute que les Chrétiens euſſent avec les Juifs étoit à l'égard du Fils de Dieu, & qu'ils ſoutenoient qu'il n'étoit point parlé d'une telle Perſonne dans l'Ancien-Teſtament. *J'ai ſouvent diſputé contre des Rabins*, dit-il dans le même † Ouvrage, *mais aucun d'eux n'a voulu reconnoître, que le Logos, la Parole ou la Sageſſe, fut le fils de Dieu, les Juifs*, dit-il § plus bas, *n'attendent point un Meſſie, qui ſoit Dieu.* On pourra voir les témoignages des autres Péres dans notre Auteur.

Mr. Allix s'eſt beaucoup ſervi de celui de *Philon* Juif, pour apuyer ſon ſentiment. Mr. Nye prétend que ſon Adverſaire a été Philon, ſans l'avoir jamais lû; & de peur qu'on n'uſe de retorſion il nous donne une liſte de ſes Ou-

* *Contre Celſe Liv. I.*
† *Liv. II.* § *Liv. IV.*

Ouvrages, il explique en peu de mots ce qu'ils contiennent, & fait une eſpéce de Syſtême des ſentimens de ce ſavant homme. Mr. Nyc croit que Philon commença à écrire avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt, ou du moins avant ſon Miniſtére. C'eſt le plus ancien Auteur Juif que nous ayons, après les Auteurs ſacrez. Il avoit lû tous les Philoſophes Grecs, il étoit Grammairien, Rhétoricien, Aſtronome, Géométre, ſavant dans les Antiquitez & dans la Théologie Juive & Payenne. C'étoit un homme d'eſprit & de jugement, & qui exprimoit ſes penſées avec une facilité, une force, & une élegance inimitables. Il diſoit qu'il n'y avoit point d'autre enfer que la vie des hommes criminels, malheureux & exécrables. Il prétendoit que les Aſtres étoient animez & raiſonnables. Il parle de la Grace ſanctifiante, tout de même que les Chrétiens. Il reconnoit que le péché naît avec l'homme. Il dit que Dieu a pluſieurs *Pouvoirs*, que l'Ecriture apelle ſes *Anges*, & qu'il employe à des Ouvrages indignes de ſa Majeſté. Il prétend que lors que Dieu dit *faiſons l'homme*, il parla ainſi, parce qu'il y a dans l'homme un pouvoir de faire le mal, dont Dieu ne

voulut pas être l'Auteur ; il en laiſſa le ſoin aux Anges ; & c'eſt pour cela qu'il leur dit *faiſons l'homme*.

Pour ce qui concerne le mot de *Logos* au ſingulier ou au pluriel, qui ſignifie ou *la Parole* ou *la Sageſſe*, Philon l'employe pour marquer des choſes fort différentes. Il apelle quelquefois ainſi les Anges, ou les Prophétes, parce qu'il les regarde comme les Meſſagers, ou les Exécuteurs de la volonté de Dieu, de ſon commandement, de ſa parole. C'eſt dans le même ſens qu'il nomme le Souverain Sacrificateur *la Parole de Dieu*. Quelquefois il entend par ce nom, pris pour la Raiſon ou la Sageſſe, le germe, la faculté productrice des végétables & des animaux. Il apelle auſſi quelquefois les Anges *Logoi*, dans le ſens de ſageſſe, ou de raiſon, pour marquer que ce ſont des Eſprits, & que leur eſſence conſiſte dans la Raiſon. Il eſt vrai qu'il y a un *Logos* divin & eſſentiel, que Philon diſtingue de tous les *Logoi* créez ; mais il n'entend par là qu'une proprieté de Dieu ; c'eſt pour cela qu'il dit quelquefois qu'elle eſt la mére de toutes choſes, parce que Dieu a tout fait avec ſageſſe & avec raiſon. Il dit en un endroit qu'à parler proprement

ment

ment l'idée intellectuelle du Monde materiel, c'eſt-à-dire, le plan que Dieu s'en eſt formé en lui-même n'eſt autre choſe que le *Logos* ou la ſageſſe de Dieu ; tout de même que le plan ou l'idée intellectuelle d'une Ville, qui eſt dans l'eſprit de l'Architecte, n'eſt autre choſe que la ſageſſe de cèt Architecte, qui forme le deſſein de bâtir une ville. Philon apelle quelquefois ce *Logos*, *la ſageſſe*, la *ſcience de Dieu*, ſa *fille*, ſa *femme*, ou la *Mére* du Monde, ce qui marque aſſez qu'il n'entend par là qu'une Proprieté divine, & non une perſonne, & qu'il veut dire tout uniment, que Dieu a fait toutes choſes avec ſageſſe.

Mr. Nye dit que Philon a traité fort pertinemment des ſacrifices, & prétend que c'eſt de lui que les Interprétes Chrétiens & Juifs ont tiré tout ce qu'ils ont de bon ſur cette matiére. Philon a enſeigné que le Monde ne ſeroit jamais diſſout, & c'eſt auſſi l'opinion de Maimonides. Il ne pouvoit comprendre, non plus que divers Philoſophes Payens, pourquoi Dieu, qui l'a fait d'une telle maniére, qu'il peut de lui-même ſubſiſter pour toujours, voudroit employer un pouvoir ſurnaturel pour le détruire. La ſageſſe in-

infinie, disoient ces Philosophes, n'a rien fait, pour le détruire ensuite. Mr. Nye finit cette Lettre en souhaitant que quelcun nous donne une *Bibliothéque Rabinique* sur le plan de celle des Auteurs Ecclésiastiques de Mr. *Du Pin*. Il croit qu'on en tireroit de grans avantages.

III. DANS la troisiéme Lettre notre Auteur examine les autres argumens dont Mr. Allix s'est servi pour soutenir son opinion, tirez de la Tradition des Juifs, de leurs *Targums*, de quelques autres de leurs Auteurs, & de quelques passages des Livres Canoniques & Apocryphes de l'Ancien Testament. Il commence par témoigner sa surprise de voir qu'un Docteur Réformé reconnoisse d'autre véritable Tradition, que celle qui est contenuë dans les Livres divinement inspirez. C'est, selon lui, abandonner la cause du Parti Réformé, pour embrasser celle des Catholiques Romains, qui employent toutes leurs forces, pour soutenir une Tradition non écrite. Non content de cét argument *ad hominem*, il examine toutes les preuves alleguées par son Adversaire, pour établir la Tradition, & tâche de les réfuter. Il prétend que si les Apôtres

ont

ont allegué quelquefois dans leurs Ecrits des choſes qui ne ſe trouvent point dans l'Ancien Teſtament, ils ne s'en ſont ſervis que comme d'argumens propres contre ceux qu'ils vouloient combattre, & non pour les ſoutenir; tels ſont la prétendue Prophétie d'*Enoch*, & le combat de *Michel* l'Archange avec le Démon touchant le corps de *Moyſe*. Si S. Paul a parlé de *Jannes* & de *Jambres*, dont l'Ecriture ne dit rien, il a pris cela de *Nicodemus* & non des Traditions des Juifs, & ceux-ci ont puiſé dans la même ſource, quand ils ont allegué le même fait. Notre Auteur va plus avant; il nie que les véritables Juifs ayent jamais reconnu de Tradition différente de celle des Livres de l'Ancien Teſtament; ce n'eſt que la penſée des Juifs Cabaliſtes & fanatiques. Sur quoi il renvoye à l'*Amica Collatio cum Judæo* de Mr. *Limborch*.

Pour ce qui regarde les *Targumiſtes* ou Paraphraſtes Juifs, Mr. Nye ſoutient, qu'ils ſont moins anciens que S. *Jean*, & par conſéquent, que s'ils ont enſeigné quelque choſe de ſemblable, S. Jean ne peut pas l'avoir pris des Targumiſtes; mais ceux-ci l'ont pris de S. Jean. Il s'étend beaucoup

ſur

ſur la ſignification du mot Chaldaïque *Memra*, ſur lequel Mr. Allix a bâti comme ſur un fondement inébranlable. Il montre, que les Targumiſtes diſtinguent ce *Memra* de la perſonne du Meſſie, témoin ce qu'ils diſent ſur *Exod. XII.* 42. Ils parlent là de quatre nuits mémorables, dont la derniére ſera celle de la fin du Monde, & ils ajoutent, *Alors Moyſe viendra du Déſert & le Meſſie de Rome montez ſur deux nuées, & la Memra* ou *la Parole du Seigneur ſera entr'eux deux.* Par parenthéſe, le Lecteur peut juger par ce paſſage des belles choſes qu'on trouve dans ces Targums, lors que ceux qui en ſont les Auteurs parlent de leur chef. Mr. Nye prétend, que ces Auteurs entendent par le *Memra* l'Eſprit de Dieu, & par l'Eſprit de Dieu, ſimplement Dieu même. Quelquefois auſſi ce mot ſignifie l'Eſprit de l'homme. Ainſi *Eccléſiaſte I.* 12. *Salomon dit dans ſa Memra ou ſa Parole*, c'eſt-à-dire, *Salomon dit dans ſon eſprit*, ou, *en ſoi même.* Voyez auſſi le Targum ſur *Nomb. XV.* 31. Mr. Nye maltraite fort ſon Adverſaire, pour avoir fait trop de cas des Livres Apocryphes, & ſoutenu, que celui de la *Sapience* étoit de *Salomon.* Il fait voir qu'il y a dans

ce

ce Livre des dogmes tirez des Ouvrages d'*Ariſtote*, que Salomon ne pouvoit avoir lûs, que par un eſprit de Prophétie. Il ne l'épargne pas non plus ſur ce qu'il ſemble avoir multiplié ſes témoins, en diſtinguant les Livres, de leurs Auteurs, & faiſant autant de témoins qu'un ſeul Auteur a compoſé de Livres, à peu près, dit-il, comme ſi quelcun citoit, comme des Auteurs différens, *Ciceron*, *Tullius*, *l'Orateur Romain*, *les Queſtions Tuſculanes*, *les Queſtions Academiques*, *les Epîtres à Atticus*, *le Songe de Scipion*, *&c.* En un mot, s'il en eſt crû, ſon Adverſaire ne fait voir au Public ſa ſcience Rabinique, qu'à travers un microſcope, qui nous repréſente une * mouche groſſe comme un éléphant. Il prétend de plus que les Auteurs citez par Mr. Allix ne ſont que de miſérables Cabaliſtes, qui n'ont ni ſens, ni jugement, & *qui*, au témoignage de *Buxtorf*, *ſont Théologiens*, *comme les Alchymiſtes & les chercheurs du grand Oeuvre ſont Philoſophes.* Ce ſont, ſelon Mr. Nye, des Docteurs, qui ne ſe diſtinguent parmi les Savans, que par leur folie, & par une certaine obſcurité

* *L'Anglois dit* une puce groſſe comme une écrevice de mer.

curité affectée, à la faveur de laquelle on peut leur faire dire tout ce que l'on veut. S'il faut s'en tenir à ce que ces grans Maîtres enſeignent, il faudra croire non une Trinité mais une *Quaternité*, puis qu'ils diſent que dans le mot Jehovah, יהוה, qui en Hébreu eſt compoſé de quatre Lettres, le *Jod* marque le Pére, le premier *He* la Mére, le *Vau*, le Fils, & le dernier *He* la Fille.

IV. La derniére Lettre eſt la plus curieuſe de toutes, quoi qu'elle ne ſoit pas la plus longue. Comme il y a grande apparence que ce Livre ne ſera jamais traduit en François, nous la réſervons pour le mois prochain; & nous nous diſpoſons à en faire un abrégé ſi exact, qu'on y trouvera tout ce que cette Lettre contient de plus important.

ARTICLE III.

MÉMOIRES *de la* DERNIÉRE RÉVOLUTION *d'Angleterre, contenant l'Abdication de Jaques II. l'avénement de Sa Majeſté le Roi Guillaume III. à la Couronne, & pluſieurs choſes arrivées ſous ſon Régne. Par Mr.*

Mr. L. B. T. A la Haye, chez les Fréres l'Honoré. 1702. grand *in* 12. du caractére de ces Nouvelles. Tom. I. pagg. 726. Tom. II. pagg. 736.

CEs Mémoires commencent à la mort de *Charles I.* Roi d'Angleterre arrivée en 1649. & finiſſent avec l'année 1689. Il eſt vrai que Mr. *Lamberti*, qu'on dit en être l'Auteur, expedie en quelque pages ces premiéres années, qui ne ſont pas proprement à ſon ſujet, pour en venir au plutôt aux cauſes de la derniére Révolution d'Angleterre & à l'Hiſtoire de cette Révolution. Il auroit, peut-être, pouſſé juſques à la mort de la Feu Reine *Marie*, ou du moins juſques à la Capitulation de Limerik, qui acheva la réduction de l'Irlande, puis que tout ce tems a produit des événemens très-conſidérables, ſi la lenteur de l'impreſſion des deux premiers Volumes, ne l'avoit beaucoup dégouté d'en faire la continuation. Cependant il n'eſt point encore réſolu de ne la pas donner; *l'aprobation de la ſaine partie du Public* pourra *beaucoup contribuer à l'y déterminer.* Il parle de la *ſaine partie du Public*, & non de ces petits eſprits, qui *blâment à tors & à travers les matiéres mêmes qu'ils*

qu'ils n'entendent pas, aimans mieux paroitre ſavans par là que de le devenir, où qui faiſant conſiſter la bonté des Ouvrages, dans une prétenduë politeſſe du ſtile & de quelques accens ridicules, qui ne ſont pas en uſage en France, ne les examinent que par cèt endroit, & maltraitent d'abord un Auteur, quoi que la nature & la gravité des matiéres qu'il traite, rejettent ces petits agrémens du langage, qui ne doivent avoir place que dans certains Ouvrages. Nous raportons ces paroles de l'Auteur, afin que tous ceux, qui s'arrêtent peu à lire des Préfaces ſachent, que ſi Mr. *Lamberti* a négligé dans ſes Mémoires les accens, la netteté, & même la pureté du ſtile, ce n'eſt pas qu'il ne fut très-capable d'enrichir ſon Livre de tous ces ornemens; mais parce qu'il a crû que ſon Livre n'eſt pas du nombre de certains Ouvrages où ces ornemens doivent avoir place.

Quoi qu'il en ſoit, l'Auteur a ramaſſé dans ces deux Volumes toutes les piéces qu'il a pû trouver concernant la derniére Révolution d'Angleterre, ce qui y a donné lieu, & ce qui l'a ſuivie, juſques à la fin de 1689. Pluſieurs de ces Piéces avoient déja été imprimées, ou ſéparément, ou dans ces

Jour-

Journaux Politiques & Historiques, qui s'impriment en Hollande & ailleurs ; mais il y en a aussi plusieurs qu'on ne trouve point dans ces sortes de Livres. Quoi que j'aye été assez attentif sur ces Piéces, dans le tems qu'elles ont dû être publiées, j'avoüe qu'il y en a que je n'avois jamais vuës, & que j'ai été bien aise de trouver dans ces Mémoires.

Ce n'est pas, au reste, un simple Recueuil de ces sortes de Piéces ; l'Auteur les a enchassées dans un Discours suivi, dans lequel il raporte ce qui y a donné occasion, & diverses autres circonstances particuliéres de l'Histoire, indépendantes de ces Piéces, puis qu'on n'en publie pas sur tous les événemens ; & que l'Auteur n'en a pourtant négligé aucun, pour peu important qu'il aît été. Il y en a même plusieurs de si particuliers, qu'ils ne pourroient pas avoir place dans une Histoire réguliére, mais qui conviennent fort bien à des Mémoires. Si l'Auteur loüe certaines personnes, qui sont en crédit, on peut présumer raisonnablement, que la flaterie n'a point de part à ses loüanges, puis qu'il y en a d'autres, dont la puissance n'est pas méprisable, & de qui il ose dire les défauts

fauts & la mauvaiſe conduite, avec cette hardieſſe, qui convient ſi bien à un bon Hiſtorien, mais dont il y a pourtant ſi peu de gens qui ſoient capables.

L'Auteur ne s'eſt pas contenté d'inſérer dans ſes Mémoires les Piéces authentiques & auſquelles ceux qui les ont dreſſées ont mis la derniére main; on y trouve auſſi les Projets, qui ont été rejettez, avant que d'avoir eu leur effet; & ce n'eſt pas ſans raiſon, *puis que* ces Projets ſervent quelquefois autant à éclaircir quelques points d'hiſtoire & à connoître la diſpoſition de ceux qui gouvernoient & les intrigues du cabinet, que les Actes les plus authentiques. Tous ceux, par exemple, qui n'ont pas vû le projet d'Acte du Parlement d'Angleterre dreſſé en 1680. pour exclurre *Jaques II.* alors Duc d'Yorc de la Couronne, parce qu'il étoit Catholique Romain, ſeront, ſans doute, ravis de le trouver ici. Ils aprendront par là que dès lors la plus ſaine partie du Parlement ne vouloit point de Roi de cette Religion, & que ſi cét Acte ne paſſa pas, quoi que propoſé à diverſes fois, ce ne fut que par des intrigues ménagées dans la Chambre des Seigneurs, & par la caſſation des Parlemens.

C'eſt

C'eſt par la même raiſon, que l'Auteur ne s'arrête point à raporter ſimplement les événemens véritables ; mais qu'il nous donne même l'hiſtoire des bruits qui ſe répandoient de tems en tems & à la Cour & dans le Public, en nous avertiſſant que ce n'étoit que des bruits ; par où il paroit, que ſi le Public eſt abruvé de mille faûſſes nouvelles, que le tems ne manque jamais de détruire, la Cour & le Conſeil même des Princes n'en ſont pas exems ; quoi qu'on en aît d'ordinaire une idée bien différente, & qu'on ſoit naturellement porté à ſe perſuader, que jamais faux bruit n'oſa pénétrer juſques dans le Cabinet du Souverain. Il paroit que l'Auteur a été fort attentif à tout ce qui s'eſt paſſé dans les Parlemens tenus en Angleterre, durant le tems dont il écrit l'Hiſtoire. Il faut auſſi qu'il aît eu ſoin de ramaſſer toutes les Nouvelles, qui ſe débitoient de tems en tems, & qu'il n'ait pas négligé de faire une bonne collection de Gazettes. Qu'on ne croye pas, au reſte, qu'on ait deſſein par là de mépriſer l'Auteur ou l'Ouvrage ; nous en ſommes ſi éloignez, que nous croyons, que ceux qui ont du loiſir, ne ſauroient rien faire de mieux, que de travailler à de

telles collections. Des Savans du premier ordre font aſſez voir dans les divers Ouvrages qu'ils ont donnez au Public, qu'ils n'ont pas jugé que cette occupation fût au deſſous d'eux.

Au reſte, nous ne croyons pas qu'il ſoit néceſſaire d'entrer dans aucun détail de ce qui eſt contenu dans ces Mémoires ; tant parce que l'Hiſtoire qui y eſt décrite eſt ſi fraiche, qu'il y a peu de gens, qui en ayent oublié les principaux événemens ; que parce que ce que nous en avons dit ſuffit, pour exciter la curioſité du Lecteur.

ARTICLE IV.

THESAURUS THEOLOGICO-PHILOLOGICUS *ſive, Syllogé Diſſertationum Elegantiorum ad Selectiora & Illuſtriora Veteris & Novi Teſtamenti Loca, &c.* C'eſt-à-dire, *Thréſor Theologico-Philologique, ou Recueuil des meilleures Diſſertations ſur les paſſages les plus remarquables, tant du Vieux que du Nouveau Teſtament, &c.*

I. IL y a dans ce Recueuil ſept Diſſertations ſur l'Exode. 1. La pre-

premiére, qui eſt de *Jean Willemer*, a pour ſujet la *Verge de Moyſe.* L'Auteur y explique les paroles du *Chapitre IV. vers.* 2. 3. 17. Après s'être beaucoup étendu ſur le nom de *Moyſe*, & ſur les autres noms, qui ont été donnez à ce Légiſlateur, ſur ſon mérite, & ſur les Livres qu'il a faits ou qu'on lui a atribuez, il explique grammaticalement toutes les paroles du Texte, en fait l'anatomie à la Scholaſtique, & en conclut que la Verge de Moyſe étoit un bâton de Voyageur, qu'il employa par ordre & avec le concours de Dieu, pour opérer tous ces grans miracles, qu'il opéra en Egypte, & que cette Verge ne ſe trouve plus aujourd'hui, contre les prétentions de certains Catholiques Romains. Willemer croit qu'elle ne fut pas changée en un ſerpent ordinaire, mais en un Dragon prodigieux, écaillé & terrible. J'aurois cru bonnement que le ſerpent étoit préciſément de la groſſeur du bâton. A moins qu'on ne veuille dire, que s'il n'avoit été extraordinaire, Moyſe n'en eut pas été épouvanté, lui qui, ſi l'on s'en raporte à la Tradition, en avoit vû un nombre ſi prodigieux, dans ces vaſtes déſerts qu'il traverſa, pour aller faire la guerre au

Roi d'Ethiopie. Il eſt vrai que je pourrois répondre, que ce ne fut pas tant le ſerpent qui l'épouvanta, que le miracle, qui venoit d'arriver.

2. Dans la ſeconde Diſſertation *Jean Friſchmut*, qui en eſt l'Auteur, explique l'Hiſtoire de la Circonciſion d'*Eliezer* fils de Moyſe, faite par *Sephora* ſa femme, lors qu'ils étoient en chemin, pour aller en Egypte, *Exod. IV. 24. & ſuiv.* L'Auteur y raporte, ſelon ſa coutume, les explications des Rabins, qu'il refute le plus ſouvent; mais d'ordinaire elles ſont plus dignes de mépris que d'une réfutation ſérieuſe. En voici un exemple ſingulier. Il eſt dit dans cette Hiſtoire, que le Seigneur ſe préſenta à Moyſe à l'hôtellerie, & qu'il voulut le tuer; à cauſe, comme il paroit par la ſuite, qu'il n'avoit pas circoncis ſon fils. On demande comment Sephora connut que le danger où ſe trouvoit Moyſe venoit de ce qu'il n'avoit pas circoncis ſon Fils. Les Rabins ſupoſent aſſez généralement, que c'étoit un Ange créé qui voulut tuer Moyſe, & qu'il n'eſt appellé *Jehova*, que parce qu'il parloit au nom de Dieu, & qu'il étoit l'exécuteur de ſes ordres. Or on lit dans le* *Schemoth*

* *Feuill. 70. vol. 4.*

Schemoth Rabba, que cèt Ange ſe changea en un gros ſerpent qui engloutit Moyſe en commençant par la tête, juſques à l'endroit qui eſt le ſiége du prépuce, où il s'arrêta, par reſpect pour la circonciſion, car Moyſe avoit été circoncis. Sephora touchée de ce ſpectacle reconnut bientôt de quoi il s'agiſſoit, & pour ſauver la vie à ſon Epoux, elle circoncit ſon Fils.

On juge aiſément, que ſi Friſchmut raporte une telle réverie, ce n'eſt pas pour l'aprouver. Il croit que c'eſt être téméraire, que de vouloir déterminer une choſe, que l'Ecriture a laiſſée indéterminée, & il aprouve fort ce que *Jaques Bonfrére* a écrit ſur ce ſujet. *On ne peut pas bien ſavoir*, dit ce ſavant Jéſuite, *comment Dieu menaça Moyſe de le faire mourir, ou en l'afligeant tout d'un coup d'une maladie dangereuſe, comme veulent quelques uns, ou par le Miniſtére de quelque Ange, qui lui parut en forme viſible, qui le menaça avec une épée nuë, ſoit que Sephora ait auſſi vû l'Ange, ſoit qu'elle ait conjecturé ce que c'étoit, par l'afliction dans laquelle il voyoit ſon Mari.* Cependant, puis que ce ne fut pas Moyſe mais ſa femme qui circoncit ſon fils, il y a aparence que ce Pére afligé n'étoit pas en un

état à pouvoir faire cèt office lui-même.

L'Ecriture dit que Sephora ayant retranché le prépuce de ſon Fils le jetta aux piés de Moyſe, & lui dit, *tu m'es un Epoux de ſang.* Les deux parties de cette propoſition ont fait beaucoup de peine aux Interprêtes ; parce que les paroles du Texte, du moins les premiéres, ne ſont pas ſi claires, que la traduction que nous venons d'en faire. Quoi qu'il en ſoit, après que notre Auteur a raporté tous les ſentimens des Savans ſur ce que Sephora jetta, il ſe détermine pour le ſens que nous venons de donner : & quant aux derniéres paroles de Sephora, *tu m'es un Epoux de ſang* ; il ne les prend point pour des paroles de dépit & de colére, comme *André Rivet*, & quelques autres : mais il croit qu'elles ſignifient, *je t'ai aquis pour mon Epoux une ſeconde fois par le ſang de mon fils, en te conſervant par ſa circonciſion la vie que Dieu menaçoit de t'ôter.* L'Auteur ſe ſert de cette occaſion, pour faire diverſes remarques ſur cette cérémonie.

3. La troiſiéme Diſſertation eſt d'*Aegidius Strauchius.* Il entreprend d'y prouver, que les Iſraëlites célébrérent leur premiére Pâque en Egypte le ſeiziéme d'Avril, à le commencer au coucher

cher du Soleil, l'an MMMCCXVII. de la Période Julienne, l'an du Monde MMCCCCLIII. & que le même jour de grand matin, après avoir mangé la Pâque, ils ſortirent d'Egypte.

4. La derniere Playe dont Dieu frapa l'Egypte fait le ſujet de la quatriéme Diſſertation. *Chr. Henr. Bromel*, qui en eſt l'Auteur, entreprend d'y prouver, que quoi que cette Playe ſoit atribuée à Dieu dans l'Ecriture, il ſe ſervit pourtant pour l'exécuter du Miniſtére d'un Ange, que c'étoit un mauvais Ange, & que quoi qu'il ſoit parlé de lui au ſingulier, il y en avoit pourtant pluſieurs. Il ſe ſert pour prouver ſon ſentiment de ce qui eſt dit au *Pſeaume LXXVIII. vers.* 49. *Il armia contr'eux les mauvais Anges.* L'Auteur recherche enſuite dans les Antiquitez des Egyptiens quelques traces de cette ancienne & terrible punition.

5. *Jean Frederic Stapeln* examine dans la cinquiéme Diſſertation * le mot de *Manne*, que les Iſraëlites donnérent au pain dont ils furent nourris dans le déſert. Il raporte divers ſentimens des Savans ſur ce ſujet, & ſe détermine pour ceux qui croyent que le mot de *Man* en cèt endroit eſt un

* *Exod. XVI.* 15.

pronom Syriaque interrogatif, & que les Iſraëlites voyant pour la premiére fois ce pain du Ciel, ſe demandoient l'un à l'autre *qu'eſt-ce*. Mais aparemment que notre Auteur n'avoit pas lû † la Diſſertation de *Claude Saumaiſe* ſur la Manne, dans laquelle il a comme démontré, que les paroles de l'Exode doivent être traduites *c'eſt de la Manne*. Les Iſraëlites ne ſavoient pas proprement ce que c'étoit que ce qu'ils voyoient : mais ils avoient vû ſouvent de la Manne ordinaire en Egypte ; ils voyoient que ce qui leur étoit envoyé lui reſſembloit beaucoup ; ils s'aviſérent de lui donner le même nom.

6. *Michel Licbentantz* eſt Auteur de la ſixiéme Diſſertation. Il la compoſa en 1640. Elle eſt ſur la coutume qu'ont les Peintres de repréſenter Moyſe avec des cornes, à l'occaſion de ce qui eſt dit *Exod. XXXIV.* 29. qu'étant deſcendu de la montagne *il étoit reſté des rayons de lumiére ſur ſon viſage*, ce que la Vulgate a traduit *quod cornuta eſſet facies ſua*, *que ſon viſage étoit cornu*. Après que l'Auteur a employé la moitié de ſa Diſſertation à examiner le nom de Moyſe, & les autres noms, qui ont été

* *Imprimée à la fin de ſes* Exercitations ſur Solin. *A Utrecht.* 1689.

été donnez à cèt ancien Légiſlateur; il refute la Traduction de la Vulgate, & fait voir que c'étoit avec des rayons & non avec des cornes, que Moyſe parut en deſcendant de la montagne. Il traite de ſuſpectes les Médailles que quelques Savans ont raportées, où Moyſe eſt repréſenté cornu, ne pouvant s'imaginer qu'elles ayent été frapées par des Juifs. Enfin, il prétend faire voir, que ſi les Payens ont peint leurs Dieux & quelquefois leurs Héros avec des rayons; ils ne l'ont fait qu'à l'imitation de ce que l'Hiſtoire Sainte nous dit de Moyſe.

7. On lit au *Chapitre XXXVIII. de l'Exode, vers.* 8. que Moyſe fit *une Cuve d'airain des miroirs des femmes, qui s'aſſembloient par troupes à la porte du Tabernacle.* *André Daniel Habichhorſt* examine ce paſſage dans la ſeptiéme Diſſertation. Son opinion ſur toutes les difficultez de ce verſet, ſe trouve expliquée dans la verſion que nous venons d'en donner. Il réfute la traduction de la Vulgate, que des Catholiques R. même ont abandonnée. L'Auteur de cette Verſion prétend, qu'il s'agit ici de femmes, qui avoient un office particulier de veiller à la porte du Tabernacle; & quelques Doc-

teurs de l'Egliſe Romaine ſe ſont ſervis de ce paſſage pour prouver l'antiquité des vœux Monaſtiques faits par des femmes. Cette Diſſertation eſt bien raiſonnée; l'Auteur ne s'évapore point en digreſſions inutiles, & prouve bien ce qu'il entreprend de prouver; ſavoir que Moyſe veut nous dire, que les femmes Iſraëlites avoient des miroirs d'airain, & que dès qu'elles aprirent qu'on alloit travailler à faire une cuve de ce metal, elles s'aſſemblérent en foule au Tabernacle, & donnérent leurs miroirs pour ſervir de matiére à la conſtruction de ce Vaiſſeau.

II. Le *Lévitique* n'a fourni que quatre Diſſertations à celui qui a travaillé au Recueuil, qui fait le ſujet de cèt article. 1. J. Friſchmut traite dans la premiére de ce que les Docteurs Juifs apellent *la Haye de la Loi*, *Sepimentum Legis* סוּב לתורה à l'occaſion du *Chapit. XVIII. du Lévit. Vers.* 30. où ils croyent qu'il en eſt parlé. Le mot Hébreu, qu'on traduit par celui de *Sepimentum* ou de *Haye*, ſignifie en général, tout ce dont on environne quelque choſe, pour la conſerver, ou pour en défendre l'áproche. De là vient que les Juifs ont apellé leur *Maſſore*, la Haye de la Loi; parce qu'ils croyent que par ſon moyen,

moyen, l'Ecriture ne peut plus être corrompuë, ſans qu'on s'aperçoive incontinent de la corruption. De même ils ont apellé les Dîmes, *la Haye des richeſſes*; parce qu'ils enſeignent que le moyen de conſerver ſes biens & de les faire proſpérer, eſt de payer exactement les Dîmes. Mais les Juifs entendent particuliérement par la Haye de la Loy, certains commandemens & certaines défenſes faites par le Magiſtrat ou par les Superieurs, diférentes des commandemens & des défenſes de la Loi, mais faites pour procurer une plus facile & plus exacte obſervation de cette même Loi.

Conſtantin l'Empereur a * enſeigné, qu'il ſembloit que Dieu avoit permis au Magiſtrat des Juifs, de faire de trois ſortes de Loix, pour procurer l'obſervation de celles qu'il avoit données; ſans néanmoins permettre, qu'on y ajoutât ou qu'on en diminuât rien. La premiére ſorte étoit celle, qui déterminoit les cas particuliers, lors que Dieu ne s'étoit expliqué que d'une maniére générale. La ſeconde expliquoit les moyens pour faire obſerver la Loi de Dieu. La troiſiéme preſcrivoit la

* *In Præfatione præmiſſa Tractatui Talmudico Bava Kama.*

maniére la plus commode & la plus aisée de pratiquer ce que la Loi divine ordonnoit.

Frischmut parcourt ces trois chefs, les explique, & raporte des exemples des loix que les Juifs ont faites à cèt égard ; il montre en quoi ils sont dignes de loüange & en quoi ils sont blamables. Aportons quelque exemple de chacun de ces chefs.

Pour le premier, la Loi ordonne, que tout mâle comparoîtra trois fois à Jérusalem toutes les années. Dieu n'excepte point ; mais il n'y a pas d'aparence que cette Loi se doive prendre dans toute son étenduë. Les Juifs y ont donc aporté des exceptions par lesquelles ils exemtent de cette Loi les enfans à la mammelle, les sourds, les fous, &c.

Pour le second, qui regarde les moyens employez pour faire observer la Loi de Dieu, les Juifs croyent qu'il étoit permis à leur Magistrat d'agraver de certaines peines, d'en diminuer quelques unes, d'en établir de nouvelles &c. Ainsi il est commandé *Deuteron. XXV.* 3. de donner quarante coups & non plus à certains criminels : de peur d'aller au delà de la Loi, les Juifs n'en donnoient que trente-neuf

Ils établirent de même ſous Eſdras la peine de l'Excommunication qui n'avoit point été en uſage auparavant parmi les Juifs.

A l'égard du troiſiéme, la Loi défend en plus d'un endroit de ſe proſterner devant les Idoles; les Docteurs Juifs, pour empêcher qu'on ne tombât dans ce crime, ont ordonné, que ſi une épine entroit dans le pié d'un homme, il ne ſe courbât pas pour l'arracher en préſence d'une Idole, de peur que cette action ne fût priſe pour un acte d'idolatrie.

2. La ſeconde Diſſertation explique la défenſe faite aux Iſraëlites d'immoler leurs enfans à *Moloch Levitiq. XX. 2. M. Val. Greiſſing* y raporte les diverſes verſions de ce texte; il en fait les parties grammaticales, & allégue enfin les ſentimens des Docteurs ſur ce ſujet, qu'il accompagne de ſon aprobation ou de ſa cenſure. Il n'y a rien d'ailleurs de fort remarquable dans cette Diſſertation.

3. La troiſiéme eſt fort longue: elle traite du blaſphême du nom de Dieu, & de la peine infligée par la Loi contre ce crime, *Levitiq. XXIV.* 16. à l'occaſion du Blaſphémateur dont il eſt parlé dans ce même chapitre. L'Au-

teur y refute au long l'opinion des Juifs, qui ont crû qu'il s'agiſſoit là de la prononciation du mot *Jehovah*, il y parle auſſi amplement de ce Blaſphémateur; & ceux qui aiment le grand nombre de citations y trouveront de quoi ſe ſatisfaire. Cette Diſſertation eſt de Jean Willemer.

4. La ſuivante eſt de *Jean Benedict Carpzovius*. Chacun ſait qu'il y a eu pluſieurs Auteurs du nom de *Carpzovius*. Il y en a deux qui portoient le nom propre de *Benedict*, & deux qui portoient celui de *Jean Benedict*. Le premier de ces derniers mourut en 1657. & l'autre étoit encore en vie en 1678. Je ſoupçonne que ce dernier eſt l'Auteur de la Diſſertation dont il s'agit. Il a publié un traité des Jeûnes des Hébreux; un autre de l'Ane du Meſſie; & des Notes ſur le *Miſchpat Hammelech*. Bien des Lecteurs ſeroient fort embarraſſez de ſavoir de quoi il traite dans cette Diſſertation à n'en juger que par le tître, qui eſt, *du Singe d'or des Juifs*. Voici l'explication de cette énigme. Les Juifs fondent l'eſpérance de leur rétabliſſement ſur ce paſſage du *Lévitiq. XXVI. 44. Même quand ils ſeront dans une terre étrangére, je ne les rejet-*

rejetterai pas tout-à-fait, &c. Le mot Ebreu que nous avons traduit par celui de *même* eſt celui d'אף, *Aff*, qui en Allemand ſignifie un ſinge, de là les Juifs d'Allemagne ont pris occaſion d'apeller ce paſſage *leur ſinge d'or.* Je ſuis bien ſûr qu'il y a plus d'un Lecteur à qui cette belle ſubtilité n'aura pas le bonheur de plaire. Notre Auteur explique la penſée des Juifs ſur ce paſſage & la refute: après quoi il en donne le véritable ſens & tâche de l'établir. Il prétend que ces paroles regardent la captivité de Babylone, & que même la promeſſe, qui y eſt faite, n'eſt que conditionelle.

III. Il y a trois Diſſertations ſur les Nombres. 1. La premiére traite de la femme Ethiopienne que Moyſe avoit priſe, à l'occaſion de ce qui en eſt dit *Nombres XII.* 1. *M. Jac. Schmaltzius*, qui en eſt Auteur, y ſoûtient, que Moyſe n'a jamais eu qu'une femme, ſavoir Sephora, dont on a déja fait mention dans cèt Article. Il parle du nom & des offices du Pére de cette femme. Il examine en quel ſens l'Ecriture dit qu'elle étoit *Ethiopienne*; ce qui, ſelon lui, ne marque pas qu'elle fut noire; mais ſeulement qu'elle étoit de Madian, Pays voiſin de l'Ethio-

l'Ethiopie Orientale. Il croit avec raiſon que ſi *Marie* & *Aaron*, s'irritérent contre Moyſe à cauſe de ce mariage, la raiſon que cette femme étoit étrangére en fournit bien le prétexte, mais le véritable ſujet en fut la jalouſie de Marie & ſon ambition, qui ne lui peut permettre de voir dans ſa famille une femme étrangére au deſſus d'elle, parce qu'elle étoit l'Epouſe de ſon frére.

2. Dans la ſeconde *M. Mich. Bek* explique le *verſ.* 24. *du Chap. XXII. des Nombres*, où il eſt dit que les Eſpions aportérent du Pays de Canaan, une grape de raiſin, qui étoit ſi groſſe que deux hommes la portoient avec un levier. L'Auteur ne laiſſe échaper aucune des circonſtances du texte, ni preſque aucune des queſtions qu'on peut faire ſur ce ſujet, ſans les examiner. Il nous parle de la figure du levier, que quelques uns ont pris pour une civiére, de la ſituation du raiſin ſur cette civiére, & des perſonnes qui le portoient. Il examine ſi c'étoit les Eſpions eux-mêmes ou leurs valets; s'ils le portoient ſucceſſivement, ou ſi la charge en étoit commiſe aux mêmes, & pluſieurs autres belles queſtions de cette nature, que

je

le crois qu'on peut ignorer, ſans courir riſque de ſon ſalut. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette Diſſertation, ce ſont les autoritez que l'Auteur allégue pour rendre croyable ce que Moyſe dit de la groſſeur de ce raiſin. J'en ai vû moi-même d'une taille monſtrueuſe.

3. La matiére de la troiſiéme Diſſertation eſt plus importante. M. *Jean Helv. Willemer* y examine la fameuſe prophétie de *Balaam* touchant l'*Etoile, qui étoit procedée de Jacob. Nomb. XXIV. 17.* Cette Diſſertation eſt longue, parce qu'outre un grand nombre de citations, l'Auteur n'oublie pas une parole du texte, il en marque l'étymologie, les ſens différens, & raporte les diverſes interprétations, qui en ont été données. D'ailleurs il n'y a rien ici de fort ſingulier. L'Auteur entend immédiatement de Jeſus-Chriſt toutes les paroles de la Prophétie, contre l'opinion de pluſieurs Savans, qui croyent qu'elle a un ſens litéral & prochain, & un ſens myſtique.

IV. Nous finirons cèt Article par les Diſſertations ſur le Deutéronome, qui ſont au nombre de ſix. 1. Dans la premiére *M. Jean Guill. Hilliger* examine ce qui eſt dit *Deutéronom. VIII.*

4. &c. & XXIX. 5. & Néhemie. IX. 21. que les Habits des Iſraëlites ne s'envieillirent point dans le Déſert. L'Auteur ne met pas ſeulement en queſtion, ſi ce paſſage peut être expliqué, ſans admettre aucun miracle, & s'il ne pourroit point ſignifier ſimplement que les Iſraëlites eurent des habits en abondance, en ſorte qu'ils n'étoient pas obligez de permettre qu'ils s'envieilliſſent ſur les corps. Cependant cette opinion n'eſt point tant mépriſable. *Moyſe* auroit, ce ſemble, un peu plus inſiſté, ſur un des plus grans miracles, qui ſoient, peut-être, jamais arrivez, s'il étoit tel qu'on ſe le repréſente; au lieu qu'il n'en parle que comme en paſſant. On voit que la Manne ceſſa dès que les Iſraëlites furent dans un lieu, où ils purent avoir d'autres alimens, Dieu ne voulant rien faire d'inutile. Pourquoi croira-t-on qu'il aît conſervé miraculeuſement les habits des Iſraëlites dans un lieu, où ils avoient de la laine en abondance pour faire des étofes, & où les peaux de leurs troupeaux ne leur manquoient point; pour ne pas dire qu'ils en pouvoient avoir des Iſmaëlites & des Arabes avec leſquels ils commerçoient.

Quoi qu'il en ſoit, notre Auteur n'a pas

pas penſé à ce dénoüement, ou ne l'a pas jugé digne de ſon attention. Il reçoit le miracle dans toute ſon étenduë. Il prétend même que les habits des enfans croiſſoient ſur eux à meſure que leur corps croiſſoit; & il ne nous fait grace que des habits de ceux qui venoient au monde, que Dieu ne créoit point miraculeuſement : mais qu'on faiſoit avec les habits de ceux qui venoient à mourir. Cependant puis que la dépenſe en eſt faite, pourquoi ne pas dire, que Dieu les faiſoit naître chauſſez & vétus? Cela n'eſt pas plus difficile, que de faire croitre les habits en même tems que les corps. Après tout, ſi l'on ne peut expliquer naturellement les paroles de Moyſe, ſans admettre tous ces miracles ; il faut avoüer que tout ce qui eſt arrivé dans l'Egypte & dans le Déſert, quelque merveilleux qu'il ſoit en lui-même, diſparoit à la vuë de ce nombre infini de merveilles, qui ſe faiſoient à tout moment ſur les habits de tant de milliers de perſonnes, & il ſemble que tout cela méritoit bien que Moyſe s'y étendit un peu davantage.

2. Dans la ſeconde Diſſertation on examine ſi les Juifs ont crû qu'une même choſe pût être & n'être pas en même

me tems, à l'occaſion des *verſets* 8 & 9. du *Chapitre XVII. du Deutéronome*, où Dieu ordonne aux Iſraëlites de s'adreſſer aux Sacrificateurs dans des cas difficiles, & ſur leſquels ils ne pourront pas s'accorder. Chacun ſait que les Juifs ont dit, que leurs Docteurs doivent en être crus, quand ils diroient, que la main droite eſt la gauche, & que la gauche eſt la droite. Quelques uns de leurs Savans ont voulu adoucir cette maxime, en diſant qu'elle ſignifioit ſimplement, que pour terminer les procès, les Parties devoient enfin ſe ſoumettre à ce qui avoit été décidé, quand même elles ſeroient perſuadées de l'injuſtice & de la fauſſeté de la déciſion. L'Auteur de cette Diſſertation n'eſt pas de ce ſentiment. Il croit qu'après que les Prophétes eurent ceſſé, & que la Tradition orale eût été reçuë par les Juifs, ils élevérent infiniment l'autorité de leurs Docteurs, ils voulurent qu'on les regardât comme infaillibles, & qu'on reçut comme véritables leurs déciſions les plus contraires à toutes les lumiéres de la Raiſon & du bon ſens; en ſorte qu'on ne leur fait point de tort quand on les accuſe d'avoir crû qu'une même choſe peut être & n'être pas en même tems.

3. La

3. La troiſiéme Diſſertation explique le célébre paſſage du *Deutéronome XVIII. 15. L'Eternel votre Dieu vous ſuſcitera un Prophéte tel que moi d'entre vos fréres.* L'Auteur ſoutient que ces paroles ne ſe peuvent entendre que de Jeſus-Chriſt, & répond aux objections des Juifs, qui leur veulent donner un autre ſens. Il refute auſſi ceux qui ont bien crû qu'elles apartenoient proprement à Jeſus-Chriſt ; mais en ſorte néanmoins qu'on pouvoit auſſi les apliquer à d'autres Prophétes.

4. Le *verſet 21. du Chapitre XVIII.* du Deutéronome fait le ſujet de la quatriéme Diſſertation ; & parce qu'il eſt parlé de la Peſte dans ce verſet, l'Auteur examine aſſez au long le nom Ebreu de ce fleau de Dieu, ſa nature, ſa contagion, ſes ſuites &c. Dans le fonds tout cela ne ſert pas beaucoup à l'explication du paſſage dont il eſt queſtion.

5. La cinquiéme, qui eſt de Jean Friſchmut, examine les endroits de l'Ecriture, dont les Turcs & les Perſes ſe ſervent, pour prouver que *Mahomet* eſt un véritable Prophéte envoyé de Dieu. Il y en a quatre principaux dont on trouve ici l'explication. Le premier eſt *Deuteron. XXXIII. 2.* où on lit ces pa-

paroles. *Il leur a relui de la montagne de Paran.* Les Turcs prétendent qu'il eſt là parlé de Mahomet, parce que cette montagne n'eſt éloignée que d'une journée de la Mecque, ville de la naiſſance de ce faux Prophéte. Le ſecond ſe trouve dans le *Pſeaume L. vers.* 2. où l'on ne lit rien de ce qu'ils prétendent y trouver. Le troiſiéme eſt tiré d'*Iſaye. XXI.* 7. qu'ils expliquent, comme ſi le Prophéte diſoit qu'il avoit vû deux cavaliers, l'un monté ſur un Ane, & l'autre ſur un Chameau, le premier, diſent-ils, eſt Jeſus-Chriſt & le ſecond Mahomet. Enfin le quatriéme eſt le fameux paſſage de *S. Jean XVI.* 7. où le Seigneur promet le *Paraclet* ou *le Conſolateur* à ſes Diſciples. Ce Paraclet, ſelon les Mahométans, eſt leur faux Prophéte. Notre Auteur refute toutes ces réveries, de même que ce qu'ils oſent avancer, que ſi l'on ne trouve pas un plus grand nombre de paſſages de l'Ecriture, qui parlent de leur Mahomet, c'eſt parce que les Chrétiens ont ôté ceux où il en étoit parlé.

6. La derniére Diſſertation eſt de *Jean Erneſt Gerard.* Il y en a eu un de ce nom, qui nâquit en 1621. & mourut en 1668. & qui a laiſſé un Commentaire ſur *S. Matthieu*, & une Har-

mo-

monie des quatre Langues Orientales. Il pourroit bien être l'Auteur de cette ſixiême Diſſertation, où il eſt parlé du *Tombeau de Moyſe.* C'en eſt, du moins, le tître ; mais notre Théologien prend les choſes de plus haut. Il nous parle d'abord de la Patrie, de la naiſſance & des Ancêtres du Légiſlateur des Ebreux, de ſon nom, de ſon éducation, de ſa vie, de ſes prétenduës cornes, &c. De là il paſſe à examiner la raiſon pour laquelle Dieu le condamna à mourir dans le Déſert ; & il croit que ce fut l'incrédulité de Moyſe, qui au lieu de ſe contenter de parler au rocher d'où il devoit faire couler des eaux, le frapa par deux fois. Après avoir expédié cette queſtion en peu de mots, l'Auteur répond aux raiſons de ceux, qui ont prétendu que Moyſe n'étoit point mort, entre leſquels a été S. *Ambroiſe.* Il fait voir qu'il eſt actuellement mort, & que Dieu même l'enſévelit par le Miniſtére des Anges. Et parce qu'il en eſt parlé dans l'Epître de S. *Jude*, notre Auteur traite de cette Epître, & examine fort au long ce qui y en eſt dit. Il prétend qu'effectivement *Michel* l'Archange & le Diable diſputérent à qui auroit le corps mort de Moyſe ; Michel le voulant avoir pour l'en-

d'enſévelir en quelque endroit, où il ne fût jamais trouvé ; & le Diable, au contraire, le voulant placer dans un lieu connu des Iſraëlites, pour leur donner occaſion de l'adorer & de tomber par ce moyen dans l'Idolatrie. Notre Auteur n'eſt pas ſeul de ſon opinion.

De là il paſſe à l'apparition de Moyſe ſur le Tabor, lors que Jeſus-Chriſt fut transfiguré ; & il ſoutient par pluſieurs raiſons, que Moyſe y fut réellement préſent en corps & en ame. Enfin il refute *Maldonat*, qui a cru que le Légiſlateur des Ebreux & le Prophéte *Elie* reviendroient ſur la terre avant la fin du Monde. Il n'y a point de Diſſertation dans ce Recueuil ſur le Livre de *Joſué*.

ARTICLE V.

CATALOGUE DE LIVRES *Nouveaux ou réimprimez depuis peu, accompagnez de quelques Remarques.*

I

OECONOMIE GÉNÉRALE *de la* CAMPAGNE, *ou Nouvelle Maiſon Ruſtique.*

Ruſtique. Par le Sieur LOÜIS LIGER *d'Auxerre. Seconde Edition revuë & corrigée.* A Amſterdam, chez Henri Desbordes. 1702. in 4. d'un caractére un peu plus gros que celui de ces Nouvelles. Tom. I. pagg. 342. Tom II pagg. 310. ſans les Tables.

NOus annonçâmes l'Edition qui s'eſt faite de ce Livre à Paris, dans nos *Nouvelles du mois d'Août* 1700. *pag.* 131. mais comme il en eſt venu peu d'exemplaires en ce Pays, & qu'il eſt d'un uſage fort univerſel, ce n'eſt pas ſans raiſon que le Sieur *Desbordes* s'eſt déterminé à en procurer une nouvelle Edition. Il eſt vrai qu'on avoit déja depuis longtems deux Ouvrages, qui traitent de la même matiére, ſavoir *la Maiſon Ruſtique*, & le *Théatre d'Agriculture*, qui n'eſt qu'une eſpéce de paraphraſe du premier: mais les Auteurs de ces Livres ont oublié pluſieurs matiéres importantes, ils en ont traité quelques autres aſſez ſuperficiellement, & ils ſont tombez dans quelques fautes, manque d'une aſſez longue expérience. Il n'en eſt pas de même de nôtre Auteur, qui n'a écrit

que ce qu'il a expérimenté pendant plus de quinze ans.

Tout l'Ouvrage eſt diviſé en quatre Livres : dans le premier l'Auteur donne l'idée d'une Maiſon de Campagne ; il y explique les devoirs d'un Pére de Famille, de tout ce qui concerne la Baſſe-cour & des animaux qu'on y éléve. Il aprend auſſi le commerce qu'on peut faire des fruits que la Campagne fournit, en quel tems le débit s'en fait le mieux & le plus chérement. Il y a encore un Traité des Abeilles très-étendu, où l'on explique la maniére de conſerver ces petits animaux & d'en tirer la cire & le miel. Enfin on y traite avec beaucoup d'exactitude des Beſtiaux & de tout ce qui les concerne.

L'Auteur parle du Labourage dans le ſecond Livre, & ne manque pas de remarquer, qu'il eſt ridicule de s'arrêter aux influences des Aſtres & aux Quadratures de la Lune, dans ce qui concerne l'Agriculture. Il y aprend à connoître les différentes terres, & la maniére de les ménager & de les employer, & entre ſur la méthode de les engraiſſer dans un détail où perſonne n'étoit entré avant lui. Il s'étend ſur ce qui regarde toutes ſortes de bois, & ſur l'art de les élever, & d'en tirer tous les profits poſſibles. Le

Le troiſiéme Livre traite du Jardinage. L'Auteur croit que c'eſt le plus ſavant & le plus aprofondi. Il n'oublie pas d'y parler de la Vigne, des terres qui lui ſont propres, des expoſitions favorables, de la maniére de l'élever année par année, de ſes différentes eſpéces, du vin, du cidre, du poiré, du cormé, & du verjus.

Le quatriéme Livre parle de la Cuiſine, des diverſes viandes graſſes & maigres, & de la maniére de les aprêter, des compôtes & des confitures, & finit par un Traité de la chaſſe. L'Auteur n'oublie point d'enſeigner la méthode de ſecher les fruits, comme un des points les plus néceſſaires à l'œconomie de la campagne. Il eſt preſque inutile d'avertir que Mr. *Liger*, qui condamne ceux qui ont égard aux diverſes phaſes de la Lune pour le labourage, n'en fait pas plus de cas pour tout ce qui concerne la culture du Jardin. Comme il ne parle que ſur les expériences qu'il a faites, il ſemble que, du moins, ſon témoignage doit contrebalancer le témoignage de ceux qui ont prétendu établir ces mêmes influences ſur l'expérience qu'ils diſent en avoir fait.

II.

PIÉCES DE THÉATRE *de Mr. de* LA FONTAINE. A la Haye, chez Adrian Moetjens. 1702. en grand in 12. petit caractére. pagg. 296.

IL y a cinq Piéces dans ce Volume. La premiére eſt une Tragédie, ſous le tître de *Pénélope* ou *le Retour d'Ulyſſe*. La ſeconde eſt une Comédie d'un ſeul Acte, ſous celui du *Florentin*. C'eſt un jaloux outré, qui tomba lui-même dans les piéges qu'il a tendus à ſon rival. La troiſiéme eſt une Comédie, qui a pour tître *Ragotin* ou *le Roman Comique*. Elle eſt de cinq Actes. La quatriéme qui n'a qu'un Acte porte le nom de *Je vous prens ſans verd*. Le Libraire nous dit dans un Avertiſſement, qu'elle a déja paru à Paris ſous le nom de *Champmêlé*; mais qu'il eſt convaincu que M. de *la Fontaine* en eſt l'Auteur. La cinquiéme eſt une Tragédie de Monſieur de *Waerneuwijck*, ſous le tître du *Duc de Montmouth*. On nous aſſure que c'eſt une Piéce nouvelle.

III.

III.

Suite du NEPTUNE FRANÇOIS, *ou Atlas Nouveau des Cartes Marines, levées par ordre exprès des Rois de Portugal, sous qui on a fait la découverte de l'Afrique &c. & données au Public par les soins de feu Mr.* D'ABLANCOURT. *Dans lequel on voit la Description exacte de toutes les Côtes du Monde, du Détroit de Gibraltar, de la Mer Oceane Méridionale ou Ethiopienne, de la Mer des Indes Orientales & Occidentales &c. Où sont exactement marquées les routes qu'il faut tenir, les Bancs de sable, Rochers, & Brasses d'eau, & généralement tout ce qui concerne la Navigation. Le tout fait sur les Observations & Expériences des plus habiles Ingenieurs & Pilotes.* A Amsterdam, chez Pierre Mortier 1701. en grand *infolio.*

IL y a environ huit ans que le Sieur *Mortier* fit imprimer la premiére Partie de cèt Ouvrage, dans un tems où presque toute l'Europe étoit en guerre, & où il étoit fort nécessaire aux Flotes de connoitre les Côtes de la

Mer, & les autres lieux, qui en ſont comme une dépendance. Il nous donne aujourd'hui le ſecond Volume, & il vient preſque auſſi à propos que le premier, puis que quoi qu'on ſoit encore en paix, il y a grande aparence que nous ſommes à la veille d'une rupture.

Outre le tître en taille douce, quatre feuilles d'explication, & la bouſſole des vents, il contient la repréſentation de dix-huit Navires de forme différente, douze feuilles de Pavillons, & trente neuf Cartes. Les principales de ces Cartes regardent les Côtes d'Afrique. On en eſt redevable à feu Mr. *d'Ablancourt* Neveu du célébre Traducteur de ce nom, qui avoit été en Portugal, en qualité d'Euvoyé du Roi de France, & qui, pendant le ſéjour qu'il y fit, trouva le moyen d'avoir des copies des Cartes que les Rois de Portugal avoient ſoigneuſement gardées pour leurs uſages. Il les aporta à la Haye, & avant ſa mort, il en diſpoſa par ſon Teſtament en faveur de Monſieur de * *Halewyn*, qui a bien voulu qu'on les donnât au Public. Le Libraire y a joint les Cartes de l'Aſie & de l'Amérique tirées de quelques autres Mé-

* *Mort depuis quelques mois.*

Mémoires : en ſorte que ce Volume étant joint au premier, on peut dire qu'on a un Atlas de la Mer & de ſes Côtes, à peu près complet.

IV.

JACOBI BERNOULLI *Prof. Baſil. & deſign. Acad. Rect. ad Fratrem ſuum Johannem Bernoulli Profeſſorem Groninganum* EPISTOLA, *cum Annexa ſolutione propria Problematis iſoperimetrici.* C'eſt-à-dire, *Lettre de Jaques Bernoulli Profeſſeur à Bâle à ſon Frére Jean Bernoulli Profeſſeur à Groningue, à quoi il a ajouté la ſolution particuliére du Problême iſopérimêtre.* A Bâle, 1700. in 4. pagg. 20. du caractére de ces Nouvelles.

CEUX qui ont les Journaux de Leipſic & de Paris des derniéres années ſont ſuffiſamment inſtruits du démêlé qui eſt ſurvenu depuis quelque tems entre Meſſieurs *Bernoulli* fréres, dont l'Ainé eſt Profeſſeur à Bâle & le Cadet à Groningue. Le premier raconte ici en abrégé l'Hiſtoire de ce démêlé, & l'exhorte de le terminer. On peut dire à l'un & à l'autre que c'eſt généralement les vœux du Public, qui ſouhai-

teroit, que deux perſonnes auſſi habiles, que le ſont ces deux fréres, s'employaſſent à des choſes plus utiles, qu'à ſe chicaner ſur des matiéres de nulle importance, quant au fonds. L'Ainé a raiſon de craindre que ſi cette diſpute duroit plus longtems, on ne les accuſe d'avoir plus à cœur leur gloire particuliére que l'interêt de la Vérité. Il eſt bon d'avertir que Mr. Bernoulli, qui nous donne ſur la fin de cette Lettre ſa ſolution du grand Problême Iſoperimêtre propoſé dans les Actes de Leipſic du mois de Mai 1697. pag. 214. publia le mois paſſé à Bâle l'Analyſe de ce même Problême, ſelon la promeſſe qu'il en faite à la fin de la Lettre à Mr. ſon Frére. Cette Analyſe eſt un *in* 4 de vint pages.

ARTICLE VI.

Extrait de diverſes Lettres.

D'*Angleterre*. Mr. le Chevalier *Cotton* a donné ſa Bibliothéque au Public, & ce don a été confirmé par Acte du Parlement. Le ſoin qu'ont eu ſes Ancêtres de profiter du débris des Bibliothéques des Monaſtéres, &

de

de ſe pourvoir de pluſieurs Chartes & autres piéces authentiques, qui concernent les affaires de ce Royaume & qu'on ne ſauroit trouver ailleurs, la rendent également conſidérable & néceſſaire; c'eſt là effectivement ſon fort; comme vous avez pû le voir dans le Catalogue que le Docteur *Smith* publia à Oxfort *in folio* * en 1699. Vous avez vû auſſi que preſque toutes les piéces juſtificatives, que Mr. de *Salisbury* a miſes à la fin de ſon *Hiſtoire de la Réformation d'Angleterre*, en ſont tirées. Le Parlement, qui en a très-bien ſenti l'importance, a paſſé un Acte pour empêcher qu'elle ne ſoit jamais aliénée, venduë, ni diſſipée; & pour régler les fonctions & les qualitez du Bibliothécaire, à qui on en donnera le ſoin. Quelques eſtime que l'on eût pour le Chevalier Cotton, le préſent qu'il a bien voulu faire au Public lui a attiré de nouveaux aplaudiſſemens. On le lui a témoigné dans un Poëme, qui a paru ſous ce titre. *The Muſes. Eſſay to the honour &c.* C'eſt-à-dire, *les Muſes. Eſſai à la louange de la généreuſe fondation de la Bibliothéque Cottonienne, à Weſtmunſter, qui eſt préſentement donnée*

* *Voyez l'Hiſtoire des Ouvrages des Savans. Mai. 1697. pag. 403.*

née au Public, & qui lui a été confirmée par Acte du Parlement.

En parcourant vos Nouvelles des derniers Mois, je (Mr. D. C.) me ſuis aperçu que vous aviez oublié de raporter le contenu des Tranſactions Philoſophiques des mois de Mars & d'Avril. Le voici. 1. Hiſtoire d'un Polype tiré de la veine pulmonaire, avec la deſcription de la ſtructure de ce vaiſſeau. 2. *Epiſtola D. Johannis Friend ad Editorem miſſa de Spaſmi rarioris Hiſtoria.* 3. Extrait d'une Lettre de Mr. *Patrick Gordon* Membre de la Societé Royale, à l'Auteur, touchant une Trombe remarquée dans les Dunes. 4 Quelques Obſervations ſur les Inſectes faites par Mr. *Jean Baniſter* dans la Virginie en l'année 1630, avec les Remarques de Mr. *J. Petiver* Apoticaire & Membre de la Societé Royale. 5. Une Lettre de Mr. *Et. Gray* touchant la maniére de tirer la ligne Méridienne par l'Etoile Polaire, & le moyen de s'en ſervir pour trouver l'heure. 6. Lettre de Mr. *Liſter* Médecin au Dr. *Robinſon*, touchant les veines lactées, &c. 7. Extrait d'une Lettre de Mr. *Antoine Leeuwenhoek* datée à Delft le 15. Avril 1701. ſur le frai des Merlus &c. 8. *Scala graduum caloris.* 9. Extrait de quelques Livres.

Le

Le Dr. *Grew*, Membre de la Societé Royale a publié une eſpêce de Cours de Théologie. *Coſmologia ſacra or a Diſcourſe of the Univerſe*, *&c.* C'eſt-à-dire, *Diſcours ſur l'Univers entant qu'il eſt la Créature & le Royaume de Dieu, écrit principalement pour démontrer la vérité & l'excellence de la Bible, qui contient les loix de ſon Royaume dans ce bas monde. En cinq Livres.* Par Néhémie Grew, *Membre du Colége des Médecins*, *&c.* Cela fait un *in folio*, de 372. pages; où la Phyſique & la Métaphyſique ont beaucoup de part, auſſi bien que la Morale.

L'Auteur ſuivant ne s'attache qu'à une ſeule matiére de Théologie, qui eſt celle du Sabath, ou plutot du Dimanche. *A Diſcourſe in ſix Dialogues on the Name, Notion and Obſervation of the Lord's Day &c.* C'eſt-à-dire, *Diſcours en ſix Dialogues ſur le nom, l'idée, & l'obſervation du Dimanche, avec une liſte de pluſieurs canons, decrets, & loix, tant d'Angleterre, que des Pays Etrangers, pour en ordonner la ſanctification; une défenſe du Culte de l'Egliſe Anglicane, & un Office ou Recueuil de prières pour chaque jour.* Par Tho. Morer, *Recteur des Paroiſſes de Sainte* Anne *& Sainte* Agnés, *&c. in* 8.

pagg. 1584. Le but principal de cèt Auteur eſt de prouver que l'inſtitution du *Dimanche* eſt purement politique, & que l'on auroit pû prendre tout autre jour ſi l'on avoit voulu... Il n'oublie pas la Déclaration de *Charles I.* qui exhortoit, ou, ſi vous voulez, ordonnoit à tous les Anglois de ſe bien divertir ce jour-là, & il ſemble même qu'il ne la deſaprouve pas tout-à-fait; ce qui ne manquera pas de révolter bien des gens contre lui.

Voici encore un Livre de Théologie, *Primitive Baptiſm in three Parts, &c. Le Batême primitif en trois Parties, conſidéré ſous trois chefs. I. Qu'on batizoit les Enfans auſſi bien que les Adultes. 2. Qu'on les batizoit avec de l'eau, & que c'eſt une Ordonnance, qui doit être obſervée, & un devoir, qui doit être permanent. 3. Qu'on batizoit en verſant ou arroſant d'eau, & non en plongeant dans l'eau. Le tout prouvé par le commandement de Jeſus-Chriſt & par la pratique de ſes Diſciples & Apôtres &c. Par Sl. Garner.* Cèt Auteur, qui eſt Laïque, trouvera ici bien des gens, qui ne donneront pas dans tout ce qu'il dit.

J'oubliai de joindre dans une de mes précédentes aux Livres de Médecine, dont

dont je vous parlai celui-ci. *Pharmacopœia extemporanea ſive Præſcriptorum Sylloge, in qua Remediorum elegantium & efficaciu n paradigmata ad omnes ferè medendi intentiones accommodata, candidè proponuntur, unà cum viribus, operandi ratione & doſibus annexis. Auctore Thoma Fuller M. D.* in 12.

Voici encore un autre Livre de Médecine. *Proſluvia ventris, or the nature and cauſes of Looſeneſſes plainly diſcovered* &c. C'eſt-à-dire, *Traité où la nature & les cauſes de la Dyſſenterie ſont clairement découvertes, les ſymptomes & ſes différentes eſpêces ſont évidemment établies, les maximes pour les guérir pleinement démontrées. Le tout enrichi des méthodes les plus remarquables & des médecines de tous les tems : avec quelques Obſervations pratiques, qui ſe raportent à chaque eſpêce particuliére.* Par Guil. Cockburn *Docteur en Médecine* &c. in 8. Je ne ſaurois vous dire ce que c'eſt que, *The preſent State of Phyſick and Surgary in London. L'Etat préſent de la Médecine & de la Chirurgie à Londres, avec le prix des Dozes des Médecines, qui ſont à préſent en uſage, contenu dans la Lettre d'un Marchand à un Médecin, avec la Réponſe du Médecin.*

Il paroit un troiſiême * Volume des Lettres du Chevalier *Temple*. *Select Letters to the Prince of Orange &c. Lettres choiſies au Prince d'Orange, préſentement Roi d'Angleterre, au Roi Charles II. & au Comte d'Arlington, ſur divers ſujets importans. Tome III. à quoi on a ajouté un Eſſai ſur l'Etat & l'Etabliſſement d'Irlande. Le tout écrit par le Chevalier Temple, Baronet; & publié ſur les Originaux écrits de ſa propre main, qui n'avoient point encore paru, in* 8. *pagg.* 216.

On a fait une ſeconde Edition des Mémoires du Chevalier *Jean Berkley*. Ils contiennent une Hiſtoire de ſes Négociations avec le Lieutenant Général *Cromwel*, le Commiſſaire Général *Ireton* & pluſieurs autres Officiers de l'Armée, pour le rétabliſſement de Charles I. On prétend auſſi y faire voir l'infortune de ce malheureux Prince, & les trahiſons & l'hypocriſie de Cromwel. C'eſt un *in* 8. de 93. pages.

Un Mr. *Prince* a publié une Hiſtoire de toutes les perſonnes illuſtres de toute ſorte de condition, qui ſont nées dans la Province de Devon, depuis avant la conquête des Normands, juſqu'à

* *On a parlé des deux premiers, Octobre* 1699. *pag.* 402. *& Novembre* 1700. *pag.* 518.

qu'à préſent, *Dannonii Orientalis illuſtres ; or the Worthief of Devon, &c.* Elles ſont rangées par ordre alphabétique. On y parle des Familles anciennes de cette Province, de leur demeure, de leurs armes, habits, &c. Cela fait un aſſez gros *in folio.*

On vient de publier quelques Dialogues des Morts & des Vivans, à l'imitation de *Lucien* & de Mr. *de Fontenelle.* L'entrepriſe eſt bien hardie. Je n'ai point encore vû la maniére dont on l'a exécutée. *Dialogues of the Living and Dead on imitation of Lucian and the French.* On aſſocie dans un Dialogue Lucien, Mr. de Fontenelle & un Menuiſier. Dans un autre on voit *Senéque* avec *Grillon.*

On a fait une troiſiéme Edition de l'Hiſtoire de la Philoſophie de *Thomas Stanley*, à laquelle on a ajouté la vie de l'Auteur, qui n'avoit point encore été publiée.

On a imprimé à Oxfort, *Vocabularium Anglo-Saxonicum, Lexico Gul. Somneri magna parte auctius. Opera Thomæ Benſon Art. Bac. è Collegio Reginæ. Oxoniæ. E Theatro Sheldoniano. in* 8. On n'y a point mis de phraſes ; & au lieu que dans les Dictionaires chaque mot eſt ordinairement *à linea*, ils ſe ſui-

ſuivent ici dans la même ligne, excepté lors que la terminaiſon antérieure change. Ceux qui ſouhaiteront de faire uſage de ce Dictionaire, pourront ſe ſatisfaire dans le Livre ſuivant, qui paroit depuis deux ou trois années. *An. Manl. Sever. Boethi, Conſolationis Philoſophicæ Libri V. Anglo-Saxonicè redditi ab Alfredo inclyto Anglo-Saxonum Rege. Ad Apographum Junianum expreſſos edidit Chriſtophorus Kairlinſon, è Coll. Reginæ. Oxoniæ. E Theatro Sheldoniano. in* 8. 1698. Ce bon Roi Saxon vivoit en DCCCCI.

Mr. *Allix* a fait imprimer une Préface & des Argumens ſur le Pſautier Anglois. Il donne à la plûpart des Pſeaumes un ſens bien différent de celui qu'on leur a attribué juſqu'à préſent. Il trouve des Prophéties partout, & ſe récrie contre ceux qui leur donnent un double ſens.

D'Allemagne. Le célébre Mr. *Mayer*, qui demeure préſentement à Grypswald, a publié l'Hiſtoire de la Verſion Allemande de la Bible. C'eſt un *in* 4. qui mérite d'être lû. Dans la Préface il promet un Tome entier d'Ouvrages de *Luther*, qui n'ont jamais été imprimez.

Mr. *G. Gerhard Titius* a fait imprimer en Allemand un Eſſai du Droit

Ca-

Canonique d'Allemagne repurgé de tout ce qui n'eſt qu'à l'uſage des Catholiques Romains, & pour celui des Egliſes Réformées. C'eſt un *in* 8.

M. *J. Gröningius* Juriſconſulte a donné au Public en un ſeul Volume ſes Opuſcules ſous ce tître. *Codex Operum Variorum, qualia ſunt. I. Diſſertatio de Nævis Juris Romani. II. Bibliotheca Juris Gentium. III. Hiſtoria Juris Principum &c. IV. Hiſtoria Expeditionis Ruſſicæ Caroli XII. Suec. Reg. V. Hiſtoria Expeditionis Britannicæ ex Numiſmate Brandenburgico. VI. Hiſtoria Cycloeidis, contra Paſcalium Mathematicum Gallum. in* 8.

Vous avez, ſans doute vû, la *Notitia Orbis Antiqui* de Mr. *Cellarius*, & *Struvii Jenenſis Syntagma Antiquitatum Romanarum in* 4.

On a publié un *in folio* à Francfort ſous ce tître. *Jus Domaniale ex celeberrimorum Ictorum præſertim Germanorum Tractatibus &c. repræſentatum. Editore Chriſtophoro Friſc Regis Pruſſiæ in Ducatu Magdeburg. Cameræ conſulente.*

Au mois d'Août paſſé Mr. *Schubart* célébre Hiſtorien Profeſſeur en Hiſtoire & en Eloquence mourut à Jene. Il avoit été Diſciple de *Jean André Boſius*

ſius mort en 1674. & qui nous a donné des Notes ſur *Cornelius Nepos.*

Mr. *Eimart*, célébre Mathématicien, qui a donné quelques autres Ouvrages au Public vient de publier. *Ichnographia nova Contemplationum de ſole deſolatis antiquorum Philoſophorum ruderibus concepta à Georgio Chriſtophoro Eimarte. Norimbergæ*, 1701. *in folio.*

Voici un Ouvrage d'un titre ſingulier, *Pythagoras intra Syndonem noſcendus ſive Hiſtorica in Phyſicam Pythagoream Introductio. Jenæ. in* 8. L'Auteur dit qu'il n'avance que ce dont n'a point parlé *Jo. Schefferus* dans ſa Philoſophie Italique. Il tâche de prouver que Pythagore a tiré ſa Doctrine des Ebreux.

M. *J. Adolphe Wedelius* fils du célébre Médecin *George Wolfgang Wedelius* a publié un Ouvrage de Médecine ſous ce titre. *Joh. Adolphi Wedelii Philoſ. & Med. Doct. Archiatri Ruthenici Exercitatio de Punctis Medicis. Jenæ in* 4.

On a imprimé à Leipſic in 8. une verſion Allemande du *Voyage d'Italie* de Mr. *Miſſon.* Le Traducteur y a ajouté de ſavantes Notes, il a auſſi augmenté la Deſcription de l'Italie par le moyen du Flamand, qui a pour titre *Toeſtand van Italien.*

Un Docteur Allemand nommé *Joſuë*

ſuë Schwartz Surintendant dans le Duché de Sleswich a attaqué le ſavant *François Burman* ſur le Sabbath. Voici le titre de ſon Livre. *Vera Relatio de Sabbatho contra D. Franciſci Burmanni Prof. Theol. Ultraj. falſam in Germanicam linguam, tranſlatam ab Holſato quodam Eccleſiaſte. Altonæ in* 8. On dit que la Préface mérite d'être lûë.

Voici le titre d'un Livre en Droit, qui paroit depuis peu. *Juriſprudentia publica, in qua ſtatus S. Romano-Germanici Imperii præſens juxta leges noviſſimas in ſpecie Capitulationes Leopoldi & Joſephi delineantur, & hodiernæ illuſtriores controverſiæ principum adjiciuntur publicis Diſſertationibus propoſita à Jacobo Brunnemanno Jurium Licentiato. Halæ Magdeb.* 1701. *in* 4.

De France. Comme le but du Livre de Mr. *Du Pin*, dont je vous parlai le mois paſſé, eſt de réfuter ce que le Pére *le Comte* & autres ont avancé, que les Chinois ont eu pendant deux mille ans la connoiſſance du vrai Dieu, il a paru un petit Ouvrage pour le refuter imprimé furtivement ſous ce titre; *Judicium unius è Societate Sorbonica Doctoris de Propoſitionibus quibuſdam, circa antiquam Sinarum Religionem ad Sa-*

cram

cram Facultatem Pariſienſem delatis, in 4. *pagg.* 216. ſans date du tems de l'Impreſſion ni du lieu. L'Avertiſſement, qui eſt au nom de l'Imprimeur, nous aprend, que c'eſt l'avis d'un Docteur de Sorbonne touchant des propoſitions préſentées à la Faculté de Théologie, qu'il a prononcé dans deux Aſſemblées. Mais comme ce Docteur fut ſi ſouvent interrompu, qu'il ſe trouva obligé de retrancher ſur la fin un grand nombre de points de doctrine importans, qu'il avoit préparez; il a bien voulu communiquer ſon avis aux perſonnes, qui ont ſouhaité de le voir dans toute ſon étenduë, & non pas tel qu'on l'a injurieuſement défiguré dans certains Libelles François. Il a même jugé à propos de marquer dans cèt Ecrit les ſentimens contraires au ſien, avec les propres termes, tels qu'ils ont été imprimez depuis dans un petit Traité Latin intitulé *de Vocatione Gentium*, aſſurant qu'il n'a rien retranché de ce qu'on a dit en Sorbonne, non pas même les moindres paroles, que quelques uns voulurent relever. Qu'il a ſeulement ajouté avec quelque ordre ce qu'on ne lui permit pas d'achever. L'Auteur, qu'on dit être Mr. *Couleau* Bibliothécaire du Colége des quatre Na-

Nations diviſe ſon Diſcours en trois Parties. Dans la premiére il fait voir que toutes les propoſitions de l'Auteur accuſé ſe reduiſent à celle de ſavoir ſi les Chinois ont pû pendant deux mille ans connoître & adorer le véritable Dieu. Il prétend qu'on ne peut condamner cette Propoſition, ſans faire un tort extrême à la Religion Chrétienne. Dans la ſeconde il montre que les faits particuliers raportez par l'Hiſtorien pour prouver cette Propoſition, ne ſont pas de lui ſeul, mais de tous les Hiſtoriens de la Chine; & qu'il s'eſt trouvé dans preſque toutes les Nations des actions de pieté à peu près pareilles à celles des Chinois. Dans la troiſiéme il prouve que cette Doctrine n'eſt nullement oppoſée à la Foi Chrétienne. On parle diverſement de cèt Ouvrage, chacun ſelon les divers préjugez qu'il a, ou ſelon le parti qu'il tient. Quelques perſonnes, qui peuvent paſſer pour neutres, aſſurent qu'il y a beaucoup d'érudition, & des choſes fort recherchées; que les deux premiers points ſont traitez plus ſolidement que le dernier, où l'Auteur eſt un peu diffus ſur l'Article des Sibylles.

M. *Andry*, Docteur en Médecine, dont

dont vous avez parlé plus d'une fois dans vos Nouvelles, a accompagné trois fois le Duc de *S. Simon* à Plombiére, pour lui faire prendre les eaux ſavonneuſes de ce Pays. Il en a aporté une terre blanche & douce, qui ſe trouve dans les fentes des rochers & reſſemble en tout au ſavon artificiel, dont on ſe ſert pour laver le linge; auſſi appelle-t-on cette terre *Savon de Plombiére*. Elle netoye le linge & les mains, comme du ſavon. L'eau qui dépoſe cette eſpêce de ſavon dans les rochers eſt ſi douce, qu'il ſemble, quand on s'en lave les mains, qu'on y aît diſſout du ſavon artificiel. Cette eau eſt claire comme l'eau de fontaine ordinaire; elle eſt très-bonne contre les acretez de la poitrine. Elle a cela de particulier qu'elle ſe garde ſans ſe corrompre. Il y a un an que Mr. Andry en aporta pluſieurs bouteilles, qui ſe ſont trouvées, il y a peu de jours, telles qu'il les avoit aportées, nulle odeur, nulle obſcurité, nul nuage, nul gout, même onctuoſité, même clarté, même inſipidité qu'auparavant. Ce ſavon eſt admirable pour les éréſipelles, étant apliqué deſſus le mal, comme Mr. Andry l'a reconnu par pluſieurs expériences qu'il en a faites. Il eſt à remarquer,

quer, que ce même ſavon ſe diſſout dans l'eau commune, comme le ſavon ordinaire, & cette eau aproche en vertu de l'eau ſavonneuſe de Plombiére.

Il a auſſi aporté de ce pays-là de petits Phoſphores, qui ne ſont autre choſe que de petites pierres verdâtres & fort friables, leſquelles étant échaufées entre les mains pendant la nuit, jettent une clarté ſuffiſante pour les diſcerner. Si l'on frotte le carreau ou le parquet avec ces pierres, elles jettent une grande lueur, deviennent toutes lumineuſes & laiſſent ſur le plancher des traces de lumiére dans les endroits où elles ont paſſé. Ces traces viennent d'une petite pouſſiére qui s'en détache & qui brille. Si on jette ſur le feu de ces pierres, après les avoir un peu briſées, elles y font une lumiére vive & bleüe comme celle du ſoufre, & ne rendent aucune odeur. Elles y petillent en même tems, comme des graines de ſel, & s'écartent aſſez loin. Mr. Andry a eſſayé de quel uſage elles pouvoient être dans la Médecine, & a découvert que la pouſſiére de ces pierres étoit un bon ſudorifique dans la petite verole, & même un remêde excellent pour la faire pouſſer.

Ces voyages de Plombiére lui ont donné occaſion de faire une obſerva-

tion,

tion, qui paroit assez curieuse sur les vers de la plante nommée par *Scroder Arnica*, & que nous apellons communément *Doronicum plantaginis folio alterum*. Voici ce que c'est. Il a observé que dans la fleur de cette plante, qui croit en abondance à Plombiére, on trouve cinq à six vers fort vifs, chaque fleur en renferme autant. Quand ces vers ont séjourné quelques jours dans la fleur, ils deviennent fêves. Ces fêves sont noires, & après plusieurs jours il en sort des mouches, dont les ailes sont marquées de taches jaunes. Leurs têtes sont assez grosses, & ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'on voit ces têtes s'alonger de tems en tems, se racourcir, diminuer, & grossir, comme une vessie dans laquelle on introduiroit du vent, & d'où ensuite on le retireroit; ce qu'on observe très-sensiblement avec le microscope. Cette Mouche tire d'abord sa tête déhors, ensuite deux jambes, puis le reste du corps. C'est quelque chose à voir que les efforts qu'elle fait pour sortir, & elle est bien deux heures, avant que d'être tout-à-fait dégagée. La fêve, comme j'ai dit, est noire, mais le dedans est revétu d'une membrane blanche. Cette membrane se sépare de la coque par parties, à me-

sure

ſure que la mouche ſort, & quelquefois l'animal en entraine après ſoi une portion, dans laquelle il demeure quelque tems engagé.

Le même Mr. Andry m'a fait voir (Mr**) auſſi quelques experiences de Phyſique, ſur le maſtic & ſur l'ambre, qui m'ont fait plaiſir. 1. Le maſtic attire à ſoi l'or, l'argent, le fer, & tous les métaux. Prenez des grains de maſtic bien pur, faites les fondre à la flamme de la chandelle au bout d'un petit bâton bien leger & bien mince, & faites en ſorte, en tournant le bâton, que ce maſtic s'attache au bout en forme de perle; puis mettez ce petit bâton en équilibre ſur une alguille, & préſentez à ce bout où eſt le maſtic quelque piéce d'or ou d'argent, vous verrez venir à l'or ou à l'argent la baguette. 2. L'ambre fait la même choſe, mais pour cela il eſt néceſſaire de le fondre. Prenez un morceau d'ambre, qui aît été fondu, tels que ſont ces petits morceaux d'ambre, qui ont ſervi à de petits cabinets. Frottez l'ambre avec un drap, préſentez-le à une baguette de cuivre, à une aiguille d'or ou d'argent, qui ſoit ſur un pivot en équilibre, & vous verrez tourner fort vîte vos baguettes, & ſi vîte qu'à peine aurez-vous le tems

d'empêcher qu'elles ne viennent heurter contre l'ambre, que vous leur préſentez. Vous ſavez que le verre & tous les corps polis, qui ont beaucoup de reſſort attirent la paille, comme l'ambre, pourvû qu'on les frote avec du drap. Cela vient de ce que ces corps étant ainſi frotez, les parties les plus ſubtiles ſont miſes en mouvement. Ainſi il ſe fait un petit tourbillon de matiére ſubtile, qui, dans ſa circulation, venant à enveloper quelques petits corps fort legers, comme des parcelles de paille, de papier, ou de bois, les entraine avec ſoi. Il n'eſt pas donc ſurprenant que l'ambre, la cire d'Eſpagne, le verre &c. attirent la paille ayant été frotez.

Il paroit ici (Paris) depuis quelque tems un petit *in* 12. qui a pour titre *Nouvelles Remarques Critiques ſur le Dictionaire Univerſel publié par Meſſ. Baſnage de Beauval & Huet Miniſtre Réformé* ſans * lieu d'Impreſſion. 34. pages petit caractére. Ces Remarques ſont renfermées dans deux Lettres, l'une eſt dattée de Paris le 13. Juillet 1701. La ſeconde répond à la Lettre de Mr. Huet inſérée dans le Journal de Trevoux

* *Je ſai d'ailleurs qu'il a été imprimé à Trevoux & que Mr. Simon en eſt l'Auteur.*

voux réimprimé à Amſterdam: On tâche de prouver dans la premiére que Mr. Baſnage n'a fait qu'ajouter les dogmes du Calviniſme au Dictionaire, au lieu d'en corriger les fautes. La ſeconde regarde quelques nouveaux mots, que Mr. Huet a voulu établir, comme *innocenter*, qui eſt un terme de *Marot*, pour dire *donner les Innocens*. Le même Auteur promet une Réponſe à Mr. *Le Clerc* ſur ſon *Harmonie*.

De Hollande. Le Sieur *Vander Plaats* imprime à Amſterdam *l'Hiſtoria Templariorum* de Mr. *Girtler* augmentée de plus de la moitié. L'Auteur a recouvré quelques Livres d'où il a tiré beaucoup d'éclairciſſemens. Le même Libraire imprime les *Naudæana* & *Patiniana*. On dit que ce Livre a été ſuprimé à Paris, dès qu'il y a paru. Cela ne fera qu'exciter la curioſité du Public.

Le Sieur *Lombrail* imprime dans la même Ville une *Défenſe de Mr. de la Bruyére & de ſes Caractéres*, *contre les accuſations de Mr. de Vigneul-Marville*, ſur le Manuſcrit. Je ne ſai qui en eſt l'Auteur, mais on dit que l'Ouvrage eſt bien écrit.

Nous avons en main la Replique de Mr. D. C. à la Réponſe de Mr. Aymon inſérée dans nos Nouvelles du mois paſſé.

Mais elle est trop longue pour trouver place ici. Ce sera pour une autrefois.

Dans le mois de Novembre on s'est encore aperçu des fautes suivantes. Pag. 516. lig. 19. *combien.* lis. *en combien.* Pag. 517. lig. penult. *égale.* lis. *égal.* Pag. 518. lig. 20. C. G. T. D. lis. C. Q. F. D. Pag. 519. lig. 1. *infinie.* lis. *infini.*

Dans le mois de Décembre. Pag. 605. lig. 8. *peuples.* lis. *peuplez.*

TABLE

Des Matières Principales.

Decembre 1701.

AN Account of Livonia. 603
STEPHEN NYE, *The Doctrine of the Holy Trinity.* 624
Mémoires de la dernière Révolution d'Angleterre. 644
Thesaurus Theol. Philologicus. 650
LOUIS LIGER, *Oeconomie de la Campagne.* 673
LA FONTAINE, *Pieces de Théatre.* 676
D'ABLANCOURT, *Suite du Neptune François.* 677
JAC. BERNOULLI *Epistola.* 679
Extrait de diverses Lettres. 680

TA-

TABLE ALPHABÉTIQUE,

Pour les Nouvelles des ſix derniers Mois de 1701.

A

Abarbanel (Iſaac) ſon ſentiment ſur le Serpent tentateur. 378

Abraham, quelle langue il parloit. 42. Hiſtoire fabuleuſe raportée par les Rabins ſur ſon ſujet. 555. S'il dit à Sara, qu'il alloit ſacrifier ſon fils. 557. Avoit eu vûë la vie éternelle. 558

Abrégez, d'ordinaire ils ſont peu eſtimez. 214

Académie des Sciences, ſon Hiſtoire par *du Hamel* nouvellement imprimée. 355

Acron, d'Agrigente eſtimé par quelques uns Chef de la Secte des Empiriques. 289

Acte, pour le maintien de la Religion Proteſtante & du Gouvernement d'Angleterre. 572

Adam, Diſſertation ſur ſon Salut. 387

Adam & *Eve*, ont eu l'uſage de la parole par infuſion. 42. Ont été créez ſans peau, ſelon quelques Rabins. 548

אדם, ſignification véritable de ce mot Hébreu. 370

Air, eſt la cauſe la plus générale des maladies ſelon Hippocrate. 144. Eſt à Paris deux fois plus leger en été qu'en hiver. 419. peut entiérement être tiré d'un recipient, Problême ſur ce ſujet. 515 &c.

Albuquerque (Alfonſe) ſes exploits dans les Indes. 17. Ses vaſtes deſſeins. 22

Alexandre le Grand, ſon Buſte donné à Loüis XIV. 353. Particularitez remarquables & portrait de ce Prince. 425. &c. 428

Alexandre (Roi d'Epire) bon mot de ce Prince en se comparant à Alexandre le Grand. 426

Alexandre (Noel) Extrait de son *Institutio Concionatorum*. 192

Alkalis & *Acides*, il y en a de tant d'espêces differentes, qu'on ne peut savoir quels sont ceux qui sont veritablement opposez. 294

Allantoïde humaine, sa découverte. 459

Allix (Pierre) sa Dissertation de Messiæ duplici adventu. 348. Réfutation de son Livre du Jugement de l'ancienne Eglise Juive. 624. Accusé de Trithéïsme, 626. Sa Préface & ses Argumens sur le Psautier Anglois. 688

Ambax, signification de ce mot chez les Anciens. 407

Ambre, attire les métaux. 697

Ame raisonnable, où elle avoit son siége, selon Hippocrate. 141. Logée dans le Cerveau par Herophile. 283. N'est immortelle que par grace, selon Tatien. 323. Est materielle selon lui & S. Augustin. 323

Ammonius, est le premier qui s'est avisé de rompre la pierre dans la vessie. 287

Ancillon (Charles) son Traité sur l'usage de mettre la premiére pierre. 457

Ancillon (David) son Sermon sur le couronnement du Roi de Prusse. 458

Andromaque, est le premier qui ait porté le titre de Médecin Archiatre. 399

Anges, comment ils sont tombez dans le péché. 386

Angleterre (le Roi de) Circonstance remarquable sur son sujet. 334

Angleterre (Les Rois de) s'ils peuvent faire la Paix ou la guerre, sans l'avis de leur Parlement. 75

Angleterre, Nouvelle Description de ce Pays. 459

Anglia Libera, Extrait de ce Livre. 566

Animaux, comment ils ſe forment, touchant Empédocle. Sentiment ſingulier. 136
Annales de la Cour & de Paris, Extrait de ce Livre. 329
Antimoine, comment s'en ſervoient les Anciens. 409
Antonin (Marc) ſes Réflexions Morales imprimées en Anglois. 345
Archiatres, ce que c'étoit que les Médecins Archiatres. 99
Aretée (Médecin) s'il n'étoit d'aucune Secte. 304, Quand il a vécu. 305
Arlington, Ses Lettres imprimées en François. 237
Arnauld d'Andilly, c'eſt le premier qui ait diſtingué les noms Propres dans les Livres par un caractére différent du Texte. 273
Artagnan, Extrait du ſecond & troiſiéme Volume de ſes Mémoires. 436
Ariſtote, ſon anatomie eſt fort peu de choſe. Erreurs qu'il a commiſes ſur ce ſujet. 149. N'a point diſſequé de Cadavres Humains. 150
L'Art de gouverner par Partis, Extrait de ce Livre. 199
l'Art de naviguer, en Anglois. 589
Artillerie (Mémoires de) Extrait de ce Livre. 581
Aſclépiade (Médecin) ſes dogmes. 301. Son Syſtême a beaucoup de raport à celui de Deſcartes. 302
Aſſuerus, mari d'*Eſther*, on ne peut fixer qui il a été. 41
Aſter, celébre archer, particularitez remarquables à ſon ſujet. 434
Athées, s'il y en a de véritables. 487
Atterbury, ſon Livre des droits de la Convocation. 224
Attraction, rejettée par Aſclépiade. 302
S. Auguſtin, a cru l'ame matérielle. 323
Autorité divine, d'un Livre, combien il faut de choſes pour l'établir. 1170

Autorité (Suprême) en qui elle réſide. 568
Autriche (la Maiſon d'.) pourquoi elle n'eſt pas parvenuë à la Monarchie Univerſelle. 76
Aymon, Critiqué. 476. Sa réponſe. 594

B.

Baglivi (George) ſon Traité *de Fibra motrice & morboſa* &c. 89
Baillet, ſes Vies des Saints fort recherchées. 109. Fait la Vie de Mr. Herman. 353
Bains dans de l'eau froide, conſeillez par Mula. 394
Banc du Roi, Nouveautez qui y ont été introduites par *Charles II.* & par *Jaques II.* 206
Banda (Iſle) découverte par les Portugais. 20
S. Barnabé (Epître) Réflexions ſur ce ſujet. 183
Barnevelt (Jean) remarque ſur ſon ſujet. 525
La Baſtide, fait réïmprimer ſes Pſeaumes. 340
Batême des petits enfans, Livre en Anglois ſur ce ſujet. 464. Diſcours Anglois ſur ce ſujet. 684
Bates, ſon Ouvrage Poſthume de l'Etat des Saints dans le Ciel. 463
Bentley, Livre imprimé contre lui à l'occaſion de ſes diſputes avec Mr. Boyle. 345
Berkley (Jean) Seconde Edition de ſes Mémoires. 686
Dom Bernard de Montfaucon, on imprime ſon Itineraire d'Italie. 352
Bernoulli (Jaques) Sa Lettre à ſon frere. 679
Bêtes, comment elles peuvent être ſujettes à la punition. 553
Bibles Eſpagnoles, ſont extrêmement rares. 51
Boëce, ſa Conſolation de la Philoſophie traduite en Anglois Saxon. 683
Bohême, cérémonie remarquable, qui ſe pratiquoit autrefois au couronnement des Rois de Bohême. 531
Bohlius (Samuel) ſes Diſſertations pour le Sens de l'Ecriture. 367
Boileau (l'Abbé) ſon Hiſtoire des Flagellans traduite en François. 211

Bon Mot d'une femme Lacédémonienne. 435
Bouclier d'Etat, Nouvelle Edition. 237
Boucquillot (Lazare André de) son Traité Historique de la Liturgie sacrée. 232
Bourgogne (Comté) Comment conquise par le Roi de France. 444
Bourgogne (La Duchesse de) on fut embarrassé en France quel nom on donneroit à cette Princesse avant son mariage. 330
Bresil, découvert par hazard par les Portugais. 8
Briord (le Comte de) particularité sur son sujet. 333
Britannia de Cambden, Abregée. 589
Brunneman (Jacob) sa *Jurisprudentia publica*. 691
Bruyere (de la) Apologie de cet Auteur. 354. Livre pour sa défense. 692

C.

Cabalistes Juifs, leur Caractére. 643
Cabral (Officier Portugais) découvre le Bresil. 8
Cardiens dressoient leurs chevaux à la danse. 435
Cailly, ses Propositions sur l'Eucharistie censurées, 352, 468, 591
Calvin, sa pensée sur le mot *Elohim*. 627
Cambrai (l'Archevêque de) Reflexions sur son sujet. 521
Campos (Moine Espagnol) plaisante pensée de cet Auteur. 168
Canelier, description de cet Arbre. 57
Canon, de l'Ancien Testament, quand il fut dressé. 31. De quels Livres il étoit composé. 32
Canon du N. Testament, comment dressé. 172
Capricieux, Comédie nouvelle. 354
Caractéres de Théophraste, Nouvelle Edition. 585
Carte du Théatre de la Guerre en Italie publiée. 475
Caton (Marc) Son aversion pour les Médecins Grecs. 298
Cautére, remède fort pratiqué par Hippocrate. 147

Cellarius (Salomon) ſes *Origines & Antiquitates Medica.* 236
Cellarius, ſa *Notitia Orbis Antiqui.* 689
Cent Nouvelles Nouvelles, Nouvelle Edition. 237
Céſar (Jules) doit être comparé à Philippe non à Alexandre. 427
Ceylan (l'Hiſtoire de) Extrait de ce Livre. 54. D'où lui eſt venu ſon nom. 55. Par qui elle a été d'abord habitée. 56. Qualité de ſon Terroir. 62
Chamberlayne, Nouvelle Edition de ſon Etat d'Angleterre. 463
Charles I. (Roi d'Angleterre) ſa mauvaiſe conduite. 72
Charles II. (Roi d'Angleterre) ſes fautes. 72. 73
Charles II. (Roi d'Angleterre) ſa malheureuſe politique. 201. ſe fit Catholique R. *ibid.*
Chavagnac (Galiard de) ſes Mémoires. 82
Cherubins, mis à la porte du Jardin d'Eden, ce que c'étoit. 549
Chevaliers Porte-épée, leur établiſſement. 613
Chevaux dreſſez à la danſe. 435
Chine, les Portugais s'y établiſſent & puis en ſont chaſſez. 23
Chingulais, origine de ce nom. 57. Leurs opinions. 58. Leurs Mariages. 60. Entêtez de leur qualité. 61
Chirurgie, c'eſt la partie de la Médecine qui a été la premiére connuë. 128
Chriſtianiſme le plus grand ornement de la vie humaine. Livre nouveau. 349
Chymie, expériences curieuſes de Chymie faites à l'Académie des Sciences. 97. On n'en trouve point de traces dans les premiers tems de la Médecine. 137
Cicé (Loüis de) Remontrance charitable à ce Prelat. 108
Circulation du ſang, ſi elle a été connuë d'Hippocrate. 141
S. Clément Alexandrin, Nouvelle Edition qu'on entreprend de ſes Ouvrages. 110

Le Clerc (Daniel) Extrait de son Histoire de la Médecine. 123. 274 392
Clifford (le Lord) fut l'Auteur de la guerre de l'Angleterre contre la Hollande en 1672. 74
Cloches, Mr. *Thiers* promet un Traité sur ce sujet. 252
Collier, son nouveau Dictionaire critiqué. 95
Collyre, remarques curieuses sur ce sujet. 404
Commerce, Mémoires pour son rétablissement en France. 445. Causes de sa diminution. 448
Conciles de la Province de Normandie, le P. Bienaise travaille à nous les donner. 355
Condé (le Prince de) son caractére. 438
Conjuration, des Espagnols contre Venise, on a douté de sa vérité. 526
Conti (le Prince de) ne souhaitoit pas ardemment la Couronne de Pologne. 534
Convocation du Clergé d'Angleterre, Histoire des Disputes arrivées sur ce sujet. 218, Et Ecrits. 29
Corde d'Instrument tenduë, remarque curieuse sur ce sujet. 98
Corneille (Pierre & Thomas) Nouvelle Edition de leurs Oeuvres. 238
Cornelius à Lapide, son opinion sur l'Inspiration des Ecrivains sacrez. 38
Cortereal, deux fréres, découvrent le Pays, qui porte leur nom. 11
Cotton (Chevalier) donne sa Bibliothéque au Public. 680. Poëme à sa loüange. 681
Coulean, Auteur d'un Livre qui défend les propositions du P. Le Comte. 692
Courlande, Remarques sur son sujet. 620. La puissance du Duc limitée. 622. Les Paysans y sont esclaves. 623
Creech, Réflexions sur sa mort. 267
Crises, Asclépiade s'en moquoit. 301
Critique, Definition qu'en donne M. *Cousin*. 159
Cromwel (Olivier) fut la dupe de la France. 72
Cruautez inouies d'un Duc de Moscovie. 615
Crucifix, trouvé à Goa. 19

Crusius (Jean) Son Thréſor de Médicamens. 231

D.

Dacier, Critiqué ſur un endroit d'Horace. 167. Quelques unes de ſes fautes relevées au ſujet du Médecin Hérophile. 278

Daillé (Jean) Ses Sermons ſur le Catéchiſme. 208

Dauphin (de France) a été bien élevé, bon mot de ce Prince. 528

Degrez de gloire, S'il y en a. 503

Démocrite Nouveau, Livre nouveau. 354. Democrite Moderne, Satyres. 355

Démoſthéne, Extrait de ſes Philippiques traduites en François avec des remarques. 421. Diverſes particularitez remarquables ſur ſon ſujet. 429. &c.

Dennys, Ses réflexions ſur la Poëſie des Modernes. 347

Deſcartes, Réflexions ſur ſon Argument pour l'exiſtence de Dieu. 486. Autres ſur ce ſujet. 512. &c.

Deſpreaux, Remarques ſur ſon Ode Pindarique. 162

Deventer (Henri) Extrait de ſon Livre de l'accouchement des femmes. 448

Devèze (de la) Sa Lettre ſur le ſujet de l'Ancienne & de la Nouvelle Verſion des Pſeaumes. 84

Dévots, ſont dans les affaires du monde faits tout comme les autres hommes. 534

Deutéronome. VIII. 4. expliqué. 665

Dialogues des morts & des vivans en Anglois. 687

Dictionaire, Projet d'un Dictionaire, qui n'a jamais parû. 271

Dictionaire Hiſtorique Anglois, imprimé. 344

Dickinſon, Son nouveau Syſtême du Monde. 467

Dimanche, Traité Anglois ſur cette matiére. 683

Dion Caſſius, Projet d'une nouvelle Edition de cèt Auteur. 115

Diſſertation Phyſique ſur les Exhalaiſons & les Vapeurs, remarques ſur ce ſujet. 414

Diſtillation, n'étoit point en uſage de tems de Dioſcoride. 406

Dudain, Sentimens des Auteurs sur ce mot. 559
Dyssenterie, Traité Anglois sur ce sujet. 685

E.

EAu, les Parties en sont rondelettes & polies. 191
Eaux minérales, connues par les anciens. 409
Ebionites, quel étoit leur Evangile & en quoi il diféroit de celui de S. Matthieu & de celui des Nazaréens. 175
Ecriture Sainte, La Lecture n'en doit point être defenduë au Peuple, selon M. Du Pin. Remarques curieuses sur ce sujet. 50. &c.
Ecrivains Sacrez, comment & jusques où ils ont été inspirez. 37
Eimart, Son *Ichnographia nova*. 690
Ellebore, comment l'usage en a été découvert. 133
Elohim; remarques considérables sur ce mot. 627
Emanuel I. (Roi de Portugal) Histoire de son Régne. 3
Experiences, de combien de sortes il y en a. 289. Réflexions sur leur Système. 291. Plus utiles dans la Médecine que le raisonnement. 291
Empiriques, Histoire de la Secte des Empiriques. 288
Entretiens des Cafés de Paris, Mr. Bordelon n'en est pas l'Auteur. 592
s'Enyvrer, si Hippocrate l'a ordonné. 145
Erasistrate, Ses sentimens & les découvertes en Medecine. 280
Esclaves, s'ils exerçoient seuls la Médecine à Rome. 397
Esculape, Grec, particularitez sur son sujet. 128
Essai sur l'équilibre de la Puissance: Livre Anglois, Extrait de ce Livre. 68
Esther, quelle a été la raison, qui a fait écrire son Histoire. 41
Etat d'Angleterre, de M. Miege, quatrième Edition. 462. de Chamberlaine. 463
Etat présent de la Médecine & Chirurgie en Anglois. 685
Evenhuis (Michel) Ses Ouvrages réduits en abré-

gé. 213
Evangile Eternel, Livre Allemand. 591
Evangiles, pourquoi il n'y en a que quatre. 173
Examen des ſentimens des Cartéſiens ſur la cauſe de la Continuation du Mouvement. Analyſe de cèt examen. 540
Exiſtence, n'eſt pas une perfection, 514
Exode IV. 2. 3. 17. expliquez. 65
—— IV. 24. &c. expliquez. 651
—— XVI. 15. expliqué. 655
—— XXXVIII. 8. expliqué, 657
Explication des Myſtéres de la Trinité, Ouvrage en vers. 112

F.

F*Emmes*, eurent autrefois droit de ſufrage à Athénes. 434
Fer, n'étoit point employé dans les remédes du tems de Dioſcoride. 409
de Fer (Géographe) plaiſante faute de cèt Auteur. 113
Flavel (Jean) ſes Oeuvres reïmprimées. 349
Fœtus, ſans cervelle, 97. Reſpire dans le ventre ſelon Empédocle. 136
Fontaine (Jean de la) ſes Piéces de Théatre. 676
Fontenelle, Nouvelle Edition de toutes ſes Oeuvres. 583
Fouquet (Surintendant) particularitez ſur ſon ſujet. 441. Crime ſingulier de ce Surintendant. 443
Foye, remède apliqué immédiatement ſur le foye par Eraſiſtrate. 283
France (la) a tous les moyens néceſſaires pour parvenir à la Monarchie Univerſelle. 77
Frêne (Madame de) Extrait de ſes Mémoires. 452
Fréquente Communion de Mr. *Arnauld*, Hiſtoire de ce Livre, qui n'a pu avoir de Privilége. 355
Friſchmut (Jean) particularitez ſur cèt Auteur, ſes Diſſertations ſur la Bible. 373 652

G.

G*Alien*, diverſes remarques ſur cèt Auteur. 410. Il a peu diſſequé de corps humains. 411. Paſſage important de cèt Auteur ſur la Divinité. 412

Gallois (Abbé) Ne ſavoit ce que c'étoit que la Critique. 159
Gama, Portugais, qui fait de nouvelles découvertes dans les Indes. 8. &c.
Génération, éternelle du Fils de Dieu, eſt inexplicable. 491
Geneſe. III. 14. *&* 15. Expliqué. 381
—— IV. 1. Expliqué. 549
—— *IX.* 23. 24. Expliqué. 550
—— *XLI.* 43. expliqué. 561
—— *XLV.* 5. *&* 15. explique. 561
—— *XLVI.* 27. Concilié avec *Actes. VII.* 14. 562
—— *XLIX.* 10. expliqué. 565
Géographie, on en a imprimé un cours entier en Anglois. 589
Glace, réfutation de la nouvelle maniére d'expliquer ſa nature 188. On en a fait d'excellens miroirs ardens 190
Glandes, Marinus a entrevu leurs uſages. 406
Goa, priſe par les Portugais, devient la Capitale de leurs Conquêtes dans les Indes. 18
Gouvernement d'Angleterre, Eſt un Gouvernement Libre. 570
Grecs, leur Hiſtoire diviſée en quatre ages. 421. Abrégé de cette Hiſtoire. 422. &c.
Grimaldi (Jéſuite) fauſſe démarche de ce Pére. 101
Guillemets, Quand on a commencé à s'en ſervir dans l'Imprimerie. 158

H.

Habits d'Adam & d'Eve, Remarques ſur ce ſujet. 547
Habits des Iſraëlites, s'ils s'envieillirent dans le Déſert. 666
Harmonie, Traité de l'Harmonie en Anglois. 464
Haye de la loi, ce que c'eſt, réflexions ſur ce ſujet 658
Hébreux (l'Epître aux) ſi la réponſe qu'on donne ordinairement à la raiſon pourquoi le nom de S. Paul ne s'y trouve pas eſt ſolide. 179
Heidegger (Jean Henri) Ses Commentaires. 338. Sa *Medulla Theologiæ Chriſtianæ*. 340
Henri VII. (Roi d'Angleterre) fautes qu'il commit

mit. 70
Herophile, s'il a disſequé des hommes vivans. 277
Hipocrate, diverſes particularitez ſur ſes ſentimens, &c. 138. Ses fautes ſur l'anatomie. 140
Hoffman, corrigé. 95
Hydatides, rendues pas les urines. 588

I.

Jaques I. (Roi d'Angleterre) Sa mauvaiſe conduite. 71
Journaux, diverſes Réflexions ſur leur ſujet. 197
Italique, (Caractére) inventé par *Alde Manuce*, bon & mauvais uſage de ce caractére. 154. Qui eſt le premier qui s'en eſt ſervi pour marquer les noms propres. 273
Juifs, Chaſſez de Portugal, particularitez remarquables ſur leur ſujet. 5. &c. Quelle langue ils ont parlé en differens tems. 42. Leurs ſentimens ſur la Trinité & ſur la Divinité du Meſſie. 632. N'ont jamais reconnu de Tradition. 641. S'ils ont crû qu'une même choſe peut être & n'être pas en même tems. 667
Jus Auſtriacum Aſſertum, Extrait de ce Livre, 454

L.

Laiſement (le) Ses Problêmes Gnomoniques. 305
Lauzun (le Comte de) bon mot de ce Comte. 538
Leſdiguiéres (le Duc de) Caractéres de ce Seigneur, & remarque ſinguliére ſur ſon ſujet. 523
Lisbonne, comment elle perd ſes Priviléges. 13
Lithotomie, ce mot mal employé dans l'uſage ordinaire. 285
Livonie (Relation de la) en Anglois, Extrait de ce Livre. 603. Remarques & Hiſtoire de ce Pays. 610. 619
Livres Apocryphes, du N. Teſtament, diviſez en deux Claſſes. Réflexions ſur ce ſujet. 182
Logos, comment Philon a entendu ce mot. 638
Luines (le Duc de) Il n'y a guéres eu de favori plus indigne que lui. 532

M.

Mahometans, passages de l'Ecriture dont ils se servent pour autoriser Mahomet. 669
Maizeaux (Des) Sa Lettre sur diverses Remarques de Litérature. 151. 258. Autre Lettre à l'Auteur de ces Nouvelles. 510
Malades, Comment traitez chez les Babyloniens. 126
Maladies peſtilentielles, Sentiment ſingulier de Démocrite ſur ce ſujet. 136
Mangus, nom d'un animal ennemi des ſerpens. 64
Manne, pourquoi ainſi nommée. 655
Maſtic, attire les metaux. 697
Matrice, ne devient pas plus mince dans la groſſeſſe. 452
S. Matthieu, en quelle langue il a écrit ſon Evangile. Hiſtoire de cèt Evangile. 174
Maximes pour l'intelligence de l'Ecriture. 368
Medécine, A qui on en a attribué l'origine. 125 N'étoit pas autrefois diſtinguée de la Chirurgie & de la Pharmacie. 147. Quand partagée en trois profeſſions & par qui. 284. Si elle n'a point été connuë à Rome avant Archagathus. 297
Médecine Méthodique, quand elle a commencé & ce que c'étoit. 276. 302
Medécins (Anciens) connoiſſoient preſque tout ce qu'il y a d'eſſentiel dans la Médecine. 137
Médecins Architectes, *Manœuvres*, & *Chirurgiens*, ce que c'étoit. 286
Médée, pourquoi elle eut la réputation de faire bouillir des hommes vivans. 279
Médicamens, les Bétes ne les ont point enſeignez aux hommes. 133
Memoires de la dernière révolution d'Angleterre. Extrait de ce Livre. 644
Memra, explication de ce mot. 642
Mére de Dieu, Réflexions ſur ce titre donné à la S. Vierge. 579
Metaux, on s'en ſervoit dans la Médecine du tems de Dioſcoride. 408
Mezeray (François de) Nouvelle Edition augmentée.

mentée de ſon Abrégé Chronologique. 336
Minéraux, étoient en uſage dans la Médecine du tems d'Hippocrate. 148
Miracles, réflexion importante ſur ce ſujet. 15
Moreri, corrigé. 94
Morus (Alexandre) jaloux de la réputation de Frédéric Spanheim. 254. Exemple de ſa fermeté. 256
Moyſe, englouti par un ſerpent. 653
Moyſe, diverſes remarques ſur ſon ſujet. 656.671
Mozambique, lieu conſidérable occupé par les Portugais. 8
Muſa (Antonius) diverſes remarques ſur ce Médecin. 394

N.

Naſſau, Antiquité de cette Famille. 573
Neptune François, Suite de ce Livre. 677
Nerfs, les anciens Médecins n'en ont point connu les uſages. 143. Eraſiſtrate a connu qu'ils tiroient tous leur origine du cerveau. 280
Neufville (Lequien de la) Extrait de ſon Hiſtoire Générale de Portugal. 3. Plaiſante bévuë de cèt Auteur. 24
Nitre, expériences ſur ce ſujet. 354
Nord, pourquoi les hommes y ſont allez habiter. 606. A été peuplé aſſez tot; les femmes y ont eté plus fertiles qu'ailleurs. 609
Nye (Etienne) Extrait de ſon Livre de la Doctrine de la Trinité. 614

O.

Oeconomie de la Campagne, Extrait de ce Livre. 672
Opique, ſignification de ce mot. 299
Opium, les Empiriques ſont les premiers, qui en ont fait beaucoup d'uſage. 296
Orange, merveilleuſe, qui croit à Ceylan. 63
Orleans (le Duc de) Hiſtoire de la Vie de ce Prince. 232
Ormus, ſe ſoumet aux Portugais. 17. 21

P.

Papiſtes, ne doivent point être ſouferts en Angleterre, ſelon Mr. *Toland*. 576
Pâque, premiére, quand célébrée par les Juifs. 654
Parabolani, ſignification de ce mot. 399
Paralyſie du cœur, maladie rare. 284
Parione, mot Italien, ſa ſignification. 94
Paſquin, remarques ſur ſon ſujet, avec la Critique de quelques Auteurs, qui en ont parlé. 92
Payſans de Livonie, exemple remarquable de leur ſimplicité. 617. Leur réponſe ingenuë aux Jeſuites. 618
le Pelletier (Jean) Extrait de ſon Livre ſur le commerce. 445
Pelliſſon, plaiſante occupation qu'il ſe donnoit dans la priſon. 442
Pericarde Cartilagineux & attaché au cœur. Remarque conſidérable ſur ce ſujet. 25
Peuples du Nord, ſont adonnez à l'yvrognerie. 607. & 610
Philinus, eſtimé par quelques uns Chef de la Secte des Empiriques. 389
Philippe (Roi de Macédoine) doit être mis au deſſus d'Alexandre. 425. Doit être comparé à Ceſar. 427. A l'œil crevé à Méthone & comment. 434. N'entendoit pas raillerie ibid.
Philon (Juif) diverſes remarques ſur ſon ſujet. 636. &c. Ne croyoit point d'Enfer, ſoutenoit que les Aſtres étoient animez. Avoit de la grace les mêmes idées que les Chrétiens. Comment il explique ces paroles *faiſons l'Homme*. 637. Autres ſentimens. 638
Philonium, deſcription plaiſante de ce reméde. 395
Phyſiologie, doit ſon origine aux Philoſophes. 135
Pictet (Benedict) Extrait de ſa Théologie Chrétienne. 483. Ses autres Ouvrages. 505. &c.
Du Pin (Ellies) Extrait de ſa Diſſertation Préliminaire ſur la Bible. 169. Sa defenſe de la Cenſure de la Faculté de Théologie de Paris. 592. Livre oppoſé à ſa *Défenſe*. &c. 691

la Placette (Jean) nouvelle Edition de sa Morale Chrétienne. 210
Platon, le semble avoir reconnu un *Acide* & un *Alkali*. 150
Plettenberg (Grand-Maître de l'Ordre Teutonique) Remarques sur son sujet. 614
Pline, expliqué sur ce qu'il dit des Médecins. 298
Pluriel, employé pour le superlatif chez les Ebreux. 629
Poivre, de Ceylan, le plus estimé de tous. 58
Polocke, prise & ravagée par le Czar. 616
Polonais, n'ont jamais voulu accorder à leur Roi le droit de battre monnoye. 622
Polygamie, si elle est opposée au droit naturel. 552
Pouls, *Hérophile* est le premier qui en a traité la Doctrine avec exactitude. 284. Traité dans la dernière précision par Galien. 411
Praxagore, est le premier qui ait distingué les veines des Artéres. 151
Prédicateurs peu suivis, plaisante maniére de les consoler. 198
Princes, choisissent souvent leurs favoris par caprice. 533
Problême de Physique de Mr. *Herman*. 515
Problêmes Gnomoniques de Mr. de Laizement. 905
Prophéties, comment on peut distinguer les fausses des véritables. 34. &c.
Propositions de Mr. *de la Brousse*, condamnées. 111
Providence, comment elle agit dans le péché, Hypothése nouvelle sur ce sujet. 495
Pseaumes, traduits en vers Lyriques Anglois par Mr. Gibbs. 468
Purgation, premier exemple de ce remède. 128
Purgation, condamnée par quelques Anciens Médecins. 275. Pourquoi. 282
Puissance, nous n'avons point d'idée de la puissance. 499

Pythagore, eſt le premier qui a joint l'étude de la Médecine à celle de la Phyſique. 135
Pythagore ſon Hiſtoire &c. 691

Q.

Queſtions importantes à l'occaſion de l'Hiſtoire *de Auxiliis* &c. 473

R.

Raiſon d'Etat, ſa définition ſelon *Boccalin*. 207
Reclames, quand elles ont commencé d'être en uſage dans l'Imprimerie. 163
Recueuil de diverſes Remarques choiſies de Géographie, d'Hiſtoire &c. Livre nouveau. 460
Réformez, cauſe de leur malheur ſous Loüis XIII. 537
Régle des mouvemens uniformes, Analyſe de cette Régle. 388
Remarques ſur le Livre intitulé *Eſſais de l'Equilibre du pouvoir*. 348
Remédes, pourquoi il y en a ſi peu de bons. 296
Remédes mineraux, qui s'en eſt ſervi le premier. 128
Renout, ſon Proteſtant Scrupuleux. 577
Reſpiration, à quoi elle ſert ſelon Eraſiſtrate. 281
Réunion des Proteſtans, Livre Anglois ſur ce ſujet. 348
Riga (Ville) Remarques ſur ſon ſujet. 611. 613
Robbe, refuté ſur ce qu'il dit des degrez de longitude dans ſa Géographie. 88
Robert (d'Arbriſſelles) Fondateur de l'Ordre de Fontevraut. Diſſertation Apologétique pour ce Religieux. Remarques diverſes ſur ſon ſujet. 79
Roüen (l'Archevêque de) ſa ſeconde requête imprimée. 355

S.

Sacremens, l'Obligation réciproque entre dans leur définition. 503
Saignée, premier exemple de ce remède. 130
Ce n'eſt pas l'Hippopotame qui l'a enſeigné aux hommes. 39

Saignée, condamnée par quelques Anciens Médecins. 275. Et pourquoi. 281
Saignée à la main, quel en eſt l'exemple le plus ancien. 505
Sanguſuës, Themiſon eſt le premier qui s'en ſoit ſervi. 304
Sapience (le Livre de la) ne peut être de Salomon. 642
Schubart, ſa mort. 689
Scuderi (Mademoiſelle de) ſa mort. 233
Sédition à Liſbonne excitée par des Moines. 12. Autre au même lieu excitée auſſi par des Moines. 14
Septentrionaux, Pays, leur avantage ſur les Meridionaux. Remarques curieuſes ſur ce ſujet. 604
Serapion (d'Alexandrie) Chef de la Secte des Empiriques. 288
Serpent tentateur, ſi c'étoit un véritable Serpent, remarques & difficultez ſur ce ſujet, 374. &c. Conjectures hardies. 380
Serpens, les Chingulais ont l'art de les enchanter. 59. De diverſe eſpéce, dans l'Iſle de Ceylan. 65. Ne peuvent ſoufrir la vuë d'un homme nud. 383
Sery (Dominicain) Eſt l'Auteur de l'Hiſtoire de la Congregation *de Auxiliis*. 475
Sociniens, Il y en a un parti dans l'Egliſe Romaine ſelon Mr. de Vallonne. 342
Spanheim (Frederic) Extrait du premier Volume de ſes Ouvrages. 243. Abrégé de ſa vie. 253
Suicer (J. Henri) ſon Commentaire ſur l'Epître aux Coloſſiens. 216
Synode de Dordrecht, les Egliſes de France n'ont jamais aprouvé tout de bon ce Synode. 533

T.

TAille *de la Pierre*, étoit en uſage du tems d'Hippocrate. 147
Themiſon, ſa doctrine ſur la Médecine. 276. 302
le Theophraſte Moderne, nouvelle Edition. 585
Theſaurus Theologico-Philologicus, Extrait de ce Livre.

Livre. 363. 545. 650
S. Thomas (Iſle) quand découverte. 12
Tranſactions Philoſophiques de Février, leur contenu. 229. Des mois de Mai & de Juin, leur contenu. 459. De Juillet & Août, ce qu'elles contiennent. 587. Des mois de Mars & d'Avril, leur contenu. 682
Tranſubſtantiation, Propoſitions ſinguliéres ſur ce ſujet. 468
Trépié de la Médecine, ce que c'étoit. 291
Trinité, comment on ſe peut expliquer ſur ce Myſtére. 630 Sentimens des Juifs ſur ce ſujet. 632
Troyens, étoient originairement Grecs. 423
Tuniques Retine & Arachnoïde, par qui ainſi nommées. 284

V.

V, pointu, quand on a commencé à le diſtinguer dans l'Imprimerie de l'Urond. 156
Valentin (Michel Bernard) ſes *Polychreſta exotica*. 238
Vallonne, ſa Profeſſion de foi. 341
Vaſſor (Michel le) Extrait de ſon Troiſiéme Tome de l'Hiſtoire de Louis XIII. 519
Veine Artérieuſe & Artere Veneuſe, par qui ainſi nommées. 283
Veines & Artéres, Eraſiſtrate a reconnu qu'elles venoient également du cœur. 280
Veines lactées, Eraſiſtrate en a connu quelque choſe. 280 283
Vénïſe, on a douté de la vérité de la Conjuration des Eſpagnols contre cette République. 526
Verge de Moyſe, Remarques ſur ce ſujet. 651
Verges de Jacob, de quel arbre elles étoient. 560
Vers extraordinaires dans la Plante apellée Arnica. 696
Vertu de tempérament, Eſt préférable à toute autre. 606
Victoire ſignalée, remportée par les Portugais dans les Indes. 20
Vif argent, cru poiſon par les Anciens. 409

Villiers (l'Abbé de) sa suite des réflexions sur les égaremens des hommes. 354
Violier (Ministre) son Introduction à la Géographie. 86
Vipéres, employées dans la Médecine par Musa. 395
Voyages, Projet de deux Recueuils de Voyages, qu'on veut imprimer en Angleterre. 89. &c.
Ur, remarques importantes sur cette Ville. 555
Vulgate, en quel sens elle a été déclarée canonique par le Concile de Trente. 49

W.

WAke (Guillaume) ses Livres sur le droit du Roi d'Angleterre, pour la Convocation Ecclésiastique. 220
Wasilewicz (Iwan) Grand Duc de Moscovie, ses cruautez inoüies. 615. On lui envoye une jument pour femme. *ibid.*
Wedelius (J. Adolphe) son *Exercitatio de punctis Medicis*. 591
Werenfels Extrait de sa Lettre sur l'Argument de Descartes pour l'existence de Dieu. 512
Worth (Guillaume) sa nouvelle Edition de Tatien & d'Hermias. 317

Y.

YCard (F) sa nouvelle Paraphrase sur l'Ecclésiaste. 234

Fin de la Table Alphabétique.